

# Les ateliers de l'éthique

## The Ethics Forum

VOLUME 5 NUMÉRO 2  
Automne/Fall 2010

LA REVUE DU CREUM



CENTRE DE RECHERCHE EN ÉTHIQUE  
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

UNE REVUE MULTI-  
DISCIPLINAIRE SUR LES  
ENJEUX NORMATIFS DES  
POLITIQUES PUBLIQUES ET  
DES PRATIQUES SOCIALES.

2

VOLUME 5 NUMÉRO 2  
AUTOMNE/FALL 2010

A MULTIDISCIPLINARY  
JOURNAL ON THE  
NORMATIVE CHALLENGES  
OF PUBLIC POLICIES  
AND SOCIAL PRACTICES.

ISSN 1718-9977

**COMITÉ ÉDITORIAL/EDITORIAL COMMITTEE**

Rédacteur en chef/Editor: Daniel Marc Weinstock, CRÉUM

Coordonnateur de rédaction/Administrative Editor: Martin Blanchard, CRÉUM (martin.blanchard@umontreal.ca)

**COMITÉ EXÉCUTIF DE RÉDACTEURS / EXECUTIVE EDITORS**

Éthique fondamentale : Christine Tappolet, CRÉUM

Éthique et politique : Daniel Marc Weinstock, CRÉUM

Éthique et santé : Bryn Williams-Jones, CRÉUM

Éthique et économie : Peter Dietsch, CRÉUM

**COMITÉ D'EXPERTS / BOARD OF REFEREES:**

Charles Blattberg, CRÉUM

Rabah Bousbaci, CRÉUM

Ryoa Chung, CRÉUM

Francis Dupuis-Déri, Université du Québec à Montréal

Geneviève Fuji Johnson, Université Simon Fraser

Axel Gosseries, Université de Louvain-la-Neuve

Béatrice Godard, CRÉUM

Joseph Heath, Université de Toronto

Julie Lavigne, Université du Québec à Montréal

Bruce Maxwell, UQTR

Robert Leckey, Université McGill

Christian Nadeau, CRÉUM

Wayne Norman, Université Duke

Ruwen Ogien, CNRS

Hervé Pourtois, UCL Louvain

Bernard Reber, CNRS

Jurgen De Wispelaere, U. Autonoma de Madrid

**NOTE AUX AUTEURS**

Un article doit compter de 10 à 20 pages environ, simple interligne (Times New Roman 12). Les notes doivent être placées en fin de texte. L'article doit inclure un résumé d'au plus 200 mots en français et en anglais. Les articles seront évalués de manière anonyme par deux pairs du comité éditorial.

Les consignes aux auteurs se retrouvent sur le site de la revue ([www.creum.umontreal.ca/ateliers](http://www.creum.umontreal.ca/ateliers)). Tout article ne s'y conformant pas sera automatiquement refusé.

**GUIDELINES FOR AUTHORS**

Papers should be between 10 and 20 pages, single spaced (Times New Roman 12). Notes should be placed at the end of the text. An abstract in English and French of no more than 200 words must be inserted at the beginning of the text. Articles are anonymously peer-reviewed by members of the editorial committee.

Instructions to authors are available on the journal website ([www.creum.umontreal.ca/ateliers](http://www.creum.umontreal.ca/ateliers)). Papers not following these will be automatically rejected.



Vous êtes libres de reproduire, distribuer et communiquer les textes de cette revue au public selon les conditions suivantes :

- Vous devez citer le nom de l'auteur et de la revue
- Vous ne pouvez pas utiliser les textes à des fins commerciales
- Vous ne pouvez pas modifier, transformer ou adapter les textes

Pour tous les détails, veuillez vous référer à l'adresse suivante :  
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.5/legalcode>

You are free to copy and distribute all texts of this journal under the following conditions:

- You must cite the author of the text and the name of the journal
- You may not use this work for commercial purposes
- You may not alter, transform, or build upon this work

For all details please refer to the following address:  
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.5/legalcode>

## TABLE DES MATIÈRES

}

VOLUME 5 NUMÉRO 2  
AUTOMNE/FALL 2010

## TABLE OF CONTENTS

4-22	L'ANTINOMIE DE L'ACTION: WEIL ET CAMUS .....	Laurent de Briey
23-35	UNCOMFORTABLE COMPARISONS: THE CANADIAN TRUTH AND RECONCILIATION COMMISSION IN INTERNATIONAL CONTEXT .....	Matt James
36-48	THE ETHICS OF RECONCILING: LEARNING FROM CANADA'S TRUTH AND RECONCILIATION COMMISSION .....	Emily Snyder
<b>DOSSIER: DESIGN ET AMÉNAGEMENT : QUELQUES ENJEUX ÉTHIQUES</b>		
49-51	INTRODUCTION .....	Juan Torres, Rabah Bousbaci et Anne Marchand
52-60	INVENTER DES ESPACES D'(IM)POSSIBILITÉS DANS LES PROFESSIONS D'URBANISME ET DE DESIGN .....	John Forester
61-65	JOHN FORESTER: OBSERVATEUR D'ÉPISODES DRAMATIQUES DE LA PLANIFICATION URBAINE .....	Jacques Fiset
66-75	SAVOIRS EXPERTS ET IDIOME QUOTIDIEN. BIENS ET VERTUS DE LA CONCEPTION PARTICIPATIVE DES VELOS DE QUARTIERS A TROIS-RIVIERES .....	Philippe Gauthier
76-89	LA GOUVERNANCE DES PROJETS D'ARCHITECTURE : UNE TYPOLOGIE DE LA MULTI-ORGANISATION TEMPORAIRE .....	Gonzalo Lizarralde et Manel Djemel
90-100	CONSOMMATION RESPONSABLE ET PERCEPTION DE PRODUITS: AU-DELÀ DE L'ENVIRONNEMENT.....	Anne Marchand
101-116	SERMONS IN STONES. ARGUMENT AND ARTEFACT FOR SUSTAINABILITY .....	Stuart Walker
117-125	L'APPROCHE PHÉNOMÉNOLOGIQUE EN URBANISME : LA RECHERCHE D'UNE MEILLEURE PRATIQUE, LA PRATIQUE D'UNE MEILLEURE RECHERCHE .....	Juan Torres et Sandra Breux
126-143	S'EXERCER À L'EMPATHIE : UNE EXPÉRIENCE PÉDAGOGIQUE EN DESIGN D'INTÉRIEUR .....	Rabah Bousbaci

## L'ANTINOMIE DE L'ACTION : WEIL ET CAMUS<sup>1</sup>

LAURENT DE BRIEY

FACULTÉS UNIVERSITAIRES NOTRE-DAME  
DE LA PAIX

### RÉSUMÉ

Les pensées de l'action de Weil et de Camus se heurtent à une même antinomie : la volonté d'agir raisonnablement implique à la fois de renoncer à toute action, car une action ne peut être efficace que si elle est potentiellement violente, et d'agir, car s'abstenir de toute action signifie accepter la violence présente. L'agent doit dès lors justifier la violence qu'il met en œuvre. En conséquence, cet article confronte la manière dont ces deux auteurs s'efforcent de résoudre cette difficulté. Une telle confrontation nous permet, d'une part, de trouver chez Weil les fondements philosophiques qui manquent à la pensée camusienne. D'autre part, la lecture de Camus nous prémunit contre une interprétation erronée de la justification weilienne de moyens violents par une fin raisonnable.

### ABSTRACT

The theories of action of Weil and Camus come up against the same antinomy: the will to act reasonably both implies renouncing to undertake an act –because an action is efficient only if it is potentially violent– and acting –because not acting would be tantamount to accepting the present violence. This is why the agent must justify the violence of his action. Consequently, this paper confronts the way that these two authors try to resolve this difficulty. Such a comparison makes it possible, on one hand, to find in Weil philosophical foundations lacking in Camus' thinking. On the other hand, Camus' work allows us not to err by misunderstanding how Weil justifies violent means by a sensible end.

## INTRODUCTION

La *Logique de la philosophie* d'Éric Weil est écrite en 1950. Quelques mois plus tard paraît le texte philosophique le plus approfondi d'Albert Camus, *L'homme révolté*. La proximité dans les dates de publication du livre principal de ces deux auteurs n'est pas innocente. Ces textes paraissent en effet au lendemain de la seconde guerre mondiale et en portent la marque dans leur problématique. Ils s'efforcent l'un et l'autre de comprendre la possibilité de la violence, de manière générique pour Weil, à partir du suicide<sup>2</sup> et du meurtre pour Camus. Il s'agit pour l'un comme pour l'autre de comprendre comment vivre dans un monde irréconcilié, violent.<sup>3</sup>

Un même souci anthropologique et moral traverse donc les textes de Weil et de Camus. L'approche de Weil est doublée d'un exposé logique, l'exposition des attitudes étant simultanément celle des catégories. C'est la dimension logique qui fonde l'anthropologie weilienne et lui assure sa rigueur. C'est elle précisément qui manque à la pensée de Camus. Celle-ci ne nous propose en effet qu'une présentation d'attitudes<sup>4</sup> humaines face à un monde absurde. Lire Camus à partir de Weil donne dès lors consistance à sa pensée.

En retour, Camus va nous permettre d'interroger implicitement le contenu de la catégorie weilienne de l'*action* et, plus particulièrement, l'éventuelle justification de la révolution violente qu'un lecteur trop pressé pourrait croire y trouver. Les pensées de l'action que nous proposons les deux auteurs partent en effet de la même antinomie : l'homme qui choisit la raison, l'homme dont la révolte est exigence de justice, est condamné soit à renoncer à l'action, soit à assumer la violence inéluctable que réclame toute action lorsqu'elle se veut efficace. Ils rejettent aussi, l'un et l'autre, la stérilité de celui qui se retire du monde car elle signifie l'acceptation de la violence présente. Mais là où il est possible de croire que Weil, admettant que la fin justifie les moyens, estime rationnellement justifiée toute action, même violente, pour peu qu'elle vise la réalisation de la raison dans le monde, Camus refuse explicitement une telle justification rationnelle de la violence et s'interroge sur la légitimité d'une fin que seuls les moyens sont susceptibles de justifier.

Nous nous proposons donc, dans un premier temps, de présenter brièvement le principe de la *Logique de la philosophie* et la manière dont elle conduit à l'attitude de l'action. Nous pourrions ainsi problématiser le rôle de la violence dans la réalisation de l'action raison-

nable. Notre deuxième point fera écho au premier puisqu'il consistera en un rapide survol de *L'homme révolté* et débouchera sur la notion de révolte camusienne qui s'oppose au principe d'une justification rationnelle de la révolution violente et qui conduit Camus à affirmer l'abstraction de l'antinomie de l'action.

Dans notre dernier point, nous reviendrons à Weil afin de nous demander, éclairé par Camus, si, par delà l'apparence première, la catégorie de l'*action* n'est pas susceptible d'une autre interprétation, plus conforme à l'ensemble de l'édifice de la *Logique*. Nous donnerons ainsi quelques indications sur la manière dont nous pensons que la philosophie de Weil peut prendre en compte (et non pas, donc, réfuter) l'exigence camusienne d'une justification de la fin.

### LA LOGIQUE DE LA PHILOSOPHIE D'ÉRIC WEIL

Le thème central de l'œuvre d'Éric Weil est celui du rapport entre raison et violence. Toute son œuvre peut être interprétée comme une réflexion de la raison s'efforçant de se comprendre elle-même en se posant face à son autre, la violence. La philosophie d'Éric Weil possède ainsi incontestablement une prétention épistémologique dans la mesure où elle s'interroge sur les limites d'un usage théorique de la raison, mais elle s'intéresse aussi, et surtout, aux limites d'un usage pratique de la raison. Elle étudie les conditions de possibilité d'une action raisonnable et fonde de la sorte une philosophie morale et politique sur une logique de la philosophie.

Cette double dimension théorique et pratique est déjà présente dans le texte principal de Weil, la *Logique de la philosophie*. Au sens strict, la logique de la philosophie est l'articulation en un système des différents discours cohérents possibles. Chacun de ces discours s'articule autour d'un concept fondamental qui reçoit le nom de catégorie. Toutefois, les catégories ne sont que la compréhension en un discours cohérent des différentes attitudes pures que l'homme peut adopter dans sa recherche du contentement au sein du monde. Comme le révèlent les catégories finales de la *Logique*, ces attitudes anthropologiques et ces catégories logiques correspondent aux différentes manières de vivre et de donner sens à un monde qui nous résiste et que nous percevons dès lors, partiellement au moins, comme violent.

La catégorie n'est donc pas seulement une possibilité logique. Elle détermine également une possibilité réelle, une forme particulière de rapport à un monde qui prend par conséquent un sens défini. En même temps, c'est l'existence individuelle qui acquiert de la sorte un

sens déterminé. Si ce sens satisfait l'homme, il en reste là. Il adopte le discours catégorial et l'attitude correspondante qui lui apportent le contentement. Si, par contre, l'homme demeure insatisfait, il ressentira cette catégorie comme violente et fera un pas de plus. Il accédera dès lors à la catégorie suivante.

Cette manière de progresser révèle que le passage d'une catégorie à une autre n'est jamais un passage nécessaire mais relève au contraire, à chaque fois, d'un choix libre. La logique weilienne se distingue par conséquent radicalement de la logique hégélienne. Cet écart s'inscrit d'ailleurs dans la *Logique* elle-même. La philosophie de Hegel correspond, en effet, à une catégorie particulière de la logique weilienne, celle de l'*absolu*. Or, et c'est là l'une des originalités principales de Weil, cette catégorie n'est pas la dernière du développement logique, elle est elle-même dépassée par l'attitude de l'homme qui refuse la philosophie. Cet homme fait le choix de la violence, non par ignorance mais en connaissance de cause, parce que le discours absolument cohérent de l'*absolu* s'avère incapable de donner sens à son existence individuelle. S'il s'agit seulement d'avoir raison, le discours hégélien est bien indépassable, mais il demeure insatisfaisant si la question est celle du sens de la raison pour l'individu singulier. Dans la mesure où Hegel ne distingue pas liberté et raison, où il conçoit la liberté uniquement comme la liberté de l'être raisonnable, il ne peut pas avoir conscience de son autre et s'avère, selon Weil, incapable de comprendre son propre discours. Weil, par contre, met en évidence que le discours raisonnable présuppose toujours un choix en faveur de la raison. Et si ce choix est irréductible, le choix contraire, le choix de la violence, est une possibilité qui est, elle aussi, irréductible.

Cette possibilité, illustrée historiquement par les systèmes totalitaires qui ont marqué notre siècle, est thématiquée par Weil dans la catégorie de l'*œuvre*. L'*œuvre* est la révolte de l'individu fini contre l'être raisonnable, révolte qui devenue totale signifie le rejet de la raison, de la compréhension. L'homme de l'*œuvre* ne veut pas que son existence individuelle ait un sens, une place au sein de la société et du monde. Il veut que son existence donne au monde son sens, qu'elle soit purement créatrice. Plus encore, ce n'est pas la réalisation de son projet qui lui importe, c'est le mouvement même de la création. Il n'importe donc pas que le projet soit plus ou moins justifié, seule compte l'affirmation de son individualité dans une création qui soit sienne et qui soit création du monde.

Weil, dans la catégorie de l'*action*, par delà celle du *fini* qui succède immédiatement à celle de l'*œuvre*, s'efforce de faire droit à cette exigence de sens qu'exprime la révolte envers l'absolu, mais sans renoncer pour autant au choix de la raison. Puisqu'au sein de l'absolu, la cohérence n'est encore que pensée formellement, qu'elle n'est pas ressentie par l'homme particulier, il ne peut plus suffire de la penser. Il faut encore la réaliser concrètement. C'est là l'entreprise de l'*action*, l'effort de transformation du monde en vue de la réalisation du discours absolument cohérent, de la suppression de toute violence.

Cette catégorie privilégiée par Weil ne clôture pas le développement logique. Toutefois, les deux dernières catégories, le *sens* et la *sagesse*, sont des catégories formelles auxquelles ne correspond aucune attitude. Elles thématiquent l'ensemble du parcours de la *Logique de la philosophie* et mettent en lumière la manière dont la *Logique* fonde une pratique de la philosophie.

Tandis que la *sagesse* correspond à la coïncidence de l'attitude et de la catégorie et constitue l'horizon vers lequel tend la philosophie, le *sens* est la catégorie de la *Logique de la philosophie* en elle-même. Elle est la catégorie de l'*absolu* qui se comprend elle-même dans la compréhension de son autre. En elle, Weil serait parvenu à maintenir ensemble l'exigence hégélienne de la systématiquité et celle kantienne de l'ouverture<sup>5</sup> et à développer ce que, d'après Ricoeur, il appellerait un kantisme post-hégélien.<sup>6</sup>

Weil complète en effet Hegel par Kant. Retrouvant la distinction entre penser et connaître, il considère que le sens et la vérité ne se confondent pas puisque le sens est pensé alors que la vérité relève de la connaissance. Il lui est dès lors possible de poser la question du sens de la vérité et de distinguer ainsi liberté et raison dans la mesure où le choix de la raison, le choix de parler en vérité, dépendra du sens qu'un tel choix possède pour l'individu. La logique weilienne ne se confond par conséquent pas avec une ontologie comme chez Hegel, mais bien avec une anthropologie morale. La dialectique à l'œuvre dans la *Logique de la philosophie* n'est plus une description du mouvement même de l'advenue au réel de la raison, mais consiste en une compréhension de la manière dont l'homme se pense dans le monde et pense le monde.<sup>7</sup>

C'est l'interprétation weilienne de Kant qui fournit par conséquent la clef de la *Logique de la philosophie*.<sup>8</sup> De fait, le kantisme post-hégélien est essentiellement un kantisme qui ne se restreint pas à la

seule *Critique de la raison pure* et à l'apparente condamnation de la métaphysique. L'apport de la *Critique de la faculté de juger* révèle, en effet, que la dimension d'ouverture garantie par la finitude de l'homme est complétée par l'exigence de systématisme dont rend compte le rôle régulateur reconnu aux Idées. La *Logique de la philosophie*, à l'instar de la philosophie transcendantale, s'affirme ainsi comme un système, mais un système qui se sait inachevé et inachevable dès qu'il veut transcender les limites de la pensée, dès qu'il se veut connaissance objective.

Rien n'exprime mieux le rapport entre Hegel et Kant tel que Weil le comprend (c'est-à-dire le rapport entre l'*absolu* et le *sens*) que la thèse surprenante qu'il a défendue lors de la discussion qui a suivi la conférence donnée en 1963 à la *Société française de philosophie* sous le titre *Philosophie et réalité*.<sup>9</sup> Selon lui, le contenu des philosophies kantienne et hégélienne est identique. Elles ne se distinguent que par la conscience kantienne et la prétention hégélienne. Là où la dialectique hégélienne se veut la connaissance objective de ce qui est, la philosophie transcendantale se sait pensée subjective, pensée du sujet et non connaissance de l'objet. Cette subjectivité signifie toutefois le renoncement à une philosophie de l'être au profit d'une philosophie du sens.

C'est pourquoi lorsque la *Logique* affirme que la réalité est sentée, cette expression ne veut pas dire que la réalité est déterminée, en elle-même, par le développement d'un Sens. L'expression signifie plus modestement que la réalité est compréhensible, qu'il est possible de la penser dans un discours cohérent qui lui donne sens pour nous, c'est-à-dire qui remplit la réalité, formellement sentée, d'un sens concret particulier. Il est même possible de la penser dans plusieurs discours cohérents susceptibles de lui donner sens.

À chacun de ces discours correspond une catégorie du développement logique. La question dès lors est de déterminer quelle catégorie nous voulons, comme individu, adopter ; dans quel sens concret, nous voulons penser la réalité formellement sentée. Et par-delà l'élaboration d'une catégorie, c'est la justification du choix de l'attitude que nous faisons nôtre dans notre rapport au monde qui est en jeu puisque la *sagesse* consiste dans l'adéquation de l'attitude et de la catégorie. Il ne suffit pas de penser le monde dans un discours cohérent, il faut encore vivre en accord avec ce discours.

Un individu adopte l'attitude et la catégorie qui lui apportent satisfaction, qui donnent sens à son existence. Mais pour l'homme qui a choisi la raison, et l'homme qui s'est élevé à la compréhension de

la catégorie du *sens* a fait ce choix, seule une attitude/catégorie qui puisse être justifiée *en vérité* est susceptible de lui apporter satisfaction. Les catégories finales de la *Logique de la philosophie* en nous reconduisant de la sorte à la première catégorie du développement logique, à la catégorie de la *vérité*, réclament que la *Logique* soit parcourue une seconde fois afin de justifier l'attitude adoptée en comprenant sa catégorie correspondante comme reprise sous celle formelle du sens et donner ainsi un sens concret au monde.<sup>10</sup>

Comme, en chaque instant du développement logique, le passage d'une catégorie à une autre est libre, l'homme qui s'est élevé à la compréhension de la catégorie du *sens* a déclaré insatisfaisantes toutes les catégories concrètes jusqu'à celle de l'*action*. C'est donc elle seule, à nouveau, qui est susceptible de lui apporter satisfaction. C'est elle donc qu'il a adopté et c'est ce choix préalable que la deuxième lecture viendra justifier en permettant de le comprendre au sein du développement logique.

S'il serait par conséquent inexact de dire que la catégorie formelle du *sens* prescrit son remplissement par la catégorie concrète de l'*action*, il apparaît que seul un homme qui privilégie l'attitude de l'*action* peut s'élever à la compréhension de la catégorie *sens*. Ce qui revient à dire, de manière plus précise, que le *sens* ne prescrit pas l'adoption de l'attitude de l'*action* sur le plan pratique, mais l'impose sur le plan théorique. S'il ne s'agit pas d'une prescription morale, c'est une nécessité logique dans la mesure où l'ensemble du développement catégoriel qui précède une catégorie est la condition logique de possibilité de l'apparition de la nouvelle catégorie.

Ce deuxième parcours de la *Logique de la philosophie*, qui va de la catégorie du *sens* à celle de l'*action*, suscite de nombreuses questions qui rejaillissent sur l'ensemble de l'entreprise logique weilienne. Il importerait ainsi de questionner la validité de la thèse selon laquelle seul l'homme dans l'attitude de l'*action* est susceptible de s'élever à la compréhension de la catégorie du *sens* et que cette catégorie, en raison de la circularité du système, le conduira à conserver cette même attitude. Est-il réellement indispensable de passer par la catégorie de l'*action* pour atteindre celle du *sens*? Par exemple, ne serait-il pas possible de passer directement du *fini* au *sens*? Plus généralement, quelle portée doit-on donner au développement logique? La logique weilienne est-elle le seul système possible? Peut-on concevoir une autre logique, c'est-à-dire une articulation de l'ensemble des catégories qui suivrait un autre ordre? Ce qui nous reconduit à

notre question initiale : la succession catégoriale est-elle réellement celle des conditions de possibilité des catégories suivantes ? Plus exactement encore : pour qui, pour quel sujet, le sujet empirique qu'est Éric Weil ? Le sujet transcendantal kantien ? La logique weillienne serait-elle le seul système ?

Par ailleurs, même si l'homme qui s'élève à la compréhension de la catégorie du *sens* (le logicien donc) est nécessairement dans l'attitude de l'*action*, cette nécessité ne vaut que pour lui. Il sait que toutes les catégories correspondent à autant de possibilités irréductibles d'attitudes que les autres individus peuvent adopter. Si ces autres attitudes ne satisfont pas le logicien, elles peuvent satisfaire les autres individus. Bien entendu, pour le logicien, ces choix paraîtront moins raisonnables, violents même, mais il sait que ce n'est ainsi que pour lui et qu'aux yeux des autres c'est son attitude qui paraîtra violente. Dès lors, comment penser les conflits qui peuvent surgir entre les différentes attitudes ? Comment arbitrer le désaccord qui peut toujours surgir, qui surgira inéluctablement, entre des individus qui doivent vivre ensemble et qui veulent vivre en cohérence avec la catégorie qui leur donne satisfaction ?

Ces questions prennent d'autant plus de prégnance à la lecture de la doctrine de la catégorie de l'*action* : la révolte de l'homme de l'*œuvre* a mis en évidence que la cohérence ne doit pas seulement être pensée formellement, qu'elle doit être réalisée au sein même du monde de la condition. L'homme veut se sentir satisfait, et non se consoler, grâce à la pensée philosophique du contentement en soi. L'homme de l'*action* ne cherche dès lors pas un but dans la réalité, mais s'efforce de donner un but à la réalité. Il veut rendre la révolte contre la raison impossible car celle-ci serait intégrée à la réalité, car la cohérence cesserait d'être l'autre de l'individu.

Or, la pensée n'est pas seulement la consolation des hommes insatisfaits, elle est également ce qui rend l'action possible. L'homme de l'*action* le sait et c'est pourquoi il ne renonce pas au discours, mais désire l'utiliser pour transformer le monde en vue du contentement de tous les hommes. Il veut penser et, *en pensant, réaliser la présence du sentiment universellement*.<sup>11</sup> Il ne veut pas de la satisfaction abstraite de la seule humanité (*absolu*), ni de celle solitaire et violente du créateur (*œuvre*), ni du renoncement de l'homme conscient de sa facticité (*fini*), il désire la satisfaction de tous les hommes dans leur universalité, une satisfaction pour les hommes et non seulement en soi.

Selon la doctrine de l'*action*, l'action raisonnable ne peut se traduire dans la pratique politique qu'au moyen d'une « révolution entreprise par et pour les hommes raisonnables contre les hommes dénués de raison. »<sup>12</sup> La raison doit, en effet, s'opposer à la violence sur le terrain de celle-ci et ne peut donc la combattre qu'en utilisant les armes mêmes de la violence. À cette fin, l'homme qui pense doit révéler aux hommes insatisfaits *ce qui est* afin qu'ils le suivent et engendrent la révolution universelle. Son discours théorique ne diffère pas de celui de l'*absolu*, mais l'opposition est pratique : lui, il veut la réalisation du discours. La philosophie, de la sorte, se fait concrète. Le savoir du philosophe, loin d'être une *theoria* qui fait de lui un spectateur du monde, doit lui permettre d'être le héros qui met fin à l'histoire, d'être la conscience des autres hommes, de s'engager auprès d'eux. Ensemble, ils doivent agir afin de transformer le monde pour le sentiment, pour la satisfaction ressentie.

L'homme de l'*action* doit dès lors élaborer une théorie concrète et scientifique de la révolution. Il est l'héritier de la philosophie. En agissant, il dépasse une compréhension de soi comme individu, son action l'élève à l'universel. Mais, pour cela, il doit concevoir une science qui s'adresse à ceux qui ne sont pas philosophes. C'est pourquoi elle doit s'exprimer aux moyens de reprises, notamment de celle de la catégorie de la *condition* qui est le langage de tous les hommes en tant qu'ils sont membres d'une société, qu'ils luttent contre la nature.

La science doit ainsi fournir un langage particulier à la masse qui n'a aucun langage propre car ils ne vivent pas pour eux mais dans la pseudo-nature de la société, car ils ne travaillent pas pour eux mais pour les hommes dénués de raison. Ce langage personnel les unifiera et leur permettra d'entreprendre la révolution, de réaliser la cohérence au sein du monde.<sup>13</sup>

La contradiction est apparente : l'action raisonnable ne peut être réalisée que par la violence. Mais elle se lève, selon Weil, d'elle-même : la raison ne peut être réalisée concrètement que par une action au sein du monde, c'est-à-dire sur le plan de la violence. La société ne peut être rendue universellement cohérente que par des hommes qui ne sont pas encore raisonnables, qui ne peuvent comprendre que la violence. Dès lors, celui qui refuse la stérilité de l'homme qui se retire du monde, doit se résoudre à la violence.

L'action, en outre, se moque du paradoxe. Elle sait que le langage qu'elle reprend est contradictoire, mais elle sait aussi qu'un tel usage

est « techniquement nécessaire ». Elle se moque de se justifier auprès de ceux qui veulent la comprendre plutôt qu'agir.<sup>14</sup> Elle ne veut être que la liberté qui se fait. L'heure n'est plus au discours : « Il s'agit de former la réalité, de transformer le monde, parce que c'est par la transformation du monde que l'homme est transformé. L'action au sens de la catégorie est ainsi saisie. »<sup>15</sup>

Il revient donc à la fin de justifier les moyens et si la fin est absolument raisonnable et que seule la violence permet sa réalisation, il faut alors s'y résoudre. Une lecture trop rapide de la *Logique de la philosophie* peut ainsi suggérer que Weil adopterait purement et simplement la science marxiste de l'action et qu'il considérerait que seule la révolution violente, menée par une classe particulière que l'homme de l'action guiderait, est susceptible de rendre le monde parfaitement raisonnable. Le problème est-il réellement si simple ? Le paradoxe est-il si facilement surmontable ? Si la fin justifie les moyens, comment cette fin est-elle, elle-même, justifiée ? L'action peut-elle réellement se moquer de celui qui s'efforce de la comprendre ? Si Weil, paraphrasant Marx affirme que « l'homme auquel nous avons affaire dans la catégorie de l'action est celui qui de la pensée passe à l'action, autrement dit, il est sur le plan de l'histoire, l'héritier de la philosophie qui avec lui cesse de chercher à comprendre le monde : il s'agit maintenant de le transformer »<sup>16</sup>, il dit aussi que « la première tâche de qui veut changer le monde est de le comprendre dans ce qu'il a de sensé »<sup>17</sup>. Or, Camus s'efforce précisément d'adopter l'attitude de l'homme moral qui refuse de renoncer à l'action mais qui est conscient du caractère problématique de la justification de la fin. Avec lui, il ne revient plus seulement à la fin de justifier les moyens, mais aussi aux moyens de justifier la fin. Peut-être dès lors est-il ici intéressant de se tourner vers lui afin de comprendre la manière dont il assume l'antinomie de l'action et de pouvoir, à la lumière de la pensée de Camus, interpréter plus justement l'articulation weilienne de la raison et de la violence.

## L'HOMME RÉVOLTÉ D'ALBERT CAMUS

Camus a mauvaise réputation auprès de trop nombreux philosophes. S'il possède une écriture d'une réelle beauté, ses textes n'ont pas toujours, il est vrai, la rigueur que réclame le travail philosophique. Mais Camus n'est pas, et n'a pas voulu être, un philosophe.<sup>18</sup> Il n'en a pas moins une pensée qui peut nous intéresser, notamment parce

que *L'homme révolté* est l'un des tous premiers textes d'un penseur français de premier plan qui, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, se détache ouvertement du communisme russe, le dénonce fermement et, à travers lui, juge le marxisme. Camus a, en effet, très rapidement pris conscience de la réalité concentrationnaire et totalitaire du stalinisme, ainsi que de l'insuffisance de la justification de la révolution violente. Si Hitler représente la violence dans sa pureté la plus radicale, le totalitarisme communiste signifierait, quant à lui, la justification du meurtre.

Une telle thèse reçut, on l'imagine, un accueil particulièrement critique. L'ensemble de la gauche française critiqua vertement Camus, accusé d'être passé à l'ennemi bourgeois.<sup>19</sup> L'histoire (l'arbitre auquel, précisément, se réfèrent les marxistes) a pourtant donné raison à Camus. Le communisme a révélé les goulags et la gauche européenne s'est peu à peu convertie au socialisme démocratique et au syndicalisme institutionnalisé dont Camus s'est fait l'un des premiers hérauts dans *L'homme révolté*. Cinquante ans plus tard, les partis démocratiques de gauche participent régulièrement aux gouvernements de la plupart des pays européens...

C'est donc dans la mesure où la problématique camusienne s'apparente à celle de Weil tout en se détachant explicitement du révolutionnisme marxiste qui semble rester déterminant dans la catégorie de l'action, que Camus nous intéresse. Il permet d'interroger la cohérence du contenu de cette catégorie avec l'ensemble de l'entreprise logique en mettant en évidence la dimension religieuse de la politique des marxistes.

« Ils [les marxistes] refusent l'homme qui est au nom de celui qui sera. Cette prétention est de nature religieuse. Pourquoi serait-elle plus justifiée que celle qui annonce le royaume des cieux à venir ? En réalité, la fin de l'histoire ne peut avoir, dans les limites de notre condition, aucun sens définissable. Elle ne peut être que l'objet d'une nouvelle mystification. »<sup>20</sup>

Pour Camus, la spécificité de l'après-guerre est d'avoir transformé les crimes passionnels en crimes logiques. Les idéologies offrent au meurtre la justification de la logique philosophique et l'élèvent à l'universalité. Mais le meurtre, même justifié par une fin à venir, n'est aujourd'hui que violence... La question, dès lors, est de savoir si la révolte doit s'achever inéluctablement en justification du meurtre universel ou si elle peut découvrir le principe d'une culpabilité raisonnable.<sup>21</sup>

Chez Camus, la catégorie centrale, pour parler en termes weiliens, par rapport à laquelle la révolte se déclare n'est pas celle de l'absolu hégélien comme dans la *Logique de la philosophie*, mais celle de *Dieu*,<sup>22</sup> créateur d'un monde dépourvu de l'unité, de la cohérence, dont l'homme a besoin.<sup>23</sup> Le christianisme, lui-même, est présenté comme une première forme de révolte. Dieu, à son tour, en se faisant homme, désespère et expérimente la souffrance. Le mal et la mort ne lui sont plus imputables puisqu'il les subit aussi. La souffrance volontaire du Christ rend acceptable, juste même, la souffrance humaine. « L'injustice généralisée est aussi satisfaisante pour l'homme que la justice totale. »<sup>24</sup> Cependant la raison moderne a privé le Christ de sa divinité et a ainsi rendu la souffrance aux seuls hommes. Jésus n'est plus qu'un innocent parmi les autres. Dieu est à nouveau sommé de se justifier.

Dans *Le mythe de Sisyphe*, déjà, Camus rejetait la fuite devant la réalité que signifierait la foi en une religion transcendante. Chez Weil, le passage de la catégorie de *Dieu* à celle de la *condition* respectait également ce modèle classique.<sup>25</sup> L'intérêt de *L'homme révolté*, quant à lui, est de joindre à cette critique, celle, plus radicale encore, d'Ivan Karamasov. Le personnage de Dostoïevski ne nie pas l'existence de Dieu, il le juge au nom des hommes et de leur innocence. Il estime inacceptable une création divine au sein de laquelle le mal est nécessaire. « Si la souffrance des enfants, dit Ivan, sert à parfaire la somme des douleurs nécessaires à l'acquisition de la vérité, j'affirme d'ores et déjà que cette vérité ne vaut pas un tel prix. »<sup>26</sup> Ivan refuse un salut qui suppose l'acceptation de la souffrance, de l'injustice et du mal. Il ne s'agit pas pour lui d'avoir raison, son indignation (selon son cri célèbre) persisterait même s'il avait tort. Simplement, pour lui, un tel salut n'a pas de sens, est inacceptable.

L'analogie entre le refus karamasovien du salut et le rejet de l'absolu par l'homme de l'œuvre est manifeste. Dans les deux cas, l'opposition est possible parce qu'elle ne reste pas sur le plan du discours. Il ne s'agit pas de vérité mais de justice ou de sens. Nous quittons par conséquent la philosophie de l'être pour celle du sens. La morale refuse le joug de la métaphysique. « Ivan ne dit pas qu'il n'y a pas de vérité. Il dit que s'il y a une vérité, elle ne peut qu'être inacceptable. Pourquoi ? Parce qu'elle est injuste. La lutte de la justice contre la vérité est ouverte ici pour la première fois. »<sup>27</sup>

Ivan comme l'homme de l'œuvre poussent leur logique jusque dans ses dernières extrémités, celles de la violence : « Si Dieu n'existe pas,

tout est permis » s'exclame Ivan. Son indignation va retourner sa révolte contre elle-même et le jeter dans une contradiction désespérée. Ivan devra, en effet, reconnaître sa légitimité au meurtre puisqu'il ne peut y avoir de valeur dans un monde dépourvu d'immortalité, puisque l'immortalité même semble avoir choisi le meurtre. Or, Ivan n'est pas un homme de la violence. C'est l'idée de l'innocence des hommes qui le conduit à refuser le salut, c'est sa nostalgie de la cohérence qui l'obligera à rester cohérent. C'est pourquoi il sombrera dans la folie.<sup>28</sup>

Si l'on refuse la raison, rien pourtant n'oblige à rester cohérent. D'autres hommes peuvent choisir la violence, non par souci de cohérence, mais pour elle-même. Ils illustrent l'attitude weilienne de l'homme de l'œuvre dans sa pureté. Néanmoins, cela signifie également que, dans ce monde dépourvu de cohérence, il reste possible de refuser la violence et de faire le choix de la raison.<sup>29</sup>

Nous n'en sommes cependant pas encore là. Une fois le sens transcendante de la religion rejeté par la critique de la rationalité moderne, bien avant qu'il soit refusé par l'indignation pratique<sup>30</sup> d'Ivan Karamasov, la révolte engendre une série d'attitudes éthiques, philosophiques, voire même politiques, qui correspondent aux catégories weiliennes de la réflexion.<sup>31</sup> C'est au sein de celles-ci que Camus nous semble dépasser la révolte passionnelle qu'il exaltait dans *Le mythe de Sisyphe*. Les révoltes proposées dans un premier temps restent toutes littéraires, esthétiques ; métaphysiques pour reprendre le terme de Camus. Elles affirment la solitude de la créature dans un monde dépourvu de morale et s'efforcent de reprendre la création à leur compte selon la règle de leur choix dans leur œuvre. La révolte dévoile ainsi son attrait particulier pour l'art qui lui permet de penser un monde unifié. L'art, cependant, ne fournit à son tour qu'un modèle transcendant. Il permet d'idéaliser le réel, mais non de réaliser l'idéal.<sup>32</sup>

Réaliser l'idéal exige que la révolte se fasse historique, qu'elle devienne révolution. La révolte doit par conséquent glisser de la passion à l'action. C'est ce qu'elle fera en 1789 et plus encore le 21 janvier 1793 lorsque l'exécution de Louis XVI signifiera la volonté d'abolir le principe de la royauté de droit divin. Cette exécution est, pour Camus, celle de l'incarnation du principe théocratique. Le *Contrat social* de Rousseau est appelé à servir de nouvel Évangile. Il remplace la légitimité traditionnelle d'origine divine par une nouvelle légitimité fondée sur la raison. Camus estime cependant que le *Contrat social* demeure une mystique où la volonté générale prend la place axiomatique de Dieu

et s'attribue ses principales caractéristiques : infaillibilité, liberté, inaléniabilité... Le passage de témoin se fait symboliquement lors du jugement du roi. C'est l'Assemblée, c'est-à-dire la volonté générale sacralisée et institutionnalisée, et non les tribunaux, qui juge le roi.

Le nouveau principe fonde ainsi la république des lois. Celle-ci doit être la réalisation politique de l'idéal kantien<sup>33</sup> porté par la catégorie de la *conscience*.<sup>34</sup> Il s'agit en effet d'ériger une république sur la seule rationalité formelle qui anime encore le mythe de l'état positiviste : « La Révolution française, en prétendant bâtir l'histoire sur un principe de pureté absolue, ouvre les temps modernes en même temps que l'ère de la morale formelle. »<sup>35</sup>

Selon Camus, c'est Saint-Just qui, historiquement, incarne le mieux ce rêve d'une république vertueuse et pure. Mais ce rêve est inaccessible, la rationalité formelle seule est vide. Les factions se forment et contestent l'action de la Législative et de la Convention. Les principes ne pouvant avoir tort, les factions doivent être criminelles car elles menacent l'unité. C'est la guillotine qui sera chargée de les réfuter. « La vertu absolue est impossible, la république du pardon amène par une logique implacable la république des guillotines. »<sup>36</sup>

Marat a alors la parole classique des révolutionnaires, celle qui justifie la Terreur dans laquelle sombre inéluctablement toute révolution : « Je veux couper un petit nombre de têtes pour en sauver un grand nombre. »<sup>37</sup> Mais l'opposition ne cesse de croître, la minorité à sacrifier ne cesse de s'étendre et c'est tout le peuple qui finit par être coupable. Saint-Just à son tour est conduit à l'échafaud. Il doit mourir puisqu'il veut suivre sa logique jusqu'au bout, puisqu'il ne veut pas renoncer à ses principes. La révolution échoue et signifie la culpabilité de la bourgeoisie. Celle-ci a voulu imposer le règne de principes abstraits au travers desquels elle faisait revivre Dieu.

C'est Hegel, bien entendu, qui sera le meilleur critique de l'abstraction de la rationalité formelle. Il lui opposera le concept ambigu d'universel concret. Alors que Saint-Just affirme la vertu absolue à l'origine, Hegel part du tragique, de l'irréconcilié. L'interprétation que Camus propose de Hegel s'inscrit dans la lignée de celle de Kojève et met dès lors en évidence la négativité à l'œuvre dans sa philosophie. C'est elle qui explique que Hegel soit présenté comme un révolté. L'interprétation se développe en effet autour du modèle du maître et de l'esclave pour lequel la conscience de soi s'affirme en niant ce qu'elle n'est pas.

La négativité cependant est intégrée dans la raison. C'est elle seule qui s'affirme au cœur de l'histoire, du devenir du monde. La raison

devient absolue et parvient à assurer en son sein le développement de la réflexion. Dieu, cette fois, est bien mort. La philosophie hégélienne lui succède avec son extraordinaire potentiel de justification. Le mal, la souffrance, l'irrationnel, ne sont que des ruses de la raison. A travers eux, immanent à eux, le sens advient.

Camus se tourne alors vers la Russie où il trouve les hommes qui vont s'élever contre un discours absolu qu'ils refusent à son tour : « Bielski s'adresse à Hegel lui-même : 'Avec toute l'estime qui convient à votre philosophie philistine, j'ai l'honneur de vous faire savoir que si j'avais une chance de grimper au plus haut degré de l'évolution, je vous demanderais compte de toutes les victimes de la vie et de l'histoire. Je ne veux pas du bonheur, même gratuit, si je ne suis pas tranquille pour mes frères de sang.' »

Bielski a compris que ce qu'il désirait n'était pas l'absolu de la raison, mais la plénitude de l'être. Il se refuse à les identifier. Il veut l'immortalité de l'homme entier, dressé dans sa personne vivante, non l'abstraite immortalité de l'espèce devenue Esprit. »<sup>38</sup>

La philosophie hégélienne aurait remplacé l'au-delà par le plus tard. A l'instar de l'homme de l'*œuvre*, Bielski lui oppose la violence du présent. Il ouvre ainsi l'ère du terrorisme individuel russe.

Comme Ivan Karamasov, ces terroristes s'estiment condamnés à la violence. Ce sont des maîtres qui refusent de se laisser asservir. Ils sont engagés dans une lutte à mort qui les conduit au meurtre. Celui-ci leur apparaît tout à la fois inévitable et inexcusable. Seule leur propre mort permet de le compenser. A leur manière, ils respectent la Règle d'or : ils tuent mais acceptent de mourir, une vie est donnée en échange de la vie prise. « La mort au milieu de ses frères coïncidait avec sa justification. Celui qui tue n'est coupable que s'il consent encore à vivre ou si, pour vivre encore, il trahit ses frères. Mourir, au contraire, annule la culpabilité et le crime lui-même. »<sup>39</sup> Aucune idée ne vient encore légitimer absolument leur violence. « Ils ne mettent donc aucune idée au-dessus de la vie humaine, bien qu'ils tuent pour l'idée. Exactement, ils vivent à la hauteur de l'idée. Ils la justifient, pour finir, en l'incarnant jusqu'à la mort. »<sup>40</sup>

En acceptant de mourir, l'homme se place au-dessus de l'histoire, il triomphe du nihilisme. Dans un monde sans valeur, c'est leur mort qui donne sens à leur idée. Ce triomphe ne peut cependant être que sans lendemain. Il signifie le choix de la mort. A terme, seuls ceux qui choisissent de vivre peuvent s'inscrire dans l'histoire. L'idée ne va plus prendre sa grandeur dans la mort de celui qui la proclame,

elle va être placée au-dessus de la vie humaine. Le terrorisme individuel devient terrorisme d'Etat. La liberté illimitée qui s'affirme dans la mort cède la place au despotisme illimité de notre siècle.<sup>41</sup>

Hitler, donc, est l'homme de l'œuvre. Avec Mussolini, il présente la spécificité d'avoir, à la différence du mouvement révolutionnaire classique qui divinise la raison, déifié l'irrationnel. Mais, dès lors, ils ont dû renoncer à l'universel et le mouvement d'affirmation de leur puissance ne pouvait plus avoir de fin.<sup>42</sup> Il ne peut plus se nourrir que de son propre développement, exigeant sans cesse un nouvel ennemi à nier, à détruire, condamné à l'expansion perpétuelle. Camus résume sans doute l'attitude hitlérienne avec la plus forte concision dans cette phrase simple: «Hitler était l'histoire à l'état pur.»<sup>43</sup> Le paradoxe hitlérien serait ainsi d'avoir voulu fonder un ordre stable sur un mouvement perpétuel et négateur.

La critique camusienne du national-socialisme n'occupe cependant qu'une dizaine de pages d'un livre qui en contient près de quatre cents. La spécificité du texte de Camus se situe dans le chapitre suivant qui fait succéder à l'étude de la terreur irrationnelle celle de la terreur rationnelle que le communisme russe a signifiée. Or l'étude de Camus se fonde sur une analyse de la science marxiste dont la marque explicite semble se retrouver dans la catégorie weilienne de l'action.

Selon Camus, le propre de Marx est d'avoir repris Hegel en considérant la dialectique sous l'angle de la production et du travail à la place de l'Esprit. En unissant le discours absolu avec la science de la *condition*, il a donné à la pensée son efficacité que la cité idéale, annoncée pour la fin de l'histoire, justifiera. C'est dans cette justification que se situerait le nœud du marxisme. A une méthode scientifique d'analyse critique, il joint une prophétie fort contestable. Alors que le matérialisme déterministe qu'il développe nie la transcendance de toute valeur, il réintroduit une valeur qui relève de la foi mystique et n'est dès lors nullement fondée rationnellement. La fin de l'histoire serait en effet un concept absurde pour une pensée dialectique rigoureuse<sup>44</sup>:

«La dialectique appliquée correctement ne peut pas et ne doit pas s'arrêter. Les termes antagonistes d'une situation historique peuvent se nier les uns les autres, puis se surmonter dans une nouvelle synthèse. Mais il n'y a pas de raison pour que cette synthèse nouvelle soit supérieure aux premières. Ou plutôt il n'y a de raison à cela que si l'on impose, arbitrairement, un terme à la dialectique, si donc l'on

introduit un jugement de valeur venu du dehors. (...) Un mouvement, auquel on refuse un commencement, ne peut avoir de fin. (...) Il n'a pas de fin, il n'a que des moyens qui ne sont garantis par rien s'ils ne le sont pas par une valeur étrangère au devenir. (...) Il n'y a donc, dans cet univers, aucune raison d'imaginer la fin de l'histoire. Elle est pourtant la seule justification des sacrifices demandés, au nom du marxisme, à l'humanité. Mais elle n'a pas d'autre fondement raisonnable qu'une pétition de principe qui introduit dans l'histoire, royaume que l'on voulait unique et suffisant, une valeur étrangère à l'histoire. (...) La fin de l'histoire n'est pas une valeur d'exemple et de perfectionnement. Elle est un principe d'arbitraire et de terreur.»<sup>45</sup>

La révolte en se transformant en révolution est devenue meurtrière. La révolution, une fois encore, reprend le modèle religieux – une religion sans transcendance, une religion où l'homme est Dieu, une religion politique, mais une religion. L'avenir s'est simplement substitué à l'au-delà. Mais «la souffrance n'est jamais provisoire pour celui qui ne croit pas en l'avenir.»<sup>46</sup> Après avoir refusé le salut éternel et la réconciliation du discours absolu, l'homme peut rejeter la révolution au nom de la violence présente.<sup>47</sup>

Pour Camus, il ne suffit pas que la fin puisse éventuellement justifier les moyens; il faut encore que la fin soit elle-même justifiée. Or, selon lui, seuls les moyens peuvent apporter une telle justification.<sup>48</sup> Il faut penser, dès lors, une révolte qui refuse la liberté totale et réclame une liberté relative pour tous, une révolte qui relève d'une logique de la création et non de la destruction. Cette révolte serait le refus de la violence. Elle agirait au sein de l'histoire sans en faire pour autant un absolu. Renonçant à la violence, cette révolte renoncerait à la stabilité comme à la révolution. Elle se saurait dès lors sans fin. En conséquence, «le révolté ne peut trouver le repos. Il sait le bien et fait malgré lui le mal. La valeur qui le tient debout ne lui est jamais donnée une fois pour toutes, il doit la maintenir sans cesse.»<sup>49</sup>

La révolte camusienne repose ainsi sur une pensée de la médiation. Camus est conscient de l'antinomie de l'action que Weil mettait déjà en évidence. La révolte est refus de la violence, rêve de justice et d'innocence, mais elle ne peut nier la négativité du réel si elle veut s'inscrire dans l'histoire. Camus énonce dès lors la déchirure irréconciliable des révoltés: «Les révoltés qui, dressés contre la mort, voulaient bâtir sur l'espèce une farouche immortalité, s'effraient d'être obligés de tuer à leur tour. S'ils reculent pourtant, il leur faut

accepter de mourir ; s'ils avancent de tuer.»<sup>50</sup> Plus loin, il précise encore : « La révolte se déploie aussi dans l'histoire qui demande non seulement des options exemplaires, mais encore des attitudes efficaces. Le meurtre rationnel risque de s'en trouver justifié. La contradiction se répercute alors dans des antinomies apparemment insolubles dont les deux modèles, en politique, sont d'une part l'opposition de la violence et de la non-violence, d'autre part celle de la justice et de la liberté.»<sup>51</sup>

Camus rejoint ainsi la formulation weilienne du problème de l'action. L'action, dès qu'elle se veut action dans le monde, ne peut faire l'économie de la violence et se trouve confrontée à sa propre culpabilité. Pourtant, elle ne peut reculer sans se condamner à la stérilité. Mais Camus récuse le meurtre rationnel que l'adage weilien, selon lequel la fin justifie les moyens, et le marxisme de la doctrine de l'*action* semblent eux justifier. Il ne s'estime cependant pas condamné à renoncer au monde et à l'action. À vrai dire, c'est l'antinomie elle-même qu'il rejette :

« Ces antinomies [violence/non-violence et justice/liberté] n'existent que dans l'absolu. Elles supposent un monde et une pensée sans médiations. Il n'y a en effet pas de conciliation possible entre un dieu totalement séparé de l'histoire et une histoire purgée de toute transcendence. Leurs représentants sur terre sont effectivement le yogi et le commissaire. Mais la différence entre ces deux types d'hommes n'est pas, comme on le dit, la différence entre la vaine pureté et l'efficacité. Le premier choisit seulement l'inefficacité de l'abstraction et le second celui de la destruction. Parce que tous deux rejettent la valeur médiatrice que la révolte au contraire relève, ils ne nous offrent, également éloignés du réel, que deux sortes d'impuissances, celle du bien et celle du mal.»<sup>52</sup>

La révolte serait ainsi une pensée de la mesure : ni refus absolu, ni justification rationnelle de la violence. Parce qu'il ne peut y avoir de savoir absolu, il ne peut non plus y avoir de justification absolue. L'homme n'est qu'homme, il ne peut être Dieu. Il demeure donc à jamais incapable d'introduire à lui seul l'unité dans le monde. La nécessité doit s'effacer devant le possible, mais le possible mérite déjà d'être poursuivi. L'homme qui a fait le choix de la raison, l'homme qui se révolte, ignore si son action réussira ou non. Il ignore s'il parviendra à bâtir un monde plus juste. Il sait seulement qu'il espère qu'il en soit ainsi. Il sait seulement qu'il est possible qu'il en soit ainsi. Cette possibilité suffit pour le pousser à l'action et à assu-

mer la responsabilité de ses actes. « La révolte bute inlassablement contre le mal, à partir duquel il ne lui reste plus qu'à prendre un nouvel élan.»<sup>53</sup>

Cette action, cette révolte, sera volonté de raison<sup>54</sup>, exigence de justice, mais, action dans le monde, elle ne sera ni parfaitement raisonnable, ni purement violente. Révolte humaine, elle appartient à l'univers du relatif. L'homme est tout à la fois innocent et coupable, et seule son innocence peut pardonner, à défaut de justifier, sa culpabilité. Dans ce monde du relatif, il peut arriver dès lors qu'une violence doive s'opposer à une violence plus grande encore, parce que l'inaction serait l'acceptation de cette violence plus grande encore. Elle n'en reste pas moins violente et doit être reconnue et assumée comme telle. « Elle doit conserver, pour le révolté, son caractère d'effraction, être toujours liée, si elle ne peut être évitée, à une responsabilité personnelle, à un risque immédiat.»<sup>55</sup>

Nous comprenons mieux dès lors ce que Camus voulait dire lorsqu'il affirmait que c'était aux moyens de justifier la fin. Pour une pensée de la médiation, pour une philosophie des limites, de l'ignorance calculée et du risque,<sup>56</sup> il n'y a pas de fin dernière qui viendra justifier demain la violence d'aujourd'hui. La fin dernière n'est toujours qu'une idée régulatrice vers laquelle l'homme s'efforce de tendre par son action. Mais les fins réelles restent des fins relatives. Dès lors, ce n'est que relativement qu'elles peuvent justifier les moyens. En retour, Camus considère que c'est la non-violence relative des moyens mis en œuvre pour réaliser une fin qui légitime celle-ci. La circularité est manifeste et l'aporie indépassable : Plus une fin est légitime, plus elle pardonnera la dimension de violence des moyens lorsque cette violence s'avèrera indispensable à sa réalisation. Mais cette fin sera dès lors d'autant moins légitime qu'elle exige une telle violence et seule la dimension non-violente de ces mêmes moyens pourra justifier que cette fin soit poursuivie. La thèse évite l'absurdité uniquement parce qu'elle présuppose qu'une fin est toujours partiellement légitime et partiellement illégitime, qu'un moyen est toujours partiellement violent et partiellement non-violent.

Cet univers du relatif n'est pas pour autant un relativisme puisque la part de violence d'un moyen, à défaut d'être nulle, peut être plus ou moins grande et qu'une fin, à défaut d'être absolue, peut être plus ou moins légitime. La pensée de Camus est ainsi un hymne à la mesure, à la prudence, à cette sagesse pratique qu'Aristote nous vantait déjà sous le nom de *phronesis*. Elle met en évidence que seule

la liberté pleinement consciente de sa responsabilité peut inscrire au sein du réel notre idéal de justice. Elle insiste surtout pour que la violence soit toujours reconnue comme telle et restreinte autant que possible. La violence reste donc toujours un mal même lorsqu'elle s'avère être un mal nécessaire. Et, loin de l'indifférence que semblait afficher l'homme weilien de l'action envers celui qui exige que soit justifiée la dimension de violence de son action, une lecture plus approfondie de Weil devra nous permettre de suggérer que tout usage de la violence, même reconnue comme un mal nécessaire, crée la responsabilité morale de combattre, dans les mesures du possible, les conditions qui ont permis l'apparition du contexte dans lequel il s'est avéré nécessaire de recourir à la violence. La seule violence justifiée est celle qui répond à une violence première qu'elle s'emploie à réduire.

## WEIL ET LA RELATIVITÉ DE LA RAISON ET DE LA VIOLENCE

Il n'est guère contestable que l'homme, dès qu'il agit, est confronté à la violence. L'action est action dans le monde, elle est donc toujours partiellement violente. Le refus de l'action au nom de la pureté morale paraîtra, en outre, insuffisant à l'homme de l'action car il signifie l'égoïsme moral de l'homme qui accepte le repli sur soi et l'abstraction du monde.<sup>57</sup> A notre tour, nous reconnaissons donc l'antinomie qui semble faire face à l'homme qui veut agir et nous affirmons malgré tout la nécessité de l'action. Avec Camus cependant, nous nous demandons si cela justifie pour autant un recours conscient et volontaire à la violence.

Le but de l'action est l'information du monde par le discours absolument cohérent. Elle entend donc transformer le monde afin de le rendre davantage conforme aux exigences de la raison et, par voie de conséquence, moins violent. Mais, dès lors, cette action doit-elle autant que possible se faire par le langage, c'est-à-dire par un moyen non violent, ou peut-elle légitimement recourir à des moyens violents dans la mesure où seule la fin poursuivie importe et qu'elle justifie les moyens nécessaires à sa réalisation? De plus, lorsque seul l'individu qui agit juge que la fin visée par son action est plus raisonnable que l'organisation actuelle de la société et que cet individu a conscience de la faillibilité de son jugement, comment et dans quel contexte pourra-t-il assumer raisonnablement la violence de son action?

Nous l'avons vu, la lecture de la *Logique de la philosophie* peut inciter à voir dans l'action la réalisation du discours absolument cohérent. La supériorité de ce discours devrait être reconnue par tout individu ayant fait le choix de la raison et justifierait la violence de l'action. Une telle thèse serait cependant étrangement hégélienne ou, plus exactement, marxiste : loin de rejeter le discours de l'absolu, il s'agirait de le réaliser dans le monde, ce qui exigerait de recourir à la violence puisque seule la violence peut s'opposer à la violence. Cependant, la cohérence de cette thèse avec la catégorie kantienne du *sens* est difficilement perceptible. Cette catégorie nous enseigne que, si le contenu de la philosophie hégélienne est exact, sa prétention à valoir objectivement, en-et-pour soi, doit être rejetée au profit de la conscience kantienne de la finitude. En outre, la catégorie du *fini* déjà condamnait de manière irrémédiable la prétention hégélienne. Dans de multiples autres textes également, et dans la *Philosophie morale* et la *Philosophie politique* en particulier, Weil adopte d'ailleurs une attitude nettement plus réservée à l'égard de la révolution violente.<sup>58</sup> Il importe donc de se prémunir de toute conclusion hâtive quant à la légitimité du recours à la violence en vue de la réalisation de la raison.

À vrai dire, le rapport entre raison et violence est le problème central de l'œuvre de Weil et seule une interprétation de l'ensemble de l'œuvre de Weil est susceptible de pouvoir proposer une solution. En définitive, il s'agit de savoir quelle philosophie morale et quelle philosophie politique il est possible de développer dans le contexte d'une philosophie du sens.

Sans donc prétendre épuiser ici ce sujet, il nous semble cependant qu'une juste compréhension du rapport entre raison et violence chez Weil requiert de prendre acte de l'abstraction de son langage : Weil se plaît à penser continuellement sous la forme abstraite d'une opposition duale une réalité concrète qu'il décrit pourtant comme foncièrement une. Il est vrai que, pour lui, la pensée est toujours abstraite, sans que cela signifie pour autant que l'objet de la pensée soit lui-même abstrait.<sup>59</sup> Dès lors, il nous semble, sous l'influence de Camus, que l'opposition de la raison et de la violence doit être comprise comme abstraite et comme se sachant telle.<sup>60</sup> La pensée oppose deux Idées auxquelles ne correspondent aucune réalité concrète ; deux Idées kantienne donc.<sup>61</sup> La réalité ne serait jamais parfaitement raisonnable, elle ne serait jamais purement violente non plus. Nous retrouve-

rions ainsi le principe camusien d'une opposition relative de la raison et de la violence : la réalité peut-être plus ou moins raisonnable et il importe pour celui qui a fait le choix de la raison de réduire toujours davantage la part de violence contenue dans la réalité afin de la rendre sans cesse plus raisonnable.

Si cette thèse est exacte, la justification rationnelle de la révolution violente que semble contenir la doctrine de l'action deviendrait problématique puisque la fin supposée justifier la violence présente restera toujours à venir. Weil semble d'ailleurs être conscient de ce danger puisque, dans « La démocratie dans un monde en tension » qui date de la même époque que la *Logique de la philosophie*, il met explicitement en garde contre le danger que le régime dictatorial tende à se perpétuer dans la mesure où le processus d'éducation à la raison de l'homme n'est jamais achevé, alors qu'il est supposé, selon les communistes, instaurer les conditions de l'abolition de l'Etat.<sup>62</sup>

La théorie weilienne de l'éducation est d'ailleurs un élément essentiel en faveur de notre thèse. Selon celle-ci, l'éducateur n'a de place que dans une société qui a déjà choisi la raison, qui n'est pas pure violence, mais seule l'éducation peut l'avoir conduit à opter pour la raison :

« Il ne peut pas exister d'éducation sans début de l'éducation, et ce début présuppose une éducation préalable. (...) C'est le paradoxe lui-même qui apporte sa propre solution : l'éducateur a une place dans le monde tel qu'il est, et sa pensée s'y comprend comme fait parce que le monde n'est pas un monde de pure violence. Le monde contient de la violence, il n'est jamais sans violence, jamais à l'abri de la violence, il peut sombrer dans l'absurde de la violence ; mais il n'est pas fait de violence pure. Il est fait de violence informée, éduquée, rendue raisonnable à un certain degré. L'éducateur peut exister parce qu'il existe. »<sup>63</sup>

Au lieu de considérer que l'on a deux dimensions contradictoires qu'il importerait de réconcilier dans une troisième qu'il reste à découvrir, nous sommes d'emblée en présence de ce moyen terme, de cette unité chiasmatisée ; les concepts irréductibles n'étant que l'abstraction unilatérale de l'une de ses faces.<sup>64</sup> L'homme est fini et raisonnable, il n'en demeure pas moins un, et c'est lui qui est réel, non la finitude ou la raison. C'est pourquoi l'homme ne peut jamais être totalement raisonnable puisqu'il reste toujours fini. C'est pourquoi il n'est jamais uniquement fini car il est toujours déjà raisonnable, c'est-à-dire capable de raison.<sup>65</sup>

Quant à la mise en cause du statut du discours absolument cohérent que notre interprétation implique, nous reconnaissons qu'elle pose des problèmes exégétiques par rapport à certains passages de la *Logique*.<sup>66</sup> Mais Weil affirme par ailleurs que le discours cohérent est une Idée au sens kantien et que seule la recherche du discours cohérent nous est accessible.<sup>67</sup> Ne loue-t-il pas aussi, dans la pensée de Pierre Bayle, la thèse selon laquelle il est impossible pour une pensée d'être à la fois concrète et absolue ?<sup>68</sup>

Cette ambiguïté réapparaît lorsque l'on s'attarde sur la notion de fin de l'histoire. La fin de l'histoire est la fin de l'histoire de la violence, du mal, c'est-à-dire la réalisation de l'action. Weil semble hésiter quant au statut de cette fin de l'histoire : celle-ci constitue-telle un idéal régulateur ou un but atteignable en soi ?<sup>69</sup> La question est essentielle puisqu'il s'agit de la fin appelée ultimement à justifier les moyens. Toutefois, dans la mesure où la fin de l'histoire est l'éradication de la violence, ne se confond-elle pas avec le processus de moralisation du genre humain ? Qu'est d'autre, en définitive, l'action si ce n'est l'éducation de l'humanité ? Or peut-on concevoir une fin au processus de moralisation ? Dans les faits, à tout le moins, nous ne pouvons jamais être certains que le processus de moralisation puisse aboutir.<sup>70</sup> Nous ne pouvons jamais, dès lors, avoir la certitude que la fin sera atteinte et qu'elle justifiera les moyens.

Est-ce à dire que Weil approuve nécessairement le jugement de l'histoire ? Considère-t-il que la fin justifie les moyens pour peu que cette fin soit non seulement recherchée mais aussi qu'elle devienne effective ? Cela signifie-t-il que l'intention ne suffit pas et que seule la réussite de l'action sera susceptible de justifier les moyens qui furent utilisés ? Effectivement, nous semble-t-il, mais encore faut-il comprendre exactement ce que cela signifie. Il ne s'agit en effet certainement pas de sanctifier l'histoire des vainqueurs – même si celle-ci a toujours tendance à s'auto-justifier dans une pétition de principe indépassable. La réalisation de la fin visée est une condition nécessaire à la justification des moyens, elle n'en est pas pour autant suffisante. Précisons notre propos.

A cette fin, relevons tout d'abord que Weil affirme bien à plusieurs reprises que la fin justifie les moyens : « C'est la fin qui justifie les moyens – thèse qui a souvent provoqué les cris des hommes moraux, plutôt moraux que réfléchis au demeurant puisqu'on n'imagine pas comment on pourrait justifier un moyen sinon par sa fin. »<sup>71</sup>

« Tout semble donc se ramasser en ce célèbre principe selon lequel la fin justifie les moyens. Principe qui a mauvaise renommée. Nous avouons n'avoir jamais réussi à comprendre cette réputation (...) ce principe n'est pas seulement vrai, il ne fait qu'énoncer un truisme. En effet, comment un moyen serait-il justifié sinon par sa fin ? Et à quoi servirait une fin dans le domaine de l'action, sinon à justifier le choix des moyens, étant donnée que sur ce plan la fin n'est agissante et réelle que dans les moyens qu'elle met en œuvre ? »<sup>72</sup>

Weil reprend donc ce principe à son compte ; mieux, il le considère comme indépassable à moins de se résoudre à l'inaction. A vrai dire, l'opposition à ce principe s'explique par une mauvaise compréhension que nous avons déjà esquissée. Weil s'oppose explicitement à la tentation de remettre l'exigence de justification morale à plus tard, à une époque où il sera possible d'être moral sans être les victimes des violents, des rusés. Il refuse de considérer que, d'ici l'instauration du Royaume des fins, tous les moyens sont bons pour éradiquer la violence. La violence que l'on oppose à la violence se prétend et se veut justifiée. Seul cela d'ailleurs la distingue de la violence à laquelle elle s'oppose.<sup>73</sup> Dès lors, dire que la fin justifie les moyens ne peut en aucun cas signifier que la fin justifie n'importe quels moyens, que tous les moyens sont bons pour peu qu'ils concourent à la réalisation d'une fin juste. Que la fin justifie les moyens signifie que seule la fin peut en droit justifier les moyens, non qu'elle les justifie nécessairement dans les faits. Ici encore, il importe de ne pas confondre condition nécessaire et condition suffisante. Une fin juste est une condition nécessaire à la justification de moyens violents, non une condition suffisante. Pour que des moyens violents soient justifiés encore faut-il qu'ils soient les seuls possibles et qu'ils soient rendus nécessaires par la violence première à laquelle ils s'opposent.

L'homme de l'action ne choisit donc jamais de plein gré des moyens violents. Il lutte contre la violence et ne peut donc se résoudre à l'employer que contraint et forcé pour s'opposer à une violence plus grande encore. C'est le contexte, le violent, qui impose le choix des moyens à l'homme de l'action, à l'homme d'Etat.<sup>74</sup> Mais c'est à celui-ci que revient la charge de la preuve de l'inévitabilité du recours à un moyen que l'homme moral jugera violent : « L'homme d'Etat est l'éducateur de sa communauté, et il peut éduquer au Bien comme au Mal ; s'il doit lutter par le mal contre le mal, à lui de prouver, à lui de faire sentir qu'il y a été contraint et qu'il a obéi à la nécessité, à la seule fin d'éliminer cette même nécessité. »<sup>75</sup>

Son action ne sera donc jamais purement raisonnable. Elle devra assumer sa dimension de violence. L'opposition de la raison et de la violence est une opposition relative entre deux types idéaux. Ce qui s'oppose absolument, par contre, c'est le choix de la raison ou de la violence ; c'est la présence ou l'absence de la volonté de réaliser la raison. Dès lors, la violence résiduelle de l'homme qui agit en vue de la raison ne se confond pas avec la violence de celui qui n'a pas fait le choix de la raison. C'est ce choix, le choix de la fin, qui justifiera les moyens auxquels l'action doit recourir, qui distingue la catégorie de l'*œuvre* et celle l'*action*.

Loin d'absoudre l'homme de l'action, ce choix de la raison engage sa responsabilité et ce, tant dans l'affirmation de la fin que dans l'adoption des moyens que la fin est supposée justifier. Dire que la fin justifie les moyens n'implique donc pas la sanctification des moyens mais impose à l'homme de l'action de n'adopter que des moyens qui seront effectivement justifiés par la fin qu'ils permettent de réaliser. C'est pourquoi Weil, nous rappelant Camus, estime que « ce qu'il faut lui [l'homme de l'action] souhaiter, c'est un maximum de cette vertu démodée et décriée qu'on appelle la prudence, cette sagesse pratique qui sait faire servir la configuration politique, les passions humaines, même le hasard et les accidents à la réalisation du grand but de l'humanité. Il peut se tromper, il peut échouer. »<sup>76</sup>

Ainsi donc, une compréhension précise du principe selon lequel la fin justifie les moyens tel que l'entend, selon nous, Weil, atténue fortement l'opposition apparente entre Weil et Camus. L'antinomie de l'action dont nous sommes partis est incontestable, mais elle n'est irréconciliable que pour la réflexion, tandis que l'action concrète n'a de cesse de la dépasser. Cela signifie toutefois que l'homme de l'action est contraint de réussir pour ne pas être condamné. L'intention, nous l'avons dit, ne suffit pas. Seule la réussite de l'action concrète, seule la réalisation de la fin poursuivie justifiera sur le plan de l'histoire la violence des moyens. L'homme de la morale s'indignera sans doute. L'histoire peut donner tort à la raison, une fin raisonnable peut échouer, la violence peut l'emporter, la fin poursuivie par les violents n'en reste pas moins contraire à la raison. Mais cette nouvelle antinomie entre la morale et l'histoire ne fait que répéter celle de l'action. Elle n'est à nouveau insoluble que pour la réflexion. Dans les faits, le conflit entre morale et histoire est dépassé parce que la morale n'existe que sur le plan de l'histoire et parce que l'histoire est toujours porteuse d'une morale concrète sous le regard de laquelle

la moralité de l'action sera jugée.<sup>77</sup> Certes, cette morale concrète reste insuffisante aux yeux de la morale formelle, de l'exigence d'universalité. Certes, elle doit sans doute être dépassée au profit d'une morale concrète plus raisonnable. Mais c'est là, précisément, le but de l'homme de l'action et l'indignation de l'homme de la morale ne fait que lui rappeler la responsabilité qui est la sienne et l'importance de la vertu de prudence dont il doit faire preuve.

## CONCLUSION

En invitant à comprendre les attitudes existentielles que Camus étudie dans *L'homme révolté* à partir des catégories de la *Logique de la philosophie*, nous espérons avoir indiqué en quel sens Weil pouvait compléter Camus. En retour, Camus nous a permis de nous prémunir contre une interprétation trop rapide de la pensée weilienne de l'action. Au-delà des apparences conflictuelles, nous avons ainsi essayé de montrer la proximité de l'intention de ces deux auteurs. Camus et Weil nous invitent à concevoir un homme qui ne soit ni totalement essence, ni uniquement existence. L'un et l'autre exhortent à l'engagement politique. Camus, conscient que «la politique n'est pas la religion, ou alors elle est inquisition»,<sup>78</sup> considère que c'est aux moyens de justifier la fin. Son texte est d'abord rédigé pour s'opposer au marxisme révolutionnaire. C'est pourquoi il insiste prioritairement sur la nécessité de la justification de la fin. Weil, lui, réfléchit davantage à l'expérience du nazisme. C'est pourquoi il s'efforce de justifier la violence, la violence de ceux qui se sont opposés à celle bien plus grande encore du nazisme. Leurs textes ne s'opposent pas aux mêmes adversaires et c'est là qu'il faut rechercher l'origine du conflit apparent. Camus peut dès lors sembler plus actuel. Mais Weil lui-même considère que l'heure n'est plus, dans nos sociétés occidentales, aux chefs révolutionnaires ; l'heure serait désormais celle des chefs conservateurs, conservateurs de la paix et de la démocratie.<sup>79</sup> C'est l'enjeu politique de cette situation que Weil s'efforcera de penser dans sa *Philosophie politique*.

Pourtant, bien souvent encore, la violence est, à tort ou à raison, perçue comme le seul remède face à une violence plus grande encore. Le monde regorge encore de contextes où il peut sembler que seul ce que Weil appelle un régime autocratique est susceptible de réaliser les conditions d'une démocratie.<sup>80</sup> Dès lors, l'interrogation de Weil n'a certainement pas perdu de son actualité. Cependant, Camus a le mérite de mettre en évidence, mieux que Weil, le problème de la justification

de la fin. Pour Weil, c'est à la raison de justifier la fin. Une fin est justifiée si elle concourt à l'information du monde par la raison, si elle est universalisable. Soit, mais qu'est-ce à dire ? Comment concrètement l'homme de l'action peut-il savoir, et non seulement croire et espérer, que la fin qu'il poursuit participe au processus consistant à rendre le monde plus raisonnable ? Il ne le peut. Son jugement ne pourra, au mieux, qu'être un jugement réfléchissant. Il devra dès lors faire preuve de prudence, de sagesse pratique. D'autant plus qu'il y aura toujours quelqu'un d'autre qui contestera ce jugement, qui lui opposera son propre jugement. Comment dès lors peut-on les départager ? C'est là que Camus nous parle, c'est là qu'il insiste pour que les moyens viennent à leur tour justifier la fin.

Bien sûr, la solution peut décevoir l'homme qui veut agir. Il reste perplexe devant le conflit qui lui fait face. Il a fait le choix de la raison, il veut informer le monde de son exigence de justice. Mais il ne sait comment faire. Dès qu'il veut donner un contenu à ce projet, dès qu'il veut passer d'une fin idéale à une fin réelle, il est confronté à sa finitude. Il ne sait pas si la fin qu'il donne à son action est réellement raisonnable. Il le croit, il l'espère, mais il y a l'autre, tous ces autres qui ne sont pas du même avis que lui, qui sont prêts à se battre pour que son projet échoue et qui invoquent eux aussi la raison, la justice... Il est tenté dès lors de renoncer, de dire qu'il ne peut pas, qu'il ne sait plus. Mais il n'ignore pas qu'une telle attitude serait lâche, que ce serait renoncer à cette raison qu'il a choisie. Il doit dès lors prendre ses responsabilités et faire d'autant plus preuve de prudence qu'il est conscient de sa finitude. Et si la fin justifiera les moyens nécessaires à sa réalisation, ce sont les moyens qui devront justifier la fin.

Il serait possible de faire appel à d'autres auteurs pour tenter de préciser ce que peut signifier cette exigence de moyens raisonnables en vue de la justification de la fin. Il s'agirait en effet de comprendre, bien plus profondément encore que semblent le faire Camus et Weil, ce que peut concrètement signifier le choix de la raison. Mais quelle que soit la profondeur et la pertinence d'une telle réflexion, elle ne pourra jamais satisfaire l'homme de l'action qui cherche des certitudes là où seule sa responsabilité est apte à se prononcer. La philosophie n'a pas pour objet de supprimer la liberté de l'homme, mais bien de la servir en guidant l'homme qui doit l'exercer. Elle peut résoudre une difficulté sur le plan des principes ; elle peut même, et elle doit, penser le problème que pose l'application de ces prin-

cipes, mais cela encore elle le fera uniquement sur le plan des principes. Par contre, l'application effective des principes à une situation concrète n'est pas de son ressort. Weil ne dit rien d'autre :

« La *questio facti* n'appartient pas au champ de la philosophie. La philosophie peut indiquer quelle est la nature de la démocratie et quelles sont les conditions générales nécessaires à sa réalisation. Les diagnostics et les pronostics pratiques sont l'affaire de l'homme d'Etat. »<sup>81</sup>.

## NOTES

- 1 Nous tenons à remercier deux évaluateurs anonymes pour leurs commentaires sur une version antérieure de cet article.
- 2 «Il n'y a qu'un problème philosophique vraiment sérieux : c'est le suicide. Juger que la vie vaut ou ne vaut pas la peine d'être vécue, c'est répondre à la question fondamentale de la philosophie.» Camus, Albert, *Le mythe de Sisyphe*, Paris, Gallimard (Folio essais, n°11), 1942, p. 17. Camus présentera dès cette époque la révolte comme la réponse adéquate à une telle question. Cependant il identifie celle-ci à la volonté d'éprouver le plus fortement possible sa vie dans un monde absurde et reconnu comme tel. *Ibid.*, p. 93-126. Il est intéressant pour nous de mettre en évidence que c'est le concept de passion qui est au centre d'une telle conception de la révolte. A cet instant de l'œuvre de Camus, l'homme révolté est en effet un homme passionnel qui s'efforce de ressentir son sentiment. Nous sommes aux antipodes de l'action weilienne. Don Juan, le comédien, le conquérant que Camus nous propose en modèles, ne dépassent guère, à nos yeux, la catégorie de la personnalité.

Camus ne nous aurait donc pas intéressé s'il en était resté là. Mais *L'homme révolté* nous propose neuf ans plus tard une présentation de la révolte fondamentalement différente. La révolte, de passion, devient action et l'œuvre de Camus entre en dialogue avec celle de Weil.

- 3 Le thème de l'absurdité, développé dans *Le mythe de Sisyphe*, peut ainsi être présenté comme la formulation camusienne du conflit que pense Weil et qui apparaît de manière explicite dans les catégories de la *personnalité* et de l'*absolu*. Camus également s'efforce de penser une attitude qui réconcilierait cette tension fondamentale sans nier l'un des deux termes.
- 4 Camus, Albert, *Le mythe de Sisyphe*, *op. cit.*, p. 98 : «*Les attitudes dont il sera question*». Si Camus utilise le terme sans lui donner une valeur conceptuelle analogue à ce que fait Weil, nous ne pensons pas que l'homonymie soit innocente.
- 5 Kirscher, Gilbert, *La philosophie d'Éric Weil, Systématicité et ouverture*, Paris, Presses universitaires de France (Philosophie d'aujourd'hui), 1989. Cet ouvrage est certainement la source qui influence le plus fortement l'ensemble de notre lecture de la *Logique de la philosophie*.
- 6 Ricoeur, Paul, *Le conflit des interprétations*, Paris, Seuil, 1969, p. 402-403 ; voir aussi Perine, Marcello, *Philosophie et violence. Sens et intention de la philosophie d'Éric Weil*, Paris, Beauchesne (Bibliothèque des archives de philosophie. Nouvelle série 52), 1991.
- 7 Comme le révèle son titre, la *Logique de la philosophie* n'est pas une logique de l'être comme chez Hegel, mais une logique de la pensée de l'être, c'est-à-

dire des différentes formes de discours sensés. C'est dans le refus de passage de la pensée à l'être que la conscience kantienne de la finitude est opposée à la prétention hégélienne.

- 8 Perine, Marcello, *Philosophie et violence*, *op. cit.*, p. 62.
- 9 Weil, Éric., «Philosophie et réalité» in *Philosophie et réalité*, Paris, Beauchesne, 1982, p. 22-57, particulièrement p. 52; voir aussi Kirscher, Gilbert, «Éric Weil et le Kantbuch de Krüger» in *Éric Weil ou la raison de la philosophie*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion (Problématiques philosophiques), 1999, p. 239-240.
- 10 Cette deuxième lecture n'a pas réellement pour objet de déterminer quelle attitude le logicien va adopter, mais plus exactement de vérifier si l'attitude pour laquelle il a opté. celle de l'*action*. est justifiée par le développement logique. Le choix de l'attitude précède donc la deuxième lecture qui vient justifier a posteriori ce choix.
- 11 Weil, Éric, *Logique de la philosophie*, Paris, Vrin (Problèmes et Controverses), 1996, p. 400.
- 12 *Ibid.*, p. 401.
- 13 *Ibid.*, p. 405 : «Pour réaliser une société universelle sans discours particuliers, elle doit former la masse, l'universel inconscient, en classe opposée à la classe des maîtres, c'est-à-dire, lui donner un discours particulier et un intérêt particulier.»
- 14 *Ibid.*, p. 409.
- 15 *Ibid.*, p. 411.
- 16 *Ibid.*, p. 404.
- 17 Weil, Éric., *Philosophie politique*, Paris, Vrin (Problèmes et Controverses), 1996, p. 57.
- 18 Camus, Albert, *Actuelles II, chroniques 1948-1953*, Paris, Gallimard (NRF), 1953, p. 63 : «Je ne suis pas un philosophe et je n'ai jamais prétendu l'être.» et p. 83 : «Je ne suis pas un philosophe, en effet, et je ne sais parler que de ce que j'ai vécu. J'ai vécu le nihilisme, la violence et le vertige de la destruction.»
- 19 Voir les nombreuses polémiques, notamment avec les rédacteurs en chef des quotidiens de gauche, qui ont suivi la publication de *L'homme révolté*. Elles sont reprises dans Camus, Albert, *Actuelles II*, *op. cit.*
- 20 *Ibid.*, p. 176.
- 21 Camus, Albert, *L'homme révolté*, Paris, Gallimard (NRF), 1951, p. 11-22.
- 22 Pour un parallèle entre la sortie de la catégorie de *Dieu* et de celle de l'*absolu*, voir Ricoeur, Paul, «De l'Absolu à la Sagesse par l'Action» in *Lecture I - Autour du politique*, Paris, Seuil, 1991, p. 120.
- 23 Hegel, comme nous le verrons, sera présenté comme l'une des figures de la révolte.
- 24 Camus, Albert, *L'homme révolté*, *op. cit.*, p. 53.

- 25 Weil, Éric, *Logique de la philosophie*, op. cit., p.203: «*La foi laisse l'homme dans la liberté sans un contenu qui soit déterminé par sa liberté. Elle apparaît alors à l'homme dans la vie comme une fuite devant la réalité de cette vie - qui est la condition.*»
- 26 Dostoïevski, Fedeor., *Les frères Karamasov*, cité par Camus, Albert, *L'homme révolté*, op. cit., p. 77.
- 27 Camus, Albert, *L'homme révolté*, op. cit., p. 78.
- 28 Dostoïevski, lui, on le sait, choisira de croire. Il est intéressant de comparer le raisonnement que l'on peut prêter à Dostoïevski, par analogie à celui d'Ivan Karamasov, avec celui que Kant développe, dans les deux premières critiques, à tout le moins tel que Weil le présente dans les Problèmes kantien. Si Dieu n'existe pas, tout est permis, affirme Ivan. Or, il est impossible de vivre dans un monde où tout est permis. Il faut, par conséquent, croire en l'existence de Dieu. Pour Kant aussi, d'après Weil, c'est l'exigence pratique d'une vie sensée dans un monde sensé qui conduit à poser l'idée de Dieu et de la loi morale. «L'homme accorde son adhésion parce que les raisons de cette adhésion sont (subjectivement) nécessaires et universelles : la vie n'aurait pas de dignité, de sens, de valeur, elle ne serait pas humaine sans règle morale absolue, sans fin absolument valable, sans possibilité de penser un monde dans lequel il ne soit pas insensé d'obéir à la loi et de tendre vers le but.» Weil, Éric, *Problèmes kantien*, Paris, Vrin (Problèmes et controverses), 1990, p. 23. Camus, quant à lui, refuse de raisonner ainsi par l'absurde. Il reprend le même raisonnement : une vie dans un monde sans Dieu, sans sens, serait absurde. Mais il refuse de pratiquer ce qu'il appelle un saut métaphysique en en concluant l'existence de Dieu et développe tout au contraire une philosophie de l'absurde.
- Toutefois, le raisonnement kantien n'impose pas de procéder à un saut métaphysique. Il affirme seulement, à tort ou à raison, que l'homme doit nécessairement penser que Dieu existe et qu'il doit faire comme s'il existe. Il ne conduit cependant jamais à conclure, de manière transcendante et donc illégitime, à l'existence effective de Dieu. Nous ne pouvons que l'espérer.
- 29 En cet instant déjà, nous pouvons comprendre pourquoi une révolution qui offrira le bonheur aux hommes par la violence sera inacceptable. Ici encore, la souffrance présente rendra le salut injuste, le prix à payer trop élevé. L'analogie suffit à faire comprendre la dimension religieuse d'une telle politique, c'est-à-dire sa manière de justifier un présent inacceptable au nom d'un futur qui signifiera le bonheur de tous –, et donc son insuffisance.
- 30 Il est remarquable de constater que nous sommes dans le champ de la pratique. Une attitude n'est pas dépassée parce qu'elle est réfutée théoriquement mais parce qu'elle est insuffisante pratiquement, parce qu'elle n'apporte pas la satisfaction à l'homme, parce qu'elle ne répond pas à son besoin de sens.
- 31 Nous reconnaissons qu'il faut parfois quelque peu forcer les textes pour identifier les figures analysées par Camus, à des attitudes weilliennes. Le jeu des

reprises est en effet à l'œuvre dans chaque figure et aucune, par conséquent, ne peut correspondre à une attitude pure. Néanmoins, il serait sans doute intéressant d'identifier l'attitude principale qui semble apparaître dans les analyses proposées par Camus, ne fût-ce que pour donner à celles-ci le poids de la rigueur weillienne. Voici deux exemples en ce sens:

L'objectivation de l'homme et l'absolutisation du désir qui se trouvent au centre de l'analyse camusienne de Sade, nous paraissent rappeler de manière explicite la catégorie de la *condition*. Mais Sade est déjà un homme de lettres, il élève ainsi la *condition* au discours et se veut créateur. Son attitude serait donc déjà celle de la *conscience* qui saisit la catégorie de la *condition*.

Le dandy romantique, lui, semble représenter l'attitude de la *personnalité* saisissant la catégorie de l'*intelligence* au travers d'une reprise de la *conscience*. Il se sait condamné à mourir et dès lors stérile, mais resplendissant et trouvant son unité dans cette condamnation. Seul son cri, son sentiment, peut le faire vivre. C'est pourquoi l'exaltation lui tient lieu de vérité. Poète, ce n'est plus tant son œuvre qui lui importe, il s'efforce bien davantage de créer sa propre attitude au travers de moyens esthétiques.

- 32 Camus, Albert, *L'homme révolté*, op. cit., p. 133-142.
- 33 Sur le lien entre Kant et Rousseau, vu par Weil, voir, entre autres, *Problèmes kantien*, op. cit., p. 117, note 12.
- 34 La révolution française semble à bien des égards être l'exemple de l'attitude de l'*action* reprenant la catégorie de la *conscience*.
- 35 Camus, Albert, *L'homme révolté*, op. cit., p. 156.
- 36 *Ibid.*, p. 157.
- 37 Cité par Camus, Albert, *ibid.*, p. 160.
- 38 *Ibid.*, p. 191.
- 39 *Ibid.*, p. 214.
- 40 *Ibid.*, p. 212.
- 41 Sans doute est-ce encore Dostoïevski dans *Les possédés* qui donne les exemples les plus forts de ces attitudes. Kirilov se suicide pour prouver aux hommes qu'ils sont libres. Chigalev, lui, justifie Verkhovinski, le révolutionnaire socialiste, *ibid.*, p. 218: «*Parti de la liberté illimitée, j'arrive au despotisme illimité. La liberté totale qui est la négation de tout ne peut vivre et se justifier que par la création de nouvelles valeurs identifiées à l'humanité entière.*» Stravoguine, lui, incarne magnifiquement le dandy déliquescents.
- 42 Notons que seul le développement moderne de la technique a rendu possible l'idée d'un tel mouvement perpétuel. Le lien entre la *condition* et l'*œuvre* est une fois de plus manifeste *ibid.*, p. 225.
- 43 *Ibid.*, p.224.
- 44 L'idée selon laquelle la véritable dialectique est une dialectique sans synthèse est chère également à Merleau-Ponty Merleau-Ponty. Maurice, *Le visible et l'invisible*, Paris, Gallimard (Tel 36), 1964, p. 129.

- 45 Camus, Albert, *L'homme révolté*, *op. cit.*, p. 276-277.
- 46 *Ibid.*, p. 256.
- 47 A chaque fois, c'est en interrogeant le sens de l'attitude précédente que l'on dépasse celle-ci. Ce modèle est exactement le même que celui qui anime la logique weilienne.
- 48 *Ibid.*, p. 361.
- 49 *Ibid.*, p. 353.
- 50 *Ibid.*, p. 346.
- 51 *Ibid.*, p. 353.
- 52 *Ibid.*, p. 356.
- 53 *Ibid.*, p. 374.
- 54 Notons que Camus parle de révolte, là où Weil parle de révolution et voit dans la révolte le refus de la raison. La contradiction n'est toutefois, selon nous, qu'apparente. Pour Camus, la révolution renvoie à une certitude dogmatique justifiant la destruction violente d'un ordre social. La prétention absolue de la révolution la conduit à se renverser en son autre : la violence. La révolte, au contraire, trouve sa source dans le refus de la violence propre à un monde injuste, mais s'efforce de transformer ce monde, non de le détruire. - *Ibid.*, p. 302-9.
- Pour Weil, la révolution correspond précisément à cet effort de transformation du monde. C'est d'ailleurs pourquoi il considère qu'une authentique révolution est une révolution réalisée par le gouvernement, non contre lui – au risque, toutefois, de devoir affirmer la légitimité d'un gouvernement autocratique pour peu qu'il vise l'établissement d'un gouvernement constitutionnel et non sa perpétuation. - Weil, Éric., *Philosophie politique*, *op. cit.*, p. 175.
- 55 *Ibid.*, p. 360.
- 56 *Ibid.*, p. 357.
- 57 Weil, Éric, *Philosophie morale*, Paris, Vrin (Problèmes et Controverses), 1992, p. 110-121 et p. 182-185; voir aussi Canivez, Patrice, *Le politique et sa logique dans l'œuvre d'Éric Weil*, Paris, Kimé, 1993, p. 94-98.
- 58 Cf. notamment Weil, Éric, *Philosophie morale*, *op. cit.*, p. 185-187; Weil, Éric, *Philosophie politique*, *op. cit.*, p. 32-34 et p. 186; Weil, Éric, «L'influence de la Révolution française sur la pensée européenne» in *Essais sur la nature l'histoire et la politique*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion (Problématiques philosophiques), 1999, p. 115-161.
- 59 Weil, Éric, «La philosophie française et l'existentialisme» in *Essais sur la philosophie, la démocratie et l'éducation*, Lille, Presses Universitaires de Lille (Cahiers Éric Weil IV), 1993, p. 101.
- 60 Le problème principal que pose toute interprétation de Weil est ainsi de déterminer, pour chaque thèse, si elle relève de l'ordre pratique de la réflexion et est dès lors inéluctablement abstraite (ou, pour le dire positivement, idéale-typique) ou si elle appartient à l'ordre théorique de la description concrète du réel.
- 61 En ce sens, Weil considère la guerre totale, c'est-à-dire l'expression radicale de la violence pure, comme une notion idéale-typique – Weil, Éric, «Guerre et paix selon Clausewitz» in *Essais et conférences, tome II : Politique*, Paris, Plon, 1971, p. 227.
- 62 Weil, Éric, «La démocratie dans un monde en tension» in *Essais sur la philosophie, la démocratie et l'éducation*, *op. cit.*, p. 128-129.
- 63 Weil, Éric, *Philosophie politique*, *op. cit.*, p. 55-56.
- 64 En ce sens, *ibid.*, p. 121-122 : «N'étant jamais forcé de penser la tension et parlant, si jamais ils en parlent – ce qui ne leur arrive que dans les occasions solennelles –, le langage de la réflexion, [les hommes d'action] opposent alors, comme des entités autonomes et hostiles, la *civilisation* et la *tradition*, le *matériel* et l'*idéal*, le *nécessaire* et le *désirable*, l'*organisation* et la *justice*, l'*intérêt commun* et la *liberté* de l'individu. Si la réflexion du philosophe et sa libération de la pure réflexion n'avaient achevé rien de plus que de montrer que la liberté du *soi-même* survivra seulement grâce à l'intérêt commun de la société, que la civilisation du travail se fonde sur la tradition morale, que, en un mot, tous ces couples ne se séparent pas, mais s'impliquent, que l'un des concepts «opposés» ne fonde pas plus l'autre que celui-ci ne fonde celui-là, l'effort philosophique n'aurait pas été vain.»
- Ou encore, *ibid.*, p. 113: «La philosophie doit donc craindre, car ils font naître un danger historique, elle ne doit pas suivre (et se laisser égarer par eux dans des discussions sans fin) ceux qui, prenant tantôt le parti de la réflexion formelle, tantôt celui de la pure rationalité, tantôt celui de l'historique en tant que tel, se refusent à voir le problème dans sa vérité, qui est l'unité de l'historique, de l'universel sensé et du rationnel, unité inachevée, mais réelle en se réalisant et qui se réalise parce qu'elle existe déjà, non comme 'idéal' mais comme exigence.»
- A vrai dire, il importe de conserver à l'esprit la différence entre la pensée de l'action et l'action effective. Si, en pensée, l'action est soit voulue raisonnable soit n'est pas voulue telle, l'action effective est, quant à elle, toujours partiellement raisonnable et partiellement violente. Au niveau abstrait de la pensée de l'action, c'est-à-dire en tant qu'Idées, raison et violence s'opposent donc absolument, tandis qu'au niveau concret de l'action effective, l'opposition de la raison et de la violence est relative.
- 65 Autre élément en faveur de notre interprétation : la lecture weilienne d'Aristote et des stoïciens. Weil insiste ainsi sur l'hylémorphisme aristotélicien : la forme et la matière ne sont que des principes qui n'existent pas en tant que choses réelles. Les choses réelles sont les composés de la forme et de la matière. De même, le matérialisme des stoïciens serait avant tout un antidualisme : matière et logos ne serait pas des éléments mais des principes. Weil, Éric, «Quelques remarques sur le sens et l'intention de la métaphysique aristotélicienne» et «Le

‘matérialisme’ des stoïciens» in *Essais et conférences, tome I : Philosophie*, Paris, Plon, 1970, p. 81-105 et p. 106-124.

La lecture weilienne de Kant, qui s’attarde tout particulièrement sur la troisième *Critique*, comme nous l’avons déjà mentionné, et sur l’unité du sens et du fait, est également à mettre au crédit de notre thèse.

66 Ces problèmes ne sont cependant pas forcément insurmontables. Notre lecture imposerait en outre que soit approfondi le rapport de Weil à la révolution. Sur ce point, Weil, Éric, *Logique de la philosophie, op. cit.*, p. 401, note 2 et Canivez, Patrice, *Le politique et sa logique dans l’œuvre d’Éric Weil, op. cit.*, p. 105 et suivantes.

67 Weil, Éric, « Philosophie et réalité », *op. cit.*, p. 41.

68 Weil, Éric, « Pierre Bayle » in *Philosophie et réalité, op. cit.*, p. 339.

69 Weil, Éric, « La fin de l’histoire » in *Philosophie et réalité, op. cit.*, p. 168 et suivantes.

70 Weil, Éric, « Faudra-t-il de nouveau parler de morale ? » in *Philosophie et réalité, op. cit.*, p. 276.

71 Weil, Éric, « La morale de l’individu et la politique » in *Essais et Conférences, tome I : philosophie, op. cit.*, p. 168-169.

72 Weil, Éric, « Machiavel aujourd’hui » in *Essais et Conférences, tome II : Politique, op. cit.*, p. 209.

73 Weil, Éric, « Faudra-t-il à nouveau parler de morale ? », *op. cit.*, p. 274-275.

74 Weil, Éric, « Religion et politique » in *Essais sur la philosophie, la démocratie et l’éducation, op. cit.*, p. 113-114.

75 Weil, Éric, « La morale de l’individu et la politique », *op. cit.*, p. 172.

76 *Ibid.*, p. 174.

77 Weil, Éric, « Le conflit entre violence et droit » in *Essais et Conférences, tome II : Politique, op. cit.*, p. 253.

78 Camus, Albert, *L’homme révolté, op. cit.*, p. 373.

79 Ce qui n’exclut cependant pas une volonté de réforme. Voir Weil, Éric, « Masses et individus historiques » in *Essais et Conférences, Tome II : Politique, op. cit.*, p. 325.

80 Weil, Éric, *Philosophie politique, op. cit.*, p. 156 et suivantes.

81 Weil, Éric, « La démocratie dans un monde en tension », *op. cit.*, p. 132.

## UNCOMFORTABLE COMPARISONS: THE CANADIAN TRUTH AND RECONCILIATION COMMISSION IN INTERNATIONAL CONTEXT

MATT JAMES  
UNIVERSITY OF VICTORIA

### ABSTRACT

The Canadian Truth and Reconciliation Commission on Indian Residential Schools is a novel foray into a genre previously associated with so-called “transitional” democracies from the post-Communist world and the global South. This basic fact notwithstanding, a systematic comparison with the broader universe of truth commission-hosting countries reveals that the circumstances surrounding the Canadian TRC are not entirely novel. This article develops this argument by distilling from the transitional justice literature several bases of comparison designed to explain how a truth commission’s capacity to promote new cultures of justice and accountability in the wake of massive violations of human rights is affected by the socio-political context in which the commission occurs; the injustices it is asked to investigate; and the nature of its mandate. It concludes that these factors, compounded by considerations unique to the Canadian context, all militate against success. If Canadian citizens and policymakers fail to meet this profound ethical challenge, they will find themselves occupying the transition-wrecking role played more familiarly by the recalcitrant and unreformed military and security forces in the world’s more evidently authoritarian states.

### RÉSUMÉ

La Commission canadienne de témoignage et réconciliation des pensionnats indiens constitue une nouvelle incursion dans un genre précédemment associé à l’étude des démocraties « en transition » du monde postcommuniste ou encore du tiers-monde. En dépit de ce fait essentiel, une comparaison méthodique au sein de l’univers des pays hôtes de commissions de vérité révèle que les circonstances entourant la CTR du Canada ne sont pas entièrement nouvelles. L’article déploie cet argument par l’examen dans la littérature sur la justice en transition de nombreuses bases de comparaison, et ainsi expliquer comment la capacité d’une commission de vérité à promouvoir de nouvelles cultures de justice et de responsabilité à la suite d’importantes violations des droits humains est affectée par le contexte sociopolitique dans lequel survient la commission, par les injustices qu’elle est chargée d’examiner, ainsi que par la nature de son mandat. L’article conclut que ces facteurs, combinés à des préoccupations propres au contexte canadien, contreviennent au succès de la commission. Si les citoyens et stratèges politiques canadiens ne relèvent pas ce profond défi éthique, ils feront alors figure de saboteurs de transitions, un rôle généralement attribué aux forces de sécurité et aux forces militaires récalcitrantes et non-réformées des États plus ouvertement autoritaires.

## INTRODUCTION

For more than a century, successive Canadian federal governments operated a policy that took over 100,000 Native children from their families and placed them in residential schools operated by the country's major Christian denominations.<sup>1</sup> The schools were established with the specific goal of eradicating Indigenous languages and cultures, a goal the schools sought to achieve by separating children from their families and communities, denigrating Native traditions and ways, and practicing ruthlessly punitive forms of quasi-military discipline.<sup>2</sup> Physical and sexual abuse was rampant in the schools and shockingly high mortality rates from disease and neglect were common.<sup>3</sup> The residential schools also advanced a broader agenda of colonization; by systematically attacking Native capacities for cultural and community reproduction, the schools aimed to ensure that distinct self-governing Indigenous communities would no longer exist.

Since at least 1990, survivors and communities affected by the schools have fought for an official inquiry that might investigate, uncover, and publicize the outrages and crimes associated with the establishment and operation of the schools. These efforts bore fruit in 2005 when the Canadian federal government and Christian churches agreed to employ the increasingly well-known international model of the “truth commission”: a form of official inquiry into patterns of past abuses used by countries seeking to move beyond periods of authoritarianism and abuse.<sup>4</sup> Canada's Indian Residential Schools Truth and Reconciliation Commission was formally established in 2009.

Yet more than two years into its five-year mandate, the commission's goals of “truth” and “reconciliation” seem distant—hypothetical at best. One set of commissioners has departed and been replaced. There are concerns about the willingness of key players, particularly the Catholic churches, to allow commission researchers to access relevant documents.<sup>5</sup> Stories about political interference and internal disarray in the commission have also surfaced.<sup>6</sup> One possible explanation for this apparent morass is the novel scenario in which the commission finds itself; truth commissions are almost without exception familiar only to less-developed countries grappling with widely acknowledged and fairly recent experiences of dictatorship or authoritarian rule. To use legal scholar Ruti Teitel's phrase, perhaps there is scant precedent for guiding a truth commission in an “established democrac[y] in normal times.”<sup>7</sup>

This article takes a somewhat contrary position. Drawing on the literatures dealing with both truth commissions and the broader field of transitional justice with which truth commissions are associated, it argues that many of the most daunting obstacles facing the Canadian commission are in fact familiar ones and that international experience has much to teach. What is disconcerting, however, is that the Canadian obstacles are precisely those that have been widely associated with past failures of truth commissions to satisfactorily address their countries' experiences of authoritarian or dictatorial rule. In this sense, and indeed in others that this article will explore, Canada surely deserves its place among the ranks of truth commission-hosting countries: transitional liberal democracies emerging—precariously, controversially, and, above all, always only potentially—from experiences of gross and systematic violations of human rights.

Although Canada's Indian residential school system certainly counts as a gross and systematic violation of human rights,<sup>8</sup> there are inevitable questions about the appropriateness of comparing a developed G8 country with countries that, on factors such as GDP, economic structure, legal development, and constitutional history, are so markedly different. However, or so I will argue, the dissimilarities are not so gaping as to vitiate comparison. The point of this article's enterprise of comparison is not to collapse all distinctions between Canada and, say, Uganda, South Africa, and El Salvador. Rather, it is to develop a broader perspective on truth commissions in contexts of transitional justice in order to better understand the challenges facing the Canadian commission. As I have already suggested, one important result of this comparison is to place Canada squarely within the troubled, transitional universe of truth commission-hosting countries and thus to dispute its assumed status as an “established democracy in normal times.”

This article develops two basic and in some ways quite disturbing conclusions, which I can state here in abstract and summary form. First, Canada shares some similarities with those truth commission countries whose political contexts have been least hospitable to thoroughgoing processes of accountability and truth. Second, key differences distinguish the Canadian case from several key instances in which truth commission enterprises appear to have been relatively successful. The ethical challenge that these findings raise about the Canadian truth commission is discussed in the article's conclusion. The pages between develop a series of bases of comparison that aim

to tease out some of the key similarities and differences between Canada and other truth commission countries, using what are in some cases established measures from the truth commission and transitional justice literatures and in other cases distilling or developing my own.

## THE BASES OF COMPARISON

While contributions to the transitional justice literature often pursue a simultaneously normative and pragmatic focus on advocating particular solutions to the characteristic dilemmas and problems of democratic transition,<sup>9</sup> this article takes a more broadly social scientific focus on grasping the impact on truth commissions of the environments and circumstances in which they are enmeshed. Its reason for doing so is fairly simple. Because environmental and circumstantial factors seem most signally to distinguish Canada, a so-called liberal democracy from the global North, from the broader universe of truth commission countries, these would appear to be the most important considerations for a comparative enterprise such as this to address. At the same time, situating Canada within this family of so-called dissimilar comparators does speak to the prescriptive task of learning from the experiences of others in order to think more fruitfully about the difficulties facing the Canadian commission.

Thus, drawing on the major emphases of previous empirical transitional justice research,<sup>10</sup> this article focuses on three overall groups of truth commission-shaping factors: 1) the socio-political context surrounding the commission; 2) the nature of the injustices that it addresses; and 3) the nature of the commission mandate itself. Each cluster of factors is in turn comprised of a number of more specific bases of comparison, which I will introduce in the course of treating each of the overall clusters of factors. Throughout, the main consideration is how different outcomes on different bases of comparison are likely to affect a truth commission's capacity to do what a truth commission is, at the broadest level, supposed to do: inquire robustly into the relevant patterns of abuses and produce an official report addressing the "responsibility of the state and its various institutions."<sup>11</sup> In the interests of promoting cultures of justice and accountability, it is also desirable, although not always practicable, for truth commissions to identify the individual perpetrators, commanders, and "high-placed intellectual authors" of the abuses.<sup>12</sup>

To explain the considerations and judgments involved, each section of the article begins heuristically by discussing two possible polar

outcomes associated with the relevant bases of comparison; that is, it asks ideal-typically in each case what sorts of results can be expected from the absolute presence or absence of the factor under consideration. I then flesh out and supplement these section introductions with examples taken from the universe of truth commission cases. Finally, each of the three sections concludes by treating the relevant aspects of the Canadian case in light of its preceding analyses and illustrations.

## 1. THE POLITICAL CONTEXT SURROUNDING THE COMMISSION

The most important questions to ask about the impact of political context appear to be the following:

(a) is the regime, that is, the system of government in place during the commission's tenure, the same as or different from that associated with the relevant injustices?

(b) does the prevailing balance of societal and political power tend to favour the victims or the perpetrators of the injustices?

To consider the possibilities, let us ask about the most seemingly optimistic scenario, one maximally favourable to a robust, accountability-promoting inquiry into gross injustices that goes on to exert a strong and positive impact on state and society. That is, what could be expected from a truth commission under a new governmental regime whose predecessor system has been decisively defeated and where there are powerful victims and weak perpetrators? Here, we might anticipate a commission that attracts relatively high levels of government and societal support, enabling it vigorously to pursue questions of both institutional and personal responsibility for profound violations of human rights.

The reasons supporting this judgment are as follows. Under conditions of systemic change, the new authorities would likely have little to hide or fear from a vigorous inquiry into the wrongdoings of their predecessors, of which they may even have been longstanding critics or foes.<sup>13</sup> Furthermore, with a favourable power balance, victims pressing for accountability and justice against gravely or even mortally weakened perpetrator groups would be well-placed to press for a strong inquiry into their past suffering and oppression.<sup>14</sup> Thus, we can expect that a robust truth commission that inquires thoroughly into the relevant abuses might be associated, first, with the col-

lapse of an old regime (or at least with the dramatic arrival of a strongly reform-minded new government) and, second, with a power balance favouring victims (as gauged by such factors as the presence or absence of fear of threat, demographic and economic clout, and societal identification and sympathy).

Conversely, consider the opposite scenario: a truth commission under the same system of government that committed the injustices and with a power balance favouring perpetrator groups. At the extreme, were an actual government bearing more or less direct political responsibility for the relevant injustices to sponsor a truth commission, its main rationale for doing so might be to pacify domestic or international critics with a distraction exercise designed to have minimal investigative reach and impact; a government presiding over such an inquiry might also find ways of stonewalling or diverting the commission's investigations. Furthermore, in such extreme cases of regime continuity, commissioners might be exceedingly circumspect in their inquiries and victims might be too intimidated to come forward.

A power balance favouring perpetrator groups might intensify these basic dynamics. Politically marginalized victims might face pervasive disbelief or scepticism surrounding their stories, while powerful antagonists could find it easy to dismiss the relevance or truthfulness of their complaints. Perpetrator groups could use various sorts of threat to either derail the work of the commission or otherwise to stymie it from the outset. A commission seen as unduly attentive to the needs of a disrespected or demonized group could also become a lightning rod for societal criticism and attack. In short, under these sorts of conditions, we might expect a weak commission hemmed in by an unsympathetic government, treading carefully around threats of violence or other forms of perpetrator retaliation, and facing an indifferent or even hostile public—hardly an optimal situation for promoting truth and accountability in the wake of gross human rights violations.

How might actual past truth commissions lend support or illustration to any of these hypotheses? The Argentine National Commission on the Disappearance of Persons (1983), which addressed the extrajudicial kidnappings and killings carried out during that country's so-called "dirty war," stands out as a vigorous and in many ways quite successful truth commission. Although there were certainly difficulties and disappointments, the commission issued a bestselling report,

made thorough findings of institutional responsibility, in some cases identifying individual perpetrators and senior planners of abuses, and became seen as a major step moving its country beyond an authoritarian past.<sup>15</sup> The commission operated in what was in many ways a supportive political environment. Although powerful allies of the dictatorship continued to hold various official posts and the army remained a strong political force, the military had been gravely weakened by the disastrous Falklands War. A new, change-oriented civilian government was also in place.

Considerations of power relations also tended to favour victim groups. The victims came from the country's dominant ethnocultural majority; a landmark advocacy movement led by the mothers of the "disappeared" enjoyed widespread societal sympathy; and key actors in civil society, including leftist politicians, parties, intellectuals, and trade unions, stood firmly behind the families of the disappeared.<sup>16</sup>

The South African Truth and Reconciliation Commission (1995) certainly benefited from regime change: the government that presided over its creation came from the very liberation movement that had just defeated the vicious apartheid system. Victim groups were also strengthened by key features of the political balance of power, namely the Black majority's basic demographic weight and the heroic aura surrounding both the African National Congress and many of the individual activists and victims testifying before the commission. At the same time, however, white economic clout and the continued presence of apartheid-era figures in the army, judiciary, and security services were strong countervailing factors.

The South African commission undoubtedly benefited from public and governmental support. Televised hearings addressing the injustices of a vanquished and despised regime, and featuring testimony from respected heroes of the anti-apartheid struggle, attracted widespread societal interest.<sup>17</sup> There is even some limited evidence to suggest that the commission made headway in forcing the white minority to confront and re-evaluate racist patterns of thought and belief.<sup>18</sup> With the support of the new African National Congress government, the commission also developed an ingenious program which offered perpetrators amnesty from prosecution in exchange for providing a satisfactory accounting of their misdeeds. The commission certainly attracted criticism; some denounced the failure effectively to pursue criminal prosecutions of perpetrators, while others argued that the individualized guilt-and-confession focus of the commission proceed-

ings occluded a more systemic focus on black-white power relations.<sup>19</sup> These important considerations notwithstanding, the amnesty procedure helped the commission to compile a detailed record of the abuses and to delineate clearly the institutional and personal responsibility surrounding many of the gravest injustices of the apartheid years.<sup>20</sup>

At the same time however, ongoing threats of white violence and capital flight meant that power relations considerations also operated as significant constraints. Most obviously, the outgoing apartheid regime was able successfully to insist in the negotiated regime transition that the commission refrain from any kind of prosecutorial or retributive actions.<sup>21</sup> The ongoing realities of white economic control also induced the commission to take the relatively novel, and, to some, morally objectionable, step of placing reconciliation on an equal footing alongside truth in its name and goals.<sup>22</sup> Certainly, the amnesty provisions and reconciliation emphasis were trade-offs compromising the goal of accountability for tyrants and tormentors.

Notwithstanding the much greater scale of apartheid's injustices, what were in some ways tougher truth-commission circumstances faced Chile's 1990 National Commission for Truth and Reconciliation into the thousands of murders committed by the US-backed Pinochet military dictatorship. Although a new civilian government was in place, key figures from the dictatorship had a continued presence in government. Indeed, the maintenance of constitutional provisions granting political power and standing to the military meant that the commission occurred in a context of partial regime change at best.

Partial regime continuity also had implications for the balance of power. Although most of the victims came from the country's dominant ethnocultural majority and the new government had at least mild sympathies for the socialist cause, the commission contended with real dangers of renewed repression and violence. Thus, the military's continued political power and threats of retaliation forced the commission to operate on an extremely circumscribed timeline and mandate, which included a blanket amnesty for perpetrators and a ban on naming individual wrongdoer names in the final report.<sup>23</sup> These conditions were reflected in the stress on reconciliation in the Chilean commission's mandate and title, an emphasis which, until the new century, it shared with South Africa's alone. However, the Rettig Report made detailed findings of institutional responsibility and gathered copious evidence of wrongdoing that was later used to support international prosecutions of high-level perpetrators.<sup>24</sup> The government

of Patricio Aylwin also circumvented the amnesty condition in part by creating a procedure that allowed legal findings of guilt to be made without actual prosecution or criminal sanction.<sup>25</sup>

Other truth commissions have faced even more adverse circumstances. For example, the 1993 Commission on the Truth for El Salvador, which examined atrocities committed against leftists and Indigenous peoples during the country's brutal twelve-year civil war, was held under the same right-wing government that had committed the bulk of the atrocities. While the commission's basic status as the product of a UN-brokered truce—it was staffed entirely by foreigners and operated under international protection—certainly made it vigorous and independent, the commission operated, to say the least, without state support.<sup>26</sup>

Victims also faced a largely unfavourable balance of power, given the government's basic ideological hostility and ongoing threats of violence from the military and security forces. But victims did enjoy considerable societal backing; the left's own military efforts had been sufficient to force the autocratic government to the peace table; and international attention and involvement created an at least temporary change in power relations congenial to victims. The commission delivered a detailed report which outlined clearly the overall pattern of abuse, blamed the army for the preponderance of the injustices, and named the names of perpetrators, of whom approximately forty were senior military and judicial figures.<sup>27</sup> The ARENA government responded with fierce denunciatory rhetoric and a blanket amnesty for perpetrators. Indeed, the continued strength of rightist forces in the ensuing years also precluded sanctions for perpetrators and reparations for victims.

The 1974 Commission of Inquiry into the Disappearance of People in Uganda surely sets the standard for truth commission adversity. The commission was held under the military dictatorship of President Idi Amin, who summoned an inquiry into his own government's outrages, including summary executions and torture, in a bid to defuse international criticism. The victims, many of whom came from the country's demonized Asian minority, were also relatively powerless, given the omnipresent threat of state terror. Against all odds, the commission attempted diligently to inquire into the abuses. However, the government ignored its recommendations and ensured that commission members were fired from their state jobs; one was even framed for murder and executed.<sup>28</sup>

How might the Canadian case compare? Although the constitutional changes of 1982 entrenching treaty and other Aboriginal rights are significant regime modifications,<sup>29</sup> the same governmental system under which the injustices were perpetrated continues. In particular, the key political foundations on which the residential schools policy developed—the Indian Act, the reservation system, and the basic status of Aboriginal communities as constitutionally subordinated jurisdictions controlled by a government primarily accountable to outsiders—are all in place today.<sup>30</sup> The balance of power in Canada is also largely unfavourable to victims. While not facing the kind of systematic, state-directed violence that pertained in, say, 1980s El Salvador, Indigenous and Inuit peoples in Canada are colonized, disrespected, and largely poor minorities.

The link between regime change and robust commissions that make detailed findings of institutional and personal responsibility can scarcely be understated. For example, while the South African and Argentine commissions were relatively vigorous in this regard, the Chilean commission was constrained by a political context in which regime change was more protracted and ambiguous. Protracted and ambiguous regime change may also pose problems in Canada; it seems reasonable to conclude that Ottawa's ongoing colonial power over Indigenous communities creates incentives against self-examination and criticism that may hamper the work of the commission. As will be discussed later, the impact of these incentives also appears to have constrained the Canadian commission's mandate.

Power relations pose an at least equally severe problem. Dominated demographically, politically, and economically by the country's 95% settler majority, Indigenous and Métis communities in Canada have not been well placed to win battles over questions pertaining to the vigour of the commission's inquiries and potential findings; this again is a point to which I will return in discussing the question of mandate. Further, the basic ethnocultural distance between residential schools survivors and the country's majority population, to say nothing of colonial racism, suggest that the sort of societal interest and support that lent vigour to, say, the South African commission, may not be forthcoming. On this point there is a broad analogy to be made between the past role of the Chilean military and the potential role of Canadian society in their respective countries' truth commission processes. Just as the threat of angry soldiers leaving their barracks served as a constant constraint on the Rettig commission, so the self-

interest, sensibilities, and prejudices of the federal government and the main Christian churches appear to have served as a powerful constraint on the Canadian commission, whose mandate appears to justify its lack of subpoena and name-naming powers by claiming an "urgent and compelling desire to put the events of the past behind us."<sup>31</sup>

## 2. THE NATURE OF THE INJUSTICES THE TRUTH COMMISSION ADDRESSES

The most important questions to ask about the impact of the nature of the injustices addressed by a truth commission appear to be the following:

- (a) is societal complicity in the injustices fairly minimal or widespread?
- (b) did the injustices occur over a short or a long period of time?
- (c) were the victims targeted primarily on the basis of ideology or group membership?

Concerning these possibilities, the scenario most favourable to a robust, accountability-promoting inquiry would involve wrongs of the following type: abuses in which the majority society was only minimally complicit; which took place during a fairly circumscribed period of time; and whose victims were targeted for reasons of ideology rather than identity.

The relevant reasons are as follows. First, because a non-licit citizenry would have little to fear from its workings, a commission addressing injustices committed by a narrowly confined group of identifiable perpetrators might face relatively little public opposition and might even elicit significant societal support.<sup>32</sup> Second, a commission addressing injustices that took place over a fairly short and sharply delimited period of time might expect a similarly congenial atmosphere; the relevant injustices would be relatively unlikely to raise tough questions about the basic nature and character of the country.<sup>33</sup> Finally, similar insulating dynamics can be expected in cases involving ideological conflicts that have dissipated or somehow run their course. Identity-related injustices, by contrast, do not appear to lose their political salience so readily.<sup>34</sup>

The more difficult injustices scenario involves a truth commission investigating abuses in which there was widespread societal complicity; a prolonged period of occurrence; and victims targeted on the

basis of group membership. The reasoning in support of this judgment is as follows. First, widespread societal complicity can provide key social sectors with powerful reasons either for opposing a commission or for subsequently ignoring or minimizing its findings.<sup>35</sup> Second, injustices taking place over an extended time frame pose a similar problem; a truth commission addressing them might be seen as an unwelcome exercise targeting not just particular, temporally-confined acts but instead the very nature of the country itself. Finally, commissions investigating injustices suffered by ethnically or religiously targeted victims may face difficult controversies running along the same basic fault lines.<sup>36</sup>

How might the experiences of past truth commissions help us to assess these suggestions and hypotheses? Priscilla Hayner suggests that Latin American and African truth commissions have tended to diverge on the two aforementioned, polar sets of injustice possibilities.<sup>37</sup> For their part, several Latin American truth commissions benefited from the conditions outlined in the first, more optimistic scenario. Because the relevant injustices tended to be the deeds of military dictatorships insulated from public pressure and acting in the interests of a narrow elite, the overall scale of societal complicity tended to be fairly low. The injustices also took place over fairly short time periods (typically roughly a decade) and tended to target victims for ideological rather than identity-related reasons.

Even in the cases of Guatemala,<sup>38</sup> El Salvador,<sup>39</sup> and Peru,<sup>40</sup> where many victims were Indigenous, the Cold War setting of the conflicts, right-wing campaigns targeting leftists from the ethnocultural majority, and a prevailing tendency to euphemize settler-Indigenous difference all worked to downplay the colonial and ethnocultural dimensions of the injustices.<sup>41</sup> The point is not that Indigenous victims somehow benefited from these factors; on the contrary, the Guatemalan and Peruvian commissions, for instance, were saddled with mandates that ignored key Indigenous concerns.<sup>42</sup> Rather, it is simply to suggest that Latin American commissions have tended to operate in contexts that, however unreasonably or unfairly, have served to dampen the potentially inflammatory dangers of having to address ethnocultural and colonial factors more directly.

Furthermore, societal majorities in many of the Latin American cases viewed truth commissions as welcome inquiries into their own victimization and suffering rather than as hostile probings of their guilt; it was at least partly for this reason that the Argentine and

Chilean commissions galvanized such intense citizen interest and support. In some cases, relatively short injustice time frames also allowed commissions to frame their potentially explosive inquiries as cathartic exorcisms of temporary “periods of madness”; the Chilean and El Salvadoran commissions relied extensively on this alchemical formulation.<sup>43</sup> And in many of the Latin American cases, a diminution or cessation of ideological conflict provided contexts of at least relative serenity in which formerly unthinkable examinations of past events became possible.<sup>44</sup>

By contrast, some African truth commissions have faced obstacles associated with the second, less optimistic injustices scenario. For example, Burundi’s International Commission of Inquiry (1996) and Zimbabwe’s Commission of Inquiry (1985) examined atrocities corresponding to ongoing conflicts carrying strong ethnocultural overtones and features. These commissions faced intense controversies over their legitimacy and mandates as well as hostility and avoidance from key population groups. In fact, the UN-sponsored commission in Burundi elected not to make public its report for fear of inciting more violence;<sup>45</sup> a domestic Burundian truth commission was abandoned under similar circumstances in 2004.<sup>46</sup> The Zimbabwean government also cited fears of inter-ethnic violence as its reason for refusing to release its 1985 commission report.<sup>47</sup>

While factors of overall wealth and an absence of recent experiences of catastrophic mass violence clearly distinguish the Canadian case from many of its African counterparts, there are also broadly suggestive similarities: namely, there was widespread societal complicity in the injustices and the victims were singled out on the basis of group membership. Concerning societal complicity, the residential schools were a policy choice of successive elected governments acting in the interests of Canada’s settler majority. In fact, the involvement of the main Christian denominations in running the schools, denominations representing the religious affiliation of over 60% of the contemporary Canadian population, constitutes a form of ongoing intergenerational complicity that implicates some of the citizenry’s most deeply personal affiliations. The century-long existence of the schools also raises questions about Canada’s basic identity and political character; sanitizing, post facto explanations of “temporary madness” will not be available to the Canadian commission.

The point is not that a Canadian truth commission raises the spectres of violence and civil war. Rather, it is that a thorough inquiry

into the abuses, the chains of responsibility, and the daily operational workings of the schools would call deeply into question the political behaviour and indeed self-identity of the majority society. Such an inquiry might directly threaten the legitimacy of key Canadian institutions, including not only the main Christian churches and the Department of Indian Affairs, but also—given concerns about coerced sterilizations and abortions, consistent failures to treat or even comfort the gravely ill, falsification of death certificates, and improper burials of the deceased—the RCMP, the federal Health Ministry, the Canadian medical profession, and various provincial police forces and coroners' services.<sup>48</sup> Thus far, the Canadian Truth and Reconciliation Commission has not seemed inclined to confront these institutions. Should it attempt to do so, it may face sophisticated campaigns of legal threat and attempted media delegitimization. Similarly, a strong focus on societal complicity and on the culpability of individuals engaging in their workaday routines is likely to meet with widespread wilful blindness and stubborn denial. In short, the nature and duration of the injustices suggest that the levels of societal support necessary for a robust, accountability-promoting, high-impact inquiry are not forthcoming.

### 3. THE NATURE OF THE TRUTH COMMISSION'S MANDATE

The most important questions to ask about the impact of the truth commission's mandate appear to be the following:

- (a) does the commission have a strong focus on fault-finding and name-naming or is it relatively constrained in these respects?
- (b) is it empowered to address a wide or only a comparatively narrow range of injustices?
- (c) does it have access to ample or meagre resources?

With respect to mandate, the scenario most favourable to a robust, accountability-promoting inquiry would appear to run as follows. The commission would be empowered to explore in detail specific questions of institutional responsibility; to identify architects, commanders, and perpetrators of the injustices; to address a relatively wide range of injustices; and to draw upon the necessary financial and personnel resources to conduct a vigorous inquiry.

These judgments notwithstanding, legal scholar Theresa Godwin Phelps questions what she sees as an undue emphasis in some truth commissions on matters of fault-finding as opposed to a more nar-

rative-inspired concern with victim voices and experiences.<sup>49</sup> Noting that gross injustices tend to deny social voice to victims by systematically smothering their aspirations and perspectives, Phelps argues that serving justice requires providing victims with an authoritative forum in which to make social meaning of their experiences. I do not dispute this argument. However, Phelps's major point is that some truth commissions, notably, on her account, the Chilean one, have erred by underestimating the importance of victim-focused and narrative considerations. She does not argue that fault-finding or name-naming ought somehow to be sacrificed or neglected.

Now consider what I would take to be the opposite, rather undesirable mandate scenario: a commission unable to make findings of fault or blame; allowed to consider only an unreasonably specific type or narrow range of injustices; and having access to relatively meagre resources. Notwithstanding Phelps's point about the dangers of allowing fault-finding to crowd out victim narratives, a commission unable to make findings of fact and blame would seem gravely hampered in its potential to promote accountability and change.<sup>50</sup> The matters of mandate and resources are even more straightforward. Restrictive mandates that confine commissions to an unreasonably narrow range of injustices, or that deny them access to adequate financial and staff resources, are associated with pervasive investigative and accountability failures, to say nothing of victim dissatisfaction.<sup>51</sup>

How might actual past truth commissions lend support or illustration to any of these arguments and hypotheses? It has been difficult to draw conclusive links between the extent to which truth commissions identify the guilty, on the one hand, and promote successful transitions from periods of gross abuse, on the other.<sup>52</sup> However, human rights organizations and experts insist that accountability, human rights, and the rule of law are best promoted by making thorough findings about fault and responsibility, which includes identifying the architects, commanders, and perpetrators of injustice.<sup>53</sup> Furthermore, the countervailing consideration is not that anonymity and impunity are somehow desirable; it is rather that circumstances of profound political turmoil may make naming perpetrator names infeasible or imprudent. What seems certain is that the truth commissions most widely praised for their contributions—perhaps most notably the Argentine, Chilean, and South African ones—have made detailed findings of institutional blame and have either named or at least led to the identification of architects, commanders, and perpetrators.

Perhaps the main controversy surrounding the work of these and several other relatively effective truth commissions has been over the issue of amnesty. Particularly common in the case of negotiated transitions, amnesty provisions in countries such as Chile, El Salvador, South Africa, Uruguay, Guatemala, and Haiti have resulted either from muscle-flexing by wrongdoers or from the decrees of hard-pressed or complicit governments.<sup>54</sup> But noting these amnesty controversies is really another way of highlighting the importance of fault-finding and name-naming; the frequency and prominence of such controversies serves only to underscore the far greater disappointment of commission mandates that preclude fault-finding and name-naming altogether.

The available lessons about the scope of injustices considered by and the resources available to truth commissions seem fairly straightforward. The Chilean commission is widely cited as an indicator of problems relating to investigative scope. Under imminent threat of military violence, the Chilean commission operated on an extremely circumscribed timeline, an exigency that the commission addressed by focusing only on the most extreme abuses, which it defined as disappearance or death. The point is not necessarily to blame the Chilean commission for making tough choices, but simply to note that limited mandates bring grave difficulties; the failure to address the frequency of torture and rape under the Pinochet dictatorship angered thousands of victims and led to widespread concerns about perpetrator impunity.<sup>55</sup> Finally, while Africa has been home to several inadequately resourced commissions, the Sierra Leone Truth and Reconciliation Commission (2002) offers an extreme example of the problems associated with inadequate resourcing: because it had no motor vehicles with which to travel, the commission spent a full year in which it conducted no investigations; only emergency international donations later remedied the problem.<sup>56</sup>

On these questions of mandate, the Canadian case seems mixed. The commission mandate states that “The Commission shall prepare a budget within the first three months of its mandate and submit it to the Minister of Indian Residential Schools Resolution Canada for approval”;<sup>57</sup> by October 2008 a budget of \$60 million over five years had been approved.<sup>58</sup> While the commission’s protracted beginning makes it too early to comment conclusively on the matter of resources, it seems significant that the federal government has refused the request of Executive Director Tom McMahon to extend the Commission’s mandate, which McMahon argued was necessary in light of the slow

start occasioned by the resignation and replacement of the first set of commissioners.<sup>59</sup> In this sense, then, the Canadian commission may yet prove to have been inadequately resourced.

Concerning the scope of the injustices to be addressed, the mandate appears robust. The commission is empowered to “create as complete an historical record as possible of the IRS system and legacy.”<sup>60</sup> More specifically, it is responsible for creating a report addressing matters including but not limited to “the history, purpose, operation, and supervision of the IRS system, the effects and consequences of IRS (including systemic harms, intergenerational consequences and the impact on human dignity) and the ongoing legacy of the residential schools.”<sup>61</sup> The commission has also established a Working Group on Missing Children and Unmarked Burials in response to longstanding community pressure. This relatively extensive injustices mandate may yet help to broaden what has thus far been a relatively narrow Canadian focus on the sexual and direct physical abuse associated with the schools.

Broadening Canadian understandings of injustice is important, because the dominant focus on sexual and direct physical abuse has tended to frustrate and obscure a more politically challenging concern, stressed perhaps most notably by the researcher Roland Chrisjohn and his collaborators, with understanding the schools as institutionalized expressions of attempted genocide.<sup>62</sup> Thus, the Canadian commission is not analogous to Uruguay’s Investigative Commission on the Situation of Disappeared People and its Causes (1985), whose rather disingenuous mandate ignored the country’s more widespread injustices of illegal imprisonment and murder.<sup>63</sup> In short, on the question of the range of injustices to be addressed, the commission mandate seems strong.

However, when it comes to the matter of fault-finding there are significant grounds for concern. The commission is expressly prohibited both from naming the names of any individuals who have not already been convicted of crimes in a court of law and from inquiring into questions of either individual or chain-of-command responsibility.<sup>64</sup> Further, the commission lacks subpoena powers<sup>65</sup> and is not allowed to “hold formal hearings, nor act as a formal inquiry.”<sup>66</sup> It also appears to have forsaken any consideration of a mechanism comparable to South Africa’s amnesty-for-truth device which might induce perpetrators, commanders, or architects to come forward. Indeed, the commission mandate seems expressly designed to ensure that no per-

petrator or commander identification emerges from its hearings or investigations by either direct or subsequent indirect means. Any victim testimony that involves name-naming will immediately become in camera testimony, that is, privately given and publicly undisclosable.<sup>67</sup> The commission is also both prohibited from recording said names (unless the relevant party has already been convicted of a specific directly related crime) and from passing names or any other potential identifying information to any other party or proceeding without express legal order.<sup>68</sup>

These legalistic limitations and due-process obsessions contrast sharply with what Teitel identifies as the basic spirit of transitional justice: using context-bound innovation and temporary departures from pure legalism to serve democracy and human rights-related goals.<sup>69</sup> Given that the terms governing the commission emerged from a formal legal agreement requiring the express assent of lawyers representing the Canadian federal government and the relevant Christian denominations, these mandate restrictions would appear at least in part to reflect self-interested muscle-flexing on the part of the entities responsible for the schools. Perhaps this apparently preemptory and proscriptive approach on the part of authorities is what the mandate preamble euphemistically calls an “urgent and compelling desire to put the events of the past behind us.”<sup>70</sup>

Certainly, other commissions have placed “Reconciliation” on an official plane equivalent to truth. However, to take the two most noteworthy cases, reconciliation was of arguably greater importance in the South African and Chilean contexts; massive economic exigencies in South Africa and the continued political standing of the military in Chile made it imperative in both countries to tread carefully around perpetrator concerns. By contrast, there are no similar economic or military threats operative in Canada. Here, instead, the relevant obstacle appears simply to be the desire of a powerful settler society and some of its lead institutions to avoid reckoning with the depths, modalities, and details of their transgressions. Thus, the challenge facing the Canadian commission is that of operating in a political context that, in its own special ways, is just as inhospitable to accountability as one where restive soldiers threaten to leave their barracks. In this sense, the Canadian settler society could say that “the army is us.”

## CONCLUSION

The results of this exercise in defamiliarizing comparison are troubling. The commission takes place in a political context involving the basic, long-term continuity of the perpetrator regime. The victims are politically marginalized. The injustices involve deep societal complicity and a remarkably long time frame of occurrence. They invoke the most difficult political fault lines of ethnocultural difference, colonialism, and racism. The commission’s mandate will prevent it from identifying, let alone sanctioning, architects, commanders, and perpetrators.

Considering the matters of political context, power relations, and societal fault lines helps us to understand the difficult context in which the commission operates. The broader societal majority has strong self-interested incentives to ignore the commission and its workings. The commission’s mandate precludes it from becoming a vigorous forum of investigation and accountability. The commission has no mechanism for inducing perpetrators, commanders, architects, or even bystanders, to come forward.

Thus, the ethical problem with Canada’s Truth and Reconciliation Commission is twofold. The first problem has to do with the remarkable blanket prohibition on fault-finding and name-naming in its mandate and the concomitant absence of any mechanisms that might induce non-Indigenous personnel, participants, and bystanders to somehow assist or participate in its inquiries. Certainly, truth commissions operating amidst threats of renewed violence or intensified repression have been forced to make compromises, typically involving immunity or other kinds of protection for perpetrators and a generalized tendency to emphasize “reconciliation,” often at high costs.<sup>71</sup> Perhaps it is only to be expected that a Canadian truth commission might have to make similar compromises as well. But the ethical difficulty is that these compromises seem to lack any corresponding moral or prudential justification: Canada has sufficient resources to afford a probing look at its injustices; there is no threat of civil war or military takeover that would make a more thorough process of reckoning and introspection somehow dangerous or otherwise undesirable.

The second ethical problem is more straightforward still. While there may be sound arguments against this article's strongly forensic emphasis on truth and accountability, in the Canadian context these arguments do not have to be made. There have been no interventions from Parliament, the mainstream news media, leading think-tanks, or other public interest institutions suggesting that the issues raised here even exist as questions to be asked or dilemmas to be confronted.

Given these pessimistic conclusions, it may be useful to note such causes for optimism as can be found. Indigenous and Métis communities affected by the residential schools have demonstrated considerable ingenuity and strength in struggling against the obstacles in their paths. The constitutional changes of 1982 indicate that at least partial regime change can happen. The government does not violently intimidate its critics and opponents. The military is under civilian control. The commission has on its staff numerous figures of intelligence and integrity. Its mandate recognizes a reasonably broad range of relevant harms. Change is always possible.

## NOTES

- 1 The author thanks Anne-Marie Hallé for translating the abstract; Daniel Woods and Julia Bareman for research assistance; Claude Denis for comments; and Michelle Bonner and Tony and Shirley Quedent for conversations.
- 2 J.R. Miller, “Shingwauk’s Vision: A History of Native Residential Schools,” *Saskatchewan Law Review* 66, 1996, pp. 357-383; John S. Milloy, *A National Crime: The Canadian Government and the Residential School System—1879 to 1986*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 1999.
- 3 Paul Hackett, “From Past to Present: Understanding First Nations Health Problems in a Historical Context,” *Canadian Journal of Public Health*, 96:1, 2005, pp. 17-21.
- 4 Priscilla B. Hayner, *Unspeakable Truths: Facing the Challenge of Truth Commissions*, New York, Routledge, 2002.
- 5 Brett Throop and Graeme Johnson, “Truth and Reconciliation: An Interview with John Milloy,” *Arthur*, 22 March 2010. At [http://www.trentarthur.ca/index.php?option=com\\_content&view=article&id=1895:truth-and-reconciliation-an-interview-with-&catid=17&Itemid=47](http://www.trentarthur.ca/index.php?option=com_content&view=article&id=1895:truth-and-reconciliation-an-interview-with-&catid=17&Itemid=47). Accessed September 29, 2010.
- 6 Bill Curry, “At reconciliation commission, key positions remain unfilled,” *Globe and Mail* (online ed.), 23 December 2009. At <http://www.theglobeandmail.com/news/politics/at-reconciliation-commission-key-positions-remain-unfilled/article1410968/>. Accessed September 29, 2010.
- 7 Ruti G. Teitel, *Transitional Justice*, New York, Oxford University Press, 2000, 22.
- 8 Roland Chrisjohn (with Sherri Young and Michael Maraun), *The Circle Game: Shadows and Substance in the Indian Residential School Experience in Canada*, Penticton (B.C.), Theytus Books, 2006.
- 9 For example, see Edel Hughes et al. ed., *Atrocities and International Accountability: Beyond Transitional Justice*, Tokyo, United Nations University Press, 2007; Teresa Godwin Phelps, *Shattered Voices: Language, Violence, and the Work of Truth Commissions*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2004; and Robert I. Rotberg, and Dennis Thompson ed., *Truth v. Justice: The Morality of Truth Commissions*, Princeton, Princeton University Press, 2000.
- 10 See esp. Hayner, *Unspeakable Truths* and Jon Elster, *Closing the Books: Transitional Justice in Historical Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.
- 11 Hayner, *Unspeakable Truths*, pp. 14-16.
- 12 Ibid, p. 25.
- 13 Elster, *Closing the Books*, pp. 188-197.
- 14 Hayner, *Unspeakable Truths*, pp. 22-23.
- 15 Phelps, *Shattered Voices*, pp. 82-90.
- 16 Michelle Bonner, *Sustaining Human Rights: Women and Argentine Human Rights Organizations*, Philadelphia, Penn State University Press, 2007.
- 17 Phelps, *Shattered Voices*, pp. 54 and 68-69.
- 18 James L. Gibson, “Does Truth Lead to Reconciliation? Testing the Causal Assumptions of the South African Truth and Reconciliation Process,” *American Journal of Political Science*, 2004, 48:2, pp. 201-217.
- 19 Heribert Adam, “The Presence of the Past: South Africa’s Truth Commission as a Model?,” in *Religion and Politics in South Africa: From Apartheid to Democracy*, ed. Abdulkader Tayob and Wolfram Weisse, New York, Waxmann Publishing, 1999; Mahmood Mamdani, “The Truth According to the TRC,” in Ifi Amadiume (ed.), *The Politics of Memory: Truth, Healing, and Social Justice*, London, Zed Books, 2000.
- 20 Rotberg and Thompson, ed., *Truth v. Justice*.
- 21 Elster, *Closing the Books*, pp. 41, 86 and 90-91.
- 22 Phelps, *Shattered Voices*, p. 110; Hayner, *Unspeakable Truths*, pp. 157-174.
- 23 Phelps, *Shattered Voices*, pp. 91-93.
- 24 Hayner, *Unspeakable Truths*, pp. 90-91.
- 25 Ibid, p. 96.
- 26 Phelps, *Shattered Voices*, pp. 97-103.
- 27 Ibid, p. 103.
- 28 Phelps, *Shattered Voices*, p. 103; Priscilla B. Hayner, “Fifteen Truth Commissions—1974 to 1994: A Comparative Study,” *Human Rights Quarterly*, 1994, 16, p. 613; Hayner, *Unspeakable Truths*, p. 51.
- 29 Bradford W. Morse, “Indigenous Peoples of Canada and Their Efforts to Achieve True Reparations,” in Federico Lenzerini (ed.), *Reparations for Indigenous Peoples: International and Comparative Perspectives*, Oxford, Oxford University Press, 2008.
- 30 Chrisjohn, *Circle Game*.
- 31 Canada, Truth and Reconciliation Commission of Canada, “Mandate for the Truth and Reconciliation Commission,” [http://www.trc-cvr.ca/pdfs/SCHEDULE\\_N\\_EN.pdf](http://www.trc-cvr.ca/pdfs/SCHEDULE_N_EN.pdf) (accessed May 22, 2009).
- 32 Elster, *Closing the Books*, pp. 197 and 220.
- 33 Ibid, pp. 73-77.
- 34 Hayner, “Fifteen Truth Commissions,” 653; also see John Torpey, “‘Making Whole What Has Been Smashed’: Reflections on Reparations,” *Journal of Modern History*, 2001, 73:2, pp. 333-359.
- 35 Elster, *Closing the Books*, pp. 241-242.
- 36 Carlos Santiago Nino, *Radical Evil on Trial*, New Haven (MA), Yale University Press, 1996.
- 37 Hayner, “Fifteen Truth Commissions,” p. 653.

- 38 Commission for the Historical Clarification of Human Rights Violations and Acts of Violence which Caused Suffering to the Guatemalan People, 1997.
- 39 Commission of Truth, 1992.
- 40 Truth and Reconciliation Commission. 2000.
- 41 Hayner, "Fifteen Truth Commissions," p. 653; Gerald Torres, "Indigenous Peoples, Afro-Indigenous Peoples, and Reparations," in Lenzerini (ed.), *Reparations for Indigenous Peoples*, p. 124.
- 42 Jeff Corntassel and Cindy Holder, "Who's Sorry Now? Government Apologies, Truth Commissions, and Indigenous Self-Determination in Australia, Canada, Guatemala, and Peru," *Human Rights Review*, 2008, 9:4, p. 11.
- 43 Teitel, *Transitional Justice*, p. 110.
- 44 Hayner, *Unspeakable Truths*, 4; *ibid.*, "Fifteen Truth Commissions," p. 653.
- 45 *Ibid.*, *Unspeakable Truths*, pp. 50-51.
- 46 International Center for Transitional Justice, "Burundi," <http://www.ictj.org/en/where/region1/512.html> (accessed May 21, 2009).
- 47 Hayner, *Unspeakable Truths*, p. 55.
- 48 Rhonda Claes and Deborah Clifton, "Needs and Expectations for Redress of Victims of Abuse at Native Residential Schools," paper prepared for the Law Commission of Canada, [http://collection.collectionscanada.ca/100/200/301/lcc-cdc/needs\\_expectations\\_redres-e/pdf/sage-e.pdf](http://collection.collectionscanada.ca/100/200/301/lcc-cdc/needs_expectations_redres-e/pdf/sage-e.pdf) (accessed May 21, 2009).
- 49 Phelps, *Shattered Voices*.
- 50 Teitel, *Transitional Justice*, pp. 89-91.
- 51 Hayner, *Unspeakable Truths*, p. 73.
- 52 Alexandra Barahona de Brito et al., "Introduction," in Alexandra Barahona de Brito et al. (eds.), *The Politics of Memory: Transitional Justice in Democratizing Societies*, Oxford, Oxford University Press, 2001, pp. 32-36.
- 53 Hayner, *Unspeakable Truths*, p. 132.
- 54 Elster, *Closing the Books*, pp. 188-197.
- 55 Phelps, *Shattered Voices*, p. 93.
- 56 William A. Schabas, "A Synergistic Relationship: The Sierra Leone Truth and Reconciliation Commission and the Special Court for Sierra Leone," in William A. Schabas and Shane Darcy (ed.) *Truth Commissions and Courts: The Tension Between Criminal Justice and the Search for Truth*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers, 2004.
- 57 Truth and Reconciliation Commission of Canada, "Mandate," *op. cit.*
- 58 Canadian Broadcasting Corporation, "FAQ's: Truth and Reconciliation Commission,": <http://www.cbc.ca/canada/story/2008/05/16/f-faqs-truth-reconciliation.html> (accessed May 21, 2009).
- 59 Curry, "At reconciliation commission."
- 60 Truth and Reconciliation Commission of Canada, "Mandate," *op. cit.*, S.14.
- 61 *Ibid.*, S.1f.
- 62 Chrisjohn, *Circle Game*.
- 63 Hayner, "Fifteen Truth Commissions," p. 616.
- 64 Truth and Reconciliation Commission of Canada, "Mandate," *op. cit.*, S.2f, S.2h.
- 65 *Ibid.*, S.2c.
- 66 *Ibid.*, S.2b.
- 67 *Ibid.*, S.2i.
- 68 *Ibid.*
- 69 Teitel, *Transitional Justice*, chap. 1, "The Rule of Law in Transition."
- 70 Truth and Reconciliation Commission of Canada, "Mandate," *op. cit.*
- 71 Ruti G. Teitel, "Transitional Justice Genealogy," *Harvard Human Rights Journal*, 16, 2003, pp. 69-94.

## THE ETHICS OF RECONCILING: LEARNING FROM CANADA'S TRUTH AND RECONCILIATION COMMISSION<sup>1</sup>

EMILY SNYDER  
UNIVERSITY OF ALBERTA

### ABSTRACT

In 2008, the Truth and Reconciliation Commission of Canada (TRC) was initiated to address the historical and contemporary injustices and impacts of Indian Residential Schools. Of the many goals of the TRC, I focus on reconciliation and how the TRC aims to promote this through public education and engagement. To explore this, I consider two questions:

- 1) who does the TRC include in the process of reconciliation? And
- 2) how might I, as someone who is not Indigenous (specifically, as someone who is “white”), be engaged by the TRC?

Ethical queries arise which speak to broader concerns about the TRC's capability to fulfill its public education goals. I raise several concerns about whether the TRC's plan to convoke the collective will result in over-simplifying the process by relying on blunt, poorly defined identity categories that erase the heterogeneity of those residing in Canada, as well as the complexity of the conflict among us. I attempt to situate myself in-between proclamations of “success” or “failure” of the TRC, to better understand what can be learned from contested truths and experiences of uncertainty.

### RÉSUMÉ

En 2008, la Commission de témoignage et réconciliation du Canada (TRC) a lancée ses travaux pour remédier aux injustices historiques et contemporaines des écoles résidentielles sur les peuples autochtones. Parmi les nombreux objectifs de la TRC, je me concentrerai sur celui de la réconciliation, en particulier sur la manière dont la TRC vise à la promouvoir à travers l'éducation et l'engagement publics. Aux fins de mon argumentation, je considère deux questions :

- 1) quels individus la TRC inclut-elle dans le processus de réconciliation?
- 2) comment pourrais-je, en tant que non Autochtone (spécifiquement, en tant que personne « blanche »), m'engager dans la TRC?

Des questions éthiques plus larges surgissent quant à la capacité qu'aurait la Commission de témoignage et réconciliation à s'acquitter de son rôle qui est d'enseigner et de sensibiliser. Je soulève plusieurs préoccupations dont l'une est de savoir si le but de la TRC de convoquer la collectivité ne risque pas d'aboutir à une trop grande simplification d'un processus qui, en s'appuyant sur des catégories identitaires mal définies, risque d'éliminer l'hétérogénéité des personnes résidant au Canada, ainsi que la complexité du conflit entre nous. Afin de mieux comprendre ce qui peut être appris de vérités contestées et d'expériences incertaines, j'essaie de me situer entre les deux pôles de « réussite » et d'« échec » de la TRC.

The idea of reconciliation between Indigenous and non-Indigenous people in Canada is not new but there is a renewed effort being undertaken to push Canadians to reflect on Indigenous and non-Indigenous relations through the development of a truth and reconciliation commission (hereinafter the TRC) about residential schools. The TRC has several goals, including: to provide an opportunity for those directly and indirectly impacted by the residential schools system to tell of their experiences; to act as a mechanism for providing official acknowledgment to those who have been subjugated and ignored; to attempt to establish an historical record of what happened during this century long oppressive policy; and to promote reconciliation through various means of public education. It is the last goal that I focus on here.<sup>2</sup>

Matt James speaks to a profound problem in Canadian society – whether Canadians can recognize that “our” country is not so democratic and not so dissimilar to the other countries that have had truth commissions.<sup>3</sup> The process of engaging the country in a national effort of understanding is incredibly complex. While it would be naïve of me to expect that the TRC alone could facilitate a public dialogue about residential schools and “race relations,” it is still necessary to analyze the TRC’s attempts at convoking people into this process of reconciliation. Specifically, I want to explore how the TRC is attempting to involve and educate “Canadians” – those who are not direct victims/survivors (immediate or intergenerational) of residential schools (but who are indirectly impacted by a shared history and geographic boundaries) or direct perpetrators (but can be treated as complicit in upholding a system that allows for gross violations to take place). As explained in detail below, the TRC tends to depict that these “Canadians” are generally not Indigenous, and as I argue, we need to also call into question the possibility that the word “Canadians” often conjures up depictions of people who are “white.” A substantial body of literature exists on truth commissions. Victims/survivors, perpetrators, and even institutions are well considered, and importantly so, yet often the largest, most abstract group involved in a reconciliatory process, receives superficial analysis.<sup>4</sup> This large mass of “the general public” (here, “Canadians”) is inadequately addressed and under-defined in the truth commission literature, and as I argue, it is also poorly dealt with by the TRC. This should be particularly concerning, as the TRC considers this sizable group of people to be an integral part of reconciliation. A commission that includes reconciliation as a goal arguably has higher stakes than one

focused just on truth, as it requires broader participatory expectations and social change. I argue that reconciliation, in this context, needs to be analyzed using the lens of ethics.<sup>5</sup>

The concept of reconciliation is an ethical matter. So too is the *process* through which reconciliation is encouraged. The TRC’s approach for engaging “Canadians” for the purposes of reconciliation creates ethical dilemmas that require consideration. To explore this assertion, I work through two main questions: 1) who does the TRC include in the process of reconciliation? And 2) how might I, as someone who is not Indigenous (specifically as someone who is “white”), be engaged by the TRC? I argue that part of engaging Canadians in a meaningful, ethical way requires that heterogeneity and contestation be embraced and understood as something that we can learn from and work with. As it stands now, the TRC’s mandate for educating the masses relies too heavily on simple ideas about identity and what it means to “get along.” The potential exists with commissions and processes of reconciliation, that they can end up reinforcing the very structures that they are supposed to challenge.<sup>6</sup> With the TRC, one can find assumptions about homogeneity being made, and by not working well enough with an acknowledgement of the messiness of racialized identity, colonial relations, and the deeply ingrained conflict that arises from them, so too could the TRC perpetuate, rather than ethically challenge, structures of oppression.

Throughout my analysis, I attempt to work in-between assertions that the TRC will “fail” or “succeed.” This approach is not to evade committing to an opinion of the TRC, nor is it to say that one cannot be critical of the work of the TRC and question its approach and ability to achieve its goals. Rather, my hope is to draw attention to the complexity of experiences with the TRC. When strategizing about reconciliation, living together, and more generally when striving for social change, we ought not to fall into the dangers of simple and dichotomous conclusions of an approach that is entirely “good” or utterly “bad.” Multiple, contradictory meanings run through all of our experiences. By working at an “in-between,” I hope to learn from tensions and ambiguities, as advocated by Martha Minow and George Pavlich.<sup>7</sup> I also take up, in part, James Tully’s approach of “public philosophy” to explore my questions. Embracing the role of public philosopher entails recognizing oneself as an active citizen in a plural society, engaging in reciprocal relationships with other active citizens (who are also public philosophers).<sup>8</sup>

## THE COLLECTIVE IN CANADA

As Tully encourages of the public philosopher, it is necessary to examine the language and concepts that we rely on and to make obvious the power imbalances, assumptions, and connotations that lurk unaddressed beneath certain words.<sup>9</sup> Throughout this paper, I use the term “the collective” to refer to *all* who reside within the geographic boundaries of what is now known as “Canada.” I prefer to use this term in the context of reconciliation as it speaks to the idea of actual people better than other terms.<sup>10</sup> Although I am using the term “the collective” in the singular, multiple collectivities exist within the broad collective of people in this country. The collective should be considered plural, fragmented, and full of dissent. The term emphasizes a shared existence – whether we like it or not, we all live together. To better understand how the TRC aims to engage “Canadians,” it is first necessary to grasp how the TRC approaches the collective as a whole. Who from the collective is included in the process of reconciliation? On what terms are individuals or groups included and spoken of?

I use the TRC website as the basis for this analysis as it contains the TRC’s mandate and general information about the commission. It is also the main intermediary between the commission and the public at present.<sup>11</sup> Throughout my research, the website has changed *many* times. This constant shifting is not uncommon with this type of data analysis. It is worthwhile to consider why particular pieces of information disappear though, when at various points they seemed so integral to the TRC’s work. It is relevant to keep in mind that the commissioners changed in 2009 and that this could explain some of the information changes; however, information was shifting around before the “new” commission came into leadership, and overall, examining missing information is just as important to an analysis as that which we see.

So what might we learn about the collective from the language used by the TRC? Sequences such as the following are common on the website: “First Nations, Inuit, and Métis former students, their families, communities, religious groups, former Indian Residential School employees, government, and the people of Canada.”<sup>12</sup> We see here who the main “players” are supposed to be in the reconciliation process. In the mandate one finds the terms “Aboriginal and non-Aboriginal Canadians,” the “Canadian public,” “general public,” and “Canadian society.”<sup>13</sup> One also reads about “stakeholders,” “parties,”

and “organizations” throughout the website.<sup>14</sup> The division of Aboriginal and non-Aboriginal is implicit throughout, and is also quite explicit at times. This division is not a particularly profound finding, given that racialized relations in this country are divisive and that the task at hand is about reconciling. What is worthwhile, however, is to ask about the connotations behind the identity terms that are used.

The use of “Canadian” on the website most often implies people who are not Indigenous, and I suggest that it would not be uncommon that for many people “Canadian” translates to “white” people. I argue that “Canadians”/“white people” are treated as a homogeneous group on the TRC website. The process of engaging with this group is a muddled one though. White people are not a homogeneous group. While white privilege is *crucial* to focus on in the process of reconciliation (and much of my focus here is on engaging “white people”), we need to ask what the implications are of defining “Canadians” in this way. Concerning “the collective,” one can get the impression that “Canadians” are a specific group within the broader collective, and the other group in the collective is “the Aboriginals.” Some questions to consider include: where do non-white “minorities” or “immigrants” (or those perceived to be immigrants) fit into the national process of reconciliation? Are they marginalized in this process? Is the conflict assumed to be between “Aboriginal people” and “white people” only? What are the politics behind excluding (or including) Indigenous people under the label “Canadian”? I proceed in a manner in which I try to work with the broad connotations of Canadians as “white” and to examine dominant social norms and white privilege, but also include the contradictions with all of this and heterogeneity of those who might see themselves as “Canadians.” This process is difficult and is similar to the task of recognizing racialized identity categories as social constructs, but also working with them in a way that recognizes their seemingly naturalness, proliferation in our society, and very real implications.

The terms used to describe Indigenous people (Aboriginal, First Nations, Inuit, Métis, Native) are also far from neutral. Many scholars encourage us to ask what is meant by these terms.<sup>15</sup> Who counts under these labels? Are they based on appearance? Ideas about “culture”? Government affixed status? A sense of identification? Further, what are the implications when we see the words “community,” “culture,” or “tradition” in the context of the TRC? All of these concepts need to be unpacked. While for many, these terms can be a matter

of identification, pride, and political mobilization, the questions above still need to be asked of them, and the assumptions about linking indigeneity to words like community need to be examined.<sup>16</sup> When thinking about the groups that the TRC lays out as part of the process of reconciliation, questions still remain. Where do Indigenous people “fit” who do not label themselves as survivors of residential schools? Where do Indigenous people (and others) who do not want to be a part of the reconciliation process, but are part of the broader collective, fit?

It is difficult to communicate about some situations without relying on identity terms based on race or group membership, and it is in fact necessary, and desirable, when trying to understand conflict. I do not mean to suggest that we abandon these “identifying” terms and refer to everyone as the same (nor am I suggesting that we take up more detailed, rigid ways of defining and “sorting” people within the collective). Jeff Corntassel and Cindy Holder, when discussing the truth commission in Peru, describe that the public perceived the past violence as something that happened to *individuals* and thus notions of group identification and efforts of self-determination for Indigenous people, as well as the history of violence against them as a group, was overlooked.<sup>17</sup> While Peru and Canada require separate analyses based on the context of each country, the general point that concerns me is that when identity terms are taken up with the TRC, they are left undefined and not discussed. As they currently exist on the website, they are too straightforward and reinforce simple divisive relations. We are told by the commission that, “In the exercise of its powers the Commission shall recognize: (a) the unique experiences of First Nations, Inuit and Métis former IRS students, and will conduct its activities, hold its events, and prepare its Report and Recommendations in a manner that reflects and recognizes The [*sic*] unique experiences of all former IRS students.”<sup>18</sup> Yet I am not convinced that the TRC is embracing heterogeneous notions of identity. That is to say, one can receive the false impression from the TRC that Indigenous people are generally the same (with the exception of a difference between First Nations, Inuit, and Métis people), despite maybe having some different IRS experiences, and that all Canadians (white people) are similar. Moreover, we get the impression that the two groups are drastically different on the basis of rigid, racialized notions of identity.

The crude identity categorizations that the TRC relies on detract from the overall goal of reconciliation because it is founded on oversimplified categorizations. Not only is the heterogeneity of people missing, but also the acknowledgement of the contestation that can come along with diverse groups is absent. Reconciliation ought not to focus exclusively on conflict between groups, but must also be able to acknowledge that conflict within groups, impacts how we all live together.<sup>19</sup> Conflict is not tidy and easily compartmentalized. Pavlich advocates that when examining any mode of justice, the idea of uncertainty is critical “to devise open ethical forums that enable fundamental questions, deconstructions and dissociations of past events and practices. The more these forums see their roles in that fashion, the more likely they are to open themselves to name and challenge the structured auspices that have shaped past injustices.”<sup>20</sup> Further, Adrian Tanner, when talking about the Sheshatshiu and Utshimassit Innu in Labrador, comments,

I begin with the assumption that the complexity of social life cannot be contained within a single, watertight theoretical frame of reference. Given the ability of humans to simultaneously hold multiple interpretations, and the potential of human action to simultaneously embody multiple motivations, social analysis needs to be able to draw on multiple, distinct, and even logically incompatible theoretical models.<sup>21</sup>

Tanner modifies social-functionalist theory by using the term “social dysfunction.”<sup>22</sup> We need to hear different perspectives and truths that are difficult to hear, especially those for whom these truths are new.<sup>23</sup>

Oversimplification and assumptions about racialized identity have perpetuated, if not instigated, the past violence now at issue with the TRC, and will no doubt continue to do so if we cannot think differently about how we frame things. To use Minow’s approach, we will be perpetuating cycles of violence, rather than breaking them.<sup>24</sup> The TRC is still developing, so perhaps I will be proven wrong (and would welcome being proven wrong!). Perhaps in practice, the TRC engages in serious critical dialogue. Yet there is still reason for concern, since the website is the main contact point that much of the collective has with the TRC at present. Further it is relevant to consider a caution

from James that many of the structures (laws, institutions, etc.) that aim to subjugate Indigenous people, and which rely on these divisive racialized identity categorizations, will still be left intact during this process of “reconciliation.”<sup>25</sup> He compels one to consider what it means to undertake a process of reconciliation amidst ongoing oppressive policies – policies that are generally not recognized or acknowledged as such by the majority. While I do not think that reconciliation means that everyone has to think the same, or even that everyone has to be “on board,” I do think that normative values about race and racialization need to be deconstructed and reconstructed publicly to make institutions and people accountable. An ethical approach to reconciliation must refuse the preservation of oppressive frameworks.<sup>26</sup>

## ENGAGING “CANADIANS”

Lisa J. Laplante argues that if you want social change, then you need “a vigilant public.”<sup>27</sup> Canada, however, does not have a vigilant public with Indigenous and non-Indigenous relations.<sup>28</sup> One must proceed with the reality in mind that there are people who will not be unsettled by the TRC for various reasons (consciously or not), many of which could connect to notions about racial identity. James, Corntassel, and Holder, point out a plausible resistance when considering how far Canadians are willing to budge.<sup>29</sup> For example, Corntassel and Holder maintain that since restitution of land and culture are key to self-determination, any genuine gesture of reconciliation must accommodate these.<sup>30</sup> They advocate for a national model that is pluricultural and respects Indigenous people’s goals of self-determination.<sup>31</sup> This is similar to what Tully advocates when he speaks of “just”<sup>32</sup> reconciliation – an approach that encourages relationships that are negotiated, fluid, and complex – a mode of reconciliation that I discuss here as “ethical.”

With the TRC’s goal of reconciliation, it is important to consider how far Canadians will go, or, as Paulette Regan says, how far the majority can be pushed with “unsettling the settler within.”<sup>33</sup> Provoking even a portion of the Canadian public requires multiple, provocative, creative ways for reaching out. I want to better understand how the TRC is attempting to implicate Canadians in practice – how it is attempting to engage this group in discussions about residential schools, Indigenous and non-Indigenous relations, and more broadly “race relations.” As someone who would be slotted into the group of “Canadian,” by the TRC, I want to specifically reflect on my own

reactions to the various educational avenues that the TRC presents as aimed at me. How am I, as a “white” person, encouraged to learn from, and engage with, the TRC (by the TRC)? I now turn to examining the specific means for public education that the TRC has in place, and consider if they could encourage Canadians to dwell with the complexity and messiness of racialized identity and conflict, or if they fall into the trap, as suggested above, of approaching people and conflict too simply. My analysis is divided into four parts, in which I examine specific aspects of the TRC’s plan for public engagement: 1) to be publicly present and transparent; 2) to develop a final report and national research centre; 3) to hold community and national events; and 4) to support commemoration.

## 1) PUBLIC PRESENCE AND TRANSPARENCY

Part of the TRC’s mandate includes that the TRC be “public/transparent” and “accountable.”<sup>34</sup> I am exploring the relationship between transparency, engagement, and education, as I believe that if the TRC is not well trusted, it will be that much more difficult to encourage people to think about reconciliation. It is perhaps fitting to offer up a transparency of the self, before proceeding with my discussion of the TRC, as my personal history is deeply embedded in the analysis that I offer. I was born in, and have lived in, Canada my entire life. As mentioned, I am not Indigenous and more pertinently, I fall under the racial construct “white.” I was taught a “whitestream”<sup>35</sup> account (formally and informally) of “Canadian history” while growing up. While I cannot recall when I first learned of residential schools, I know that for some time I knew very little about them. I now work at undoing what I was taught as a child and aim to problematize this racialized (and connectedly, gendered) social construct, and to be conscientious of how it shapes how I move through the world. While I might on the surface be perceived as “the average Canadian,” I suspect that I am quite different given the amount of time that I now spend thinking about Indigenous and non-Indigenous relations. I do not say any of this in a way that claims some sort of “moral high ground” amongst white folks; rather, I include this to speak to the fact that racial groups are not homogeneous. I do however wish that more non-Indigenous people, particularly “white” people, would consider their own positionality and where they fit into racialized structures and how we might think differently about how we relate with one another.

The TRC's public presence, at the time of writing, consists mainly of the website and sporadic media presence (neither of which can be described as transparent). Further, one national event has been held (this is discussed below). Regarding the website, concerns arise about accessibility (not everyone has regular access to the internet). Also, the site is not particularly provocative and reads like a government site; however it has been improving recently with increasing updates and links about the TRC's work.<sup>36</sup> Yet as argued above, we still see little of the diversity and contestation that I (and others) argue is a necessary part of reconciliation, even with the updates to the site. A further problem with the Internet being the main link between the commission and the public is that one must seek out the website on a regular basis to keep up to date. The TRC's website and affiliated links could have little impact on Canadians if the public has no interest in seeking the information out. The website used to have a "stay informed" option, in which one would receive email updates (I had little success in being properly "signed up" for this), but curiously, this feature is no longer available.

How public and present should the TRC be for even some Canadians to be provoked? There is a lack of transparency concerning the *process* of the TRC. For example, why *exactly* did all of the initial commissioners resign? What internal politics were taking place that were toned down in resignation letters and media releases? Were these internal politics the business of the public? And if they were, what does it mean that the TRC, a body that is supposed to expose and handle conflict, "smoothed" the situation over? The new commissioners aim to proceed in a manner that is "consensus" based.<sup>37</sup> Will we be made aware of the struggles that might occur before arriving at a consensus? Does the TRC have a plan for what to do if a consensus cannot be reached so that a third round of commissioners does not have to be hired? Is there a need for continuous media exposure, both from the TRC and critical perspectives of it? What might my own experience/response be if the TRC had a strong media presence? Might this allow for the complexity that is a necessary part of an ethical approach to reconciliation?

The South African TRC had heavy media exposure and as Minow explains, a policy existed to make the proceedings public. This publicity included broadcasting testimony, undertaking advertising campaigns, and generally having an open relationship with the media.<sup>38</sup> Robert I. Rotberg comments, "The story of the past could not there-

fore be just one story, but a million perceptions of what had been revealed."<sup>39</sup> Minow also argues that media exposure makes it difficult to deny the stories of others,<sup>40</sup> and that public hearings could be healing for bystanders who were feeling guilty or complacent.<sup>41</sup> Yet Laplante describes that in Peru, while the truth commission hearings were public, overall, the commission failed to garner public interest and support.<sup>42</sup> Additionally, when reflecting on the South African TRC, Molly Andrews argues that there was still much resistance from the white population to acknowledge what had happened and how they were a part of it, despite its public presence.<sup>43</sup> I am conflicted about heavy media use in the Canadian context. I worry about media bias and the superficiality that often comes along with news formats. Who might get edited out, and why? "Minorities" are not typically treated in a favorable light by the media. How might we deter the media from relying on racial stereotypes? Are media stories too short lived? I have many questions that require continued contemplation.

## 2) FINAL REPORT AND NATIONAL RESEARCH CENTRE

I want to now shift from the TRC's broad plan of having a public presence via the internet and media, to the more specific attempts planned for engaging Canadians. I begin here with the final report and national research centre. While it will be a few years until the final report is published and the research centre established, it is useful to consider the following questions for each: will these be accessible to the public? And, is it a necessary part of reconciliation that Canadians engage with these?

Priscilla B. Hayner describes that "the report of a truth commission reclaims a country's history and opens it for public review."<sup>44</sup> Reports are, in part, meant to act as a deterrent and to teach a moral lesson.<sup>45</sup> Elizabeth Kiss discusses the possibility of reports making people accountable and explains, "By identifying structural causes of human rights violations, commission reports reveal systematic patterns of accountability that may be a valuable resource for future political mobilization."<sup>46</sup> She does point out though that reports need to draw attention to their limitations.<sup>47</sup> Further, when reading a report, it is pertinent to consider Deborah Posel's caution that with the South African context, the construction of the report was a political process and was shaped largely in a way that had to fit with that TRC's mandate. She contends, "The report contains a version of the past that has been actively crafted according to particular strategies of inclu-

sion and exclusion, arising from the complexities of the TRC's mandate."<sup>48</sup> Further, local specificities and histories were largely marginalized in the report.<sup>49</sup>

Laplante heeds that reports need to be accessible (not too academic).<sup>50</sup> I suspect that in the Canadian context, a (presumably) multi-volume document will not be overly embraced by Canadians and will be largely inaccessible. I have previously been interested in reading the South African TRC's report, but it is *big* and the task seems daunting (this sentiment coming from someone who spends up to 10 hours a day reading). I do plan to read the Canadian report when it comes out but I predict that it will not be a particularly provocative text (will perhaps read like a legal or government document, will tidy up the mess that we are in and present it too simply). I find myself in-between thoughts, that the report is necessary and important in terms of documenting something that has been ignored for too long, yet it is also has the potential to be biased and inaccessible (and thus ineffective). It is worthwhile to consider what lessons were learned from the Royal Commission on Aboriginal Peoples, as to not repeat the same mistakes with the TRC.<sup>51</sup>

Generally though, I do not believe that the broader project of reconciliation requires that all Canadians read the TRC's report. The research centre that is to be developed has the potential to be a valuable resource, and I hope that much of the centre's materials will be available online, and that teachers and employers will utilize these materials for educational purposes (in addition to general use). But as with the final report, I do not think that the research centre is something that every Canadian must engage with as part of this project of reconciliation. I come to these conclusions hesitantly, as I wish that everyone would read the report and access the research centre (and most importantly, have a chance to participate in critical dialogue about them), but realistically this is not going to happen and notions of reconciliation ought to extend far beyond the requirement of report reading and centre access. Hayner emphasizes that "future peace and civility will probably depend much more on changing the institutions in which such abuses have taken place" than they will on something like a report.<sup>52</sup>

### 3) COMMUNITY AND NATIONAL EVENTS

A potentially more interactive strategy for public outreach that the TRC has planned is the community and national events. While I am critical of the TRC's engagement with Canadians, at least they recognize that multiple means for reaching out to people are necessary. Reflecting on these events, I keep the following questions in mind: who are these events for? And, is it the responsibility of the TRC to implicate me (and others)?

I begin with my first question concerning who these events are for. Community events are described, by the TRC, as "an opportunity for people to share their Residential School experience with the TRC Commissioners and/or a statement gatherer. Communities also have a chance to offer gestures of reconciliation that represent community members and to showcase the ways in which they have begun the work of reconciliation."<sup>53</sup> While these events appear to be open to "Canadians" (although more so at a local level) this decision is supposed to be up to the communities, as it is noted in the TRC mandate that these events can be public or private.<sup>54</sup> Further, as mentioned above, when encountering the word "community" on the TRC website, it is necessary to ask after what this might imply. Communities come in various forms, have various ways of dealing with conflict, have different power dynamics within them, and change over time.<sup>55</sup> Additionally, Chris Andersen, and Jane Dickson-Gilmore and Carol La Prairie alert us against "naturally" connecting the ideas of community and "traditional" notions of indigeneity and culture.<sup>56</sup> The general impression that one gets from the TRC is that community events are for Indigenous people and the national events are meant to be the main "event" tool with which to educate Canadians.

The TRC describes of the national events, that they "will engage the Canadian public and provide education about the history of the residential schools system, the experience of former students and their families and the ongoing legacies of the institutions within communities. The national events will also be opportunities to celebrate regional diversity and honour those touched by residential schools."<sup>57</sup> Overall, 7 national events, and a closing ceremony, are to be held. I wonder, why in a country with 13 provinces and territories are only 7 events are being held? One finds on the website that the 7 events are being planned with "the history and demographics of the IRS system" in mind.<sup>58</sup> Yet this sounds more like budgetary restraints than

anything.<sup>59</sup> It is important to ask about the consequences of this selective geography, when the premise of the events is national outreach. Would Canadians be willing to travel if an event is not held in their city, or province or territory for that matter? I am interested in attending several of these national events. I attended the first one in Winnipeg, MB, and would like to continue attending the national events to see how they differ and evolve. Yet my trip to Winnipeg was costly. I am certain that I do not have the resources to travel to the other national events that I would like to attend (unless if one is held near my hometown). How willing, and able, might Canadians be to put resources and time towards travel for national events? Is this sort of engagement with the national events necessary? When I consider my own engagement, due to time and resource constraints, I suspect that my future engagement with these events will be largely comprised of watching 3 minute clips about them on the evening news and reading about the events on the TRC website.

Questions about responsibility are a key part of this analysis of the TRC's attempt to engage the public. The TRC website at one point probed "How can you support the TRC?" Suggestions included: "Spread the word" to those you know; "Talk to community members about what reconciliation means and what an event might look like to your community;" they ask for visitors to "Send us your thoughts and ideas;" and encourage people to return to the website to check for updated information.<sup>60</sup> Does the TRC really want to hear my thoughts? Interestingly, this content on the website has been removed. Why was this invitation detracted? What role does responsibility play in all of this, on behalf of the TRC? Citizens? Or both? Hayner observes that it is common for people to expect too much from truth commissions. She explains, "grand expectations and the resulting disappointment often prevent people from appreciating the significant contributions that these bodies do sometimes make."<sup>61</sup> I think that it would be careless to put all of the responsibility on the TRC. Further, my understanding of reconciliation means that we cannot expect one group or organization to begin to address a problem that exists between, and within, multiple groups.

In her work on the Peruvian truth commission, Laplante, faced with what she depicts as a failed commission, describes that survivors end up "ultimately carry[ing] the burden of disseminating a new collective memory – at least until others care enough to join them."<sup>62</sup> I worry about this persisting in the Canadian context - a continued

deferral of problems onto Indigenous people in which, as Andersen says, "communities are being called on to deal with the manifestation of problems not originating in the community."<sup>63</sup> When speaking of hate crimes, Minow asks, "why must the minority educate the majority, and why is the majority's ignorance so durable?"<sup>64</sup> While Laplante describes consciousness-raising as empowering to survivors, there is a tension here between empowerment and offloading responsibility. Andersen describes that in Canada, neoliberal notions of responsibility push Indigenous people to adhere to the idea that taking responsibility is part of a "traditional" Indigenous identity and culture, and that they are to be responsible for creating responsible communities.<sup>65</sup> A balance in responsibility needs to exist with the Canadian TRC. Reconciliation is not solely the responsibility of any one group or entity – negotiating conflict is more complex than that.

Before traveling to Winnipeg, I wondered, who might attend this first national event? Might some white people feel like it is not their place, feel guilty, or not understand why they would attend? What implications might this have considering these events are supposed to encourage national awareness and collective engagement? At the first national event, it was clear that very few non-Indigenous people were in attendance. While a survey passed out by the TRC inquired as to how they could get more non-Indigenous people to participate (amongst many other questions), I suspect that those questions ought to be taken directly to a sample of those who were not present. While I do not believe that the TRC should be fully responsible for the project of reconciliation, I do think that they have a responsibility to better understand why people are not responding well to one of the main tools that they are touting as part of their public education plan. The national events raise a concern of actually having much of the public be disconnected from the events, for geographic, and I am certain, other reasons (for those uninterested in engaging in reconciliation, this disconnect could be welcoming, rather than a concern).

#### 4) COMMEMORATION

The final specific plan that the TRC has for public education and engagement is to support commemoration initiatives. There is an emphasis on commemoration proposals being submitted from communities.<sup>66</sup> While I do not have the space to deal with commemoration in detail, I am interested in raising a question that relates to notions of responsibility and the role of "Canadians." What would it

mean for non-Indigenous people to contribute to commemoration? I do not mean to suggest that non-Indigenous people should be equally eligible for already limited funding from the TRC's commemoration initiative. I am thinking instead about efforts that fall outside of the formal process. For example, what would it mean for myself, as an artist, to create and make public art that speaks to reconciliation, conflict, and identity? Laplante cites an artist in Peru, Baldeón Rodríguez, who created political art in response to the violence in the country. He was not a victim himself and was heavily criticized by some victims who felt that it was not his place.<sup>67</sup> In Canada, a popular (non-Indigenous) band, *The Tragically Hip*, has a song about the TRC on their recent album.<sup>68</sup> Might the popularity of this group encourage some to listen, who would not before? Does this song speak to a strong presence of the topic of reconciliation in Canada? Yet songs have been sung, documentaries made, and art created by Indigenous people and groups for decades. Who are “we” listening to, and why? The role of the collective in Canada and various perspectives about who can and should be involved, in what capacity, and when, are complex. Overall, more research needs to be done on how the TRC should implicate the public concerning complex social issues. I have been quick to criticize what the TRC is doing, but what might I offer that is different and new? It is easier to criticize what is being done than it is to take action and this is concerning. I find my lack of creativity in regard to coming up with alternative means of outreach to be frustrating and I put forth a caution to myself and others, to not rely on the “more research needs to be done” statement in a way that defers responsibility. I include these personal reflections here (and have written myself into the previous sections), not in a way that is meant to create an individualized story, rather I aim to open up my analysis by showing the complexity of how just one person can get tied up with the TRC. People will respond to the TRC differently. I suspect that my confusion about how to engage with the TRC is not uncommon though; nor that it is unrelated to broader social concerns about struggling with the realities and messy implications of racialized identity.

## CONCLUSIONS

The TRC is facing *many* challenges, of which the ones discussed here, relating to reconciliation and the collective, comprise only a small portion. I have only focused on how the TRC is engaging

“Canadians” (and even that requires continued consideration as the TRC progresses). It is necessary to also look at how people who fall under the other labels that the TRC uses, feel implicated or not by the TRC, and why. It is interesting to examine the TRC while it is in progress. This examination presents some difficulties and my analysis could change in the future. Yet it also creates an opening for learning to engage with something while it is happening, and I hope that this paper adds to an ongoing dialogue in which my, and others' ideas can be contested and considered.

I still remain in between – I do not want to declare that the TRC is failing or that it is succeeding. Yet some serious reframing is required by the TRC. The ways in which the TRC approaches the collective deals with people in simplistic, categorizing ways. This is dangerous as the TRC's engagement and educational outreach could ultimately be limited and could end up reinforcing the very structures and belief systems that the TRC is supposed to be challenging. This situation of a commission reinforcing oppressive structures and frameworks is not new,<sup>69</sup> and one must question how many more times commissions and other such entities will be developed under the guise of change and empowerment, but will operate within the practice of the same old oppressions. Open dialogue about the very basic identity terms on which the TRC operates is required, online, and in the rest of the TRC's work. My hope for the TRC would be that it could take up an ethical approach to reconciliation which abandons certainty, gets messy, and embraces contradictory experiences and the value of dissent, as to not further perpetuate violence.<sup>70</sup> The TRC needs to be able to embrace and learn from the heterogeneity and complex conflict that are the reality in the situation that we are in, while also being able to examine broader racialized patterns of injustice and privilege.

The issue of reconciliation is itself an ethical concern but so too is the means through which a commission attempts to engage with people. The remarkable part of any reconciliation process though, as Tully points out, is that it is to be ongoing, and should therefore be malleable if the process is not proceeding in an ethical manner.<sup>71</sup> Perhaps the TRC could alter its approach (albeit within the confines of its mandate). There are consequences for the TRC not being able to work well with plurality and conflict. To counter such possible disheartening consequences (disheartening not because we should expect the world of the TRC but because we at least deserve a commission

that will not endorse oppression), it is important to remember that creative dialogue about reconciliation can and must occur along with, and outside of, the formal process of the TRC. If we disagree with the terms on which we are being asked to reconcile, then we need to consider how, and if (as power relations shape these processes and who will be heard), we might be able to create spaces for reconciliation to proceed differently.

## NOTES

- 1 Thank you to Dr. Val Napoleon for her insightful feedback. As well, I would like to acknowledge the support of SSHRC for providing me with assistance through a doctoral Canada Graduate Scholarship.
- 2 This goal cannot be easily severed from the others. Also, “truth” and “reconciliation” cannot be disconnected; however, the focus here will remain on reconciliation.
- 3 He does not argue that all of these countries are the same though – there are similarities and differences. See James, Matt, “Uncomfortable Comparisons: The Canadian Truth and Reconciliation Commission in International Context,” *Les Ateliers de l'éthique / The Ethics Forum*, vol. 5, no. 2, pp. 23-35 (For the purposes of this paper, I have used an earlier 2009 draft, cited with permission).
- 4 Despite the overall absence of the general public in the literature, exceptions include: media outreach (particularly in South Africa) (Minow, Martha, *Breaking the Cycles of Hatred*, Princeton, NJ, Princeton University Press, 2002; Minow, Martha, “The Hope for Healing: What Can Truth Commissions Do?” in Robert I. Rotberg and Dennis Thompson, eds., *Truth v. Justice: The Morality of Truth Commissions*. Princeton, NJ, Princeton University Press, 2000, pp. 235-260; Minow, Martha, *Between Vengeance and Forgiveness: Facing History after Genocide and Mass Violence*, Boston, Beacon Press, 1998; Ntsebeza, Dumisa B. “The Uses of Truth Commissions: Lessons for the World,” in *Truth v. Justice* (see note 4), pp. 158-169; Krog, Antjie, *Country of My Skull: Guilt, Sorrow, and the Limits of Forgiveness in the New South Africa*, Toronto, Times Books, Random House, 1998; Laplante, Lisa J., “The Peruvian Truth Commission’s Historical Memory Project: Empowering Truth-Tellers to Confront Truth Deniers,” *Journal of Human Rights*, vol.6, no. 4, 2007, pp. 433-452; Andrews, Molly, “Grand national narratives and the project of truth commissions: a comparative analysis,” *Media, Culture & Society*, vol. 25, 2003, pp. 45-65) and commemoration (Minow, *Breaking the Cycles of Hatred*; “The Hope for Healing”; *Between Vengeance and Forgiveness*).
- 5 While I recognize that “ethics” and “reconciliation,” as concepts, require theoretical attention, I want to stay focused on a more specific analysis of the TRC. My understanding of ethics is informed, in part, by Pavlich, although his focus is on restorative justice. See Pavlich, George, “Ethics, Universal Principles and Restorative Justice,” in Gerry Johnstone and Daniel Van Ness, eds., *Handbook of Restorative Justice*, Portland, Or., Willan Publishing, 2007, pp. 615-630.
- 6 Laplante, “The Peruvian Commission’s Historical Memory Project,” p. 446; see also Corntassel, Jeff and Holder, Cindy, “Who’s Sorry Now? Government Apologies, Truth Commissions, and Indigenous Self-Determination in Australia, Canada, Guatemala, and Peru,” *Human Rights Review*, vol. 9, no. 4, 2008, pp. 465-489; Andersen, Chris and Denis, Claude, “Urban Natives and the Nation: Before and After the Royal Commission on Aboriginal Peoples,” *Canadian Review of Sociology*, vol. 40, no. 4, 2003, pp. 373-390; Tully, James, *Public Philosophy in a New Key*, Vol.1, New York, Cambridge University Press, 2008, ch. 7 and 8; James, “Uncomfortable Comparisons,” pp. 5-6.
- 7 Minow, *Between Vengeance and Forgiveness*; Pavlich, “Ethics, Universal Principles and Restorative Justice.”
- 8 Tully, *Public Philosophy*, p. 3.
- 9 *Ibid.*, p. 17.
- 10 For example, “society” conjures up ideas of people but also has the potential to imply social institutions and other such abstract mechanisms that I am not focusing on here.
- 11 Truth and Reconciliation Canada website, <http://www.trc.ca/websites/trcinstitution/index.php?p=26>, retrieved 11 Sept. 2010.
- 12 TRC, “About Us,” <http://www.trc.ca/websites/trcinstitution/index.php?p=4>, retrieved 11 Sept. 2010.
- 13 TRC Mandate, <http://www.trc.ca/websites/trcinstitution/index.php?p=7>, retrieved 11 Sept. 2010.
- 14 TRC website.
- 15 See for example, Andersen, Chris, “Governing aboriginal justice in Canada: Constructing responsible individuals and communities through ‘tradition,’” *Crime, Law & Social Change*, vol. 31, no. 4, 1999, p. 320.
- 16 For discussions on community, see Andersen, “Governing aboriginal justice”; Dickson-Gilmore, Jane and La Prairie, Carol, *Will the Circle Be Unbroken? Aboriginal Communities, Restorative Justice, and the Challenges of Conflict and Change*, Toronto, University of Toronto Press, 2005; Schuurman, Hedda, “The Concept of Community and the Challenge for Self-Government,” in Colin H. Scott, ed., *Aboriginal Autonomy and Development in Northern Quebec-Labrador*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2001, pp. 379-395.
- 17 Corntassel and Holder, “Who’s Sorry Now?” p. 482.
- 18 TRC Mandate, s. 4.
- 19 Tully, *Public Philosophy*.
- 20 Pavlich, “Ethics, Universal Principles and Restorative Justice,” p. 626.
- 21 Tanner, Adrian, “The Double Bind of Aboriginal Self-Government,” in *Aboriginal Autonomy and Development in Northern Quebec-Labrador* (see note 16), p. 409.
- 22 *Ibid.*, p. 410.
- 23 Dickson-Gilmore and La Prairie, *Will the Circle Be Unbroken?*; Krog, *Country of My Skull*; Posel, Deborah, “The TRC Report: What Kind of History? What Kind of Truth?” in Deborah Posel and Graeme Simpson, eds., *Commissioning the Past: Understanding South Africa’s Truth and Reconciliation Commission*, Johannesburg, Witwatersrand University Press, 2001, pp. 147-172; Gutmann,

- Amy and Thompson, Dennis, “The Moral Foundations of Truth Commissions,” in *Truth v. Justice* (see note 4), pp. 22-44; Pavlich, “Ethics, Universal Principles and Restorative Justice”; James, “Uncomfortable Comparisons”; Andrews, “Grand national narratives”; Minow, *Breaking the Cycles of Hatred*; “The Hope for Healing”; *Between Vengeance and Forgiveness*.
- 24 Minow, *Breaking the Cycles of Hatred*.
- 25 James, “Uncomfortable Comparisons,” pp. 10-11. See also Tully for a more general discussion, *Public Philosophy*, ch. 7 and 8.
- 26 For a more general discussion on an approach to reconciliation that accounts for conflict and plurality, see Tully, *Public Philosophy*, ch. 7 and 8. Tully argues that for reconciliation to occur we need to take up treaty relations, rather than reinforcing colonial relations (pp. 226-228). Tully’s insights are discussed primarily in the context of the Royal Commission on Aboriginal Peoples. While Tully’s approach to reconciliation certainly informs my analysis; I diverge from him in a few ways. Most significantly, to explore ethical reconciliation (perhaps what he would describe as “just” reconciliation [p.224]), I do not want to take up the language/concepts of “democracy,” “equality,” and “freedom,” that Tully necessarily includes in his approach.
- 27 Laplante, “The Peruvian Truth Commission’s Historical Memory Project,” p. 444.
- 28 James, “Uncomfortable Comparisons”; Andersen, “Governing aboriginal justice”; Corntassel and Holder, “Who’s Sorry Now?”; Dickson-Gilmore and La Prairie, *Will the Circle Be Unbroken?*; Tully, *Public Philosophy*.
- 29 James, “Uncomfortable Comparisons,” p. 23; Corntassel and Holder, “Who’s Sorry Now?” p. 471.
- 30 Corntassel and Holder, “Who’s Sorry Now?” p. 471.
- 31 *Ibid.*, p. 484.
- 32 Tully, *Public Philosophy*, p. 224.
- 33 Regan quoted in, Corntassel and Holder, p. 479.
- 34 TRC Mandate, “Principles.”
- 35 Denis, Claude, *We are Not You: First Nations and Canadian Modernity*, Peterborough, ON, Broadview Press, 1997, p. 13.
- 36 Recently, the TRC added links to Twitter, Facebook, and Youtube, where it has its own pages. While these are of interest to me, I focus here only on the main TRC pages. Affiliated and even unaffiliated links are well worth analyzing but require their own paper.
- 37 Sinclair, Murray, interview, “Residential Schools: Truth commission back on track after resignation,” *National Post*, 13 Dec. 2009, retrieved online, <http://www.nationalpost.com/news/story.html?id=2332266>.
- 38 Minow, “The Hope for Healing,” pp. 238-239.
- 39 Rotberg, Robert I., “Truth Commissions and the Provision of Truth, Justice, and Reconciliation,” in *Truth v. Justice* (see note 4), p. 6.
- 40 Minow, “The Hope for Healing,” pp. 238-239.
- 41 Minow, *Between Vengeance and Forgiveness*, pp. 74-75.
- 42 Laplante, “The Peruvian Truth Commission’s Historical Memory Project,” p. 444.
- 43 Andrews, “Grand national narratives,” p. 61.
- 44 Hayner, Priscilla B., *Unspeakable Truths: Facing the Challenge of Truth Commissions*, New York, Routledge, 2001, p. 25.
- 45 *Ibid.*, p. 29; Kiss, Elizabeth, “Moral Ambition Within and Beyond Political Constraints: Reflections on Restorative Justice,” in *Truth v. Justice* (see note 4), p. 75.
- 46 Kiss, “Moral Ambition Within,” p. 75.
- 47 See also Minow, “The Hope for Healing.”
- 48 Posel, “The TRC Report,” p. 148.
- 49 *Ibid.*, p. 160. See also Andrews, “Grand national narratives.”
- 50 Laplante, “The Peruvian Truth Commission’s Historical Memory Project,” p. 446.
- 51 See Andersen and Denis, “Urban Natives and the Nation”; Tully, *Public Philosophy*, ch. 8.
- 52 Hayner, *Unspeakable Truths*, p. 29.
- 53 TRC, “Community Events,” <http://www.trc.ca/websites/trcinstitution/index.php?p=103>, retrieved 11 Sept. 2010.
- 54 TRC Mandate, s. 13(c). Funding processes are not apolitical and the desires of the TRC, not communities, could ultimately reign at the end of the day.
- 55 Dickson-Gilmore and La Prairie, *Will the Circle be Unbroken?*; Tanner, “The Double Bind”; Andersen, “Governing aboriginal justice”; see also Schuurman, Hedda, “The Concept of Community.” Dickson-Gilmore and La Prairie emphasize the importance of not excluding “urban aboriginals” when talking about “community” (p. 232). It is a bit unclear where this population fits with the TRC’s plans for events. See also Andersen and Denis, “Urban Natives and the Nation,” on urban aboriginal issues.
- 56 Andersen, “Governing aboriginal justice”; Dickson-Gilmore and La Prairie, *Will the Circle Be Unbroken?*
- 57 TRC, “National Events,” <http://www.trc.ca/websites/trcinstitution/index.php?p=92>, retrieved 11 Sept. 2010.
- 58 TRC, “FAQs,” <http://www.trc.ca/websites/trcinstitution/index.php?p=10>, retrieved 11 Sept. 2010.
- 59 While the budget was set out in the settlement, we must remember that settlement procedures are not exempt from power imbalances and politics.
- 60 TRC, “Truth Healing Reconciliation,” [http://www.trc-cvr.ca/pdfs/TRC\\_DECK\\_June\\_2009\\_e.pdf](http://www.trc-cvr.ca/pdfs/TRC_DECK_June_2009_e.pdf), retrieved 15 July 2009.

- 61 Hayner, *Unspeakable Truths*, p. 8.
- 62 Laplante, “The Peruvian Truth Commission’s Historical Memory Project,” p. 445.
- 63 Andersen, “Governing aboriginal justice,” p. 320.
- 64 Minow, *Breaking the Cycles of Hatred*, p. 46.
- 65 Andersen, “Governing aboriginal justice,” pp. 319-320.
- 66 TRC Mandate, s. 1(g).
- 67 Laplante, “The Peruvian Truth Commission’s Historical Memory Project,” p. 447.
- 68 Downie, Gordon, “Now The Struggle Has a Name,” *We Are The Same*, produced by Universal/Zoe Records, 2009.
- 69 See note 6.
- 70 As per the insights of Tully, *Public Philosophy*; Pavlich, “Ethics, Universal Principles”; Minow, *Between Vengeance and Forgiveness*.
- 71 Tully, *Public Philosophy*, p. 223.

## INTRODUCTION

### DOSSIER « DESIGN ET AMÉNAGEMENT : QUELQUES ENJEUX ÉTHIQUES »

DIRIGÉ PAR

JUAN TORRES, RABAH BOUSBACI  
ET ANNE MARCHAND  
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Dans le langage commun, *aménagement* et *design* sont deux termes recouvrant des acceptions visiblement différentes, mais il n'en demeure pas moins que leur rapprochement puisse être possible à deux égards au moins : d'abord, en ce qui concerne leurs objets d'intervention ; puis, par rapport à leur intention commune d'améliorer les conditions de vie des personnes.

Apparu au 14<sup>e</sup> siècle dans la langue française, le mot « aménagement » trouve sa racine étymologique dans la famille des mots latins *manere* et *mansus* (demeurer, séjourner)<sup>1</sup>. Dans le même registre que les mots agencement, arrangement, disposition, distribution ou organisation, le terme aménagement, tout comme celui de design, ont été utilisés depuis le 17<sup>e</sup> siècle pour indiquer une action, une certaine manière de disposer les choses. Dans les mots design et aménagement, on retrouve donc l'idée d'une réflexion et d'une intervention appliquées à des objets et milieux divers qui constituent notre univers sensible, c'est-à-dire « [...] les produits et les services de notre environnement construit, de notre cadre de vie privé et public quotidien, de notre culture matérielle »<sup>2</sup>. C'est dans cet esprit que la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal regroupe sous le même toit cinq perspectives d'intervention différentes, à savoir le design industriel, le design d'intérieur, l'architecture, l'architecture de paysage et l'urbanisme. Ces disciplines de l'aménagement sont vouées à la transformation des cadres de vie à des échelles qui vont « [...] de l'objet, au bâtiment, à la ville et à la région »<sup>3</sup>.

Le second rapprochement de fond qui peut être établi entre le design et l'aménagement procède du fait que tous les deux supposent un processus de conception (*a design process*) ayant une visée fondamentale : la visée de la vie bonne. C'est un effort de nature réflexif qui est guidé par le souci de rendre meilleures, aux plans pratique, esthétique, culturel, spirituel et environnemental, les conditions de vie. Le projet d'aménagement ou de design est essentiellement un projet de *bien* : il est motivé par le bien, préoccupé par le bien, guidé par le bien et par tout ce qui peut produire et célébrer la dignité. Cependant, cet idéal du bien est constamment accompagné d'un souci opératoire. C'est en ce sens que Jean-Pierre Boutinet dépeint le projet d'aménagement comme une forme d'anticipation privilégiée de la modernité occidentale : une anticipation opératoire, c'est-à-dire la possibilité de « [...] suspendre momentanément le cours des choses pour

savoir comment ce cours va évoluer, donc pour tenter le cas échéant d'infléchir la suite des événements »<sup>4</sup>. Herbert Simon a, en ce sens, éloquentement résumé ce caractère à la fois idéal et concret qui anime constamment de tels types d'anticipation dans une définition célèbre de ce que désormais le terme design veut dire :

« Everyone designs who devises courses of action aimed at changing existing situations into preferred ones.

The intellectual activity that produces material artifacts is no different fundamentally from the one that prescribes remedies for a sick patient or the one that devises a new sales plan for a company or a social welfare policy for a state.

Design, so construed, is the core of all professional training; it is the principal mark that distinguishes the professions from the sciences.

Schools of engineering, as well as schools of architecture, business, education, law, and medicine, are all centrally concerned with the process of design. »<sup>5</sup>

Sous-jacente à la visée du bien qui caractérise les processus de conception donnant forme à notre environnement construit se trouve donc un défi que l'aménagement et le design partagent avec toutes les pratiques professionnelles : celui de déterminer ce qui est *préférable* ou ce qui *doit être* pour reprendre une autre expression de Simon<sup>6</sup>. Nous l'aurons compris maintenant, la *visée du bien* et le *devoir être* des choses qui animent constamment les pratiques du design et de l'aménagement suscitent nécessairement des questionnements et des réflexions d'ordre éthique. Traditionnellement dans ce registre, les professionnels s'appuient sur des codes de déontologie pour encadrer leurs actions. Au sein des professions de l'aménagement, ces codes sont d'ailleurs très présents et constituent un élément fondateur de leurs systèmes professionnels. Toutefois, la complexité des situations pratiques et l'incertitude inhérente à l'action<sup>7</sup> révèlent de plus en plus les carences, les insuffisances les limites et, même parfois, l'impertinence de ces codes à orienter et encadrer convenablement les interventions des professionnels. En effet, de nouveaux enjeux (sociaux, techniques, économiques, environnementaux, etc.) émergent constamment et, avec eux, la nécessité de repenser l'agir professionnel. C'est dans ce sens que l'éthique constitue une perspective de réflexion tout à fait appropriée et féconde pour mieux comprendre et mieux orienter la pratique et l'enseignement de l'aménagement et du design.

Le présent dossier est né d'un intérêt partagé des membres du *Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal* (CRÉUM) et des professeurs

de la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal d'explorer la portée éthique des savoirs professionnels que ces derniers enseignent et des domaines de recherche sur lesquels ils travaillent. Il s'agit en quelque sorte de s'interroger sur les sujets, les problématiques et les enjeux que l'éthique comme champ singulier de connaissance et de réflexion permet de mettre en évidence en aménagement et en design.

Les articles réunis dans ce dossier constituent donc une exploration de ces questions et, sans être exhaustifs, ils couvrent des domaines du design et de l'aménagement très variés, allant du design industriel (échelle de l'objet) à l'urbanisme (échelle du territoire). Cela dit, au-delà des différences en termes de perspective professionnelle, les articles convergent conceptuellement, en ce sens qu'ils abordent des éléments d'un mode opératoire commun aux pratiques de l'aménagement et du design : la pratique du *projet*. Ainsi, on retrouvera dans ces articles un intérêt particulier pour les acteurs du projet (leurs positionnements, leurs interactions), pour les processus de conception (la manière dont on définit les problèmes d'aménagement et la manière d'y répondre) ou pour les produits conçus (les valeurs qu'ils véhiculent et leur réception par les usagers).

Outre le texte de John Forester, traduit pour la première fois en langue française (voir aussi le résumé de lecture de son dernier livre, élaboré par Jacques Fisette), les articles de ce dossier sont tous originaux et témoignent de cet intérêt grandissant pour l'éthique au sein des facultés professionnelles comme celle de l'aménagement. Nous espérons que leur lecture saura apporter un regard contemporain aux réflexions que l'éthique permet de mener dans le domaine des pratiques, de l'enseignement et de la recherche en aménagement et en design.

## NOTES

- 1 Picoche, Jacqueline, *Dictionnaire étymologique du français*. Paris: Dictionnaires Le Robert, 1997.
- 2 Findeli, Alain « Les perspectives de recherche en design » dans *Mode de Recherche*, no. 1, 2004, p. 8.
- 3 Présentation de la Faculté de l'aménagement, sur le site web <http://www.ame.umontreal.ca/faculte/index.html> (consulté le 14 novembre 2010).
- 4 Boutinet, Jean-Pierre, *Anthropologie du projet*. 7ème éd. Paris: Presses Universitaires de France, 2003, p. 68.
- 5 Simon, Herbert Alexander, *The sciences of the artificial*. 3ème éd. Cambridge, MA: MIT Press, 1996, p. 111.
- 6 « Design [...] is concerned with how things ought to be, with devising artifacts to attain goals. » (Simon 1996, p. 114).
- 7 Voir « écologie de l'action », dans Morin, Edgar, *La méthode 6 : Éthique*. Paris: Éditions du Seuil, 2004, p. 67.

## INVENTER DES ESPACES D'(IM)POSSIBILITÉS DANS LES PROFESSIONS D'URBANISME ET DE DESIGN

JOHN FORESTER  
CORNELL UNIVERSITY

Cet essai a été présenté à l'atelier sur *La démocratie de l'espace et l'espace de la démocratie*, qui a eu lieu à Newcastle, en Angleterre, le 11 janvier 2008. Une version antérieure a été présentée à l'Université de Tokyo le 13 novembre 2007. Il sera publié en néerlandais, traduit par Freek Jansens, sous le titre "het plannen van ruimtes van (on)mogelijkheid" dans une collection éditée par Maarten Hajer et Jantine Grijzen sur les questions de politique contemporaine. Il a été traduit de l'anglais par Martin Blanchard et révisé par Daniel Weinstock.

### INTRODUCTION : LE DESIGN RÉSOUT LES CONFLITS ENTRE DIFFÉRENTES ALTERNATIVES, MAIS COMMENT ?

En tant qu'enseignant dans un département universitaire d'architecture, d'art et de planification urbaine et régionale, je considère que les professionnels de la planification urbaine et régionale sont des professionnels du design qui mettent en forme, protègent, structurent et améliorent les espaces et les lieux. Je ne crois pas qu'ils pratiquent leur métier de manière unilatérale, ni d'une position de détachement et de supériorité, mais plutôt qu'elle est stimulée par et à travers les rapports avec d'autres concepteurs, utilisateurs, législateurs et voisins des générations actuelles et futures. Cependant, dans des contextes d'inégalité, de déséquilibres de pouvoir et de différences axiologiques profondes, beaucoup d'entre nous (et ce « nous » inclut les urbanistes de tous genres et, parmi eux, des designers urbains) abandonnent trop rapidement : nous construisons des espaces d'(im)possibilités, là où d'autres voient plutôt, dans les mêmes conditions, des espaces de possibilités. J'espère montrer comment tout cela fonctionne et, bien évidemment, comment la construction de ces espaces d'(im)possibilité caractériserait non seulement les délibérations de planification et de design, mais aussi de manière plus générale, l'action et l'inaction politique, le cynisme et l'espoir.

Je suis également intéressé par ce qu'il est possible d'apprendre des conflits difficiles, en apparence inconciliables. Des conflits tel celui que l'ex-urbaniste et médiateur Mike Hughes a confronté au Colorado quand il a rassemblé des militants homosexuels et des fondamentalistes religieux dans un même lieu pour décider des priorités de financement pour combattre le SIDA; tel celui que Shirley Solomon et Peter Adler ont confronté quand ils faisaient de la planification territoriale avec les Autochtones et les fonctionnaires d'un comté près de Seattle, ainsi qu'avec les Autochtones et les représentants de l'État d'Hawaii. Bien entendu, tous ces cas conduisent sur le plan normatif à des questions sur ce qui devrait être, et des questions de délibération et de choix que tout projet de design doit intégrer dans la mesure où nous (les urbanistes ou de manière plus large, les designers) devons mettre en place de nouveaux types de relations dans les lieux et espaces de ce monde. Cela signifie, plus simplement, que les professions du design exigent des jugements éthiques de la même manière qu'elles exigent des jugements esthétiques, même si cela semble être un secret bien gardé !

## LE « POLITIQUE » IMPLIQUE BEAUCOUP PLUS QUE « QUI OBTIENT QUOI » !

Nous pouvons manifestement appréhender les professions du design comme étant politiques, car la politique, comme Harold Lasswell nous l'a enseigné, n'est pas seulement un domaine de distribution de ressources. Elle implique également profondément l'art du possible, comme Hannah Arendt et Sheldon Wolin, parmi d'autres théoriciens de la politique, nous l'ont expliqué : c'est ainsi que les professions du design produisent de nouvelles relations spatialisées dans le monde. La portée politique de la planification signifie alors qu'en tant que résidents d'une ville et membres de communautés diverses, nous devons certes opposer nos revendications concurrentes à d'autres sur les meilleurs moyens de répartir les ressources, mais nous avons aussi à lutter pour faire valoir des conceptions très différentes du champ des possibles tout court, ainsi que du champs des possibles en design. Nous distinguons ces deux questions, à savoir qui doit obtenir quoi, mais également et de manière préalable, ce que nous pouvons imaginer qu'il est possible de créer et de faire.

De la même manière, si nous imaginons de nombreuses figures de la planification, non seulement du genre plutôt technocratique de l'ordre de la résolution de problèmes, mais plus profondément comme

celles de l'organisation ou de la désorganisation de l'espoir, nous pouvons voir les professions de la planification et, plus largement, les professions du design comme des luttes s'opposant à l'idéologie, à la résignation et au cynisme, voire même comme des luttes frontales s'opposant à une rhétorique « agoniste » qui nous incitent à éluder la gestion politique des différences plutôt que de l'explorer.

La micro-politique de la planification et du design que nous devons assimiler est axée sur l'action et l'interaction dans des situations réelles d'inégalité structurelle, de racisme institutionnel, de dégradation environnementale, d'injustice et de pure laideur. Située dans des « contextes » bien réels, à la fois chaotiques et profondément structurés, l'approche micro-politique en planification concentre notre attention sur des pratiques quotidiennes et des actions pragmatiques, sur les éléments constitutifs de la fabrication d'espaces, et même sur l'élaboration de mouvements plus globaux<sup>1</sup>.

Mais nous devons faire beaucoup plus que, simplement, exprimer ou « reconnaître » la différence, les conflits et les oppositions indéradicables des identités, les contradictions profondes et inéluctables des valeurs. La partie la plus facile consiste en fait à les reconnaître. En revanche, le défi plus préoccupant et qui guette quiconque se souciera de la pluralité, de la domination et de la politique en matière de planification, consiste à évaluer avec soin la manière dont les interlocuteurs en opposition peuvent improviser et fabriquer de réelles alternatives à la domination, aux attitudes du genre « marche ou crève », à la violence et aux gesticulations rhétoriques ; des alternatives qu'ils peuvent créer, entre autres, par ajustement mutuel, par des concessions réciproques, ou par un accord mutuel qui transforme l'échiquier.

Il nous faut donc, surtout si les questions pratiques nous préoccupent, chercher à savoir comment des acteurs, des groupes et des communautés profondément distincts doivent et, peut-être mieux encore, peuvent vivre avec, à travers, contre et en affirmant leurs revendications profondément différentes à des prérogatives, des ressources ou des droits, à des demandes d'attention, de possibilité ou de statut.

Toute démocratie fonctionnelle de l'espace contient en son sein des revendications contradictoires qui se rapportent à l'avenir (ce qui peut être créé), au passé (qui a fait quoi à qui, qui a obtenu ou mérite ce qui lui est dû) et aux ressources que nous avons ou n'avons plus à portée de main. Ce sont à la fois des revendications politiques portant sur des rapports interpersonnels qui font l'objet d'un enjeu, des

revendications éthiques sur ce qui devrait être et des revendications pratiques sur ce qu'il faut faire. Cela signifie que la politique d'aménagement du territoire physique et civique implique inévitablement que des membres de la communauté, « citoyens » et autres, se réunissent dans une grande variété de forums : en face à face, en adoptant divers médias, devant des tables à dessin ou à travers la presse, par l'intermédiaire des représentants dans les instances législatives, via des mobilisations communautaires dans les sous-sols d'églises, les parcs et autres lieux publics, et ainsi de suite, pour évaluer ensemble et construire de manière collaborative des espaces de possibilité ou d'impossibilité, des espaces dans lesquels ces membres de la communauté préfigurent l'action efficiente comme étant impossible ou, le cas échéant, encore possible.

### APPRENDRE LA PRATIQUE ÉTHIQUE DE LA PLANIFICATION ET DU DESIGN PAR LA PRATIQUE

Parfois, cependant, les analystes de la politique de planification ont été beaucoup plus enclins à démystifier les *théories* coopératives et communicationnelles de la planification qu'ils ne l'ont été à explorer, encore moins à théoriser, la diversité concrètement vécue des espaces où les personnes se rencontrent à travers de nombreuses revendications identitaires et axiologiques. Parfois, il semble qu'il nous est plus facile de *présumer* tout d'abord ce que Habermas paraît présumer pour ensuite critiquer ces mêmes suppositions théoriques, qu'il n'est pour nous possible d'analyser comment des voisins de toutes sortes, avec des différences profondes, auraient déjà trouvé des façons imaginatives de vivre ensemble. Mais il est permis de penser que les innovations politiquement imaginatives en design n'ont pas toutes été un sous-produit de la négligence bénigne. Si ce n'est pas le cas, et nous n'en savons en fait rien, alors nous devons nous demander : quelles sont les formes de déférence, de reconnaissance, de respect (et ainsi de suite) que les Autres avec lesquels nous entretenons des relations agonistes mettent encore et toujours de l'avant ? Comment pouvons-nous, au sein des soi-disant « communautés » religieuses (ou encore celles qui sont plus orthodoxes en design), discerner *aujourd'hui et maintenant*, pour le meilleur et pour le pire, des capacités de gestion des différences profondes ?

Pour éviter de capituler face à des différences supposément essentielles et incontournables et de laisser flotter un mystère quant à la façon dont de véritables êtres humains vivent avec, à travers et à l'en-

contre de celles-ci, il nous faut délaissé un peu l'examen des suppositions des théoriciens et examiner davantage les formes de vie réelles qui intègrent des différences réelles, les véritables formes de planification et de conception controversées étant non les moindres. Une telle enquête implique une éthique critique et naturaliste : apprendre le meilleur et le pire à partir des actions concrètes posées dans le monde pour résoudre les problèmes et explorer les possibilités de l'humain, la création de la laideur ou de la beauté dans notre environnement, le respect et la reconnaissance des traditions et des identités ou la mise à l'écart de celles-ci, et ainsi de suite (Forester et Laws, 2009).

Cela nous montrera que des croyances et des valeurs différentes peuvent s'engager les unes avec les autres dans une variété de situations et de processus, certains plus verbaux, exigeant un dialogue ou même un débat, certains plus ritualisés impliquant des repas et des célébrations, des discours, des cercles de discussion, des espaces sacrés ou d'autres formes de narration ou d'expression esthétique ; peut-être que certains d'entre eux seront formels et beaucoup d'autres probablement informels, mais tous sans cesse improvisés de manière créative (Forester 2009: chapitres 2 et 8).

Se demander *comment* des identités et des valeurs profondément différentes peuvent interagir, sans domination excessive et sans violence, pose fondamentalement une question *plus éthique qu'épistémologique*, une *question de performance plutôt qu'une question de logique*. Cela signifie qu'une approche politique plutôt agoniste est effectivement la bonne, mais tout de même insuffisante, nous laissant bien loin de l'exploration des changements véritables, des véritables explorations en design, des véritables transformations, plus ou moins violentes, des relations sociales dans l'espace et le temps.

Par conséquent, si nous nous soucions de la pluralité des valeurs et des identités, des traditions et de l'esthétique, des intérêts et des désirs, des aspirations et des fantasmes, nous parvenons à une question importante : nous soucions-nous de la pluralité comme différence statique ou comme processus dynamique, déplaçant et transformant continuellement un ensemble de relations dans l'espace et le temps, et où la domination et l'autonomie, le racisme et le respect, la laideur et la beauté nous dévisagent toujours, du moins potentiellement ? Si nous nous soucions de la pluralité comme étant vécue, improvisée et éventuellement transformée « pour le meilleur » (si nous ne faisons aucune hypothèse *a priori* qui empêchent les « meilleures » ou

« plus belles » d'avoir un sens), alors nous devons étudier la « possibilité », c'est-à-dire la planification et la conception politiquement possibles dans le futur : la transformation contingente, l'évolution, ou le *changement* des relations sociales délibérément spatialisées au fil du temps et de l'espace.

Nous devons donc nous demander, de manière plus critique et plus empirique : quel rôle les urbanistes et designers urbains, les gestionnaires publics, les organismes communautaires et le leadership des ONG par exemple, peuvent jouer face non seulement à de profondes différences, mais face aussi à des possibilités de changement réelles et inconnues à ce jour ? Que pouvons-nous dire pour aider ces « planificateurs et concepteurs » (au sens large) à évaluer les possibilités réelles plutôt que de les rater entièrement ?

Des militants de tous genres souffrent du même problème. Nous subissons le spectacle du racisme, de la pauvreté, de la mesquinerie, de l'intolérance religieuse, des menaces d'une catastrophe nucléaire et environnementale, et nous nous posons la question : comment réagir, qu'est-il possible et impossible de faire maintenant ?

De cette manière, nous sommes conduits à examiner non seulement les présupposés des théoriciens, mais aussi ceux des acteurs engagés dans la pratique, des véritables concepteurs, des concepteurs-en-action ; ces présupposés de travail et ces conjectures tacites ont le potentiel d'alimenter les processus de changement ou de les retarder, d'encourager les luttes pour le changement ou de les affaiblir. Que pouvons-nous alors dire à propos de la manière dont les urbanistes et les militants construisent des espaces d'(im)possibilité, des espaces de transformation potentielle des relations socio-spatio-temporelles ?

## ENSEIGNEMENTS ÉTHIQUES DU CONFLIT ET DE LA CONTRE-DICTION

Nous pouvons maintenant explorer cette question à partir d'une perspective simultanément théorique et pratique : que peuvent bien penser d'habiles urbanistes et concepteurs qui font face à un conflit complexe et qui, pour de bonnes raisons, jugent que c'est « très probablement impossible de faire quoi que ce soit ici », *alors même* que des organisateurs ou des médiateurs expérimentés pourraient bien, dans une situation semblable, eux aussi pour de bonnes raisons, voir « beaucoup de possibilités que nous pouvons (et devons) considérer ici » ? Pourquoi de nombreux urbanistes et concepteurs risquent de voir les portes d'un avenir meilleur comme étant définitivement fer-

mées, tandis que des médiateurs, des organisateurs ou d'autres concepteurs peuvent concevoir comment ouvrir ces mêmes portes ?

Nous pouvons commencer par des situations de conflit réel. Il faut noter que le fait même d'explorer les conflits de façon empirique plutôt que de manière analytique implique une démarche qui évalue la *performance*. Tout d'un coup, nous ne nous préoccupons pas seulement du choc frontal des systèmes de croyance désincarnés, comme par exemple de considérer la propriété comme une marchandise ou comme une fiducie. Nous reproduisons désormais un monde plus complexe (et peut-être plus ouvert à des solutions pratiques !) en évaluant comment *ces acteurs construisent leur conflit*, comment ces acteurs transforment une *contradiction logique* des systèmes ou des « structures » de croyances, une contradiction apparemment logique donc, en une question pratique de la *contre-diction* vécue, de revendications concrètes opposées entre elles qui sont articulées et poussées dans un espace-temps bien réel. En étudiant les performances, nous transformons la contradiction logique en une contre-diction, une diction contrariante, et le drame qui en ressort implique moins un casse-tête catégorique qu'une question vécue de ce qui doit être fait par les parties en conflit.

Nous pouvons désormais nous demander si nous devons prendre la *parole* des représentants religieux, des écologistes ou des militants gay comme leurs dernières ou leurs premières paroles, comme une vérité issue de la révélation, ou (de manière beaucoup plus plausible) comme une posture partielle, un produit de la rhétorique qui s'adresse à une situation particulière et non pas à l'éternité.

Désormais, nous pouvons nous demander ce que pourraient apprendre les urbanistes, les designers et les chercheurs dans les départements de planification urbaine et régionale s'ils travaillaient avec les revendications antagonistes et contradictoires des acteurs en situation de conflit réel, dans la mesure où ces urbanistes, designers et universitaires *ne seraient pas simplement* des sociologues observant et considérant comme tout à fait sincère les premiers stades d'une partie de poker où les joueurs font des poses, bluffent, et cherchent à se tromper les uns les autres.

Dans ce qui suit, je tire les leçons de plusieurs années d'entretiens avec des médiateurs en conflit public afin de jauger ce qu'ils ont appris des contentieux publics et qui pourrait servir d'enseignement à de nombreux urbanistes et chercheurs en sciences sociales. Mon hypothèse initiale est que, face à des conflits publics alambiqués, les

urbanistes, concepteurs et chercheurs en sciences sociales sont en effet trop souvent tels les spectateurs d'une partie de poker où des sommes importantes sont en jeu : ils voient le bluff, les tactiques de diversion et la rhétorique d'ouverture, mais au nom du respect de la différence et des identités des uns et des autres, *ils errent du côté de la crédulité, pathétiquement et de manière poignante*, croyant qu'en effet, ce qui est affirmé et dit sur les possibilités de design à partir de perspectives identitaires différentes est authentique, fixé une fois pour toutes, à respecter comme étant définitif, voire même constitutif.

La question qui se pose à nous est maintenant celle-ci : qu'est-ce qui rend si difficile un examen plus approfondi de l'interaction emphatique et de la transformation des revendications antagonistes que les protagonistes affichent si vertueusement ? Considérons cinq obstacles à ce travail.

### **CINQ OBSTACLES EMPÊCHANT DE RÉSOUDRE LES CONFLITS ÉTHICO-POLITIQUES SUR CE QU'IL FAUT FAIRE**

Il y a tout d'abord les obstacles associés au respect. Les urbanistes ou designers qui se soucient de respecter toutes les parties et qui résistent à favoriser qui que ce soit peuvent être amenés à fuir des questions choquantes mais profondes, plutôt que de risquer une accusation de paternalisme, de condescendance, de racisme ou de manque de respect quelconque que ces questions pourraient engendrer. De la sorte, ils peuvent encore une fois errer du côté non seulement de la générosité, mais aussi de la crédulité.

En second lieu, il y a la tentation de se concentrer sur le sens des mots prononcés plutôt que sur la performance produite par l'énonciation de ces mêmes mots. Au dîner, par exemple, cela pourrait signifier que vous demandiez à quelqu'un « pourriez-vous me passer le sel ? » puis d'obtenir comme réponse un simple « oui », sans plus. Tous les mots ont certes été décodés, mais votre interlocuteur loupe entièrement ce que vous avez fait. Ce qui s'est passé, c'est qu'un interlocuteur (ou un expert de la planification !) s'est sottement concentré sur le sens sémantique d'une phrase et rate la signification performative, pragmatique donc, de cette même phrase. En planification urbaine et régionale, cela revient à se concentrer à tort sur les *mots* du bluff emphatique (ou de la proposition de conception), plutôt que de se focaliser sur l'action proposée dans le bluff (ou la proposition). Bref, d'être aux prises avec les paroles et les demandes des vertueux membres de la communauté, de l'entreprise ou de la congré-

gation religieuse, mais de rater entièrement l'action politique, le plus exigeant donc !

Troisièmement, et ce n'est une surprise pour personne, ce que l'on ne dit *pas* dans des contextes pratiques de conflit vaut souvent autant que ce que l'on dit dans les faits. Comment les urbanistes et les designers peuvent-ils toutefois explorer le non-dit ? Il existe de nombreuses façons, bien sûr, dont l'une, et non la moindre, serait d'envisager ce que les autres acteurs politiques pourraient bien souhaiter, stratégiquement, de *ne pas dire*.

Une quatrième difficulté guette les urbanistes, les designers et les chercheurs en sciences sociales qui cherchent à comprendre ce qui compte réellement pour les intervenants, les utilisateurs et de façon plus générale, les parties en conflit. Il s'agit ici de l'ambiguïté ou de l'imprécision conceptuelle des questions de valeur, ainsi que du postulat (faussement subjectiviste) selon lequel les questions de valeur sont irrationnelles, indiscutables, radicalement opaques. Cette hypothèse illusoire ne peut guère nous aider à comprendre les ambiguïtés de ce que nous appelons des engagements axiologiques profonds.

Un cinquième défi implique les méthodes de résolution de conflits des designers et des analystes. Les urbanistes, les designers et les chercheurs qui entendent principalement dans les revendications contradictoires des arguments sémantiques plutôt que des performances pratiques conçoivent naturellement ces revendications contradictoires comme étant inconciliables et conçoivent, bien souvent, leurs justifications « rationnelles » sous-jacentes comme étant inconciliables, comme si une rationalité logico-argumentative était le seul moyen de résoudre des différends. Pire, les réactions émotionnelles de colère et de méfiance que l'on rencontre souvent (par exemple lorsque des voisins attaquent d'autres voisins ou leurs propositions dans des consultations publiques), menacent pour certains les perspectives de réconciliation rationnelle, même si une rationalité insensible et sans émotions serait probablement beaucoup moins habile et beaucoup moins intelligente que nous ne le souhaiterions. Croyant que les émotions menacent plutôt qu'elles n'enrichissent potentiellement les activités cognitives, les urbanistes et les designers essaient parfois de purifier les affirmations et les revendications des citoyens ; un geste qui, bien malheureusement, n'attire pas un capital de sympathie aux professionnels de la planification. L'angle mort des designers et des chercheurs révèle leur incapacité d'imaginer des méthodes que des parties en divergence profonde pourraient utiliser pour gérer leurs dif-

férences, et je pense particulièrement aux méthodes ritualisées non argumentatives (d'où l'importance de la construction de réseaux, des repas pris ensemble, des rituels narratifs et des espace-temps ouverts à l'écoute, des dialogues en petits groupes et des processus de remuement en complément des séances plénières, et ainsi de suite) (Sclavi 2006).

## COMMENT SURMONTER CES OBSTACLES : ENSEIGNEMENTS DES MÉDIATEURS ET DES ORGANISATEURS HABILES

Les médiateurs et les organisateurs, ainsi que, comme je le suggère, certains urbanistes et designers, possèdent de meilleures capacités à respecter les postures et le bluff pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire des actes s'imbriquant dans des jeux politiquement construits. Ils savent mieux comment respecter les capacités de leurs adversaires à apprendre, être surpris, découvrir de nouvelles préoccupations et reformuler des intérêts lorsqu'émergent de nouvelles informations et de nouvelles options. Comment est-il seulement possible, face à des conflits alambiqués impliquant de profondes différences, que les urbanistes, les designers et les théoriciens des professions du design construisent les perspectives d'amélioration réelles des choix ou des opportunités de conception des parties comme étant « impossibles », alors que les médiateurs et les organisateurs peuvent voir ces mêmes perspectives, dans des situations tout à fait semblables, de manière fort différente : comme le reflet de nombreuses possibilités réelles pour de la planification et du design créatif et pratique ? Voici au moins cinq façons dont cela peut se produire (Forester 2009) :

*Premièrement : méconnaître les différences « fondamentales » de valeur.* Les urbanistes, designers urbains et les chercheurs semblent particulièrement vulnérables à être pris en otage par leur propre imputation des cadres de valeur, des perspectives et des identités profondément contradictoires, « incommensurables » pourrait-on dire, à leurs « adversaires » politiques. Célébrant cette « reconnaissance » de la différence, profonde et indéracinable, ces professionnels et théoriciens de la planification deviennent la proie d'un « sophisme de l'abstraction déplacée ». Ils ne parviennent pas à voir ce que voient les organisateurs et médiateurs : les acteurs politiques peuvent différer profondément sur leurs exigences, sur leurs doctrines incommensurables, mais peuvent toutefois tomber tout à fait d'accord dans la pratique,

voire même parvenir à un consensus concret, par exemple sur l'endroit où les panneaux d'arrêt devraient être installés (Blechman 2005). Oui, nos engagements religieux peuvent diverger fondamentalement, mais cela ne nous empêche pas de tomber d'accord sur l'installation des panneaux de signalisation.

*Deuxièmement : préjuger que les processus politiques sont pathétiques et les rencontres destructives.* Face à des conflits impliquant des identités profondément divergentes, ainsi que de la méfiance et des contentieux importants, de nombreux urbanistes, designers, et chercheurs désespèrent à juste titre que la politique standard et les consultations des administrations publiques soient d'une quelconque aide, et craignent qu'ils représentent plutôt des moyens pratiquement impossibles pour aller de l'avant. C'est en grande partie vrai, mais il existe des solutions de rechange qui peuvent réellement intégrer la participation de tous avec des résultats politiquement négociés axés sur l'action (Forester 2009). Certes, les consultations publiques véhiculent peu de possibilités, mais des techniques maïeutiques habiles (attitudes ouvertes de leadership, facilitation, médiation, tant avec un souci de la justice que de toute autre valeur) ouvrent de nombreuses possibilités face à des différences religieuses et de pouvoir (Hughes 1999), face au fanatisme (Umemoto 2005) et face à des inégalités d'accès aux ressources (Diepeveen 2005, Podziba 1999, Lederach 2003).

*Troisièmement : anticiper les tensions et les chroniques de la colère.* Les urbanistes, les designers et (en particulier !) les chercheurs en planification qui critiquent les méthodes de collaboration, semblent parfois croire que la délibération publique dépend de la disposition des adversaires politiques à être gentils les uns envers les autres. Certains professionnels de la planification (et c'est peut-être plus vrai du côté des chercheurs) estiment que plus grand-chose n'est possible lorsque des protagonistes, après des attaques répétées pendant des années, devant les tribunaux, dans la presse et par d'autres moyens, sont devenus mutuellement méfiants. C'est un peu comme dire à des organisateurs que la mobilisation sociale ne peut pas être possible parce que beaucoup de gens semblent apathiques (ou que l'insomnie est causée par l'incapacité de la faculté dormitive). Les médiateurs et les organisateurs habiles peuvent enseigner beaucoup de choses aux urbanistes, aux designers et aux chercheurs à propos des moyens de travailler face à la colère et la méfiance, à voir et à travailler avec

la colère réelle, non pas en tant qu'obstacle au changement, mais comme motivation et carburant pour le changement (Beutler dans Forester 2005).

*Quatrièmement: céder aux pièges prévisibles des négociations.* Parfois, tant les urbanistes que les designers et les chercheurs universitaires sont notoirement critiques dans leur évaluation des ententes imparfaites, alors même que les chercheurs sont en première ligne pour rejeter les idéaux abstraits. Les ententes négociées sont bien certainement une voie proscrite si l'on suppose que chaque entente négociée reflète une trahison des identités ou des valeurs profondes, ou reflète de faibles compromis qui ne satisfont guère les intérêts réels des parties prenantes. Mais une telle supposition erronée et *a priori* jette le bébé avec l'eau du bain. Les médiateurs qualifiés peuvent enseigner aux professionnels de la planification beaucoup de choses sur les différences entre les résultats perdants-perdants, qui menacent sans cesse les négociations stratégiques, et les résultats à gain mutuel que des parties prenantes agressives, stratégiques (et créatives) ont toujours des chances d'atteindre via des processus habiles de médiation ou de maïeutique. Et pourtant, certains planificateurs et chercheurs oublient ce simple truisme : les médiateurs ne peuvent pas plus conclure d'accords que les sages-femmes ne font de bébés ! Lorsque les parties prenant part à la médiation des processus de conception se trouvent agréablement surpris par leurs propres accords, les planificateurs, les designers et les universitaires devraient écouter attentivement. Si ces parties, qui connaissent de manière intime leurs propres problèmes, ont découvert encore plus de possibilités qu'il n'était prévu au départ, les chercheurs universitaires qui étudient attentivement ces processus pourraient, eux aussi, trouver bien plus de possibilités que ce qu'ils avaient supposé dans le passé (Lois et Forester 2007).

*Cinquièmement : avoir peur de parler, parler, parler à l'infini.* Les impatientes professionnels et chercheurs universitaires des professions du design s'inquiètent à juste titre des excès de bavardage. Les professionnels de la planification appréhendent les dialogues et les rencontres qui mènent peut-être à de meilleures ententes, mais, finalement, à peu d'action. Les récentes politiques de justice environnementale, par exemple, créent des forums de discussion publique très faiblement liés aux efforts d'assainissement de l'environnement (Baptista, 2007). Les chercheurs en planification, pour leur part, semblent accorder plus d'attention aux axiomes épurés des théories poli-

tiques de la délibération publique qu'au bric-à-brac des processus réels de délibération ; par conséquent, tout progrès dans les conflits complexes via les délibérations publiques devient très peu probable, voire tout à fait impossible. Mais encore une fois, nous voyons ici se construire des espaces d'impossibilité qui interdisent *de facto* une analyse empirique ou théorique des possibilités réelles (Forester 2009). En revanche, les médiateurs et les organisateurs aperçoivent dans ces mêmes conflits tout ce qu'ils peuvent accomplir, en partie parce qu'ils reconnaissent, d'une part, que les processus de délibération impliquent un changement non seulement d'arguments, mais aussi des relations sociales dans l'espace et le temps et, d'autre part, que ces processus impliquent *des pratiques distinctes et parfois intégrées de dialogue, de débat et de négociation*. Les observateurs confondent ces trois choses à leurs propres risques et périls pratiques. Les dialogues visent l'entente sur le sens des options de conception ; les débats font émerger les arguments les plus justifiés sur la façon dont ces options se déploieront ; les négociations s'efforcent de mettre en place des accords sur les mesures concrètes pour mettre en œuvre et peut-être affiner ces options. Les dialogues exigent des facilitateurs qualifiés ; les débats exigent des modérateurs qualifiés ; les négociations multipartites exigent des médiateurs qualifiés qui représentent diverses interventions et transformations des relations, tant théoriques que pratiques (Forester 2009). Là où les professionnels de la planification et de la conception n'y verraient qu'impossibilités, la différenciation entre ces pratiques permet aux médiateurs de voir des possibilités réelles.

## CONCLUSION : DE LA RÉSIGNATION CYNIQUE À UNE QUÊTE NOUVELLE DE POSSIBILITÉ

Permettez-moi de résumer mon argument. Wittgenstein, comme ses cousins postmodernes qui lui ont succédé, nous a mis en garde contre la séduction par notre propre rhétorique, tant pour ce qui concerne la « vérité » ou la « délibération » ; nous devrions plutôt nous absorber dans le désordre des pratiques ayant cours dans le monde et apprendre de celles-ci (Wittgenstein 1950). Dans la même veine, John Austin nous a demandé de ne pas nous limiter à ce qui est beau mais à nous imprégner tout autant de la variété du « délicat et fruste » (Austin 1961). J'ai soutenu pour ma part que, théoriquement et pratiquement, les professionnels et les chercheurs universitaires des professions du design et de la planification ont créé des espaces d'im-

possibilité qui étouffent prématurément de réels espaces politiques de possibilité, alors que nous sommes confrontés à des situations en proie à des orthodoxies esthétiques, à des laideurs conventionnelles, à l'agression et au racisme, aux inégalités et aux différences profondes. Il est donc permis à l'avenir de penser de manière plus critique sur la façon dont nous construisons des espaces de possibilité et d'(im)possibilité dans notre vie politique, pratique et théorique. Qui plus est, nous pourrions découvrir que si les critiques ostensibles de la « gauche » émancipée ou progressive nous conduisent à être pétrifiés trop rapidement et trop cyniquement par l'impossibilité, alors ces critiques contribueront, par un détournement ironique des choses, à la passivité et à la résignation sans but, à l'hégémonie plutôt qu'à la résistance, à une gauche qui se transformerait, de la sorte, outrageusement, en gauche réactionnaire. Si les critiques du pouvoir, par exemple, ont pour but d'être efficaces en tant que critiques, plutôt que d'être simplement des plaintes consolatrices, alors elles doivent nous enseigner tant comment le pouvoir nous limite *que* les limites de ce pouvoir : elles doivent nous enseigner la construction de l'impossibilité réelle, *mais aussi* nos constructions *erronées* et tragiquement auto-limitatives de l'impossibilité. Les théories et théoriciens de la planification et de la conception souhaitant être minimalement critiques doivent s'instruire par l'étude des possibilités réelles là où elles existent, de sorte que celles-ci puissent nous montrer les chemins qu'il est maintenant possible d'explorer réellement. Plutôt que de se torde les mains en pure résignation, il est temps de les joindre en coalition avec d'autres pour obtenir davantage que ce que nous avons.

Bien entendu, cet argument engage une réflexion éthique à chacune de ses étapes. Si les professions du design interprètent faussement les différences de valeurs comme étant inconciliables et renoncent à l'engagement pratique, alors le respect et la reconnaissance en souffriront tous deux. Si nous continuons à inviter les citoyens intéressés à des processus formels et pathétiques de consultations publiques non interactives et débilitantes, nous ébréçons la confiance du public en matière de gouvernance, nous endommageons les rapports citoyens de vivre-ensemble, nous décourageons inutilement la citoyenneté critique et nous privons les processus de planification et de conception de connaissances locales et de jugement créatifs. Si les commentateurs et les professionnels de la planification et du design traitent les émotions comme étant simplement non rationnelles ou irrationnelles, alors nous deviendrons stupides et moins sûrs de nous

(parce que plus ignorants), tandis qu'un tel refus délibératif ne nous aidera en rien à apprendre, n'informer pas la prise de décision en planification ainsi qu'en conception et retardera au lieu de promouvoir l'épanouissement humain ; ce sera, par conséquent, tout simplement très mauvais (et de surcroît, éthiquement aveugle et stupide). Si en tant qu'urbanistes et designers nous ne réfléchissons pas minutieusement aux pièges de la négociation, qui sont principalement l'exagération et la rétention d'informations, nous serons responsables d'ententes perdant-perdant inefficaces, gâchées, tout autant problématiques, sinon pire, d'un point de vue éthique, que la situation conflictuelle de départ. Pis encore, si nous confondons les processus distincts de dialogue, de débat et de négociation, nous risquons des échecs éthiques distincts : le manque de respect et d'égard, la négligence face à la disponibilité de meilleures informations, la dilapidation des possibilités de gain mutuels pour favoriser de mauvais compromis. De la sorte, nous présumons et créons des (im)possibilités à nos propres risques et périls (Forester 2009).

#### NOTE

- 1 Voir le brillant ouvrage de Charles Pyne, *I've Got the Light of Freedom*, University of California Press, 1995.

## BIBLIOGRAPHIE

- Arendt, Hannah. 1998. *The Human Condition*. Chicago: University of Chicago Press.
- Austin, John. 1961. *Philosophical Papers*. London: Oxford University Press.
- Baptista, Ana. 2008. *Evaluating Environmental Justice Policy Outcomes: The Promise & Peril of State Intervention*. Doctoral Dissertation for Rutgers University.
- Beutler, Lisa. 2005. "From Nightmare to National Implications: A Profile of Lisa Beutler." In *Mediation in Practice*, ed. J. Forester, 224–42. Ithaca, NY: Cornell University, Department of City and Regional Planning.
- Blechman, Frank. 2005. "From Conflict Generation through Consensus-Building Using Many of the Same Skills: A Profile of Frank Blechman." In *Mediation in Practice*, ed. J. Forester, 1–17. Ithaca, NY: Cornell University, Department of City and Regional Planning. (Edited from original interview, January 21, 1993.)
- Diepeveen, William. 2005. "From Environmental to Urban to Inter-Municipal Disputes: A Profile of Bill Diepeveen's Mediation Practice." In *Mediation in Practice*, ed. J. Forester, 341–82. Ithaca, NY: Cornell University, Department of City and Regional Planning.
- Forester, John. 2006. "Making Participation Work When Interests Conflict: From Fostering Dialogue and Moderating Debate to Mediating Disputes." *Journal of the American Planning Association* 72, no. 4 (Fall): 447–56.
- Forester, John. 2009. *Dealing with Differences: Dramas of Mediating Public Disputes*. New York: Oxford University Press.
- Hughes, Michael, with John Forester and Irene Weiser. 1999. "Facilitating Statewide HIV/AIDS Policies and Priorities in Colorado: A Profile of Mike Hughes." In *The Consensus Building Handbook: A Comprehensive Guide to Reaching Agreement*, ed. Lawrence Susskind, S. McKernan, and J. Thomas-Larmer, 1011–30. Thousand Oaks CA: Sage.
- Laws, David, and John Forester. 2007. "Public Policy Mediation: From Argument to Collaboration." In *Handbook of Public Policy Analysis*, ed. Frank Fischer, Gerald J. Miller, and Mara S. Sidney, 513–36. Boca Raton, FL: CRC Press.
- Laws, David, and John Forester. 2009. "Toward a Naturalistic Research Ethics: Or How Mediators Must Act Well to Learn, If They are to Practice Effectively," John Forester and David Laws, in *Ethics and Planning Research*, Huw Thomas and Francesco Lo Piccolo, Eds. Surrey: Ashgate Publishing. 2009.
- Lederach, John Paul. 2003. *The Moral Imagination*. New York: Oxford University Press.
- Payne, Charles. 1995. *I've Got The Light of Freedom*, University of California Press.
- Podziba, Susan. 2005. "Collaborative Civic Design in Chelsea, Mass.: A Profile of Susan Podziba." In *Mediation in Practice*, ed. J. Forester, 203–31. Ithaca, NY: Cornell University, Department of City and Regional Planning.
- Sarkissian, Wendy. 2005. "Stories in a Park: Giving Voice to the Voiceless in Eagleby, Australia." *Planning Theory and Practice* 6(1): 101–28.
- Sclavi, Marianella. 2006. "Postface: Why Understanding the Bronx Requires the Humorist's Touch: The Art of Listening, Thick Descriptions, and Layered Emotions." Translated by Henry Martin, 2002. In *La Signora va nel Bronx*, 3rd ed. Milan: Bruno Mondadori.
- Sherman, Larry. 2004. "Mediation and Collaboration in Community Planning and Architecture: A Profile of Larry Sherman," ed. J. Forester, available from Department of City and Regional Planning, Cornell University.
- Solomon, Shirley. 1995. "Facilitation, Ethnicity and the Meaning of Place: A Profile of Shirley Solomon," ed J. Forester, available from Department of City and Regional Planning, Cornell University.
- Umemoto, Karen. 2005. "Dispute Resolution and Deliberation and Racial Violence: A Profile of Karen Umemoto." In *Mediation in Practice*, ed. J. Forester, 291–312. Ithaca, NY: Cornell University, Department of City and Regional Planning.
- Wittgenstein, Ludwig. 1950. *Philosophical Investigations*. Oxford: Blackwell.
- Wolin, Sheldon. 2006. *Politics and Vision*. Princeton: Princeton University Press.

## JOHN FORESTER : OBSERVATEUR D'ÉPISODES DRAMATIQUES DE LA PLANIFICATION URBAINE

JACQUES FISETTE  
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Commentaires sur le livre *Dealing With Differences: Dramas of Mediating Public Disputes*, Oxford, Oxford University Press, 2009.

Professeur de planification urbaine et régionale à l'Université Cornell dans l'État de New York, John Forester a publié en 2009 un livre important sur la médiation des conflits où il met en lumière le rôle clé joué par des professionnels de la planification dans la résolution de conflits à l'occasion de divers programmes d'urbanisme et d'aménagement en Amérique du Nord. Cet ouvrage est construit à partir d'interviews de médiateurs professionnels impliqués depuis une dizaine d'années dans la conduite de processus participatifs dont les résultats se sont avérés positifs. Je présenterai les grandes lignes de cet ouvrage et le situerai dans le paysage intellectuel de la théorie de la planification pour faire ressortir l'intérêt du livre et l'engagement social et intellectuel de son auteur.

Les travaux de John Forester s'inscrivent dans un programme de recherche<sup>1</sup> qui émerge aux États-Unis dans les années 60 et que les anglo-saxons ont appelé « planning theory ». John Friedmann, un ardent promoteur de ce programme, le définissait comme une boîte à outils conceptuels en vue de systématiser la réflexion sur les pratiques de planification urbaine et régionale et de les améliorer. Pour les pionniers du domaine, les outils conceptuels à produire devaient surtout contribuer à renforcer la maîtrise des processus de planification plutôt que l'analyse des enjeux urbains sur lesquels intervenir (Friedmann, 1973). La théorie de la planification était donc d'emblée orientée vers les dimensions procédurales de la planification, laissant aux disciplines des sciences sociales l'analyse de la « substance » des problèmes urbains sur lesquels intervenir. Du coup, les écoles d'urbanisme délimitaient leur propre champ de production de connaissances théoriques et se singularisaient par rapport aux disciplines des sciences sociales.

La théorie de la planification a conservé jusqu'à aujourd'hui son orientation «procédurale» des premiers jours et les travaux de John Forester ne font pas exception à cette règle. Néanmoins, les rapports entre théorie et pratique au sein de la «*planning theory*» ont considérablement évolué. En effet les années 70 ont été marquées par la quête d'un processus idéal de planification rationnelle. Très tôt, on reprocha à cette approche d'évacuer les éléments les plus complexes et les plus problématiques de l'analyse des processus de planification : les rapports de pouvoir, les intérêts économiques des parties prenantes, l'accès inégal à l'information des différents acteurs, etc. Ainsi l'approche rationaliste aurait simplifié à outrance les réalités de la prise de décision en planification. Une autre critique, tout aussi importante, concernait l'incapacité des planificateurs à expliquer les écarts évidents entre les objectifs des plans et les résultats observés suite à leur mise en œuvre (Taylor, 1998).

Au début des années 80, de plus en plus de chercheurs en «*planning theory*» considèrent que la quête d'un idéal de planification rationnelle a doublement éloigné la théorie de ce qui devait être la raison d'être du programme de recherche : l'amélioration de la maîtrise des processus de planification et l'efficacité des pratiques professionnelles. En évacuant le politique des débats théoriques d'une part, et l'interprétation des écarts entre conception et mise en œuvre des plans d'autre part, la «*planning theory*» s'était coupée des réalités complexes de la pratique. John Forester a joué un rôle majeur dans le virage qui s'est opéré en faveur d'une approche plus empirique de la démarche de «*théorisation*». Il met de l'avant une approche où la planification est définie comme un exercice d'*action communicationnelle*. Les promoteurs de cette approche communicationnelle considèrent les dimensions interpersonnelles de la communication entre parties prenantes, incluant les planificateurs, comme déterminantes du succès ou de l'échec de l'exercice de planification. C'est précisément ce que Forester montre dans son livre publié en 2009.

Dans son livre il adopte premièrement une posture très empirique, typique de l'approche communicationnelle, pour étudier différents épisodes réussies de médiations à l'occasion de conflits suscités par des actions d'aménagement et d'urbanisme, et il en tire des leçons de portée générale. Par exemple, il montre avec beaucoup de conviction comment les dispositifs de participation sont tributaires des habiletés et des compétences professionnelles de ceux qui les conduisent. En fait, il illustre très habilement comment les compétences des professionnels qui animent ces dispositifs participatifs sont mises au service de l'apprentissage de toutes les parties prenantes engagées dans le processus participatif. L'apprentissage des acteurs est un élément

clé parce qu'il rend possible, selon Forester, le maintien d'un équilibre<sup>2</sup> très fragile durant toutes les étapes du processus entre les parties impliquées. Les savoirs auxquels les médiateurs font appel jouent un rôle clé puisqu'ils font en sorte que le processus peut suivre son cours à travers différentes étapes nécessaires jusqu'à son aboutissement positif. Forester insiste dans son livre sur l'importance de bien distinguer ces étapes (dialogue, débats et négociation) de ne pas confondre leurs finalités et enfin de reconnaître les habiletés spécifiques que chacune exige de la part des experts.

John Forester ne cache pas son engagement pour l'action collective. Dans l'introduction de son livre, il prend parti avec une vigueur peu commune chez les universitaires en faveur de l'action communicationnelle contre l'inaction face aux problèmes sociaux et environnementaux contemporains. Il s'élève contre le cynisme politique qui marque nos sociétés qu'il considère comme paralysant et démobilisant. Contrairement à de nombreux intellectuels de la planification qu'il accuse de «*bashing*», Forester prend le parti de montrer les succès de la planification plutôt que ses échecs et il le fait sciemment afin de convaincre ceux qui veulent le lire et l'entendre que nous devons croire en nos capacités individuelles et collectives de «*mieux faire*». Garder les yeux rivés sur le passé risque de nous faire perdre de vue qu'il est possible de faire autrement. Il prend parti de redonner espoir aux professionnels de la planification en donnant la parole à des professionnels qui ont eu du succès dans la résolution de conflits, entre autres Gordon Sloan, Gregory Sobel et Shirley Solomon qui racontent comment ils ont fait avancer des situations que plusieurs considéraient bloquées et sans issue.

La planification est l'organisation de l'espoir, écrit John Forester. L'espoir implique de croire en nos capacités de saisir les opportunités innovantes qui émergent du dialogue politique et participatif. Il ne faut pas pour autant tomber dans une vision simpliste de la planification participative et des finalités poursuivies par les pouvoirs publics dans ce domaine. Faire participer des citoyens ne dit rien en soi sur les finalités des acteurs impliqués. La responsabilité du chercheur est d'observer concrètement les processus et de les interpréter. Un processus n'est pas participatif parce qu'il en porte le nom<sup>3</sup>. Les participants impliqués dans un processus de résolution de conflits sont généralement méfiants parce qu'ils ont souvent une image stéréotypée les uns des autres. Les forces en présence sont aussi généralement inégales, des expériences pénibles dans le passé ayant souvent miné la confiance de certains groupes d'acteurs à l'égard du processus de participation. Le chercheur doit donc faire l'analyse de ce que Forester appelle la «*micro-politique*» des conflits étudiés pour décoder les comportements des

parties en présence. Malgré ces obstacles à une communication transparente et des rapports égaux entre les parties prenantes, John Forester montre que des professionnels de la planification et de la communication peuvent lever en partie ces obstacles et conduire les délibérations à leur aboutissement et à la production d'accommodements façonnés par les participants eux-mêmes.

Dans la recherche d'une boîte à outils conceptuels pour combler l'écart entre théorie et pratique de la planification, on a d'abord cherché à renforcer les bases de connaissances du côté de la théorie des systèmes et des sciences de la gestion mais, ce faisant, on s'est éloigné des réalités concrètes et des savoirs utiles, à l'œuvre dans la pratique professionnelle. Forester et les partisans<sup>4</sup> de l'approche communicationnelle ont suivi le chemin inverse en observant d'abord les experts confrontés aux interactions sociales et en théorisant ensuite sur les savoirs utilisés par ces praticiens de la communication et de la médiation dans le feu de l'action. Le jugement pratique des experts, leurs qualités personnelles d'écoute, leur perspicacité à interpréter les comportements et les finalités des acteurs sont à l'évidence des ingrédients nécessaires du succès des processus participatifs même s'ils ne garantissent pas leur succès. Forester suggère au théoricien une posture particulière par rapport à l'objet de recherche, une posture qui le plonge dans l'investigation empirique de la pratique plutôt que dans la discussion abstraite. Cette approche est en rupture avec le rationalisme qui marque étonnamment la « planning theory » encore aujourd'hui<sup>5</sup>.

Les résultats de recherche présentés dans le livre de Forester sont donc stimulants pour la recherche sur les pratiques de planification urbaine et régionale parce qu'ils ouvrent un continent dont il est beaucoup question depuis deux décennies dans la littérature mais qui est encore peu exploré par les chercheurs et donc peu connu.

## NOTES

- 1 Pour une définition de cette notion voir Majone (1991)
- 2 Les propos de Forester font écho à ceux de Gadamer quand celui-ci explique que les limites de nos connaissances sur les relations causales entre phénomènes nous obligent dans des situations concrètes à faire appel à d'autres sens que la raison, au flair et à l'intuition par exemple. Il considère aussi que plus les dimensions sociales et politiques prévalent dans une situation donnée, moins la rationalité scientifique «certifiée» est utile. «In such context people are obliged to resort to metaphor. They claim that they must put themselves in the situation before they are able to recognize the really expedient and possible from many alternatives» (Gadamer, 1966, p.581)
- 3 Forester écrit avec beaucoup d'humour qu'il ne voit pas pourquoi il ne faudrait faire preuve d'autant de scepticisme à l'égard des politiciens qui initient des exercices de participation citoyenne qu'à l'égard d'un vendeur de voiture usagée.
- 4 Dès la fin des années 70 plusieurs intellectuels proposent des alternatives au «rational planning» et une approche plus empirique et phénoménologique des pratiques de planification. Voir Bolan (1980) et Mandelbaum (1979) par exemple.
- 5 Sanyal (2007) dans un article récent s'étonne de constater que les vieux débats que l'on croyait terminés à propos du «rational planning» font à nouveau surface.

## BIBLIOGRAPHIE

Bolan, Richard, "The practitioner as theorist: the phenomenology of the professional episode", *American planning association journal*, vol. 46, 1980, pp. 261-274

Forester, John, *Dealing With Differences: Dramas of Mediating Public Disputes*, Oxford University Press, 2009.

Forester, John, *Planning in the face of power*, Berkeley, University of California Press, 1989.

Forester, John, "Bounded rationality and the politics of muddling through", *Public Administration Review*, vol. 44, no. 1, 1984, pp. 23-32

Friedmann, John, *Retracking America: A theory of Transactive Planning*, Anchor Press, New York, 1973.

Gadamer, Hans-Georg, *Notes on planning for the future*, Daedalus, 1966, pp. 572-589.

Majone, Giandominico, "Research programmes and action programmes, or can policy research learn from the philosophy of science?", in P. Wagner et al. (éds.), *Social sciences and Modern States*, Cambridge University Press, New York, 1991.

Mandelbaum, Seymour J., "A complete general theory of planning is impossible", *Policy Sciences*, vol. 11, 1979, pp. 59-71.

Sanyal, Bishwapriya, "Déjà-Vue", *Planning Theory*, vol. 6, no. 3, 2007, pp. 327-331.

Taylor, Nigel, *Urban Planning Theory*, Londres, Sage Publications, 1998.



VOLUME 5 NUMÉRO 2  
AUTOMNE/FALL 2010

SAVOIRS EXPERTS ET IDIOME  
QUOTIDIEN. BIENS ET VERTUS DE  
LA CONCEPTION PARTICIPATIVE DES  
VELOS DE QUARTIERS A TROIS-  
RIVIERES

PHILIPPE GAUTHIER  
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

## RÉSUMÉ

Dans ce texte, nous analysons la mise en place d'un système de vélos partagés à Trois-Rivières initié par un organisme faisant de la participation citoyenne son principe fondamental d'action. Cette analyse montre comment l'atteinte des objectifs poursuivis par l'adhésion à ce principe participatif, outre le respect de l'expérience du citoyen dans le développement de son milieu de vie, peut poser problème. La similarité entre le système de vélos conçu avec la participation des citoyens et les systèmes offerts par les groupes industriels met en question la capacité du principe de la participation à produire des solutions alternatives. La difficulté relèverait de la volonté de faire des méthodes participatives un principe nécessaire à la réalisation des idéaux démocratiques des sociétés libérales modernes. Promulguer l'obéissance à des procédures d'action communes, pour elles-mêmes, nous éloigne d'une conception libérale de la démocratie qui s'attache d'abord à l'efficacité de l'action, donc à la qualité de ce qu'elle produit, indépendamment des moyens mis en œuvre.

## ABSTRACT

This paper analyzes the development of a public bike system initiated by a civic organization that treats participation as a core principle. The analysis shows that the satisfaction of the goals pursued through the adoption of participative principles, amongst which the respect of citizens' personal experiences in the design of their world, is a difficult task. The near identity between the system designed with the help of citizens and other systems offered by large industrial companies cast doubt on the capacity of the participative principles to produce outputs that would represent genuine alternatives to careless design. The difficulty stems from the willingness to take participatory procedures as necessary conditions to the realization of democratic ideals in modern liberal societies. Putting forward principles for their own sake drives us away from the ideals of liberal democracy that promote efficiency in the actions we adopt, over and above sole obedience to a common practice.

## INTRODUCTION

L'appel à la parole citoyenne dans l'élaboration de politiques, d'équipements ou de services publics relève d'un double défi. Le premier concerne la répartition du pouvoir et de l'autorité dans une communauté. En effet, de nombreuses analyses ont traité des revendications en faveur de l'intégration de cette parole citoyenne dans les décisions publiques sur le plan politique en tant qu'expressions d'une critique des systèmes de gouvernement<sup>1</sup>. Le second défi est davantage lancé à la constitution de la connaissance experte<sup>2</sup>. En effet, faire preuve d'expertise, c'est réussir à faire correspondre des situations spécifiques à une classification prédéterminée, à partir d'une série d'indicateurs prédéfinis. Cette capacité constitue le savoir de l'expert et lui permet de contenir l'interprétation des situations à l'intérieur de cadres normalisés<sup>3</sup>. Cette normalisation s'accompagne d'une sorte de violence symbolique avec laquelle elle est imposée aux bénéficiaires de l'action des experts. Violence légitime pour ceux qui considèrent que le bien d'une collectivité passe parfois par l'assujettissement des individus et qui, comme Richard H. Thaler et Cass R. Sunstein, plaident en faveur d'un « paternalisme libéral »<sup>4</sup>; violence illégitime pour les thuriféraires d'une liberté radicale des individus se définissant comme une absence absolue de contraintes aux pratiques personnelles. D'une manière ou d'une autre, la légitimité de cette autorité apparaît au centre de nombreuses polémiques concernant le savoir expert.

En faisant appel à la parole citoyenne et en mettant en œuvre des modalités de consultation et de participation dans le développement de politiques et d'équipements publics, une des finalités de la participation consiste justement à conserver la richesse de l'idiome quotidien et du compte-rendu des situations ordinaires<sup>5</sup> pour parer le déficit de pertinence qui est reproché au savoir expert. Tout comme la montée de la démocratie participative est soutenue par une critique de la démocratie représentative, les modalités participatives de développement de politiques et d'équipements publics représentent donc un défi lancé à une certaine figure de l'expert, gage traditionnel du respect de l'expérience ordinaire dans le développement de ces dispositifs. Jusqu'à présent ce défi a plutôt été considéré pour ce qu'il remettait en cause des méthodes et processus utilisés par les experts pour rendre compte de l'expérience ordinaire<sup>6</sup>. Nous verrons qu'au-delà de cet aspect méthodologique, il comporte une dimension éthique essentielle, voire primordiale. La participation relève bien moins d'un choix méthodologique

pouvant être mis au service d'une pluralité de desseins que d'un engagement moral qui peut se traduire en des formes d'actions n'entretenant qu'un lien ténu avec les méthodes et techniques dites participatives<sup>7</sup>.

Les deux défis lancés par la participation sont en fait intimement imbriqués et aucune pratique experte ne peut véritablement leur apporter une réponse satisfaisante s'ils ne sont pas saisis simultanément. Pour mieux comprendre l'implication de ce double défi sur le plan de l'expertise, il convient de s'interroger sur :

- 1) les réaménagements que la participation induit dans les rapports de normalisation ;
- 2) ce qui caractérise la sorte d'engagement susceptible de soutenir l'édification d'une communauté qui érige la participation en bien commun et ;
- 3) la coïncidence entre l'édification d'un monde qui aurait des qualités particulières parce que sa mise en œuvre serait guidée par une connaissance plus juste des personnes et de leur expérience, et les finalités propres de la participation comme, par exemple, l'empowerment, l'autonomisation des populations.

Pour le dire autrement, les réalisations de la participation sont-elles à ce point spécifiques qu'elles pourraient être considérées comme des biens internes à la pratique de la démocratie participative<sup>8</sup>?

Nous allons tenter de jeter un éclairage sur ces interrogations en brochant à grands traits l'histoire du développement et de l'organisation du service des Vélos de quartier (VQ) à Trois-Rivières. Ce récit est tiré des informations que nous avons recueillies auprès d'un des acteurs centraux du développement de ce système ainsi que des articles que les journaux locaux y ont consacrés depuis sa mise en œuvre<sup>9</sup>. Les questions que l'on peut d'emblée se poser à propos de ce projet sont les suivantes : comment le principe participatif promulgué par l'instance qui a orchestré le développement du système a-t-il été mis en œuvre ? Dans quelle mesure le processus dessiné satisfait-il aux finalités d'une communauté fondée sur la démocratie participative ? Quels sont les apports de la participation sur la définition du système proposé ?

## LA GENÈSE DES VQ DE TROIS-RIVIÈRES

Les VQ de Trois-Rivières sont un système de vélos urbains en libre service. Ce service met à la disposition ponctuelle de ses usagers un parc d'environ 200 vélos. D'autres systèmes semblables existent ail-

leurs, notamment à St-Hyacinthe et à Victoriaville. Ainsi, au Québec, avant que la Ville de Montréal n'implante son BIXI, au moins trois villes petites et moyennes avaient déjà expérimenté un tel système public de transport actif.

Aucun des systèmes développés au Québec n'est identique et l'offre trifluvienne présente ses propres particularités. Il s'agit d'un système gratuit et qui ne nécessite aucun dépôt d'argent. Il est donc très accessible. Les usagers doivent emprunter et rapporter leur vélo dans un des points de service dont le nombre varie d'année en année autour de six, et qui sont situés, pour la plupart, dans les quartiers du centre-ville historique. L'emprunt ne nécessite que le dépôt d'une carte d'identité valide qui est redonnée à l'emprunteur lorsqu'il rapporte son vélo. Il est possible d'emprunter un de ces vélos pour une période allant de quelques minutes à plusieurs semaines. Le parc de vélos utilisés est principalement constitué de vélos volés ou trouvés par le service de police municipal et non réclamés, auxquels s'ajoutent quelques dons volontaires. Surtout, la grande particularité de ce système, qui nous a amené à nous y intéresser, concerne son maître d'œuvre et d'ouvrage. En effet, les VQ ont été développés dans le cadre des activités courantes de la *Démarche de revitalisation des premiers quartiers de Trois-Rivières* (que nous appellerons simplement la *Démarche* dans la suite de ce texte), un organisme à but non lucratif (OBNL) qui gère le système.

La *Démarche* est un regroupement qui gravite autour du dense réseau d'entreprises d'économie sociale et d'organismes communautaires de Trois-Rivières. Cet organisme a lui-même été mis en place à l'initiative de la Corporation de développement économique communautaire de Trois-Rivières (ÉCOF-CDEC de Trois-Rivières) et du Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire (COMSEP), deux organismes qui œuvrent dans le domaine de l'éducation populaire et de la réinsertion sociale par l'emploi. Dans ce cadre, la *Démarche* vise deux objectifs :

- améliorer la qualité de vie des résidents des premiers quartiers de Trois-Rivières, parmi les plus défavorisés de la population trifluvienne ;
- promouvoir et mettre en œuvre la participation des citoyens dans l'effort de revitalisation de leur milieu.<sup>10</sup>

Le projet des VQ est issu des discussions qui se sont déroulées lors d'une assemblée de quartier organisée par la *Démarche* en 2003. C'est

dans ce cadre que les problèmes de mobilité quotidienne rencontrés par les citoyens des premiers quartiers auraient été mentionnés pour la première fois aux animateurs de la *Démarche*. Il est vrai que les services de transport en commun à Trois-Rivières, comme dans la plupart des villes moyennes peu denses, sont assez déficients : coût élevé, faible fréquence de passage, itinéraires tortueux qui prolongent la durée des déplacements, etc. Lors de cette assemblée, il aurait également été question des problèmes de stationnement qui demeurent une préoccupation importante tant pour les visiteurs que pour les résidents du centre-ville de Trois-Rivières. Enfin, il aurait alors été fait mention de l'accès difficile à un vélo par les populations des premiers quartiers, notamment en raison du coût de leur acquisition.

En réponse aux témoignages exprimés lors de cette assemblée, la *Démarche* a alors mis sur pied un comité de travail dans le but d'examiner les façons de résoudre ces difficultés. Ce comité comptait six personnes : trois intervenants en matière de santé publique, un animateur de quartier et deux citoyens. Ce comité se serait réuni à deux reprises entre l'assemblée de 2003 et les premiers tours de pédales des VQ à l'été 2004.

Au cours de leurs délibérations, les membres de ce comité se sont rapidement mis d'accord sur une liste de critères que devait respecter leur solution au problème de transport :

- la solution proposée devait être économiquement accessible à toute la population ;
- elle devait être largement disponible, en toute circonstance ;
- elle devait être simple d'utilisation ;
- elle devait être universellement accessible aux populations de tous les quartiers et à tout usager potentiel.

C'est lors de la seconde réunion de ce comité que l'idée de mettre sur pied un système de vélos partagés s'est cristallisée, alors que les expériences de St-Hyacinthe et, surtout, de Victoriaville ont été évoquées et examinées plus en détails.

Les mérites du processus de développement mis en œuvre par la *Démarche* sont nombreux. Ce processus se distingue, en outre, par une implication très précoce des futurs usagers dans le développement du dispositif. Mais alors que notre récit montre le potentiel que recèle la mise en œuvre du principe de la participation, il en éclaire également les limites, notamment les difficultés que pose le respect de cet idiome quotidien nourri par l'expérience ordinaire et personnelle du monde.

Il semble bien que, malgré tout, la participation ne puisse freiner totalement la résurgence d'une forme de normalisation de la vie pas tout à fait étrangère à celle dont les experts sont tenus responsables.

## LA PROCÉDURE PARTICIPATIVE : UNE AUTRE FORME DE NORMALISATION

Nous ne souhaitons pas remettre en question le caractère participatif de la procédure mise en œuvre par la *Démarche* et qui repose sur deux éléments fondamentaux de la participation. Premièrement, le projet fut inauguré, en quelque sorte, par les résidents eux-mêmes ayant exprimé leurs doléances lors d'une assemblée populaire. En ce sens, ce projet a bel et bien été initié par la base : il n'est pas issu de la volonté des autorités locales qui n'ont aucun droit de regard sur l'agenda de la *Démarche*. Deuxièmement, au cours du développement ultérieur du projet, ce caractère participatif a été garanti par la présence, au sein d'un comité de travail, de deux représentants de la société civile qui n'entretenaient aucun lien officiel, du moins dans le cadre de ce projet, avec les autorités de la Ville en matière de transport public ou avec quelque expert en transport que ce soit. Ces deux citoyens devaient porter l'expression des membres de la communauté et la garder au cœur du développement du projet. Il s'agit bien là de deux principes souvent considérés comme essentiels aux démarches participatives<sup>11</sup>. Mais le respect de ces principes laisse la place à une certaine variabilité dans l'atteinte des objectifs de la participation qui peut jeter une ombre sur la nature de l'engagement des différentes parties prenantes du processus, comme l'a bien montré Sherry R Arnstein<sup>12</sup>. Une analyse plus fine du projet des VQ permet de comprendre la portée relative de ces deux principes notamment au regard du problème de normalisation que nous avons placé au centre du défi de la participation. Comme nous l'avons souligné, le projet des VQ n'aurait sans doute pas vu le jour si certains citoyens des premiers quartiers n'avaient pas eu l'opportunité de rendre compte des problèmes quotidiens auxquels leur situation les confrontait. De fait, la tenue d'assemblées de quartier est un des moyens mis en œuvre par la *Démarche* pour promulguer dans ses pratiques les principes participatifs auxquels elle s'est engagée. Ces assemblées sont organisées à intervalles réguliers afin d'orienter les actions des animateurs de cet organisme. Toute la population des premiers quartiers y est conviée pour y faire part des difficultés qu'elle rencontre et des améliorations qu'elle souhaiterait voir apporter à son habitat. Sur le plan méthodologique, le fait de tenter de

faire germer des projets à partir des doléances des citoyens distingue bien la procédure adoptée des démarches plus communes mises en œuvre dans les projets d'implantation d'équipements publics, généralement poussés par l'innovation technologique ou par la définition de marchés. Paradoxalement, c'est la nécessité du recours à de tels forums qui pointe vers une des difficultés fondamentales de ce type de dispositif : son appui sur une classe d'acteurs qui tend à substituer une forme d'expertise par une autre. En effet, toute la préparation, l'animation et le suivi de ces assemblées doivent être assurés par certaines personnes, certains agents communautaires. Certes, les démocraties, même participatives, ont besoin de leurs institutions et, comme l'indique Bruno Bernardi, une des institutions essentielles des démocraties participatives est la représentation<sup>13</sup>. La difficulté consiste alors pour les organismes de la société civile qui se constituent en corps intermédiaires entre l'État et l'individu, voire en instance de contre-pouvoir, à s'imposer comme des représentants des citoyens alors qu'ils sont non élus. Au final, les rapports entre les organisations de la société civile et les citoyens apparaissent tout à fait similaires aux rapports d'autorité qui s'instituent entre des experts dûment mandatés par les pouvoirs publics et les usagers qu'ils sont appelés à servir.

Mais, comme nous l'avons souligné, le caractère participatif du projet des VQ ne repose pas uniquement sur le fait que le système ait germé à partir d'une assemblée de quartier. En effet, et c'est là la deuxième raison qui fait de ce projet un projet participatif, l'organisation de la *Démarche* compte plusieurs citoyens qui siègent à son conseil d'administration et participent aux différents comités de travail qu'elle soutient. Or, ce n'est pas seulement leur qualité de citoyen qui compte ici. Il faut, en effet, préciser que les citoyens dont il est question font parti des bénéficiaires directs des projets de la *Démarche*, notamment parce qu'ils sont résidents de ces mêmes premiers quartiers<sup>14</sup>. Par ailleurs, la population des premiers quartiers de Trois-Rivières est largement défavorisée. C'est une population en majorité ouvrière dont le niveau d'éducation est faible<sup>15</sup>. Donc, en amenant quelques membres de cette population à intervenir dans les différents organes de la *Démarche*, on suppose que c'est moins l'expertise formelle de ces intervenants qui compte dans leurs interventions que leur capacité à représenter les autres membres de leur communauté. Le caractère participatif du projet des VQ repose donc également sur le fait que le comité de travail chargé d'apporter une réponse aux problèmes évoqués lors de l'assemblée de quartier comptait quelques-uns de ces non experts,

ou de ces usagers ordinaires, résidents des premiers quartiers. Cela est important, car à partir du moment où ce comité formé par les responsables de la *Démarche* s'empare de la problématique, ce sont ses membres qui vont prendre l'ensemble des décisions déterminant la nature de la réponse apportée à ce problème de transport.

Une fois esquissée la forme générale de la solution préconisée, c'est-à-dire une fois posée l'hypothèse de concept, consistant ici en l'établissement d'un système de partage d'un parc de vélos, un ensemble de détails dut également être mis au point : tarification du service, réglementation, constitution et gestion du parc de vélos, territoire desservi, points de service, etc. Or, bien que les citoyens aient eu un grand rôle à jouer en amont du projet, au total ils ont été peu sollicités tout au long du développement du système qui a été entièrement pris en charge par les membres du comité de travail. On peut également noter que certaines parties prenantes importantes du projet, notamment les organismes et les entreprises devant servir de point de chute aux vélos empruntés, ont été peu, voire pas du tout impliquées dans le développement du projet des VQ. L'inadaptation du système avec le fonctionnement et les ressources de ces parties prenantes, peuvent expliquer, en partie, que certaines d'entre elles aient renoncé à assurer leur tâche après quelques années d'opération.

Aussi linéaire et nécessaire qu'elle puisse apparaître, la logique qui lie les doléances exprimées par les citoyens lors de l'assemblée populaire et l'hypothèse de concept poursuivie par le comité de travail, n'est peut-être pas aussi univoque qu'on pourrait le croire. D'ailleurs, il convient toujours de garder un œil critique sur les processus de design tel que celui mis en œuvre ici, car sous le vernis de rationalité optimisatrice implacable dont ils se parent, se cache en fait un exercice de jugement qui puise largement à une grammaire de l'action sinon contestable, du moins opposable. Après les travaux fondateurs de Donald Schön sur la réflexion en action et de Robert Prost ou de Jean-Pierre Boutinet sur l'action en projet, il ne reste plus beaucoup de théoriciens de l'agir professionnel pour soutenir l'idée que les rapports entre la connaissance d'une situation et l'action destinée à y répondre seraient dénués de tout caractère problématique. La logique qui lie les connaissances à propos d'une situation, d'un côté, et le raisonnement qui gouverne l'action, de l'autre, est loin d'être aussi transparente. Ainsi, malgré ce que révèle le récit de la genèse du projet des VQ, il est extrêmement délicat d'établir un rapport direct entre les expériences personnelles exprimées lors de l'assemblée, l'identification du problème de

transport, l'établissement des critères de design et la nature de l'hypothèse de concept développée par les membres du comité de travail. De fait, ce comité a joui d'une grande liberté dans le développement de ce projet, d'autant qu'aucune forme de validation n'a été mise sur pied au cours du processus de conception qui aurait permis de confronter les solutions avancées avec l'expérience des membres de la communauté. En l'occurrence, le fait de voir dans un système de transport actif comme le vélo une option pertinente à examiner pour répondre aux doléances des citoyens semble moins le fruit d'un raisonnement univoque découlant des quelques prémisses suggérées par les critères de design établis par le comité de travail, que d'une sorte d'expertise revendiquée par ses membres à propos des modes de déplacement courants et des capacités de la population concernée. On le voit également dans la forme définitive prise par ce service de partage de véhicules individuels qui semble plutôt avoir fait partie d'un répertoire de solutions connues des membres du comité de travail déjà au fait des expériences de St-Hyacinthe et de Victoriaville.

Au principe de telles décisions de design, Laurent Thévenot a posé l'existence d'un travail de reformatage de l'idiome quotidien qui est issu d'une qualification personnelle des rapports que les personnes entretiennent avec leur cadre de vie<sup>16</sup>. Ce reformatage de l'information ouvre la porte à l'engagement de grammaires de l'action qui peuvent s'avérer concurrentes entre elles. Dans le cas des VQ, la mise en commun des problèmes spécifiques vécus par les citoyens a ouvert la possibilité d'une évaluation uniforme de leurs enjeux autour de trois dimensions : financière, fonctionnelle et sociale. C'est son aptitude à répondre à ces enjeux qui a permis de fixer la légitimité de l'engagement de la *Démarche* dans la résolution de ce problème<sup>17</sup>. Il convient de souligner la proximité (non pas l'identité) de la solution ainsi préconisée par la *Démarche* (l'hypothèse de concept générée) avec celle adoptée en d'autres lieux, par de tout autres maîtres d'ouvrage, notamment la Ville de Montréal ou des multinationales comme Vinci, Decaux ou Clear Channel, pour apporter une réponse partielle aux besoins en matière de transports publics. En effet, tant les VQ que le Vélib' à Paris ou le BIXI à Montréal représentent des réponses génériques aux nombreux problèmes relevant de la mobilité urbaine, c'est-à-dire des réponses relativement insensibles aux particularités des situations où elles sont appliquées ; des réponses dont l'effectivité doit, notamment, se prolonger dans le temps. Cela exclut, a priori, la recherche d'interventions individualisées, spécifiques aux situations vécues par chaque résident, mais aussi d'autres formes

de réponses : manifestations ponctuelles, gestes d'artistes, etc. dont la possibilité montre la variété des enjeux qui peuvent être attachés aux doléances personnelles. Luc Boltanski et Laurent Thévenot ont longuement analysé la pluralité de ces grammaires grâce auxquelles les acteurs règlent leurs actions sur des formes de pratiques justifiables<sup>18</sup>. On peut penser que, dans la mesure où elle a visé la mise en place d'une solution pérenne et universelle, dont la légitimité repose, au moins en partie, sur son coût et son efficacité, la pratique des représentants de la *Démarche* s'est appuyée sur une grammaire politique de l'action propre au monde industriel<sup>19</sup>. Cette grammaire délimite d'emblée un certain champ de possibles qui restreint le domaine des actions légitimes qui peuvent être entreprises. Le type de justification qui peut être formulé à l'intérieur d'un tel monde industriel aurait ainsi joué un rôle crucial dans la formulation de l'hypothèse de concept développée par les membres du comité de travail. Le développement du projet des VQ ne fait donc pas exception à la dynamique de reformatage esquissée par Thévenot. La normalisation apparaît donc comme le prix à payer pour établir une qualification commune des situations décrites par les participants à l'assemblée de quartier.

Ainsi, si les deux principes fondamentaux sur lesquels repose le caractère participatif d'un projet ont bien été respectés ici, il semble qu'ils aient au moins partiellement échoué à minimiser le phénomène de normalisation que nous avons placé au centre des critiques adressées à la connaissance experte. Cela suggère que l'adoption de méthodes dites participatives, du moins que le respect de certains principes au cœur de ces méthodes, ne garantit pas l'exercice des vertus démocratiques et la réalisation d'une société qui ferait de la participation citoyenne un bien commun.

## L'ENGAGEMENT EN PARTICIPATION

Jusqu'ici, nous nous sommes attachés à analyser le processus mis en œuvre par la *Démarche*. Et, bien sûr, ce processus, la méthode employée, ce n'est pas tout. Ce qui n'est absolument pas en question ici, ce sont les intentions des intervenants de la *Démarche*. En disant cela, nous suggérons que l'atteinte des objectifs poursuivis par les promoteurs de la participation dépend plus directement d'une autre dimension de l'action que de la seule procédure adoptée et des méthodes mises en œuvre. La situation actuelle des VQ nous semble mettre en lumière cette autre dimension plus proprement sociologique qui est celle des conditions de l'engagement en participation.

Cinq années après l'inauguration du service des VQ, la *Démarche* prévoit rassembler un nouveau comité de travail censé revoir le projet, notamment son modèle d'affaires. C'est que la *Démarche* n'a pas vocation à devenir un organisme de transport. À l'heure où le partenaire qui assurait l'entretien du parc de vélos se retire du projet, il semble que les animateurs de la *Démarche* aient réalisé que la gestion de ce service représentait une tâche, sans doute lourde, mais surtout éloignée de leurs missions premières, peu compatible avec leur mode de financement non récurrent et avec le type d'intervention qui en découle, c'est-à-dire l'action par projet. Par ailleurs, la formule des VQ se révèle sensible à la pression du marché. Au cours des quatre dernières saisons, le système a connu un vif succès auprès de la population locale, mais aussi chez les touristes ; les premiers quartiers incluant, bien évidemment, les zones historiques de Trois-Rivières prisées par ces derniers. Conçu comme un système de transport, les VQ se sont également révélés être un équipement de loisir populaire. Cela s'est traduit par une demande pour une diversification du parc de vélos, pour l'acquisition de vélos électriques, de sièges et de remorques pour enfant, demande que ne peut pas ou ne veut pas assumer la *Démarche*. Victime de son succès, la *Démarche* se donne l'objectif de revoir le modèle d'affaire des VQ de manière à transformer ce système en entreprise privée (OBNL) autonome, responsable de son propre financement et de son propre développement. Comment interpréter cette situation qui fait d'un succès commercial un obstacle à la réalisation de la mission d'un organisme de la société civile ? C'est ici que le détour par l'analyse des biens en jeu dans la participation peut s'avérer féconde. L'analyse de la forme de réponse donnée aux problèmes de transport, que constitue le projet des VQ, a mis en lumière le rôle des grammaires politiques de l'action telles que considérées par Boltanski et Thévenot. Cette réponse, que l'on considérera comme le bien poursuivi par la pratique de la *Démarche*, doit donc être examinée dans ses rapports avec les grammaires politiques de l'action revendiquées ou effectivement adoptées par cet organisme. La participation est souvent considérée au regard de ses biens internes, c'est-à-dire de ses bénéfices sur le plan de la vie démocratique des communautés et de l'émancipation des citoyens. Il est rare de lire des commentaires approfondis au sujet de la qualité des décisions et des projets qui en sont les produits, en dehors des recherches issues des disciplines du design et de l'aménagement. Pourtant, la possibilité de conduire à des réalisations différentes, mieux ajustées à la vie de la communauté, est aussi une des

promesses importantes des processus participatifs. Mais quel serait le rapport entre la forme des biens externes produits et l'engagement en participation ? Boltanski et Thévenot ne font pas mystère du fait que le modèle des grammaires politiques décrit une dynamique sociale que seules les démocraties libérales rendent possible. C'est la démocratie libérale moderne qui permet aux personnes de passer d'une grammaire à l'autre, d'un engagement envers un bien commun d'un certain type à un autre au gré des situations rencontrées. Or, cette souplesse tend à jeter un doute sur l'authenticité des engagements pris par les membres de ces démocraties envers tout bien interne à leurs pratiques. C'est d'ailleurs ce qui est dénoncé dans la philosophie morale de Alasdair MacIntyre qui détaille avec précision les rapports qui s'établissent entre une conception de l'action juste et l'action elle-même, en-deçà des considérations pragmatiques découlant des circonstances où se déploie la pratique<sup>20</sup>. Selon MacIntyre, les démocraties libérales ont rompu le lien entre le bien commun et les formes de pratique adoptées par les membres des communautés qui se réclament de ce modèle politique.

La similarité de la réponse des VQ avec les autres réponses apportées par des acteurs qui n'ont pas ce souci affiché de démocratie laisse entrevoir les obstacles à un engagement authentique face au bien commun des démocraties participatives dans le cadre d'un libéralisme qui soutient une pluralité de grammaires d'action. L'engagement envers les biens internes aux pratiques participatives dans le développement de projets d'équipements publics n'offre aucune garanti quant à la forme de cet équipement, qui plus est de son respect des pratiques personnelles et de son ajustement à l'expérience familière de ses bénéficiaires. En définitive, c'est peut-être moins la démarche elle-même qui tend à écraser l'idiome quotidien des usagers que cette grammaire industrielle soluble dans la démocratie libérale et que l'on peut retrouver tout autant au fondement des projets participatifs que de l'action des experts.

## CONCLUSION

Nous avons souhaité analyser le défi que représente la diffusion des processus participatifs pour l'expertise et pour le statut de cette sorte de connaissance dans la communauté. Quelles transformations la participation est-elle susceptible d'induire dans les rapports qu'entretiennent les experts avec les bénéficiaires de leurs prestations ? Quelles sortes d'alternatives les processus participatifs offrent-ils sur le plan des réalisations qu'on peut en attendre ? C'est en examinant le déve-

loppement du système des VQ de Trois-Rivières que nous avons cherché à comprendre ce défi à la fois pratique et éthique.

Au terme de ce récit, nous pouvons convenir qu'on ne peut pas réduire l'engagement en faveur de la démocratie participative à un simple choix de méthode visant à mieux saisir l'idiome quotidien dans lequel s'exprime l'expérience des membres d'une communauté. En effet, l'organisation de forums de délibération ou d'assemblées communautaires ne semble pas pouvoir préserver cette parole ordinaire contre son reformatage. La nécessaire traduction des comptes-rendus de l'expérience personnelle en projets, politiques ou interventions diverses visant à améliorer cette expérience rend toujours l'idéal d'une démocratie participative vulnérable aux grammaires invoquées pour justifier l'action. Or, ces grammaires sont, elles, versatiles dans la mesure où elles sont assujetties à des biens qui sont extérieurs à la pratique démocratique. De fait, le déploiement de ces procédures de participation semble donner lieu à l'émergence d'une nouvelle classe d'experts dont l'autorité n'est pas à l'abri des critiques et des nombreux reproches qui peuvent lui être adressés sous la forme d'une dénonciation de la normalisation et d'une aliénation des populations.

En somme, cet examen de la conception d'un équipement public, orchestrée et développée sous la gouverne d'un organisme issu de la société civile, montre que l'analyse des projets qui se réclament des approches participatives doit rester attentive à ce que l'on pourrait appeler, pour simplifier, une culture de l'action. Le seul affichage d'un engagement explicite envers les objectifs de démocratie, d'autonomisation des populations et de justice sociale ne suffirait pas à garantir une atténuation du phénomène de normalisation et la sorte d'aliénation qui peut en découler. Pas plus d'ailleurs, que l'adoption des procédures participatives. À l'inverse, on pourrait peut-être rencontrer des démarches capables d'une atténuation véritable du paternalisme des experts et d'un assouplissement de la normalisation, sans pour autant qu'elles invoquent les principes de la participation.

## NOTES

- 1 Voir à ce sujet Sherry R. Arnstein (1969), « A Ladder of Citizen Participation », *Journal of the American Planning Association*, 35 (4), p. 216-224, Bruno Bernardi, « L'opposition entre représentation et participation est-elle bien formée ? », disponible en ligne [http://www.laviedesidees.fr/L-opposition-entre-representation.html?decoupe\\_recherche=bernardi](http://www.laviedesidees.fr/L-opposition-entre-representation.html?decoupe_recherche=bernardi), 2008 (consulté le 5 novembre 2010).
- 2 C'est également ce que sous-entendent John M. Carroll et Mary Beth Rosson, quand ils indiquent que la participation représente à la fois une « proposition morale » et une « proposition pragmatique ». Voir Carroll, John M. et Mary Beth Rosson, « Participatory design in community informatics », *Design Issues*, 28, 2007, p. 243.
- 3 Suivant un principe que Georges Canguilhem a su éclairer dans des analyses qui conservent encore aujourd'hui toute leur pertinence. Voir Canguilhem, Georges, *Le normal et le pathologique*, Paris : PUF, 2009 [1966], coll. Quadrige.
- 4 Voir Thaler, Richard H. et Cass R. Sunstein, *Nudge. Improving Decisions About Health, Wealth, and Happiness*, Londres : Penguin Books, 2009, p. 5.
- 5 C'est ainsi, du moins, que Laurent Thévenot décrit le principe de la participation dans les débats publics. Voir Thévenot, Laurent, « The Plurality of Cognitive Formats and Engagements Moving Between the Familiar and the Public », *European Journal of Social Theory*, 10 (3), 2007, p. 420.
- 6 C'est particulièrement le cas dans le champ des disciplines du design où l'appel à la participation des parties prenantes, notamment des usagers-bénéficiaires, dans le cadre du développement d'un projet, est très largement considéré comme une option méthodologique dont l'intérêt vient de sa capacité à garantir une meilleure prise en compte des usagers. C'est ce que tend à montrer Bruce Hanington qui inscrit l'adoption de méthodes participatives dans le droit fil des approches centrées sur l'utilisateur. Voir Bruce Hanington, « Methods in The Making : A Perspective on the State of the Human Research in Design », *Design Issues*, 19 (4), 2003, p.9-18.
- 7 Le type de saut éthique auquel nous faisons ici référence se rapproche de celui que tentent de thématiser certains chercheurs et praticiens du design qui se sont intéressés aux stratégies permettant de développer une relation entre prestataires et bénéficiaires qui soit basée sur l'empathie plutôt que sur la simple exactitude du compte-rendu des expériences de l'utilisateur. Voir à ce sujet Jane Fulton Suri, « Empathic Design : Informed and Inspired by Other People's Experience », dans *Empathic Design. User Experience in Product Design*, édité par Ilpo Koskinen, Katja Battarbee et Tuuli Mattelmäki, Finlande : IT Press, p. 51-57.
- 8 C'est à la philosophie morale d'Alasdair MacIntyre que nous empruntons les concepts de bien externe et de bien interne aux pratiques (voir MacIntyre, Alasdair, *After Virtue*, Notre-Dame Press, 1984). La notion de bien concerne les fins, les conséquences, les objectifs qu'une personne peut poursuivre et obtenir dans le cadre de ses pratiques en fonction de différentes conceptions de la vie juste. Parmi ces biens, certains sont consubstantiels à chaque pratique : ils ne peuvent être obtenus que par l'engagement dans cette pratique particulière.
- 9 Ils se distinguent donc d'autres formes de biens, comme la gloire, la richesse, le bien-être, qui, suivant MacIntyre, peuvent être obtenus par des moyens fort variés. Plus tard, dans *Quelle justice ? Quelle rationalité*, Paris : PUF, 1993, MacIntyre a repris cette distinction dans l'opposition entre les biens de l'excellence et les biens de l'efficacité, donnant à ses réflexions un tour plus aristotélicien encore. Il nous semble que ces concepts peuvent fonder une critique pertinente de la participation et notamment de la promotion dont ces principes font de plus en plus l'objet dans nos sociétés modernes. En effets, la lecture à laquelle nous convie MacIntyre révèle une certaine discontinuité entre les objectifs poursuivis par les promoteurs de ces démarches et les espoirs qu'elles font naître chez leurs participants. Les premiers visent la valorisation d'une citoyenneté plus engagée, soit un bien propre à la pratique de la démocratie, alors que les seconds, ou au moins une partie de ces derniers, semblent plus directement concernés par l'amélioration de leur cadre de vie et donc, par un bien externe à cette pratique.
- 10 La région de Trois-Rivières est principalement desservie par un quotidien local, *Le Nouvelliste*, propriété du groupe de presse Gesca et par quelques hebdomadaires : *Le Journal de Trois-Rivières* et *L'Hebdo Journal Trois-Rivières*, tous deux propriétés de Québecor, ainsi que *La Gazette de la Mauricie*. Ce travail a tiré parti de la consultation d'une trentaine d'articles publiés dans ces périodiques entre le printemps 2004 et l'automne 2009.
- 11 On voit ici se déployer en parallèle deux objectifs qui n'entretiennent pas le même rapport avec les finalités de la démocratie participative alors que l'amélioration du cadre bâti peut être considéré comme un bien externe à ce type de pratique dont la justification interne concerne davantage l'autonomisation des populations. Voir *Réseau québécois de revitalisation intégrée. Cadre de référence sur les démarches de revitalisation intégrée*, disponible en ligne [http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/strategie\\_gouvernementale/memoires/37D.pdf](http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/strategie_gouvernementale/memoires/37D.pdf), p. 4 et 5, également *Démarche de revitalisation des premiers quartiers de Trois-Rivières, Tout commence par un rêve. Démarche des premiers quartiers. Planification stratégique 2007-2012*, disponible en ligne <http://ecof.qc.ca/publications/documents/doc22nov.pdf>, p.1, 16 et 17.
- 12 Voir à ce sujet Blondiaux Loïc, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Paris : Seuil, 2008, coll. La République des idées.
- 13 Sherry R. Arnstein a proposé une échelle qui permet de classer les démarches selon leur caractère plus ou moins participatif. Elle souhaitait ainsi dénoncer une certaine forme d'instrumentalisation de la participation qu'elle pouvait observer dans certains projets. Voir Arnstein Sherry R., « A Ladder of Citizen Participation », p. 216-224.
- 14 Voir Bernardi, Bruno, « L'opposition entre représentation et participation est-elle bien formée ? », [Laviedesidees.fr](http://www.laviedesidees.fr/L-opposition-entre-representation.html?decoupe_recherche=bernardi), disponible en ligne [http://www.laviedesidees.fr/L-opposition-entre-representation.html?decoupe\\_recherche=bernardi](http://www.laviedesidees.fr/L-opposition-entre-representation.html?decoupe_recherche=bernardi), 2008.
- 15 C'est un des critères avancés par Sherry Arnstein pour caractériser les projets publics ayant recours à la participation des bénéficiaires. Voir Arnstein, Sherry R., « A Ladder of Citizen Participation », p. 216-224.

- 15 Voir à ce sujet Pierre-Joseph Ulysse et Frédéric Lesemann, *Lutte contre la pauvreté, territorialité et développement social intégré, Le cas de Trois-Rivières*, Montréal : Presses de l'Université du Québec, 2007.
- 16 Voir Thévenot, Laurent, « The Plurality of Cognitive Formats and Engagements Moving between the Familiar and the Public », p. 420
- 17 Les modalités d'un tel reformatage ont également été identifiées par Julien Charles dans son analyse du processus d'élaboration des Plans communaux de déplacement urbain développés en Belgique qu'il a présentée lors d'une communication effectuée dans le cadre des Journées d'étude « Savoir « citoyens » et démocratie participative dans la gestion urbaine » tenues les 6 et 7 février 2009 à Paris. On peut noter, par ailleurs, qu'au cours des années les gestionnaires des VQ les ont, tour à tour, présentés en tant que moyens de transport, outil d'intégration des résidants des premiers quartiers, levier de santé publique, équipement touristique.
- 18 Voir Boltanski, Luc et Laurent Thévenot, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris : Gallimard, 1991.
- 19 Selon la terminologie proposée par Luc Boltanski et Laurent Thévenot, *ibid.*, notamment p. 254-255. Voir également Thévenot, Laurent, « Which Road to Follow ? The Moral Complexity of an 'Equipped' Humanity » dans *Complexities in Science, Technology and Medicine*, John Law et Anne-Marie Mol (éd.), Duke : Duke University Press, 2000.
- 20 Voir MacIntyre, Alasdair, *After Virtue*.

## BIBLIOGRAPHIE

Arnstein, Sherry R. (1969), « A Ladder of Citizen Participation », *Journal of the American Planning Association*, 35 (4), p. 216-224.

Bernardi, Bruno, « L'opposition entre représentation et participation est-elle bien formée ? », disponible en ligne [http://www.laviedesidees.fr/L-opposition-entre-representation.html?decoupe\\_recherche=bernardi](http://www.laviedesidees.fr/L-opposition-entre-representation.html?decoupe_recherche=bernardi), 2008.

Blondiaux Loïc, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Paris : Seuil, 2008, coll. La République des idées.

Boltanski Luc et Laurent Thévenot, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris : Gallimard, 1991, coll NRF essais.

Canguilhem, Georges, *Le normal et le pathologique*, Paris : PUF, 2009 [1966], coll. Quadrige.

Carroll, John M. et Mary Beth Rosson, « Participatory design in community informatics », *Design Issues*, 28, 2007, p. 243.

Bruce Hanington, « Methods in The Making : A Perspective on the State of the Human Research in Design », *Design Issues*, 19 (4), 2003, p. 9-18.

MacIntyre Alasdair, *After Virtue*, Notre-Dame : Notre-Dame Press, 1984.

MacIntyre Alasdair, *Quelle justice ? Quelle rationalité ?*, Paris : PUF, 1993, coll. Léviathan.

Prost, Robert (dir.), *Concevoir, inventer, créer. Réflexions sur les pratiques*, Paris : L'Harmattan, 1995, coll. Villes et entreprises.

Schön, Donald A., *The Reflective Practitioner. How Professionals Think in Action*, New-York : Basic Books, 1983.

Simon, Herbert Alexander, *La Science des systèmes, science de l'artificiel*, Paris : Dunod, 1991.

Suri, Jane Fulton, « Empathic Design : Informed and Inspired by Other People's Experience », dans *Empathic Design. User Experience in Product Design*, édité par Ilpo Koskinen, Katja Battarbee et Tuuli Mattelmäki, Finlande : IT Press, p. 51-57.

Thaler, Richard H. et Cass R. Sunstein, *Nudge. Improving Decisions About Health, Wealth, and Happiness*, Londres : Penguin Books, 2009.

Thévenot, Laurent, « The Plurality of Cognitive Formats and Engagements Moving between the Familiar and the Public », *European Journal of Social Theory*, 10 (3), 2007, p. 409-423.

Thévenot, Laurent, « Which Road to Follow ? The Moral Complexity of an 'Equipped' Humanity », dans *Complexities in Science Technology and Medecine*, John Law et Anne-Marie Mol (éd.), Duke : Duke University Press, 2000.

Ulysse, Pierre-Joseph et Frédéric Lesemann, *Lutte contre la pauvreté, territorialité et développement social intégré, Le cas de Trois-Rivières*, Montréal : Presses de l'Université du Québec, 2007.

## LA GOUVERNANCE DES PROJETS D'ARCHITECTURE : UNE TYPOLOGIE DE LA MULTI-ORGANISATION TEM- PORAIRE

GONZALO LIZARRALDE  
DJEMEL MANEL

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

## RÉSUMÉ

Les débats éthiques sur l'architecture ont traditionnellement abordé trois thématiques récurrentes : la beauté, la solidité et l'utilité de l'œuvre architecturale. Plus récemment, les nouvelles connaissances provenant du domaine de la gestion des projets et du développement durable ont apporté d'importantes contributions à la compréhension de la gouvernance de projets. Cependant, la démarche de réalisation des projets d'architecture est tributaire des caractéristiques propres à l'industrie du bâtiment; une industrie qui fonctionne grâce à la mise en place d'équipes temporaires formées par des organisations hautement spécialisées. L'analyse systémique d'études de cas permet d'identifier la complexité des équipes qui interviennent dans les projets d'architecture. Nous examinons dans cet article trois caractéristiques de l'industrie du bâtiment : (i) la complexité organisationnelle du donneur d'ouvrage, (ii) l'influence des parties prenantes, et (iii) les divers niveaux de proximité entre l'architecte et les usagers. L'identification des diverses configurations organisationnelles met en évidence les effets de ces caractéristiques sur les relations formelles et informelles entre l'architecte et les donneurs d'ouvrage ainsi que celles entre toutes les parties prenantes. L'architecte est contraint de travailler sur un projet qui devient, de plus en plus, l'objet de négociation entre les diverses parties prenantes. Face à ce défi, il doit tenir compte de la complexité des relations entre tous les acteurs au sein du système social du projet et créer les scénarios adéquats à la participation, à la négociation et aux échanges entre eux.

## ABSTRACT

Traditional approaches to ethics in architecture have focused on three characteristics of the object: durability, convenience and beauty (*firmitas*, *utilitas* and *venustas*). On the other hand, recent knowledge derived from the fields of project management and sustainable development has made significant contributions to the understanding of project governance. However, the relationships of governance within architectural projects are linked to the characteristics of the construction industry, a sector that operates through the creation of temporary teams formed by highly specialized organizations. We present in this article some of these characteristics and their influence on the relations between project participants. A systems approach based on the review of case studies helps us identify the complexity of the temporary teams involved in architectural projects. The identification of various types of organizational configurations highlights some ethical issues related to formal and informal relationships between stakeholders and those between the architect and complex construction clients. We argue that the architect is faced with the challenge of working on an architectural project that is —increasingly— the subject of negotiation between stakeholders. Faced with this challenge, it is crucial for the architect to understand the complexity of the relationships between participants within the project social system and to create the appropriate mechanisms of participation, negotiation and exchange between them.

## INTRODUCTION ET OBJECTIFS

De nombreuses contributions récentes à l'étude de l'éthique en architecture trouvent leurs origines dans l'appropriation des principes transdisciplinaires du développement durable et de la gouvernance. Ces contributions ont permis de compléter l'étude de l'objet (le bâtiment) avec des réflexions incontournables sur le processus (la démarche de réalisation du bâtiment). Cet article vise à identifier les caractéristiques propres à la relation entre l'architecte et les divers intervenants du projet. Prenant une approche systémique pour l'analyse du projet, l'étude vise à identifier les possibles structures organisationnelles de la Multi-Organisation Temporaire (MOT) et les conséquences de ces structures sur les relations entre les parties prenantes. L'article présente les résultats d'une étude empirique sur la gouvernance des équipes de projets encadrés par une revue de littérature. Dans un premier temps, l'article explique l'évolution des approches traditionnelles basées sur les caractéristiques de l'objet vers les nouvelles approches basées sur les caractéristiques du processus; notamment l'approche de la gestion, l'approche durable et l'approche de la gouvernance. Dans un second temps, suite à la définition de la MOT, l'article présente les méthodes de recherche empirique et les principaux résultats. Finalement, nous proposons une typologie des configurations organisationnelles fort utile pour la discussion des enjeux éthiques liés à la gouvernance de projets d'architecture.

77

### L'APPROCHE TRADITIONNELLE : *UTILITAS, FIRMITAS, VENUSTAS*

Un siècle avant notre ère, l'architecte romain Vitruve rédige *De Architectura*, un traité dans lequel il propose le respect de trois conditions pour la réussite d'une œuvre architecturale : l'utilité, la solidité et la beauté - *utilitas, firmitas, venustas* (Vitruve et al., 1999); (Spector, 2001). Loin d'être un simple acte de construction, l'architecture pour Vitruve inclut impérativement la dimension esthétique : « pour la solidité, on doit avoir soin que les fondements soient creusés jusqu'au solide, et bâtis avec les meilleurs matériaux que l'on pourra choisir sans regarder à la dépense. L'utilité veut que l'on dispose l'édifice avec art, de façon que rien n'en puisse empêcher l'usage, et que chaque chose mise en place ait tout ce qui lui est propre et nécessaire. Enfin, la beauté, pour être accomplie dans un bâti-

ment, demande que la forme en soit agréable et élégante, par la juste proportion de toutes ses parties » (Vitruve, Perrault, C. et Nisard, D, 1999, p. 14).

Quinze siècles après Vitruve, Léon Battista Alberti rédige un nouveau traité de l'architecture, *De re aedificatoria* (Findeli, 1994) dans lequel il reprend les trois qualités de l'objet architectural qu'il appellera « *necessitas, commoditas et voluptas* » (Alberti, 2004, p. 20). Cependant, la pérennité du bâtiment sera, pour lui, l'élément fondateur dans l'acte de l'édification. Cette triade continuera à être adaptée jusqu'au XXe siècle (Boudon, 1971) et deviendra : l'*agrément, la solidité et la commodité* pour Blondel (1754), *le beau, le vrai, et l'utile* pour la Société centrale des architectes de France, *les sentiments, la logique et l'harmonie* pour Naylor (1978). Beaucoup plus récemment, Pérez-Gómez (1994) élargit le débat sur l'éthique et soutient que l'architecture est un art de médiation par excellence. Bien qu'il identifie l'acte architectural comme étant éthique en soi, il reconnaît aussi que l'architecture ne doit pas devenir un outil de domination. Or, en complétant l'analyse de l'objet architectural, on identifie depuis quelques décennies que le projet d'architecture est aussi un processus qui doit être organisé et géré.

### L'APPROCHE TRADITIONNELLE DE LA GESTION DE PROJETS : TEMPS, BUDGET, QUALITÉ

Les approches traditionnelles de la gestion de projets associent la performance du projet au respect des objectifs liés à trois variables : le temps (la durée du projet), la qualité (le respect des exigences de performance) et le prix (le respect du budget) (PMI, 2008, Saunders, 1992). Deux variables sont parfois ajoutées : celle d'aboutir aux objectifs du projet en entretenant des « bonnes relations » avec le client (Kerzner, 1998), et celle de répondre aux attentes de tous les participants (Ramroth, 2006). Des approches plus contemporaines reconnaissent aussi que le « bon projet » doit non seulement répondre aux objectifs immédiats du projet et aux attentes des acteurs autour de lui, mais aussi aux objectifs et aux attentes de générations futures. L'architecte agit donc de « façon éthique » quand le projet « répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leur propres besoins » (Wheeler, 1998).

## L'APPROCHE DURABLE : RESPONSABILITÉS ENVIRONNEMENTALE, ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

La gestion de projets a traditionnellement visé les préoccupations éthiques au niveau *tactique* (pendant la durée du projet). Cependant, la considération de principes de développement durable a soulevé des considérations *stratégiques* liées à la responsabilité environnementale, économique et sociale à long terme (Brundtland, 1987, Stelzer, 2006).

En assumant une responsabilité environnementale, l'œuvre architecturale doit contribuer, entre autres, à : la conservation des ressources naturelles et des écosystèmes (Brundtland, 1987); l'optimisation des ressources utilisées pour le projet (Beatley, 2000, Porter, 1995); la réduction des effets négatifs sur l'environnement (Wheeler, 1998); et la réduction de la vulnérabilité face aux aléas naturels (Lizarralde *et al.*, 2009).

La responsabilité économique cherche à clarifier les ambiguïtés des approches déontologiques qui soustraient aux responsabilités de l'architecte les dimensions d'ordre économique du projet. La *Formule canadienne normalisée de contrat entre client et architecte* présente des ambiguïtés à cet égard : « Lorsque l'architecte prépare des estimations du *coût des travaux* pour le client, il ne peut pas garantir l'exactitude de ces estimations puisque les questions de coût ne relèvent pas du contrôle de l'architecte » (L'IRAC, 2005, p.4). En assumant cette responsabilité, l'œuvre architecturale doit contribuer non seulement au développement économique, mais aussi à la minimisation des coûts d'entretien et des transformations ultérieures, ainsi qu'à l'optimisation des ressources disponibles et la réduction des déchets et gaspillages.

La dimension sociale concerne souvent la relation entre l'architecture et sa responsabilité face au renforcement des valeurs démocratiques, en adoptant une approche qui ne dissocie pas les considérations éthiques des considérations esthétiques : « un modèle théorique du design ne saurait être complet s'il n'inclut pas des considérations sur les acteurs, les processus qu'ils mettent en œuvre, et les caractéristiques de l'objet – matériel ou non – qui en résultent, ainsi que sur les conditions de réception de cet objet par le monde humain (usagers) et non humain (écologie) » (Findeli et Bousbaci, 2005, p. 19). Cette approche a inspiré les définitions du rôle de l'architecte basées sur la gouvernance, telles que celle proposée par Ian Low (2006) : « The establishment of order, far more than the creation of form describes the

labor of the architect ; order(s) that seek to participate in and contribute to the work of democracy in a globalizing world ». Après avoir présenté l'évolution des considérations éthiques issues de l'analyse de l'*objet* jusqu'aux caractéristiques du *processus*, nous focaliserons maintenant sur les aspects de la gouvernance.

## L'APPROCHE PAR LA GOUVERNANCE

Les critères de responsabilité sociale et de démocratisation, directement liés aux intérêts publics et aux problématiques sociales, des projets et des développements urbains ont souvent été transposés au domaine de la construction. Ainsi, le concept de gouvernance de projets a été exploré par certains auteurs pour qui la démarche pour la réalisation des projets doit satisfaire au moins cinq conditions additionnelles. Premièrement, elle doit contribuer au développement du capital social (Sliwinski, 2009), défini comme « the meaningful human contacts of all kinds that characterize communities » (Putnam, 1996). Deuxièmement, elle doit contribuer au développement de l'autonomie des individus et éviter la dépendance des groupes sociaux « en difficulté » (Phillips, 1996; Jann et Platt, 2009). Troisièmement, elle doit contribuer à la sauvegarde et la conservation des valeurs du patrimoine culturel, matériel et immatériel (Jigyasu, 2009); quatrièmement, elle doit favoriser l'intégration sociale, celle-ci étant souvent définie par opposition à la ségrégation (Fijalkow, 2002) selon l'âge, la race, la religion, *etc.* Cet objectif inclut fréquemment la participation à la prise de décisions et la responsabilisation de la société civile (Choguill, 1996, Arstein, 1969). Finalement, elle doit viser la transparence dans la prise de décisions, ce qui exige une participation accrue et claire des parties prenantes (Arstein, 1969; Lizarralde et Massyn, 2008). Afin de répondre à ces critères, la mise en place de structures et de mécanismes de gestion et de participation s'avère de plus en plus nécessaire.

## LE PROJET EN TANT QUE SYSTÈME SOCIAL

Le projet d'architecture commandé par un client simple et destiné à un usager plutôt passif est aujourd'hui rare (Friedman, 2006; Walker, 2007). L'émergence de nouvelles catégories de clients et d'usagers ainsi que la participation accrue des nouveaux acteurs - ayant des intérêts différents ou contradictoires - exige de l'architecte la capacité à faire converger les besoins et les attentes de divers acteurs (Terrin, 1998, 2005). Or, les acteurs dans un projet de construction ont des liens fragiles entre eux (Smith *et al.*, 2004). En effet, dans le secteur de la

construction, les professionnels, entrepreneurs et sous-traitants se regroupent conformément à des procédures de sélection dictées par la stratégie de maîtrise d'ouvrage que démarre le client (Davidson et Abdel Meguid, 1998). Cette stratégie détermine le transfert de responsabilités entre les divers acteurs : architecte, urbaniste, designer, entrepreneur, sous-traitants, etc. Le groupe qui en résulte est une Multi-Organisation Temporaire (MOT). C'est une « multi-organisation » en vertu de sa composition nécessairement pluridisciplinaire (Rowlinson et McDermott, 1999; Davidson, 1988, Cherns et Bryant, 1984). Elle est temporaire parce qu'elle ne dure que pour un seul projet, à la fin duquel les membres se séparent.

Les relations entre les acteurs peuvent être aussi étudiées à travers la théorie des réseaux, notamment l'adaptation de la théorie de l'acteur-réseau (Actor-Network Theory - ANT), développée par Callon et Latour (1981). L'ANT fournit une approche potentiellement plus holistique de la MOT, car elle demande une nouvelle compréhension des relations entre tous les éléments du réseau, y compris à la fois les acteurs humains et non humains (les artefacts) (Murdoch, 1998), au sein d'un type de « géographie », dans laquelle il est inapproprié et inutile de faire la différence entre l'intérieur et l'extérieur du réseau (Latour, 2005). Cela étant dit, la théorie d'acteur-réseau a eu peu d'influence dans le domaine de la construction. Néanmoins, sa compréhension des relations inter-organisationnelles comme un système social (« a social action system ») est largement acceptée depuis les années 1980 (Van de Ven et Ferry, 1980). Cette approche systémique aux relations organisationnelles se trouve à la base de notre proposition de recherche sur la gouvernance des projets.

La complexité de la relation entre le donneur d'ouvrage et le reste de la MOT demeure encore sous-estimée (Green, 1996 ; Winch, 2002). Le concept d'un client unique est souvent trop simpliste et inapproprié (Walker, 2007). En effet, les acteurs ou les entités qui font partie de l'environnement du client (les parties prenantes qui ont quelque chose à gagner ou à perdre dans le projet) peuvent largement influencer le projet de construction du point de vue de la démarche et de la qualité finale. En tenant compte de la complexité du donneur d'ouvrage et de la fragilité des liens entre les acteurs de la MOT, cette étude vise à identifier les possibles structures organisationnelles de la MOT et les conséquences de ces structures sur les relations entre les parties prenantes. Évidemment, nous considérons que la clarification de ces structures est un pré-requis de l'analyse de l'éthique en architecture.

## ÉTUDE EMPIRIQUE DU SYSTÈME SOCIAL DE LA MOT

Cet article inclut les résultats d'une étude entamée par notre équipe depuis 2007, ayant pour objectif d'identifier et d'expliquer les diverses structures de la MOT (les relations entre les diverses organisations qui composent l'équipe de projet). Les résultats sont encadrés par une revue de la littérature sur l'éthique en architecture. Pour cette revue, nous avons analysé des documents liés aux quatre approches de l'éthique : (i) l'approche déontologique, (ii) l'approche conséquentialiste, (iii) l'éthique de la vertu, et (iv) la théorie des contrats (Wasserman et al., 2000). Ces quatre approches nous ont conduit à une révision des contributions dans les domaines suivants : (i) la gouvernance, (ii) la qualité du projet, (iii) la gestion du projet et de la construction, (iv) la déontologie professionnelle en architecture, et (v) le développement durable. En tenant compte de la diversité et de l'étendue des écrits à ce sujet, nous nous sommes concentrés sur les meilleurs textes dans ces domaines. Nos lectures des documents de plus de 25 ans ont donc porté principalement sur des ouvrages qui ont étudié les textes originaux. En revanche, nous nous sommes penchés sur les contributions originales (articles scientifiques et professionnels et guides de gestion) des 25 dernières années. Finalement, la recherche inclut une révision exhaustive des typologies de classification des organisations et des stratégies de maîtrise d'ouvrage.

L'étude empirique a été réalisée à partir de l'analyse systématique d'études de cas qui traitent du montage et de la gestion de projets d'architecture. La méthode utilisée (case survey) consiste à identifier de façon systématique des tendances (patterns) parmi une sélection d'études de cas. Cette méthode est idéale pour analyser le processus de prise de décisions à l'intérieur des organisations (Mintzberg, 1976) et pour l'étude des organisations et leurs processus de gestion (Larsson, 1993). D'ailleurs, les études de cas sont couramment utilisées pour l'analyse de relations entre diverses organisations. Selon Halinen et Törnroos (2005) "[The] case strategy is most suitable for the study of business networks. It allows the study of a contemporary phenomenon, which is difficult to separate from its context, but necessary to study within it to understand the dynamics involved in the setting" (p. 1286). De plus, l'analyse de plusieurs études de cas permet l'identification des « patterns » (Flyvbjerg, 2006) entre plusieurs phénomènes, inscrits pour leur part dans leur environnement.

Suivant la méthode proposée par Mintzberg (1976), nous avons identifié plus de 35 études de cas réalisées par des étudiants dans le cadre d'un travail de session pour un cours de deuxième cycle, dans le cadre d'un travail de fin d'études à la maîtrise ou dans le cadre d'un travail de thèse de doctorat. Toutes les études de cas réalisées pour un travail de session ont été ultérieurement évaluées par un comité scientifique. Chaque étude de cas a été évaluée par deux experts (en architecture et en gestion de projets) qui ont validé la pertinence et la qualité de l'étude. Les travaux de fin d'études ont été aussi révisés par deux évaluateurs. Dans le cas des étudiants à la maîtrise et de travaux de session, les études de cas ont été réalisées pendant une période de 3 à 4 mois par des équipes de deux ou trois étudiants. Les étudiants à la maîtrise en travail de fin d'études ainsi que les étudiants au doctorat ont réalisé l'étude de cas individuellement (dans une période de minimum 4 mois). Chaque rapport d'étude de cas a une moyenne de 4200 mots.

La comparaison entre les divers projets a été possible grâce au fait que les études de cas ont mis en application les mêmes méthodes de collecte des informations et la même structure d'analyse. Ainsi, un guide avec la méthode de recherche et les sujets principaux à couvrir dans l'étude a été fourni aux étudiants.

Dans tous les cas, les auteurs des études de cas ont réalisé au moins deux entrevues semi-dirigées avec des participants au projet (l'architecte, l'entrepreneur, un représentant du client ou un gestionnaire de projet) à deux moments différents. Chaque entrevue a duré environ 40 minutes, mais, si nécessaire, elle a été accompagnée de questionnaires additionnels envoyés par courriel. Un protocole d'éthique a été fourni aux étudiants et a été signé par les participants interviewés. Suivant la méthode proposée par Proverbs et Gameson (2008), ces informations ont été triangulées avec des documents imprimés, incluant : des rapports du projet, des communiqués de presse, des documents de construction et le site Internet du projet et/ou du donneur d'ouvrage (le cas échéant). Finalement, les auteurs du projet ont visité le chantier ou le projet achevé afin de compléter les informations avec des observations in situ, reportées à l'aide des photographies. Toutes les études ont adopté la même structure visant à identifier les aspects de gouvernance pertinents. Cette structure inclut :

- 1 Identification de toutes les parties prenantes.
- 2 Description des participants et de leur plan stratégique.
- 3 Identification du cycle de vie du projet et des phases du projet.
- 4 Description de la démarche de réalisation du projet à partir de

la considération des variables de gestion proposées par le PMI (2008): gestion du contenu, du temps, des coûts, de la qualité, des ressources, des communications, des risques et d'approvisionnements.

- 5 Identification des interfaces de communication et coordination (incluant les boucles de circulation des communications).
- 6 Identification de la stratégie de maîtrise d'ouvrage utilisée (incluant l'analyse des relations de pouvoir au sein de la chaîne d'approvisionnements du projet).
- 7 Identification des relations entre les participants; relations d'autorité (contractuelles), de communication et de financement. Représentation graphique de la structure de la MOT.

Finalement, 27 études de cas ont été sélectionnées pour la recherche (Tableau 1), en s'assurant qu'elles analysaient un projet répondant à deux critères. Premièrement, le projet devait avoir été complété pendant les 6 dernières années précédant la réalisation de l'étude de cas (afin d'éviter que les participants oublient la démarche de réalisation). Deuxièmement, le projet devait inclure la réalisation d'un bâtiment nouveau ou réhabilité.

Afin d'obtenir un échantillon complet des types de structures, nous avons considéré plusieurs types de projets : institutionnels (bâtiments pour la santé, le sport, le transport, le culte, le tourisme), éducatifs (écoles et universités), résidentiels, de reconstruction et d'architecture de paysage. Nous avons considéré des projets d'ordre public, privé et mixte, ainsi que des projets en milieu urbain et rural ayant des échelles différentes. Finalement, nous avons identifié divers types de donneurs d'ouvrage. Les typologies des organisations, telles que proposées par Mintzberg (1979) et par le PMI (2008), ainsi que les diverses typologies de donneurs d'ouvrage discutées par Green (1996) nous ont permis d'identifier divers types de donneurs d'ouvrage et de valider si l'échantillon d'études de cas était complet.

L'échantillon d'études de cas présente aussi des limites à la recherche proposée en raison du fait qu'il n'est pas représentatif de plusieurs pays et il n'est pas suffisamment large pour obtenir des généralisations statistiques. Cependant, nous avons obtenu des généralisations « analytiques », tel que proposées par Yin (2003) pour la réalisation des études de cas. Ainsi, les 27 études de cas ont été suffisantes pour permettre l'analyse de diverses structures organisationnelles et l'identification des relations entre les divers acteurs.

**Tableau 1 :** Les études de cas analysées  
(Certains noms ont été modifiés pour respecter les exigences de confidentialité des donneurs d'ouvrage.)

	Projets	Ville	Pays	Année	Auteur et date de la réalisation de l'étude de cas
<b>Projets institutionnels</b>					
1	Centre de transport	Montréal	Canada	2007	Gagné et Dugas (2009)
2	Projet Oratoire	Montréal	Canada	2009	de Blois et al (2010)
3	Réhabilitation de l'église Saint-James	Montréal	Canada	2006	de Begny, Frossard et Rousseau-Clair (2008)
4	Hotel Montremblant	Montremblant	Canada	2004	Gratton et Robidas (2008)
5	Sensplex Arena	Ottawa	Canada	2006	Gharbi (2007)
6	Pavillon espace 400e	Québec	Canada	2005	Boucher Pilon, Lianis et Spickler (2008)
7	Hôpital Bellechasse	Montréal	Canada	2010	St Pierre et Tremblay (2009)
<b>Projets institutionnels - éducatifs</b>					
8	École PDC	Montréal	Canada	2009	Cyr, Felemou, Dachraoui (2009)
9	Nouvelle école MP	Westmount	Canada	2005	Longchamps et Raynor (2008)
10	Agrandissement et rénovation école MF	Montréal	Canada	2003	Malo (2008)
11	Nouveau campus universitaire	Montréal	Canada	2009	de Blois et al (2010)
<b>Projets résidentiels</b>					
12	Projet résidentiel Windhau	Montréal	Canada	2007	de Blois et Olaru (2008)
13	Projet résidentiel Fabbrica	Montréal	Canada	2007	Carbajal et Panneton (2008)
14	Projet résidentiel Viau	Montréal	Canada	2006	Bolleau-Bachand, Boudrias et Laurence (2008)
15	Projet résidentiel Mile End	Montréal	Canada	2007	Leman (2009)
16	Projet résidentiel Vachon	Montréal	Canada	2007	Leman (2009)
17	Projet résidentiel Ecocité	Montréal	Canada	2009	Chartrand (2009)
18	Projet résidentiel Maison Productive	Montréal	Canada	2009	Chartrand (2009)
19	Projet résidentiel Netreg	Le Cap	Afrique du Sud	2006	Lizarralde et Massyn (2007)
20	Projet résidentiel JPII	Facatativa	Colombie	2007	Lizarralde (2008)
<b>Projets de reconstruction</b>					
21	Projet de reconstruction CGOs	Armenia	Colombie	1999	Lizarralde (2004)
22	Projet de reconstruction Nueva Choluteca	Choluteca	Honduras	1998	Lizarralde (2004)
23	Projet de reconstruction FUNDASAL	La Paz	El Salvador	2000	Lizarralde (2004)
<b>Projets d'architecture de paysage</b>					
24	Parc de la coulée Grou	Montréal	Canada	2003	Affleck et Garzoni (2008)
25	Jardin Université au Québec	Montréal	Canada	2009	de Blois et al (2010)
<b>Projets en milieu rural</b>					
26	Parc Chic-Chocs	Chic-chocs	Canada	2008	de Blois et al (2010)
27	Las Termas de Papallacta	Papallacta	Équateur	2008	Malo (2008b)

## RÉSULTATS DE L'ANALYSE DES ÉTUDES DE CAS

L'analyse des structures organisationnelles des 27 projets étudiés nous a permis d'identifier trois caractéristiques de la gouvernance de projets au sein de la MOT : (i) la complexité organisationnelle des donneurs d'ouvrage et les conséquences de cette complexité sur les relations entre les acteurs; (ii) l'influence des parties prenantes sur le projet; et (iii) les divers niveaux de proximité entre l'architecte et les usagers.

### 1. LA COMPLEXITÉ ORGANISATIONNELLE DU DONNEUR D'OUVRAGE

Il faut noter que le donneur d'ouvrage qui commande un projet d'architecture n'est pas nécessairement l'occupant du bâtiment (Walker, 2007). Les donneurs d'ouvrage peuvent être classés de diverses façons. Premièrement, par origine : client individuel, corporatif ou public. Deuxièmement, par profil, c'est-à-dire, par rapport à l'objectif lié à la commande de l'ouvrage. Les donneurs d'ouvrage « primaires » (primary clients) sont ceux dont les activités économiques principales sont liées à la construction de bâtiments pour vendre, louer ou réaliser des investissements. Les donneurs d'ouvrage « secondaires » (secondary clients) sont ceux qui ont besoin du bâtiment pour réaliser leurs propres activités, lucratives ou non. Finalement, on recense les donneurs d'ouvrage expérimentés ou sophistiqués (ceux qui commandent plusieurs bâtiments et peuvent potentiellement apprendre de l'expérience de la maîtrise d'ouvrage) et les donneurs d'ouvrage non-experts ou naïfs, qui commandent un bâtiment pour la première fois (Walker, 2007; Masterman, 2002; Green, 1996).

Malgré le fait que ces classifications soient bien connues dans le secteur du bâtiment (Kamara et al., 2002), les différences entre ces types de donneurs d'ouvrage ainsi que la complexité de l'organisation interne des clients secondaires et expérimentés sont souvent sous-estimées. En effet, les contrats professionnels sont signés entre deux parties : *l'entrepreneur* (par exemple) et le *maître de l'ouvrage*, qui est tenu responsable des obligations contractuelles comme une seule unité homogène (CCDC2, 2008). Or, les donneurs d'ouvrage secondaires et expérimentés ont d'habitude des structures internes complexes (fonctionnelles, matricielles ou par projet, selon la classification du PMI, 2008) et ils élaborent des configurations internes très sophistiquées comme celles que Mintzberg (1979, 1983) a classé selon

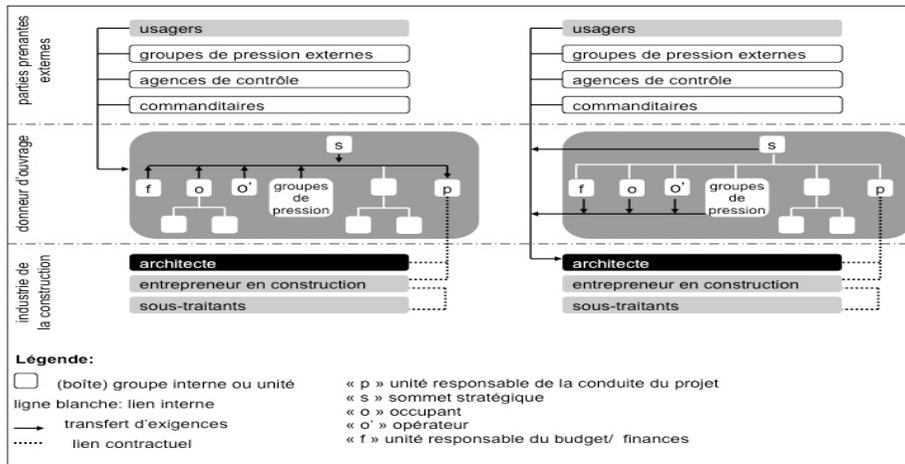
les catégories suivantes : la bureaucratie mécaniste, la bureaucratie professionnelle, la structure divisionnalisée et l'adhocratie.

Plus particulièrement, les donneurs d'ouvrage secondaires et expérimentés (corporatifs et publics) établissent souvent une structure interne adaptée à la conduite des projets, incluant une unité responsable du montage et de la gestion de projets (bureau des immeubles, bureau de projets, bureau de construction, etc.). Cette unité établit des procédures et des méthodes pour le montage de la stratégie de maîtrise d'ouvrage, la planification et le contrôle. Cette unité est responsable de l'identification des besoins et du transfert « formel » de la commande à l'architecte responsable (voir Fig. 1). Or, les études de cas confirment la tendance identifiée par Walker (2007) : plusieurs autres unités internes communiquent et influencent de façon informelle le processus de prise de décisions pendant les étapes de planification et de conception. Parfois, ces unités court-circuitent, par leur position d'autorité, par leur capacité d'influence technique ou par leur capacité de communication informelle, les mécanismes et les structures pré-établis pour la conduite du projet. Ces unités sont :

- 1 La haute direction : c'est-à-dire, le « sommet stratégique » selon Mintzberg (1979), qui inclut souvent le Conseil d'administration, le Directeur général ou le Comité exécutif (« s » dans la Fig. 1).
- 2 L'unité responsable du financement, du budget et des déboursés du budget (« f » dans la Fig. 1).
- 3 L'occupant; c'est-à-dire, l'unité ou le groupe d'utilisateurs internes qui utilisent le bâtiment; par ex. une succursale dans une corporation, une clinique spécialisée dans un hôpital, une faculté dans une université. (« o » dans la Fig. 1).
- 4 L'opérateur (« o' » dans la Fig. 1); c'est-à-dire une unité ou un département qui est responsable de l'entretien, la conciergerie ou la gestion du bâtiment, incluant les responsabilités techniques et financières pour l'exploitation de l'immeuble. Cet opérateur peut être la même unité responsable de la gestion de projets, une unité distincte dans l'organisation, ou une organisation externe ayant par sous-traitance le rôle de la gestion de l'immeuble.
- 5 Les groupes de pression internes. Loin d'être homogènes, les organisations regroupent des équipes d'individus (constellations de travaux) ayant des intérêts, des compétences ou des habiletés communes (Mintzberg, 1979). Cependant, ces

groupes peuvent avoir entre eux des intérêts divergents; ils exercent donc de l'influence sur la prise de décisions. Quelques exemples de groupes de pression internes exerçant une influence sur un projet incluent les syndicats, les associations des étudiants dans les centres éducatifs et les groupes d'employés ou d'utilisateurs internes regroupés par des principes religieux.

Dans le domaine des organisations, ces influences ne sont pas nouvelles (Walker, 2007). D'ailleurs, Mintzberg (1979) avait déjà identifié « des centres de pouvoir qui ne sont pas officiellement reconnus; un riche réseau de communication informelle vient s'ajouter aux circuits réguliers et parfois les contournent, et des processus de décision fonctionnent indépendamment du système régulé » (p. 62). Cependant, les études de cas nous ont permis de confirmer que les communications informelles affectent aussi les relations inter-organisationnelles entre le donneur d'ouvrage et les professionnels de design, incluant l'architecte.



**Figure 1 :** Les divers groupes de participants au projet. À gauche : le transfert formel et informel d'exigences vers l'unité responsable de la conduite du projet. À droite : le transfert d'exigences, en général informel, vers l'architecte et les entreprises (adapté de Lizarralde et al., 2010).

## 2. L'INFLUENCE DES PARTIES PRENANTES SUR LE PROJET

La revue de littérature (Winch, 2002; Boutinet, 2004) nous a permis d'identifier divers groupes de parties prenantes. Nous avons pu valider leur existence et leurs influences à travers les études de cas. Nous avons identifié les groupes suivants :

- 1 Les usagers externes, qui correspondent aux bénéficiaires individuels ou collectifs du projet et qui ne font pas partie de l'organisation qui commande le bâtiment.
- 2 Les groupes de pression externes, qui regroupent des citoyens ou des organisations qui défendent ou font la promotion d'une cause ou d'un intérêt particulier.
- 3 Les agences de contrôle, incluant les associations, les ordres professionnels et les organismes publics de contrôle (municipaux, régionaux et nationaux).
- 4 Les commanditaires, c'est-à-dire les organismes publics, parapublics ou privés qui subventionnent, financent ou commanditent le projet partiellement ou complètement.
- 5 Le donneur d'ouvrage, qui assume la responsabilité directe de l'ouvrage et qui peut déléguer certaines responsabilités de la maîtrise d'ouvrage à un consultant.
- 6 Les participants de l'industrie de la construction, qui peuvent être regroupés en trois catégories : professionnels de design (architectes, urbanistes, designers, ingénieurs, etc); les consultants en gestion (gestionnaires de projets, gérants de construction) et les entrepreneurs en construction (entrepreneur général, entrepreneurs spécialisés, sous-traitants, etc). Dans les figures 1 et 2 nous avons illustré le cas simple d'un architecte et un entrepreneur engagés par un donneur d'ouvrage (stratégie Design-Bid-Build).

## 3. LES DIVERS NIVEAUX DE PROXIMITÉ ENTRE L'ARCHITECTE ET LES USAGERS

Étant donné la multiplicité d'acteurs qui participent au projet, des stratégies de maîtrise d'ouvrage possibles et des donneurs d'ouvrage existants, on pourrait imaginer qu'il existe un nombre très élevé de combinaisons possibles entre eux, et donc, un nombre presque infini des configurations possibles pour la MOT. Cependant, nos études de cas nous ont montré que deux variables affectent directement la structure de la MOT : (i) le transfert de la commande du projet (à partir

de l'initiateur du projet jusqu'aux participants de l'industrie de la construction) et (ii) l'existence et la position de l'opérateur du bâtiment. Suivant ces deux critères – appelés en théorie des organisations les facteurs de contingence – on constate l'existence de tendances parmi les configurations. Ces configurations peuvent donc être classées en neuf groupes (Figure 2) :

1. Les structures institutionnelles : elles apparaissent quand le donneur d'ouvrage est une organisation complexe, secondaire et expérimentée, ayant souvent une unité responsable pour la conduite du projet. Cette organisation inclut plusieurs intermédiaires entre les usagers et l'architecte. Il existe quatre possibilités de configurations institutionnelles :

**1. a. Initiée par les usagers :** les usagers internes ou externes influencent l'occupant et/ou l'unité responsable de la conduite du projet directement ou à travers les groupes de pression. La commande doit « monter » la structure organisationnelle du donneur d'ouvrage afin d'obtenir l'approbation et elle doit par la suite « descendre » jusqu'à l'engagement des professionnels et entrepreneurs. Les exemples incluent l'étude de cas 25 dans laquelle le projet a été proposé suite à la pression et l'initiative des associations des étudiants de l'université.

**1. b. Initiée par l'occupant :** l'occupant de l'immeuble démarre le projet basé sur des exigences opérationnelles. La commande doit « monter » la structure organisationnelle du donneur d'ouvrage afin d'obtenir l'approbation et elle doit par la suite « descendre » jusqu'à l'engagement des professionnels et entrepreneurs. Les exemples incluent le projet de l'étude de cas 9, dans lequel une école dirigée par une communauté religieuse a démarré un projet de relocalisation incluant la vente de l'ancien bâtiment et la reconversion d'un autre édifice.

**1. c. Initiée par la stratégie :** le sommet stratégique démarre le projet suivant un plan ou un intérêt stratégique. En raison de l'importance du projet pour l'organisation, le sommet stratégique peut court-circuiter les structures préétablies pour le montage et la réalisation du projet et influencer directement les participants de l'industrie de la construction. Nous avons trouvé ce type de relation, et d'ingérence, dans les projets 2, 3, 11, 19 et 20.

**1. d. Client - opérateur :** Le donneur d'ouvrage répond aux exigences de l'opérateur et autorise le développement du projet. L'opérateur peut être plus ou moins indépendant du donneur d'ouvrage : il peut

être une unité semi-autonome au sein de l'organisation, un partenaire ou une firme engagée par contrat. De par son autonomie, l'opérateur influence directement le travail des participants de l'industrie de la construction, qui doivent donc répondre à deux entités : à l'unité responsable de la maîtrise d'ouvrage et à l'opérateur. Nous avons identifié un haut niveau d'autonomie dans le projet de l'étude de cas 26 dans lequel l'opérateur du parc (in situ) influence directement le processus de définition du programme fonctionnel et technique auprès des professionnels et consultants. Cette influence se fait en parallèle avec la relation contractuelle entre le département de projets de construction et les architectes/entrepreneurs. Les professionnels et les entrepreneurs sont donc doublement contrôlés dans cette structure (Lizarralde et al., 2010).

2. Le promoteur : cette structure apparaît quand des organisations expérimentées en maîtrise d'ouvrage – et parfois aussi en construction - réalisent des bâtiments comme une partie intégrale de leurs activités commerciales. Nous avons identifié cette structure dans les projets des études de cas 14, 15, 16 et 17. Nous avons aussi identifié une variante de cette structure dans les cas 12, 13 et 18 dans lesquels la firme d'architecture a agi comme promoteur immobilier d'un projet résidentiel.

3. Intégrée verticale : Dans certains cas particuliers, une multi-organisation complexe est créée à partir d'un consortium des firmes spécialisées qui réalisent la conception, la construction, l'opération et le transfert de l'immeuble à un organisme public. Ces stratégies de maîtrise d'ouvrage (appelées Build, operate, transfer – BOT) sont souvent utilisées dans le cas des partenariats-public-privé (PPP) comme celui réalisé pour l'étude de cas 5.

4. Gérée par l'utilisateur : Cette configuration est utilisée pour la réalisation de plusieurs bâtiments simultanément. Dans cette structure, l'organisation qui démarre l'initiative transfère aux usagers la responsabilité de la maîtrise d'ouvrage de bâtiments individuels. L'organisation agit donc comme intermédiaire entre les commanditaires et les usagers (Lyons, 2010; Lizarralde et al., 2009). Grâce à la capacité de prise de décision de la part des usagers, cette structure est aujourd'hui favorisée pour la réalisation de projets des logements, tel que celui présenté dans l'étude de cas 21.

5. Coopérative: les usagers deviennent les initiateurs et les opérateurs de l'immeuble. Ils réalisent le projet à l'aide des organisations commanditaires et créent une organisation pour la maîtrise d'ouvrage (souvent une coopérative). Dans le projet de l'étude de cas 19 les résidents ont créé une organisation dans le but de démarrer un projet de logements.

6. Classique: Dans ce cas, l'utilisateur et le donneur d'ouvrage constituent la même entité. Le donneur d'ouvrage a souvent une structure simple (dans le sens utilisé par Mintzberg, 1979). La maîtrise d'ouvrage dans cette structure « traditionnelle » (une famille qui commande une nouvelle maison, ou une petite compagnie familiale qui commande un bâtiment dans le cas 27) a été étudiée par Reve et Levitt (1984).

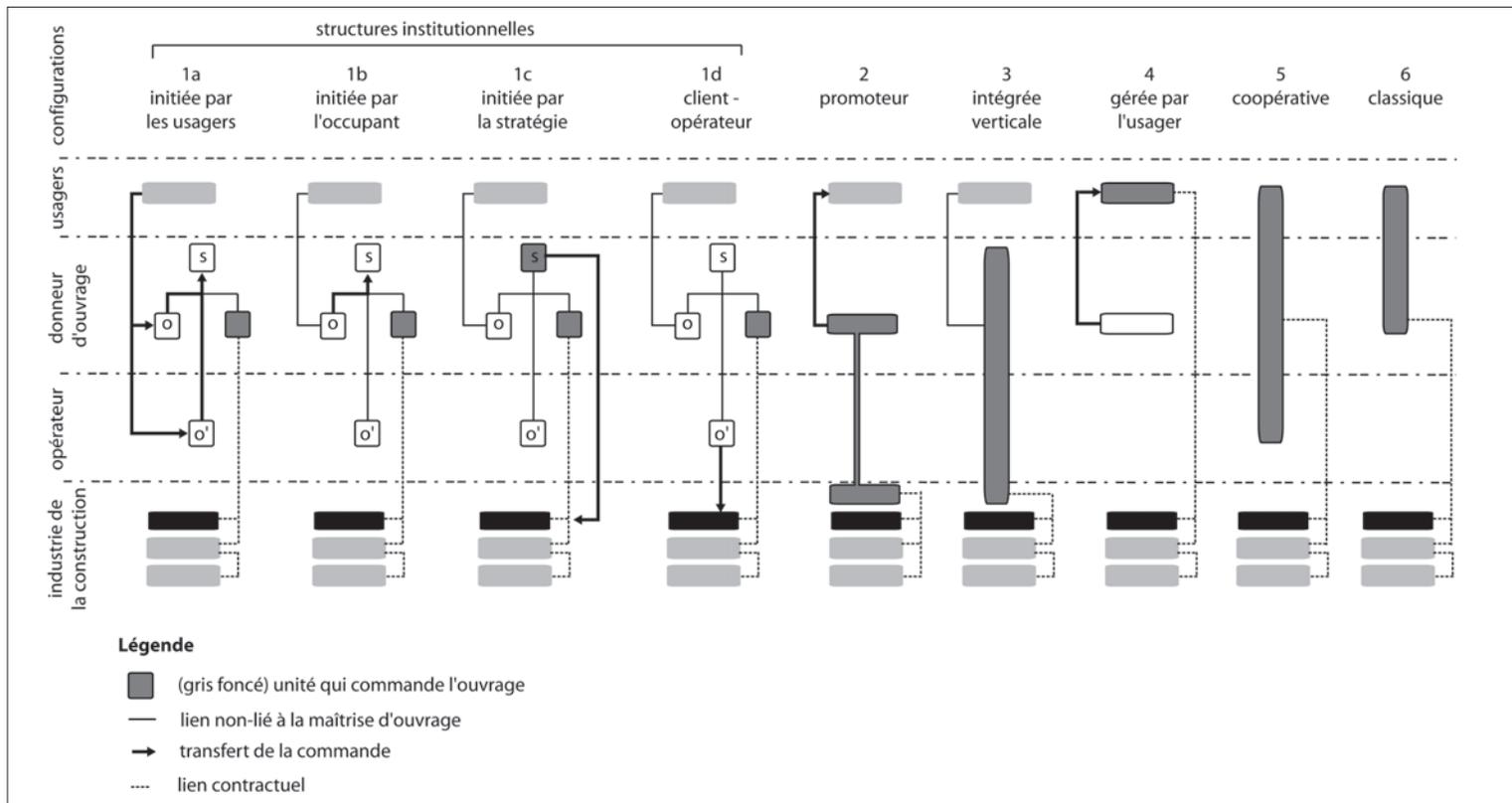


Figure 2: Typologie des configurations de la MOT (adapté de de Blois et Lizarralde, 2010)

## DISCUSSION : RÉPERCUSSIONS SUR LA GOUVERNANCE ET L'ÉTHIQUE

La révision de la littérature nous permet de comprendre que la MOT est un système social complexe dans lequel différents niveaux d'influence entre les acteurs peuvent être identifiés : (a) entre individus au sein d'une unité; (b) entre unités au sein d'un organisation; (b) entre organisations au sein d'une MOT (Van de Ven et Ferry, 1980). Cependant, l'étude empirique montre que d'autres relations ont une influence importante dans le projet: (a) entre unités faisant partie des différentes organisations; (b) entre individus faisant partie des différentes organisations. Nous avons identifié trois tendances importantes ayant une influence sur les relations de gouvernance entre les parties prenantes :

Le donneur d'ouvrage est parfois une organisation complexe et hétérogène dans laquelle un grand nombre d'unités influencent formellement ou informellement le projet et les professionnels de conception. Dans ce contexte, la relation architecte – client va au-delà des spécifications de la relation contractuelle (une relation formelle entre deux parties agissant comme entités homogènes). Cette relation doit, en réalité, tenir compte de la complexité des influences résultant des communications informelles (inter-unités) et des influences d'autorité. Bien que les donneurs d'ouvrage complexes (les clients institutionnels) créent des mécanismes et des structures pour le montage et la gestion de leurs projets, ils court-circuitent parfois ces structures et ces mécanismes. Dans ce contexte, la relation architecte – client est souvent soumise à l'influence des groupes de pression internes (chez le donneur d'ouvrage) et à des communications qui ne suivent pas les cheminements pré-établis par la relation contractuelle.

Un grand nombre d'organisations, d'usagers, de commanditaires et d'agences de contrôle influencent le projet et les concepteurs au sein d'une équipe hétérogène et temporaire (la MOT). Dans ce contexte, l'architecte est appelé à faire converger des intérêts et des positions différentes, même parfois contradictoires. Ainsi, l'objectif consistant à « faire le bon projet » doit aujourd'hui considérer que le projet d'architecture est réalisé au sein d'une MOT complexe et il est un objet de négociation entre les parties prenantes. Bien qu'atteindre la satisfaction des parties prenantes soit un objectif principal de l'activité professionnelle de l'architecte (un objectif « éthique »), ce niveau de satisfaction est lié à des intérêts divergents et parfois contradic-

toires. L'architecte doit donc créer des mécanismes pour faciliter l'engagement des parties prenantes et leur participation à la prise des décisions. Certains mécanismes implémentés dans les premières étapes du projet, tels que le « partnering », facilitent la concertation des points des vues différentes, l'engagement des parties prenantes sur des objectifs communs et la réduction des conflits (Ross, 2009).

Une multiplicité de relations formelles et informelles existe entre les acteurs de la MOT. Cependant, ces relations ne sont ni aléatoires ni spontanées. En réalité, si l'on considère la séquence de transfert de la commande architecturale, ces relations engendrent neuf configurations différentes dans lesquelles divers niveaux de proximité existent entre l'architecte et les usagers du bâtiment. Dans plusieurs de ces configurations, une série d'intermédiaires (opérateurs, occupants, unités de maîtrise d'ouvrage, sommets stratégiques) existent entre l'architecte et les usagers. Ces intermédiaires communiquent et influencent formellement ou informellement les autres acteurs du projet. Même si les niveaux de proximité entre l'architecte et les usagers varient, l'architecte peut bénéficier de mettre en place (dès le début de l'étape de conception) des mécanismes de participation permettant aux différentes parties prenantes de communiquer leurs attentes et leurs besoins. Ces mécanismes peuvent fortement contribuer à « formaliser » les communications liées au niveau de performance et à la définition du programme fonctionnel et technique du bâtiment.

## CONCLUSIONS

Les explorations de l'éthique en architecture ont traditionnellement focalisé sur les caractéristiques de l'*objet*. Des contributions récentes (influencées par les objectifs du développement durable et de la gestion de projets) ont inclus l'analyse du *processus* de réalisation du projet ; notamment l'analyse des aspects liés à la gouvernance. Cette étude, basée sur une compréhension de la MOT en tant que système social, a examiné les relations de gouvernance au sein des projets d'architecture. La recherche empirique inclut l'analyse comparative d'études de cas (case survey) de projets d'architecture.

L'étude présente certaines limites, incluant le nombre réduit des cas à l'étranger et l'incapacité à produire des généralisations statistiques à partir de l'échantillon d'études de cas. Cependant, l'étude permet de souligner certaines tendances au niveau de la structure de la MOT. Plus particulièrement, la recherche a permis d'identifier trois caractéristiques propres à la MOT qui influencent la relation entre

l'architecte et les divers intervenants du projet dans l'industrie de la construction. Ces caractéristiques complexifient de trois façons différentes les relations de gouvernance au sein de la MOT et les relations entre l'architecte et le donneur d'ouvrage :

- 1 La relation architecte – client va au-delà des spécifications de la relation contractuelle. Cette relation doit, en réalité, tenir compte de la complexité des influences résultant des communications informelles.
- 2 L'architecte est appelé à faire converger des intérêts et des positions différentes, même parfois contradictoires entre les parties prenantes du projet.
- 3 Plusieurs intermédiaires, internes ou externes aux donneurs d'ouvrage, existent parfois entre l'architecte et les usagers. Ces intermédiaires communiquent et influencent formellement ou informellement les autres parties prenantes. Les niveaux de proximité entre l'architecte et les usagers changent selon de type de structure qui est adoptée par la MOT.

Ces caractéristiques permettent de mieux comprendre les enjeux actuels liés à l'éthique de la pratique professionnelle de l'architecte, une pratique traditionnellement confrontée à l'étude de l'objet, mais qui doit, de plus en plus, tenir compte du processus de réalisation de l'œuvre architecturale. Face aux enjeux de la gouvernance de projets, l'architecte doit non seulement concevoir une œuvre « utile, belle et solide » mais il doit contribuer à (a) l'élaboration du design organisationnel du projet, et (b) la mise en place des mécanismes de participation permettant d'engager les diverses parties prenantes et de concerter leurs objectifs et leurs attentes. Cela implique l'identification et la prise en compte des relations formelles et informelles entre tous les acteurs au sein du système social du projet ainsi que la création des scénarios adéquats à la participation, à la négociation et aux échanges entre les parties prenantes externes et internes. Pour ainsi faire, l'architecte doit, dès les premières étapes de réalisation du projet, répondre à la question de base de la gouvernance de projets : *qui fait quoi, quand et comment ?*

### **Remerciements**

*Le projet de recherche qui a permis la réalisation des études de cas est financé par les Fonds de recherche sur la société et la culture du Québec. Nous remercions tous les étudiants qui ont participé à la préparation des études de cas et Michel de Blois pour sa contribution à l'identification des catégories de la MOT.*

## BIBLIOGRAPHIE

- Alberti, L. B., *L'Art d'édifier*, texte traduit du latin par P. Caye & F. Choay, Paris, Le Seuil, coll. Sources du savoir, 2004.
- Arnstein, S. R., « A ladder of citizen participation », *Journal, American Institute of Planners*, 1969, 35(4), 216-114.
- Beatley, T., « Green urbanism: Learning from European cities », dans *The city reader*. LeGates, R.T. et Stout, F. (réds) San Francisco, Routledge, 2000, 399-408.
- Blondel, J-F., *De l'utilité de joindre à l'étude de l'architecture celle des sciences et des arts qui lui sont relatifs*, Paris, C.-A. Jombert, 1754.
- Boudon, P., *Sur l'espace architectural; essai d'épistémologie de l'architecture*, Paris, Dunod, 1971.
- Boutinet, J-P., *Psychologie des conduites à projet*, Paris, Presses universitaires de France, 2004.
- Brundtland, G.H., *Report of the World Commission on environment and development : « our common future »*, New York, Nations Unies, 1987.
- CCDC – Canadian Construction Documents Committee, *Stipulated price contract CCDC -2*, Ottawa, CCDC, 2008.
- Callon, M. et Latour, B., « Unscrewing the Big Leviathan: How Actors Macro-Structure Reality and How Sociologists Help Them To Do So ». Knorr-Cetina, K.; Cicouvel, A.V. (eds.) *Advances in Social Theory and Methodology: Towards an Integration of Micro and Macro-Sociology*. London, Routledge, 1981, 277-303.
- Cherns, A. B. et Bryant D. T., « Studying the client's role in construction management », *Construction Management and Economics* 2, Spon. 1984, 177-184.
- Choguill, M. B. G., « A Ladder of Community Participation for Underdeveloped Countries », *Habitat International*, 20(3), University of Sheffield, 1996, 431-444.
- Davidson, C. H., « Building team », dans J.A. Wilkes et R.T. Packard, (réds). *Encyclopedia of architecture: design, engineering and construction*, vol. 1. New York, John Wiley and Sons, 1988, 509-515.
- Davidson, C. H. et Abdel Meguid, T. A., *Procurement : a key to innovation = La maîtrise d'ouvrage : clé de l'innovation*, Conseil international du bâtiment pour la recherche, l'étude et la documentation, Commission W92, Université de Montréal, 1998.
- de Blois, M. et Lizarralde, G., « Typologies of temporary multi-organisations », *CIB World Congress Proceedings*, Salford, CIB, 2010.
- Fijalkow, Y., *Sociologie de la ville*, Paris, La découverte, 2002.
- Findeli, A. et Bousbaci, R., « L'Éclipse de l'objet dans les théories du projet en design », *The Design Journal*, 8(3), 2005, 35-49.
- Findeli, A., « Architecture et techno-éthique – Contribution à une éthique de l'architecture », dans Pelletier, L. et Pérez-Gómez, A., (réds), *Architecture, ethics, and technology*, Institut de recherche en histoire de l'architecture, Montréal, 1994, p 163.
- Flyvbjerg, B., « Five misunderstandings about case-study research », *Qualitative inquiry*, 2006, 12(2).
- Friedman, A., et Miles, S., *Stakeholders: theory and practice*, Boston, Oxford University Press, 2006.
- Green, S. D., « A metaphorical analysis of client organizations and the briefing process ». *Construction Management and Economics*, 1996, 14, 155-164.
- Halinen, A. et Törnroos, J., « Using case methods in the study of contemporary business networks ». *Journal of Business Research*, 2005, 58(9), 1285-1297.
- IRAC - Institut royal d'architecture du Canada, *Formule canadienne normalisée de contrat entre client et architecte*, Ottawa, IRAC, 2005.
- Jann M. et Platt S., « Philanthropic architecture : Nongovernmental development Projects in Latin America », *Journal of Architecture Education*, 624, 2009, 82-89.
- Jigyasu, R., « Appropriate technology for post-disaster reconstruction », dans *Rebuilding after Disasters : From emergency to sustainability*. Lizarralde et al., (réds). Londres, Taylor and Francis, 2009, 49-69.
- Kamara J. M.; Chimay J.; Anumba, N.; Evbuomwan, E. O., *Capturing client requirements in construction projects*, Londres, Thomas Telford, 2002.
- Kerzner, H., *Project management : a systems approach to planning, scheduling and controlling*, New York, J. Wiley, 1998.
- Latour, B., *Reassembling the social: An introduction to actor-network theory*, Oxford, Oxford University Press, 2005.
- Larsson R., « Case survey methodology: quantitative analysis or patterns across case studies », *Academy of management Journal*, 36(6), 1993, 1515 – 1546.
- Lizarralde, G.; C. Davidson, C. H. et Johnson, C., (réds) *Rebuilding after disasters: From emergency to sustainability*, Londres, Taylor & Francis, 2009.
- Lizarralde, G., de Blois, M., et Davidson, C. H., « The relations intra- and inter-organizations for the study of the Temporary Multi-Organization in construction projects », *International Journal of Project Organisation and Management* (sous presse), 2010.
- Lizarralde G., et Massyn M., « Unexpected negative outcomes of community participation in low-cost housing projects in South Africa », *Habitat International* 32, 2008, 1-14.

- Low, I., «Negotiating extremes : Global condition, local context», dans *Digest of South African Architecture 2005-2006*. The South African Institute of Architects, 2006, Picasso Headline. 9-10.
- Lyons, M., *Development from Disaster: Owner-driven reconstruction for the 21st Century*, Londres, Practical Action Publishing, 2010.
- Masterman, J.W.E., *An Introduction to Building Procurement Systems, 2nd Edition*, Londres, Spon Press, 2002.
- Mintzberg, H., «The structure of “unconstructed” decision processes », *Administrative Science Quarterly*, 1976, 21(2), 246-275.
- Mintzberg, H., *The structuring of organizations : a synthesis of the research*, Prentice-Hall, New Jersey, Englewood Cliffs, 1979.
- Mintzberg, H., *Structure in fives: Designing effective organizations*, Toronto, Prentice-Hall, Englewood Cliffs, 1983.
- Murdoch, J. «The space of actor-network theory». *Geoforum*, 1998, 29(4), 357-374.
- Naylor, G. B., *Hector Guimard*, Londres, Academy Editions, 1978.
- Pérez-Gómez, A., «Introduction», dans Pelletier, L.; Pérez-Gómez, A., et Institut de recherche en histoire de l'architecture (réds), *Architecture, ethics, and technology*, Institut de recherche en histoire de l'architecture, Montréal, 1994.
- Phillips, B., *City lights: Urban-Suburban Life in the Global Society*, Londres, Oxford University Press, 1996.
- PMI, *A Guide to the project management body of knowledge*, Upper Darby, PA., Project Management Institute, 2008.
- Porter, M. «The competitive advantage of the inner city », *Harvard Business Review*, 73, 1995.
- Proverbs, D., et Gameson, R., «Case study research», dans A. Kinght et L. Ruddock (réds.), *Advanced research methods in the built environment*, Singapore, Wiley-Blackwell. 2008, 99-121.
- Putnam, R., «Bowling alone : America's declining social capital», dans LeGates, R. et Stout, F. (réds.) *The City Reader*, Londres, Routledge, 1996.
- Ramroth, W., *Project management for design professionals*, Chicago, Kaplan Publishing, 2006.
- Reve T. et Levitt R. E., «Organization and governance in construction », *Project management*, 2(1), 1984, 17-25.
- Ross, D. «The use of partnering as a conflict prevention method in large-scale urban projects in Canada». *International Journal of Managing Projects in Business*, 2(3), 2009, 401-418.
- Rowlinson, S., et McDermott, P., *Procurement systems: A guide to best practice in construction*, Londres, Spon, 1999.
- Saunders, G., «Project management: a systems perspective ». *International Journal of Project Management* 10, 1992, 153-159.
- Sliwinski, A., «The politics of participation: Involving communities in post-disaster reconstruction», dans *Rebuilding after Disasters : From emergency to sustainability*. Lizarralde et al. (réds). Londres, Taylor and Francis, 2009, 177-192.
- Smith, J.; O'Keeffe, N.; Georgiou, J. et love, P. E. D., «Procurement of construction facilities : A case study of design management within a design ans construct organisation», *Facilities*, 22(1/2), 2004, 26-34.
- Spector, T., *The ethical architect : the dilemma of contemporary practice*, New York, Princeton Architectural Press, 2001.
- Stelzer, K. «Sustainability = Good Design », *Les cahiers de l'éthique* 1, 2006, 27-40.
- Terrin, J-J., *Qualité, conception, gestion de projet : analyse critique et prospective de la gestion de projet et de ses relations avec la conception architecturale*, Paris, Plan Urbanisme, Construction, Architecture, 1998.
- Terrin J-J., *Maîtres d'ouvrages, maîtres d'oeuvre et entreprises : de nouveaux enjeux pour les pratiques de projet*, Paris, Eyrolles, 2005.
- Van de Ven, A. H., et Ferry, D., *Measuring and assessing organizations*. New York, Wiley-intercience publication, 1980.
- Vitruve; Perrault, C., et Nisard, D., *Les Dix livres d'architecture : De Architectura*, Paris, Éditions Errance, 1999.
- Walker, A., *Project management in construction*, 5th ed. Oxford, Blackwell, 2007, 315 p.
- Wasserman, B. L.; Sullivan, P., et Palermo, G., *Ethics and the practice of architecture*, Toronto, Wiley, 2000.
- Wheeler, S., «Planning sustainable and livable cities », dans LeGates, R., et Stout, F., (réds.) *The City Reader*, London, Routledge, 1998, 434-45.
- Winch, Graham M., *Managing construction projects: an information processing approach*, Malden, Blackwell Science, 2002.
- Yin, R. K., *Case study research: design and methods*, 3rd ed., Thousand Oaks, Sage Publications, 2003.



## CONSOMMATION RESPONSABLE ET PERCEPTION DE PRODUITS: AU- DELÀ DE L'ENVIRONNEMENT

ANNE MARCHAND  
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

### RÉSUMÉ

Cet article présente et discute certains résultats spécifiques provenant d'une étude plus large qui visait à explorer le rapport qu'entretiennent les consommateurs responsables aux biens de consommation. Sur la base de données empiriques collectées auprès de citoyens qui se sont tournés vers des modes de consommation à moindres impacts écologiques, il a été remarqué que l'adoption d'habitudes de « consommation durable » n'est pas seulement motivée par des considérations altruistes et environnementales, mais également par des bénéfices personnels et/ou familiaux perçus, incluant une augmentation attendue du bien-être. Ces dernières motivations, ainsi que la manière avec laquelle elles s'expriment à travers des préférences pour certaines caractéristiques que présentent des produits de consommation, sont exposées. Tout en reconnaissant les dangers que peuvent représenter la définition et la valorisation d'une approche de la consommation responsable qui se limite aux profits et intérêts individuels, l'article suggère que la compréhension de tels motifs, et leurs implications pour la manière dont les produits et services sont conçus et positionnés, demande à être davantage explorés et compris en vue de, potentiellement, supporter un avenir davantage durable.

### ABSTRACT

This paper presents and discusses some specific results pertaining to a larger study that aimed at examining the perceptions and preferences of identified 'responsible, sustainable consumers' with respect to consumer products. Based on empirical data gathered among citizens attempting to follow sustainable lifestyles, the study indicates that the adoption of sustainable consumption patterns is not only motivated by altruistic and environmental considerations, but also, significantly, by perceived personal benefits, including an expected increase in personal and/or familial well-being. These motivations, together with how they unfold into preferences for particular product characteristics, are exposed. While recognising the danger that may represent an understanding of sustainable consumption that merely focuses on individual benefits, the paper concludes that the understanding of such motives, along with their implications for the ways in which products and services are conceived and positioned, may warrant further research as it may represent a key incentive for change towards a more sustainable future.

## INTRODUCTION

*De manière générale, un acte de consommation pourrait être dit « citoyen » dès lors qu'il ne vise pas seulement à la maximisation de l'intérêt individuel du consommateur, mais qu'il se préoccupe de l'intérêt général. [...] Il serait stupide de prétendre que les deux se réconcilient automatiquement, mais ce serait manquer de clairvoyance que ne pas repérer les éléments qui peuvent les rendre progressivement convergents.<sup>1</sup>*

Le projet d'un avenir durable interpelle et concerne directement les disciplines de l'aménagement, dont le design industriel. En effet, ce vaste projet nous invite à revoir la nature du bâti ainsi que notre rapport à celui-ci. Pour la discipline du design industriel, un des grands défis qui accompagne cet objectif aux contours encore flous, soit le développement durable, est la nécessité de repenser les produits de consommation en soi, tout en questionnant plus fondamentalement leurs rôles et la place qu'ils occupent dans nos vies.

La discipline du design industriel, pour laquelle la société de consommation a agi comme un véritable tremplin de développement, est aujourd'hui appelée à considérer, dans ses pratiques et théories, ces deux préceptes ou exigences du développement durable: l'*éco-efficiency* et l'*éco-suffisance*<sup>2</sup>. L'application de ces derniers pour la discipline du design introduit deux questions fondamentales: « comment produire avec moins ? » (moins d'impacts environnementaux et sociaux avec un rendement économique viable) et « comment obtenir le même bien-être ou degré de satisfaction avec moins ? » (notamment avec moins de biens). La notion d'*efficiency* réfère principalement à l'utilisation optimale et écologique des ressources, alors que l'idée de *suffisance* renvoie à la minimisation de l'utilisation des ressources pour un même degré de satisfaction. La première concerne des aspects plus techniques et plus quantitatifs liés à la production, alors que la seconde touche des éléments plus qualitatifs liés à la consommation. Cette dernière englobe des questionnements d'ordre plus philosophique, dont une réflexion nécessaire sur ce qui définit, individuellement et collectivement, le bien-être et l'idée même de la « la bonne vie » ou vie accomplie (*the good life*).

Alors que les autorités politiques ont tardé à reconnaître que la quantité de biens consommée par les ménages des pays industrialisés était

en cause dans la crise écologique que l'on connaît<sup>3</sup>, la communauté scientifique, de son côté, s'entend maintenant à l'effet que nos modes de consommation sont tout aussi insoutenables que nos modes de production<sup>4</sup>. On comprend donc que la nature des biens produits et consommés (*qualité* des produits et/ou services) doit être revue de paire avec une réduction au niveau de l'échelle de la consommation (*quantité* de biens) afin de tendre vers un monde qui se veut réellement viable à terme.

Ainsi, à l'échelle du citoyen, la consommation dite « durable », « responsable », « citoyenne », ou « éthique », implique non seulement d'opter pour des produits ou des solutions plus écologiques, mais également de consommer moins. Or, alors qu'un nombre croissant de citoyens se tourne vers des produits « plus verts », ils sont beaucoup moins nombreux à vouloir réduire la quantité de biens qu'ils consomment. Le discours pro-environnement semble présenter des limites quant à sa capacité à nous convaincre de se « priver », ou de réduire la fréquence, du plaisir que procure l'univers expérientiel entourant l'acquisition de nouvelles choses, du moins à court terme.

Afin d'explorer les implications de la consommation responsable<sup>5</sup> pour la discipline du design industriel, une étude qualitative a été réalisée auprès des citoyens qui, sur une base volontaire, ont décidé d'opter pour des produits aux qualités plus écologiques et de diminuer leur niveau de consommation. Globalement, l'étude visait à saisir la culture de consommateurs responsables et la manière avec laquelle cette position particulière se traduit dans leur rapport aux objets afin d'en informer les théories et pratiques du design durable. Entre autres, les résultats de cette étude indiquent que les répondants adoptent des pratiques de consommation plus responsables non seulement pour des raisons éco-altruistes, mais également en raison de gains personnels perçus. Il est ici important de spécifier que des motifs éco-altruistes occupaient une place importante dans les discours des participants<sup>6</sup>. Cependant, dans le cadre de cet article, nous nous attarderont spécifiquement aux motivations d'ordre plus individuelles qui ont été observées et comment celles-ci s'expriment à travers leurs discours sur le monde des objets.

La première partie de cet article<sup>7</sup> traite du rapport existant entre une augmentation perçue de la qualité de vie à l'échelle de l'individu, en consommant moins et en optant pour des produits et services plus écologiques, et la perception de produits. Ensuite, les discours d'auteurs en faveur d'une meilleure reconnaissance des bénéfices indivi-

duels découlant de l'adoption de styles de vie plus durables sont introduits. Enfin, les implications potentielles des résultats de l'étude pour la manière dont les produits et/ou services sont développés et positionnés sont discutées.

Avant d'exposer les objectifs généraux qui ont guidé l'ensemble du projet de recherche ainsi que la démarche méthodologique qui a été mise en œuvre afin de les rencontrer, il est intéressant de souligner que, initialement, cette enquête ne visait pas directement à explorer les motivations supportant la consommation responsable. De même, la chercheuse ne s'attendait pas à découvrir que des intérêts personnels pouvaient représenter une facette significative de la consommation responsable. C'est en étudiant le rapport de ces consommateurs responsables aux biens de consommation, incluant leurs préférences et représentations de sens entourant les produits, que ce thème a émergé lors des échanges avec les participants.

## OBJECTIFS DE L'ÉTUDE ET DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

L'étude qui a été conduite visait principalement à : 1) comprendre les attitudes et pratiques reliées à la consommation responsable; 2) décrire ce qui pourrait être qualifié d'une « culture matérielle durable » ou responsable en cherchant à comprendre les choix, préférences et opinions de consommateurs responsables ; et 3) utiliser ces informations pour identifier les principales implications de la consommation durable pour le design de produits et/ou services.

À cette fin, une recherche a été effectuée auprès des consommateurs responsables qui appartiennent au « mouvement » de la simplicité volontaire. En termes d'opérationnalisation de recherche, la simplicité volontaire présente un certain nombre de caractéristiques intéressantes : ses adhérents constituent un groupe reconnu dont la culture est particulièrement bien définie; plusieurs adeptes se présentent ouvertement comme étant des consommateurs responsables; le mouvement est documenté dans la littérature scientifique<sup>8</sup> et les gens qui adhèrent à ses principes sont facilement accessibles (par l'entremise d'organisations, de conférences, d'activités et de forums de discussion en ligne).

Plusieurs auteurs<sup>9</sup> voient la simplicité volontaire comme une réponse directe à la culture de consommation. Selon eux, cette philosophie de vie peut mener à des sociétés durables. Par rapport à la

consommation dite « régulière », les gens qui y adhèrent ont davantage tendance à adopter des pratiques et attitudes qui incluent<sup>10</sup>:

- limiter la quantité de produits qu'ils achètent ;
- Opter pour des produits et/ou des services plus socialement et écologiquement acceptables (incluant des produits locaux et biologiques);
- utiliser des systèmes produits-services;
- réparer, échanger et créer soi-même des produits;
- investir dans leur communauté;
- consommer moins de viande et d'aliments transformés ;
- préférer vivre dans des villes denses ou dans des espaces ruraux (plutôt que dans les banlieues);
- réduire le nombre d'heures de travail ;
- pratiquer des activités de loisirs ayant un impact environnemental réduit.

## OBSERVATION PARTICIPANTE AUPRÈS DE GROUPES DE DISCUSSION DE SIMPLICITÉ VOLONTAIRE

L'étude a débuté avec une phase d'observation participante où la chercheuse a intégré des groupes de discussion existants sur la simplicité volontaire dans la région de Montréal. Lors de ces activités, les gens partagent leurs expériences relatives à la consommation responsable et à l'adoption de styles de vie durables. La chercheuse a assisté à plus de quarante (40) rencontres de deux heures, pour un total de plus de 80 heures d'observation directe. Cette première étape a permis une meilleure compréhension de cette culture ainsi que l'examen de différents profils de personnes intéressées par la simplicité volontaire et la consommation responsable. Les quatre profils ou types de « simplificateurs » ci-bas ont été identifiés<sup>11</sup> :

### 1. *Les simplificateurs « éco-efficients »*

Ces personnes sont susceptibles d'opter pour des produits plus écologiques, mais elles ne consomment pas significativement moins.

### 2. *Les simplificateurs « altruistes »*

Ce profil inclut les personnes qui travaillent à adopter des habitudes de consommation responsables en raison d'un engagement pour un monde meilleur et, en partie, en raison de bénéfices personnels per-

cus. Elles se préoccupent des injustices sociales, du corporatisme, de l'iniquité entre les nations, et de la dégradation des systèmes naturels. Ces personnes ne sont pas particulièrement intéressées à réduire leurs heures de travail. Elles semblent voir en un pouvoir d'achat supérieur un pouvoir de « choix » qui peut supporter des changements positifs dans la société. Ces citoyens ont tendance à favoriser une approche « d'efficacité » face à la consommation en privilégiant des produits plus durables. Bien qu'ils aient tendance à réduire leur niveau de consommation, ils sont enclins à consommer davantage que le profil suivant.

### 3. Les simplificateurs « qualité de vie »

Ce profil regroupe des citoyens qui adoptent des styles de vie plus durables afin d'améliorer leur qualité de vie tout en contribuant à un monde plus juste et viable. Ils ont souvent réduit (ou envisagent de réduire) leurs heures de travail. Même s'ils optent pour des produits plus durables, soient des biens environnementalement et socialement acceptables, ils sont spécialement disposés à adopter une approche de type « suffisance » dans leur démarche de consommation responsable. Les personnes répondant à ce profil consomment moins que les profils 1 et 2 ci-dessus. Par rapport à ces deux profils, elles sont davantage susceptibles de faire des changements dans leur style de vie qui vont au-delà de leurs choix de consommation au quotidien. Dans leur cas, une consommation plus écologique semble découler de, ou motiver, un changement dans la manière avec laquelle elles perçoivent « la bonne vie ».

### 4. Les simplificateurs « involontaires »

Ce dernier profil comprend les personnes qui pratiquent une certaine forme de ce que l'on pourrait qualifier de « simplicité involontaire » due à des contraintes financières importantes. Bien qu'elles consomment moins, elles ne privilégient pas des produits à moindres impacts écologiques.

## CONDUITE D'ENTRETIENS SEMI-DIRIGÉS AUPRÈS DE CONSOMMATEURS RESPONSABLES IDENTIFIÉS

Des entretiens individuels de type semi-dirigés ont été conduits auprès de onze (11) participants répondant aux profils *simplificateurs* « altruiste » et « qualité de vie ». Les citoyens, dont les attitudes et habitudes correspondent au deuxième et troisième profils décrits ci-

haut, pratiquent la consommation durable en recourant à la fois aux principes de *l'efficacité* (c'est-à-dire consommer des produits et/ou des services plus écologiques) et de *suffisance* (c'est-à-dire consommer moins). Au total, dix-huit (18) entretiens, d'une durée d'une à trois heures, ont été réalisés auprès de ces personnes. Les participants avaient le choix de discuter l'ensemble des sujets compris dans le guide d'entretien lors d'une ou de deux entrevues. Le guide a été acheminé à tous les participants avant la tenue des rencontres afin qu'ils puissent prendre connaissance des questions. Cette pratique permet de supporter un climat propice à l'établissement d'un lien de confiance et à des échanges riches alors que les répondants peuvent prendre le temps de réfléchir aux éléments de réponse qu'ils souhaitent partager avec l'interviewer. Le contenu du guide d'entrevue comprenait les thèmes suivants: leur expérience de la consommation responsable; la place qu'occupent les objets dans leurs vies; les représentations entourant les produits responsables, éthiques ou écologiques; l'expérience esthétique; et les qualités des produits qu'ils estiment et recherchent.

Pour stimuler les échanges, les participants ont notamment été invités à photographier des objets qui génèrent une expérience esthétique positive chez eux. De plus, des produits et/ou des photographies d'objets leur ont été présentés afin d'alimenter des discussions sur leurs représentations de sens en lien avec certaines qualités esthétiques et écologiques. Les images et produits n'étaient en fait qu'un prétexte pour engager le dialogue. Les entrevues ont été enregistrées et intégralement retranscrites avant d'être analysées qualitativement.

Les résultats de l'analyse se rapportant aux motifs individuels supportant la consommation responsable, et le discours tout à fait fascinant sur le monde des objets qui en découle, sont présentés et discutés dans la section suivante.

## BÉNÉFICES PERSONNELS PERÇUS ET PERCEPTION DE PRODUIT

*Le superflu finit par priver du nécessaire (Laclos)*

Lors des entretiens, les éléments suivants sont apparus comme centraux en ce qui a trait aux bénéfices individuels perçus: avoir plus de temps, réduire le stress et avoir un style de vie plus sain et équilibré. Dans la présente section, l'auteure expose comment ces motifs sont exprimés à travers la relation qu'entretiennent les participants

avec les biens de consommation. Il semble important de rappeler que cet article traite spécifiquement de la perception de produit en lien avec les motifs individuels supportant la consommation responsable. L'engagement des interviewés dans une telle démarche comprend également des motifs éco-altruistes et socio-altruistes qui ne sont pas discutés ici.

Quand je pense à ma relation avec les objets, je veux avoir le contrôle, je ne veux pas qu'ils dirigent ma vie.

Aller au travail en vélo me permet de faire de l'exercice tout en économisant de l'argent... Avant d'acheter un produit, je regarde son prix en terme de combien de temps de travail il représente, combien de temps je dois travailler pour obtenir la quantité d'argent pour me le procurer. Cette manière de voir les choses me permet de mieux percevoir le coût d'un produit pour ma vie.

Plus tu désires avoir du temps pour toi, moins tu dois dépenser. Plus tu dépenses, plus tu dois travailler et finalement tu as moins de temps. Pour moi, le luxe ce n'est pas une montre en or, pour moi le luxe c'est le temps.

Je voulais savoir si j'avais vraiment besoin d'un salaire élevé pour faire ce que je veux dans la vie, mais ce dont j'avais vraiment besoin c'était du temps. Je travaillais de longues heures et tu sais avec les deux enfants... Ce qui m'a également frappé est que je travaillais pour acheter des choses... Ensuite j'ai décidé que j'allais faire les choses autrement.

Chez les répondants, un niveau élevé de consommation, et la dépendance au travail et/ou au crédit qui y est souvent associée, sont perçus comme ayant des impacts négatifs sévères sur l'individu et sur la qualité de ses relations sociales avec les autres. Au fur et à mesure qu'ils réduisent le niveau de leur consommation et, par extension, les dépenses engagées pour de nouvelles acquisitions, les répondants expriment se sentir moins dépendant face au travail et à l'argent. Près de la moitié des participants ont réduit leurs heures de travail afin de jouir de plus de temps ; un élément jugé essentiel pour mener une vie satisfaisante et significative.

La consommation responsable c'est une manière d'aller vers une réduction des achats et aussi une réduction de tout ce qui est matériel autour de toi. Je crois qu'on devrait tous faire ça parce qu'on est encombré par tellement d'objets.

Je pense que d'une certaine manière se débarrasser des choses qu'on a pas vraiment besoin permet de gagner du temps, celui que tu dépenses pour entretenir tout ça, ce qui te permet de passer plus de temps avec les gens.

J'ai réalisé que les objets n'ont pas une place importante pour moi. J'évalue quels sont les objets utiles et ceux qui encombrent mon espace et je donne les choses quand j'en ai pas besoin.

Considérant toute l'énergie que tu dépenses dans les objets, j'essaie d'en avoir moins. Je préfère avoir des objets qui durent plus longtemps, qui sont de qualité supérieure et que je garderai plus longtemps.

Les participants voient dans un nombre élevé de possessions une source de stress. Avoir «trop de choses» est perçu comme étant un fardeau en raison de l'énergie et du temps requis pour entretenir et réparer ces choses. Tous ont tenté de réduire le nombre d'objets qu'ils possèdent en se départissant des biens qu'ils n'utilisent pas ou qui ont une moindre importance pour eux, ou encore en réduisant en amont les achats afin de minimiser l'accumulation de ces derniers.

En général, j'essaie d'éviter les objets remplis de gadgets et d'options superflues et j'essaie de prendre ceux qui sont le plus simples possible... Moins il y a de gadgets dessus, plus il va durer longtemps et moins il va se briser.

Moins un objet possède de composantes, plus c'est facile de le réparer et plus il va durer longtemps et tu n'auras pas besoin de le remplacer.

Quand l'objet est simple, c'est comme si on nous redonnait un certain pouvoir sur les objets.

Il faut penser en terme de durabilité et ne pas être trop dépendant de l'argent et être obligé de travailler comme un fou pour acheter tout ce que les compagnies essaient de nous vendre en nous faisant croire qu'on en a besoin... La publicité essaie

de nous vendre des produits pour faire des choses qu'on peut faire avec des produits qu'on a déjà.

Les répondants ont exprimé une préférence pour des objets présentant un nombre limité d'options et de fonctions par rapport à la plupart des produits contemporains de consommation de masse. Ces objets, qu'ils qualifient de « simples », sont perçus comme plus fiables, durables dans le temps et faciles d'entretien. Les objets présentant peu de fonctions et d'options sont appréciés puisqu'ils sont notamment perçus comme nécessitant un investissement de temps et d'argent moindre à long terme. Les participants, pour qui le mot d'ordre est souvent « moins mais mieux », semblent disposés à acheter des produits de qualité. Malgré une réduction du nombre d'heures de travail rémunéré chez certains, puisqu'ils achètent « moins », ils semblent tout de même bénéficier d'un pouvoir d'achat leur permettant de se tourner vers le « mieux ». De plus, les produits dont les fonctions et options sont réduites à l'essentiel engendrent une certaine expérience positive d'autonomie, par laquelle les répondants ont le sentiment d'avoir le contrôle sur leurs objets; qu'ils peuvent les réparer s'ils sont brisés ou, au moins, avoir l'impression qu'ils comprennent ce qui ne va pas. Enfin, bien que les participants rapportent préférer des « produits qui ne font qu'une seule chose, mais qui la font bien » comme l'a dit une participante, en retour, certains n'hésitent pas à utiliser des objets pour des fonctions autres que celles pour lesquelles il ont été conçus. En effet, le détournement de fonction ne semble pas être une pratique étrangère à ces personnes. Selon une participante qui dit travailler à faire « plus avec moins », seules les conventions nous empêchent de transformer la fonction d'un objet afin de répondre à nos besoins avec moins de biens.

La première question que je me pose c'est « est-ce que j'en ai vraiment besoin », « est-ce que je peux le louer » et souvent oui. On a pas toujours besoin d'aller acheter un produit, et si je veux acheter quelque chose, je vais me laisser du temps pour y penser pour être sûr que ce n'est pas un achat impulsif.

En gagnant moins d'argent, tu es presque forcé d'être plus créatif dans les objets, dans ta manière de consommer.

Quand tu as trop de choses, c'est comme si tu commençais à te déconnecter de ta vie...

Maintenant, je vois tous les objets comme un investissement de mon temps, comme quelque chose qui pourrait m'empêcher de faire quelque chose d'autre, une activité que je pourrais faire ou que je veux faire.

Je crois qu'il est important de penser à l'usage d'un produit. L'usage que tu fais d'un produit doit être justifié et doit valoir la peine considérant l'énergie qui a été mise dans cet objet et aussi tout le travail pour obtenir l'argent pour te le procurer.

Les participants ont indiqué être à la recherche d'alternatives à l'achat de nouveaux produits. Ils sont enclins à louer des objets et à utiliser les systèmes produits-services puisque cette option leur permet de bénéficier de l'utilité d'un produit tout en investissant moins d'énergie, d'argent et de temps dans les différents volets de son entretien ; à minimiser les « soucis » qui peuvent y être associés. Enfin, toujours en termes d'alternatives à la consommation traditionnelle, plusieurs répondants n'hésitent pas à opter pour des biens d'occasion afin de, entre autres, réduire les dépenses. Ainsi, afin de faire l'expérience d'une meilleure qualité de vie selon leurs standards, ils répondent à leurs besoins en se tournant vers des alternatives à la consommation traditionnelle.

Lorsque tu décides d'évaluer tes besoins réels et combien d'heures de travail sont nécessaires pour répondre à tes besoins, avec un travail à temps partiel tu peux gagner suffisamment d'argent pour tout ce que tu as vraiment besoin et tu as plus de temps pour ta famille et ton entourage. Tu as du temps pour faire des choses que tu n'achèteras pas parce que tu as du temps pour les faire toi-même... C'est une manière différente de voir la relation entre le travail, le temps et l'argent.

Plus l'objet que tu achètes est complexe et fragile, plus tu es dépendant... Je crois qu'il faut garder une certaine autonomie et les objets manuels nous permettent ça dans un sens... La consommation responsable vise aussi une autonomie en faisant des choses toi-même.

Pour moi cet arbre à chat est très beau, dans le sens que c'est mon conjoint qui l'a fait en utilisant des retailles qu'il a trouvées au travail comme des morceaux de tapis et de bois. Le chat l'adore et c'est la créativité derrière ça que j'aime... Ça coûte environ 150\$ au magasin et nous avons dit non.

Je pense que par la consommation responsable, par le fait de pouvoir faire soi-même ses produits, la personne peut s'émanciper... tu n'as pas juste consommé un objet, ou un aliment, tu l'as fait toi-même, prendre de son temps et de son énergie pour se nourrir, je trouve que c'est un beau geste.

Parce que les alternatives écologiques aux produits courants ne sont pas faciles à trouver, mais aussi pour réduire les dépenses, le DIY (*Do It Yourself*) est une pratique populaire chez les répondants. Plusieurs ont rapporté trouver plaisir à faire leurs propres produits et à réparer des objets. Bien que les interventions créatives des participants en matière de fabrication d'objets puissent être considérées comme étant modestes, il n'en demeure pas moins que les artefacts créés représentent une réponse critique au consummateurisme ambiant.

En somme, chez les participants, consommer de manière plus durable joue un rôle positif dans la poursuite d'une meilleure qualité de vie. Ceci s'exprime à travers un niveau de consommation réduit et une préférence pour des produits ou des systèmes produits-services qui leur permettent d'investir moins de temps, d'argent et d'attention.

Par ailleurs, l'ensemble du projet de recherche (comprenant les observations participantes et les entretiens) qui a été réalisé semble indiquer qu'une réduction des niveaux de consommation chez les citoyens pourrait être reliée de près aux bénéfices personnels perçus, alors que le fait d'opter pour des biens plus acceptables serait plus directement lié à des motifs éco-altruistes et socio-altruistes. La chercheuse entend explorer de plus près cette proposition dans le cadre de travaux futurs.

Avant de discuter certaines implications potentielles d'une plus grande reconnaissance des motifs personnels menant ou soutenant la consommation responsable pour le domaine de la conception de produit et pour leur positionnement, la section qui suit offre une courte

perspective de la notion « d'intérêts personnels » dans le contexte environnemental. Cette notion apparaît comme étant quelque peu délicate dans le contexte du développement durable puisqu'elle est souvent pointée du doigt comme étant une cause sous-jacente aux problèmes sociaux et environnementaux.

## DISCUSSION

### INTÉRÊT PERSONNEL ET L'ALTRUISME DANS LE CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

Selon De Young<sup>12</sup>, tout ce qui touche de près ou de loin les intérêts personnels est traditionnellement vu comme étant à la source des problèmes environnementaux. L'auteur rapporte que cette thèse était au cœur des premières recherches sur le comportement responsable au niveau environnemental. L'intérêt personnel a été fortement associé à la nature égocentrique des humains perçus comme des « maximisateurs de gains, ayant évolué pour consommer des ressources en se préoccupant peu ou pas de les ménager, pour externaliser les coûts environnementaux et sociaux aux autres et pour former de petits groupes qui excluent et négligent l'intérêt de tous »<sup>13</sup>. Cependant, De Young note que des recherches plus récentes suggèrent que les intérêts et bénéfices personnels dérivés de comportements responsables au niveau environnemental peuvent faire partie de la solution et peuvent travailler de concert avec les motifs altruistes. Il estime qu'il est important de faire la distinction entre « intérêts personnels » et « l'égoïsme » ; le premier n'étant pas suffisamment reconnu comme un motif constructif et positif puisqu'il est associé à tort avec le second<sup>14</sup>. Il affirme que « consommer des ressources de manière égoïste ou créer des déchets sans se préoccuper des autres est passablement différent de prendre soin de soi-même » afin d'être « dans une bien meilleure position pour prendre soin des autres qui ne peuvent prendre soin d'eux-mêmes ou pour défendre l'environnement »<sup>15</sup>.

Similairement, Kaplan<sup>16</sup> considère que l'approche exclusivement centrée sur le socio- et l'éco-centrisme évoque et nourrit un sentiment d'impuissance en mettant l'accent sur le sacrifice tout en laissant peu de place à l'idée d'amélioration de la qualité de vie. Kaplan soutient que le modèle altruiste lié de près au stéréotype de « l'environnementaliste activiste renfrogné » mine l'attrait des comportements écologiques et ne permet pas de donner suffisamment lieu à des critiques du matérialisme comme étant insatisfaisant au niveau de l'individu. Kaplan écrit :

Intuitivement, il n'est pas surprenant que les gens résistent à faire des changements qui, selon eux, réduiront leur qualité de vie. Il n'est pas non plus surprenant que les gens soient préoccupés par l'avenir de l'environnement. Peut-être qu'une conception plus large de la nature humaine, une qui englobe davantage que le gain matériel, pourrait fournir une solution à cette impasse. Une des principales failles de la position altruiste est qu'elle tente de mettre de côté la question de l'intérêt personnel dans le comportement humain. De l'autre côté, la position « de l'homme économique » affirme que le gain est tout ce qui compte. Aucune des positions n'est satisfaisante ; on a besoin d'une position qui ne soit ni trop extrême quant à la question du gain ni trop étroite au niveau de son focus<sup>17</sup>.

97

Dans cet ordre d'idées, Soper<sup>18</sup> estime que, dans la mobilisation pour une consommation durable, le rôle joué par une perspective alternative de la « bonne vie » devrait occuper une place importante. Elle suggère que le cadre de réflexion sur les aspects « civiques » de la consommation soit élargi afin d'englober ce qu'elle appelle « une logique hédoniste alternative » soutenant l'adoption d'habitudes de consommation plus durables. Par cette expression, l'auteure fait référence à une réaction aux aspects négatifs de style de vies actuels qui alimentent la société des consommateurs (un style de vie rapide, matérialiste et dominé par le travail) alors que les plaisirs et la gratification individuelle qu'elle promet ne sont pas forcément au rendez-vous. Elle soutient qu'une conception altérée (ou changeante) de l'intérêt personnel dans le contexte environnemental permettrait d'encourager des changements positifs.

Soper affirme qu'il serait judicieux et raisonnable d'encourager cette perspective dans un contexte encore dominant où la « bonne vie », à l'échelle de l'individu, dépend d'un revenu élevé et d'une forte consommation. Pour subsister, ce modèle nécessite, tout comme il produit, des inégalités et des injustices entre les peuples riches et pauvres. Il cause de nombreux déséquilibres sociaux et environnementaux. De même, ses coûts cachés sur la santé physique et psychologique de l'individu et de son tissu familial son chers payés par celui-ci et par la société selon Schor<sup>19</sup> et Kasser<sup>20</sup>.

## IMPLICATIONS POTENTIELLES

De Young, Kaplan et Soper soutiennent que l'altruisme et les intérêts personnels ne devraient plus être vus comme des pôles opposés. À la lumière de ce discours, il semble que d'imaginer et de positionner des produits ou des systèmes produits-services en considérant ces deux motivations à la fois pourrait soutenir une consommation durable. Il serait peut-être alors possible de répondre plus adéquatement aux attentes de citoyens déjà engagés dans cette voie, ou encore de sensibiliser les autres citoyens à ces styles de vie alternatifs, voire les séduire. Essentiellement, les motifs liés aux intérêts personnels qui ont émergés lors des entretiens avec des consommateurs responsables sont fortement liés aux notions de réalisation de soi et au fait de vivre une vie satisfaisante et signifiante ; ils renvoient à des choses comme passer plus de temps avec la famille et les amis et sont associés avec la réduction des sources d'inquiétude ou de stress et d'insatisfaction. Sur la base de motifs et de préférences et qui ont été exprimés par les participants, il est possible d'identifier quelques implications potentielles qui résulteraient d'une plus grande reconnaissance des intérêts personnels en matière de consommation responsable. Essentiellement, cette reconnaissance pourrait supporter de manière importante des stratégies déjà existantes dans les théories du design durable.

Considérant une réduction de la consommation de biens en vue d'augmenter la qualité de vie, les entreprises qui agissent exclusivement comme des fournisseurs de produits seraient invitées à se transformer en fournisseurs de produits et services et à créer des opportunités économiques découlant de l'entretien des produits et, plus globalement, de l'établissement de relations à plus long terme avec les clients. De nouvelles entreprises impliquées dans l'entretien et la mise à niveau des produits pourraient émerger afin de permettre une durée de vie accrue des produits. En effet, l'étude a indiqué que les utilisateurs prennent soin de leurs produits et les entretiennent (ou les font entretenir et réparer) de façon à réduire leurs dépenses et leurs dépendances face au travail et au crédit. Les designers industriels pourraient étendre leur pratique pour inclure des activités touchant à la réparation, la réutilisation et à la re-conception, et ce dans des installations régionales ou locales<sup>21</sup>.

La promotion des installations visant à rallonger la vie des produits pourrait être faite auprès du public sur la base des bénéfices

écologiques et individuels. Selon Jackson<sup>22</sup>, une « tâche primordiale » qui doit être accomplie pour encourager la consommation responsable est d'éliminer systématiquement les préjugés négatifs qui nuisent à de telles installations. Idéalement, une économie de service, incluant l'entretien, la réparation et la mise à jour des produits, fournirait de nouveaux emplois, ce qui minimiserait, jusqu'à un certain point, l'effet d'une baisse de la demande pour de nouveaux produits sur l'économie<sup>23</sup>. Il est clair qu'une durée de vie effective accrue des produits, grâce aussi à une meilleure durabilité intrinsèque, remet sérieusement en question plusieurs aspects de notre système économique actuel qui, lui aussi, nécessite une transformation si l'on désire réellement se tourner vers un futur viable<sup>24</sup>. Par ailleurs, la viabilité des installations locales de réutilisation et de re-conception pourrait être également appuyée par l'augmentation anticipée du prix du pétrole dans les années à venir<sup>25</sup>. En effet, notre système actuel de distribution et de production mondialisé dépend précairement d'un prix du carburant relativement bas. Lorsque les prix de l'essence et de l'énergie en général augmenteront, les biens de consommation seront nécessairement plus dispendieux<sup>26</sup>. En retour, ceci amènera peut-être les citoyens à conserver leurs produits pendant une plus longue période de temps ainsi qu'à une plus grande localisation en matière de production et d'entretien des biens.

 Les entrevues ont aussi révélé un lien entre les motifs liés aux intérêts personnels pour une consommation responsable et une préférence pour des produits offrant une variété limitée d'options et de fonctionnalités. Ces derniers sont perçus comme ayant une durée de vie plus longue. De même, de telles qualités donnent aux répondants l'impression d'avoir un plus grand contrôle sur leurs objets. Il semblerait important pour les designers de comprendre ces perceptions et expériences afin de développer des produits qui répondent à de telles préférences et attentes.

L'étude a révélé que les participants étaient disposés à opter pour des systèmes de produits-services parce que ceux-ci leur permettent de bénéficier de l'utilité d'un produit en investissant moins d'énergie, de temps, et d'argent, ainsi qu'en minimisant les « soucis ». Encore une fois, il semble y avoir une occasion de promouvoir l'utilisation des systèmes produits-services sur la base de tels bénéfices individuels.

En terme de positionnement de produit, un élément important de communication et de marketing serait nécessaire pour renforcer les

bénéfices individuels qui complètent les bénéfices environnementaux et sociaux. Ces messages pourraient mettre l'emphase sur les bénéfices personnels, dont plus de temps, moins de stress et un quotidien plus satisfaisant, associés avec les attitudes et pratiques suivantes telles qu'identifiées par les répondants dans cette étude : utilisation des systèmes produits-services (incluant les services de location) ; réduction générale de la consommation ; consommation de produits qui, par leurs qualités intrinsèques, sont susceptibles de durer plus longtemps ; opter pour des produits d'occasion (à travers l'achat ou l'utilisation des services d'échanges de produits). À cette fin, des travaux de recherche permettant de comprendre comment ces motifs et bénéfices peuvent être communiqués à travers de messages significatifs qui peuvent rejoindre les citoyens devraient être menés.

## LIMITES DE L'ÉTUDE

Les consommateurs qui ont participé à l'étude appartenaient, à différents niveaux, au « mouvement » de la simplicité volontaire. Les données collectées sont donc, jusqu'à un certain point, représentatives des idées et des perspectives des consommateurs responsables qui participent à des activités liées à la simplicité volontaire. Afin d'augmenter la validité externe des données<sup>27</sup>, en réalisant des travaux futurs impliquant la participation de consommateurs responsables, des données pourraient être collectées auprès de tels citoyens qui ne sont pas engagés dans des activités ou groupes reliés à la simplicité volontaire. Par ailleurs, et toujours en terme de limites, les données sur lesquelles se base cette étude ne couvrent que les attitudes et les actions rapportées des participants et non pas leurs réelles actions. Les personnes interrogées peuvent donner des informations inexactes lorsqu'elles désirent présenter une image positive d'elles-mêmes au chercheur<sup>28</sup>. Cependant, la chercheuse, qui a côtoyé les participants aux entretiens individuels lors de nombreuses rencontres de discussion en groupe, estime qu'un lien de confiance supportant la fiabilité des données a été établi avec ceux-ci. Enfin, il est entendu que cette recherche, par sa nature qualitative, ne peut donner lieu à des constats généralisables en tous points. Comme l'écrit Van der Maren<sup>29</sup>, en recherche qualitative, les conclusions généralisables sont une tentation utopique si l'on accepte que la compréhension des événements et des situations ne peut être que contextuelle. En rapportant les propos de Baumgarther au sujet de l'étude d'un groupe social, Pires<sup>30</sup> exprime bien l'idée selon laquelle le processus d'approfondis-

sement et celui de la généralisation sont orientés dans des directions opposées. Pires cite Baumgarther et écrit :

Aucun village ne peut sans doute représenter tous les autres villages, ni ne manque de traits particuliers susceptibles de le distinguer d'autres lieux. Cependant, l'étude d'un seul village nous donne un moyen accessible de ramasser une information détaillée qui peut jeter une lumière sur une grande variété d'ensembles analogues. (p.152)

## CONCLUSIONS

Jackson<sup>31</sup>, pour qui la consommation durable est un des plus grands enjeux de notre époque, juge qu'il est maintenant primordial de non seulement se pencher sur des questions technologiques et économiques entourant l'appropriation des ressources environnementales, mais sur des questions qui touchent directement notre conception de la « bonne vie » et du progrès.

Chez les participants, la recherche de styles de vie plus satisfaisants et comprenant moins de stress et davantage de temps personnel est associée à : une réduction générale de la consommation; au désir d'être entouré de (et de posséder) moins d'objets; une préférence pour des produits ou des systèmes de produits-services qui nécessitent moins d'entretien; des produits moins susceptibles d'être remplacés, dont des objets présentant moins de fonctions et d'options étant notamment perçus comme étant plus durables dans le temps; et à l'acquisition (via l'achat ou des services d'échanges de produits) des biens de seconde main afin de réduire les dépenses.

L'étude présentée dans cet article souligne que la poursuite d'une « belle vie » en ces termes peut occuper un rôle important dans l'adoption d'habitudes et d'attitudes de consommation plus durables. Les résultats empiriques du travail de recherche semblent appuyer le discours d'auteurs pour qui les motifs pour une consommation responsable liés aux intérêts personnels devraient bénéficier d'une reconnaissance favorable.

## Remerciements

*L'auteure souhaite remercier tous les participants à cette étude qui ont généreusement accepté de partager leurs idées et perspectives, ainsi que Stuart Walker (Lancaster University) et Tim Cooper (Nottingham Trent University) pour leurs précieuses suggestions. Cette recherche a bénéficié du support financier du Conseil de Recherches en Sciences Humaines du Canada.*

## NOTES

- 1 Rochefort, R., *Le bon consommateur et le mauvais citoyen*, Paris, Odile Jacob, 2007, p. 305.
- 2 Princen, T., «Principles for sustainability: From cooperation and efficiency to sufficiency», *Global Environmental Politics*, vol. 3, no. 1, 2003, pp. 33-50.
- 3 Fuchs, D., Lorek, S., «Sustainable consumption governance: A history of promises and failures», *Journal of Consumer Policy*, vol. 28, 2005, pp. 261-288.
- 4 Worldwatch, *State of the world 2010*, New York, WW Norton, 2010.
- 5 Les motifs éco-altruistes en lien avec la perception de produits sont abordés dans un article publié antérieurement (Marchand, Walker, 2008).
- 6 Il est intéressant de noter la différence entre les expressions «consommation durable» (*sustainable consumption*) et «consommation responsable» (*responsible consumption*). La première est une expression largement utilisée dans la sphère politique et fait souvent référence à une approche normative de type «top-down». La deuxième est une expression souvent utilisée par les citoyens et les organismes non gouvernementaux. Elle suggère une approche plus intentionnelle de type «bottom-up». Les deux expressions sont utilisées dans cet article de manière interchangeable.
- 7 Une version initiale en anglais a été présentée à la conférence “Changing the Change”, Turin, 2008.
- 8 Voir notamment: Grigsby, M., *Buying time and getting by: The voluntary simplicity movement*, New York, State University of New York Press, 2004. ; Zavestoski, S., “The social-psychological bases of anticonsumption attitudes”, *Psychology and Marketing*, vol. 19, no. 2, 2002, pp. 149-165. ; Shaw, D., Newholm, T., “Voluntary simplicity and the ethics of consumption”, *Psychology and Marketing*, vol. 19, no. 2, 2002, pp. 167-185.
- 9 Incluant: Porritt, J., *Capitalism: As if the world matters*, Londres, Earthscan, 2005. ; Etzioni, A., «Voluntary simplicity: Psychological implications, societal consequences», Doherty et Etzioni (eds.), *Voluntary Simplicity: Responding to Consumer Culture*, Lanham, Rowman and Littlefield Publishers, 2003, pp. 1-25. ; Maniates, M., «In search of consumptive resistance: The voluntary simplicity movement», Princen, Maniates et Conca (eds.), *Confronting Consumption*, Cambridge, The MIT Press, 2002, pp. 199-235. ; De Graaf, J., Wann, D., Naylor, T.H., *Affluenza: The all-consuming epidemic*, San Francisco, Berrett-Koehler Publishers, 2001.
- 10 Craig-Lees, M., and Hill, C., «Understanding voluntary simplifiers», *Psychology and Marketing*, vol. 19, no. 2, 2002, pp. 187-210.
- 11 Marchand, A., Walker, S., «Product development and responsible consumption: Designing alternatives for sustainable lifestyles», *Journal of Cleaner Production*, 2008, vol.16, no. 11, pp. 1163-1169.
- 12 De Young, R., «Expanding and evaluating motives for environmentally responsible behavior», *Journal of Social Issues*, vol. 56, no. 3, 2000, pp. 509-526.
- 13 *Ibid.*, p. 514
- 14 D’après Perloff, 1987
- 15 De Young, «Expanding and evaluating motives for environmentally responsible behavior», p. 515
- 16 Kaplan, S., «Human nature and environmentally responsible behavior», *Journal of Social Issues*, vol. 56, no. 3, 2000, pp. 491-508.
- 17 *Ibid.*, p. 496
- 18 Soper, K., “Re-thinking the ‘good life’: The citizenship dimension of consumer disaffection with consumerism”, *Journal of Consumer Culture*, vol. 7, no. 2, 2007, pp. 205-229.
- 19 Schor, J., *The overspent american: Why we want what we don’t need*, New York, Harper Perennial, 1998.
- 20 Kasser, T., *The high price of materialism*, Cambridge, MIT Press, 2002.
- 21 Walker, S., *Sustainable by design: Explorations in theory and practice*, London, Earthscan, 2006.
- 22 Jackson, T., «The challenge of sustainable lifestyles», *State of the World 2008*, Washington, Worldwatch Institute, 2008.
- 23 Cooper, T., «Slower consumption: Reflections on product life spans and the ‘throwaway society’», *Journal of Industrial Ecology*, vol. 9, no. 1-2, 2005, pp. 51-67.
- 24 Cooper, T., «Creating an economic infrastructure for sustainable product design», *Journal of Sustainable Product Design*, vol. 8, 1999, pp. 7-17.
- 25 Hirsch, R.L., Bezdek, R., Wendling, R., *Peaking of world oil production: Impacts, mitigation, and risk management: Technical Report*, U.S. Department of Energy, 2005.
- 26 Rubin, J., *Why your world is about to get a whole lot smaller*, Mississauga, Random House Canada, 2009.
- 27 Laperrière, A., «Les critères de scientificité des méthodes qualitatives», *La recherche qualitative: Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Poupart et al. (eds.), Boucherville, Gaëtan Morin, 1997, pp. 365-389.
- 28 Beaud, S., Weber, F., *Guide de l’enquête de terrain*, Paris, Éditions la Découverte, 1997.
- 29 Van der Maren, J.M., *Méthodes de recherche pour l’éducation*, Montréal, Les Presses de l’Université de Montréal, 1996.
- 30 Pires, A.P., «Échantillonnage et recherche qualitative: essai théorique et méthodologique», Poupart et al. (eds.), *La recherche qualitative, Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur, 1997, pp. 114-169.
- 31 Jackson, T., «Readings in sustainable consumption», Jackson (ed.), *The earthscan reader in sustainable consumption*, Londres, Earthscan, 2006, pp. 1-27.

SERMONS IN STONES.  
ARGUMENT AND ARTEFACT FOR  
SUSTAINABILITY

STUART WALKER  
LANCASTER UNIVERSITY

## ABSTRACT

The focus of the study is on the values, priorities and arguments needed to advance 'design for sustainability'. The discussion critiques conventions related to innovation and technology and offers a product design approach that emphasises minimal intervention, integrated thinking-and-doing, reinstating the familiar, localization and the particularities of place. These interdependent themes are discussed in terms of their relationship to design for sustainability and are clarified through the conceptualization, design, production and use of a simple functional object that is, essentially, a 'symbolic sustainable artefact'. Although it is fully functional, its practical usefulness in contemporary society would probably be seen as marginal. Its potential contribution is as a symbol of an alternative direction. It asks us to consider aspects of our humanity that are beyond instrumental approaches. It challenges sustainable initiatives that become so caught up in practical and environmental concerns that they fail to question the underlying values, priorities and social drivers which affect how we act in the world; those behaviours and norms that have created the very problems we are so urgently trying to tackle. The discussion is accompanied by a parallel series of photographs that document the relationship between argument, locale and the creation of the conceptual artefact. These photographs convey some of the qualitative differences between the place of much contemporary artefact acquisition, i.e. the shopping mall, and the particular locale that yielded the artefact created during this study; they are also useful in conveying the potential relationship that exist between place and the aesthetics of functional objects.

## RÉSUMÉ

Cette étude prend pour objet les valeurs, les priorités et les arguments pour faire progresser la « conception pour la durabilité ». Elle déploie une critique des conventions relatives à l'innovation et à la technologie et propose une approche de la conception de produits qui met l'accent sur une intervention minimale, une pensée et une pratique intégrées, qui rétablissent le familier, la localisation et les particularités du lieu. Ces thèmes interdépendants sont discutés en termes de leur relation avec la conception de la durabilité et sont précisées par la conceptualisation, la conception, la production et l'utilisation d'un simple objet fonctionnel qui est, essentiellement, un « artefact symbolique durable ». Bien qu'il soit pleinement fonctionnel, son utilité pratique dans la société contemporaine serait probablement considérée comme marginale. Sa contribution potentielle tient lieu de symbole d'une direction alternative. Il nous invite à réfléchir aux aspects de notre humanité qui échappent aux approches instrumentales. Il remet en question des initiatives durables qui sont tellement aux prises avec des préoccupations pratiques et environnementales qu'elles ne parviennent pas à remettre en question les valeurs sous-jacentes, les priorités et les impulsions sociales qui influent sur la façon dont nous agissons dans le monde ; c'est-à-dire les comportements et les normes qui ont créé les problèmes que nous cherchons si urgemment à résoudre. La discussion est accompagnée en parallèle d'une série de photographies qui documentent le rapport entre argument, contexte et création de l'artefact conceptuel. Ces photographies illustrent certaines des différences qualitatives entre le lieu d'acquisition de la plupart des artefacts contemporains, à savoir le centre commercial, et le lieu particulier qui a produit l'artefact créé au cours de cette étude. Ces photographies sont également utiles pour illustrer les relations qui peuvent exister entre le lieu et l'esthétique des objets fonctionnels.

## INTRODUCTION

And this our life exempt from public haunt  
Finds tongues in trees, books in the running brooks,  
Sermons in stones and good in every thing.

William Shakespeare

*As You Like It*, Act II, Scene I

Changes in our modes of living, away from our highly consumptive lifestyles and towards ways that are both preferred and less damaging, will require not only changes in our activities but also a shift in our attitudes, values and priorities. These issues are considered in terms of the need for, and qualities of, such a shift, and what they imply for our approaches to product design and production – which is illustrated here through the design and creation of a symbolic sustainable artefact.

The discussion begins with a consideration of the dominance of technology in contemporary society, its relationship to sustainability and some of the concerns it raises; this is a question of emphasis and balance. The links between technology, consumerism and growth are discussed, along with the promises of industrial capitalism and our notions of progress. An alternative perspective is proposed based on ‘being’ rather than ‘having’, which is rooted in long-standing philosophical and spiritual traditions. This places ‘sustainability’ firmly in the here and now – rather than viewing it as a goal to work towards in the distant future. The relationship between changing our activities in the world and ‘inner’ change in our attitudes and perspectives is related directly to sustainability and linked to the role of ‘the local’. These concepts are then translated into a set of considerations for the product designer and applied through the development, design and production of an illustrative functional artefact. The result is a sustainable object, and the issues it raises offer a basis for re-thinking many of our priorities and approaches to product design. Thus, the process of creating the object and the object itself both serve to inform the discussion and throw light on the relationship between functional objects and sustainability.

## TECHNO-UTOPIA

One of the most emblematic features of our current age is the prominence given to technological development. It commands enormous

efforts, resources and investments in our universities, in private corporations, and in government priorities. Advanced technology fills the homes, cars and even the pockets of most people living in the affluent countries and, increasingly, in the less-economically developed countries. It is seen as a major factor in wealth creation, jobs, security, competitiveness and progress, and has become virtually synonymous with the term ‘innovation’.

The development of technology is strongly linked to the potential for profit through the manufacture of consumer products – which in turn is linked to resource and energy use, waste and pollution and, all too often, social injustices. Hence, technological research and development are not neutral activities but are, in many ways, significant aspects of the ‘sustainability’ question; the term sustainability referring to the now familiar three-pronged relationship between social, environmental and economic issues; to which we might add issues of personal meaning.

Advanced technologies have brought enormous benefits to many areas of our lives – from medical research to communications, and some new technologies help reduce environmental impacts by offering more energy efficient solutions and less polluting products. However, it must also be acknowledged that the emphasis given to the development of consumer goods based on advanced technologies, and their consequent production and global distribution, is creating severe environmental problems together with many social injustices and inequities (e.g. Waste Online, 2008; Cafod, 2008). Therefore, if we are to seriously address the challenge of sustainability, it will be important to consider the emphasis placed today on the development and proliferation of such consumer goods; goods that quickly become discarded and replaced because of the speed of technological advance.

Furthermore, technological research and development tend to be well supported by government (i.e. taxpayers’) funds through research councils and regional development agencies (Guardian, 2007). When preferential support is given to science and technology over, say, the arts and humanities (in the UK by a factor of over twenty to one!), based on a rationale of creating competitive advantage, growth, jobs and wealth then, despite the benefits, there arises an imbalance in our priorities and our efforts – one in which instrumental value tends to be favoured over intrinsic value.

## UNSUSTAINABLE DEVELOPMENT

The relationships that exist between technological development, short-term government agendas, and the production of short-lived, hi-tech consumer goods, all serve to encourage consumerism and reinforce a fundamentally unsustainable system. It is irrational to think that we can reduce our environmental impacts and advance social and economic wellbeing, equity and justice, that is, conform to the principles of sustainability, through unbridled development of more and more increasingly sophisticated technologies. Within a free market, capitalist system, investment in R&D is only justified if it is likely to turn a profit in the future. This invariably means the commercialization of the technology through saleable products, often in the form of mass-produced consumer goods, which, in turn, intensifies environmental damage and is frequently associated with social exploitation. This route to economic prosperity and societal wellbeing is based on:

- the fallacious, increasingly precarious and damaging ideology of *continuous growth* - in production and consumption - and hence, too, in resource and habitat depletion, pollution, waste and human exploitation (see Korten, 2001, 43-56)),
- the misguided attempt to attain happiness through ever higher material standards of living, and
- aggressive competitiveness within a global economy.

103

To continue to pursue such methods only maintains the same kind of thinking that has characterised the past century or more. This is not innovative thinking, it is just the same thinking applied to the continuous development and production of ever new, often trivial, consumer goods. At one time it may have been justified to produce any and every kind of product we could imagine as long as it created wealth and jobs. Today, however, the cumulative impacts and harmful effects are only too evident, making the continuation of such practices increasingly difficult to justify. However, the messages of marketing persistently tell us that we need, indeed deserve, these technological ‘marvels’, and the shrewd talent of the advertising industry is to even turn critique of consumerism into persuasive advertising copy. A recent collaboration between the U.K. department store Selfridges and American artist Barbara Kruger is one example (Douglas, 2006), where in-store banners boldly proclaim, “Buy me,

I’ll change your life” and “You want it, You buy it, You forget it” (Fig. 1). Similarly, the U.S. auto manufacturer Hummer, which has received criticism for its oversized vehicles aimed at the consumer market, launched a TV commercial that focused on a man buying vegetarian produce who is later seen at the wheel of a Hummer, accompanied by the line “Restore the Balance” (Hummer, 2006). By employing irony and humour, such examples demonstrate the infinite adaptability of industrial capitalism, which allows it to undermine virtually any form of critique (Miller, 2005, 2).



**Fig. 1** Marketing banner “Buy Me”, Selfridges department store, Trafford Centre, Manchester

Of course, a major objective of commercial corporations is to create and continually grow shareholder profit, and technology, linked to consumerism, has become a primary means for creating such profit. Governments usually support this, seeing it as positive for the economy. However, despite the plethora of ‘green’ rhetoric that emerges from corporations and governments alike, approaches based on continual growth in consumerism, resource use and energy use are clearly at odds with any serious understanding of the term ‘sustainability’.

## FLAWED PERFECTION

When manufacturing is combined with marketing the result is often a technocratic version of societal wellbeing. The implicit message is that some kind of future Utopia of sustainable perfection is actually attainable, where our environmental and social problems will be solved through the ingenious application of advanced, super-efficient, non-polluting technologies. Such a notion is clearly idealistic, patently false and flies in the face of both logic and the teachings of all the major philosophical and wisdom traditions down the ages. Yet, the unerring message of corporate commercialism is, in effect, that this product or that service will fulfil your dreams and make you happier.

These flawed notions are being taken ever further as corporate interests remorselessly create dissatisfaction and stimulate desire – from the gaudy trappings and superficial ‘splendours’ of the modern shopping mall (Figs. 2-4) to the increasingly exclusive and outlandish goods and services on offer. Both are meant to appeal to our vanities through their suggestions of elitism and status. At a recent conference of the Industrial Designers Society of America (IDSA, 2007) keynote presentations included a high performance electric sports car (Straubel and Hatt, 2007; Tesla, 2008) and the planned commercialisation of space tourism (Seymour, 2007; Virgin Galactic, 2007). While a high priced electric sports car may appear to address concerns about auto emissions, the problem is simply transferred from the exhaust pipe to the electricity generating station, which could be coal fired – creating carbon emissions; nuclear – creating a radioactive waste problem; or hydro – creating an environmental impact problem. Such exclusive products do little to seriously address environmental concerns but they do serve to stoke our desires and maintain our addiction-like behaviour towards consumption (de Graaf *et al*, 2001; Badke and Walker, 2008). They also bring with them their own problems. In this case, for example, no mention was made of the relatively short life or the disposal problems associated with thousands of batteries. The space tourism presentation concentrated on the ‘experience’ being offered – the excitement of acceleration, three or four minutes of weightlessness, the views of the earth and the stories to tell your grandchildren.

Such thrill rides, whether in a sports car or a space craft, have little to do with fostering meaningful notions of contentment; instead they offer a false notion of happiness based on consumption. While

such aspirational products, available only to the few, may cultivate vanity, envy and discontent, the proliferation of less expensive products creates even broader problems. For example, the recent launch of the world’s cheapest car, by Indian automaker Tata, (2008) will help further transform India into a high consumption society.



Fig. 2 Main concourse ‘Palm Court’, Trafford Centre, Manchester



Fig. 3 Food court ‘Ocean Liner’, Trafford Centre, Manchester



Fig. 4 Grand marble and brass staircase, Trafford Centre, Manchester

These kinds of products and services exacerbate already severe environmental problems – directly through their contribution to cumulative effects and indirectly through the dissatisfaction and cravings they foster.

Philosopher Charles Taylor explains that a particular characteristic of the modern, secularised worldview is that ‘meaning’ is sought through self-realization, which is based in concepts of progress, reason, freedom etc. He says that unlike in previous times, where meaning was found in higher or transcendent understandings, in the modern world a sense of meaning in one’s life is based in the idea that individual efforts can contribute to human progress across time. Thus, human efforts related to advancement and material progress have become central to contemporary notions of ‘meaning’. Criticism of this relatively recent idea is rooted in the fear that our notions of progress yield only meaninglessness, either through an unexceptional sameness, a ‘levelling down’ of humanity or that the denial of the transcendent results in vacuousness – the threat of an empty life, inspiring “nothing but ennui, a cosmic yawn” (Taylor, 2007, 716-717).

Between the idea  
And the reality  
Between the motion  
And the act  
Falls the Shadow  
T. S. Eliot, *The Hollow Men*, 1925

## PROGRESS, MEANING AND UNSUSTAINABILITY

The above highlights some of the most fundamental problems associated with our contemporary efforts to address sustainability. Modernity, with its ideology of progress, sought to advance human happiness, meaning and fulfilment through industrialization and the consumption of material goods. Its rationalizations led to a severe attrition in traditional sources of meaning in most of the economically developed countries of the ‘west’ and, as Northcott has pointed out, the imposition of this ideology on developing nations, through institutions such as the World Bank, has led to environmental and social destruction on a massive scale (2007, 175-177). Joseph Ratzinger, Pope Benedict XVI and former academic, has expressed a similar view, “The aid offered by the West to developing countries has been purely technically and materially based ... It has thrust aside indigenous, religious, ethical, and social structures and filled the resulting vacuum with its technocratic mindset” (2007, 33). Moreover, it is important to recognise that there is no evidence to support the implicit assumption of modernism that technological and material advancement is accompanied by moral progress – the industrialized genocide of WWII and the consequent advance of technology for arms development belie any such claims (Armstrong, 2006, xi).

Challenges to the assumptions of the modern view gave rise to postmodernism. On the one hand, this holds the promise of a renewed sense of meaning, through its apparent tolerance of diverse forms of expression, including religious expression and the acknowledgement of meaning via the transcendent. On the other hand, it couches religion, along with other forms of expression, in relativism, thereby denying any claims to universal truth or authority (Beattie, 2007, 132-136) and rendering them banal and ineffectual; a factor that is not unrelated to the rise of fundamentalist reaction, both religious and secular (*Ibid*, 139).

The undermining of modern assumptions about progress and the relativism of postmodernity has contributed to the emergence of what Beattie calls the “voracious consumer” who constantly seeks “novel-

ty, innovation and change” (*Ibid*, 133), but who, in lacking a sense of overall meaning and purpose, is highly vulnerable to the persuasive messages of corporate marketing where meaning is always to be found in the *next* purchase.

## HAVING OR BEING

Neither modern notions of progress in general, nor technological progress in particular, can claim to have brought us closer to more sustainable ways of living; in fact, the evidence points in the opposite direction. Similarly, the multifarious and confused concerns of postmodernism mean that calls for more sustainable directions, for limiting the emissions associated with climate change, and for improvements in social equity and justice, emerge from the very same government and business leaders who simultaneously espouse the mantra of growth and free trade and who, to achieve these goals, effectively promote “voracious consumption”. There are inherent contradictions in such messages, and in the perplexities created we simply continue our frenzied stripping of the planet. In the affluent countries especially, human wellbeing has become synonymous with the accumulation of products, and as people increasingly associate their sense of identity with what they own, rather than who they are, “*having* takes precedence over *being*” (Northcott, 2007, 186). When this is accompanied by a sharp rise in ‘entertainment’ products, as has been the case in recent times, then acquisition is combined with ever greater opportunities for distraction and atomization – further eroding a reflective sense of self within a larger, meaningful social context.

An emphasis on *having* rather than *being* and the dangers it holds for our welfare is echoed by theologians such as Williams who says, “There is something about Western modernity which really does eat away at the soul” (BBC News, 2007). Similarly, the philosopher De Botton has said, “Our minds are susceptible to the influence of external voices telling us what we require to be satisfied, voices that may drown out the faint sounds emitted by our souls and can distract us from the careful, arduous task of correctly tracing our priorities” (2004, 201). Hence, the cult of ‘progress’ and opportunities for distraction from reflection, self-knowing and the search for meaning have become key features of our contemporary age. Both are linked to acquisitive lifestyles and, thus, to un-sustainability.

Universities are not immune to the rhetoric of the times, indeed, as governments impose increasingly prescriptive measures on univer-

sity research budgets, they have little choice but to toe the line if they are to secure research funding. Two recent university marketing strategies proclaim, “*It’s not where you are, it’s where you’re going*” and “*It’s not where you are, it’s where you want to be*”. Such slogans parallel commercial agendas that foster dissatisfaction with the ‘now’ by emphasising the potential and allure of what’s coming ‘next’. These are unfortunate messages to be sending out to young people about to embark on their university careers – education is promoted as a means to some other end, rather than having merit as an end in and of itself. It is marketed solely as a ticket to a good job rather than for a love of learning. Such messages implicitly denigrate the value of the present, of living fully in the here and now. They also demonstrate how insidious the ideologies of our age have become – because if there is one institution in our society that should be examining, challenging and critiquing such assertions it is our universities. As Chesterton once put it, “It is always easy to let the age have its head; the difficult thing is to keep one’s own” (1908, 103)

## ANOTHER VOICE

Those who tell of a different way tend not to be politicians, business leaders, economists, or technologists, but poets, artists, philosophers, and those dedicated to more spiritual pursuits. This alternative path is represented in the Long Now project of artist and musician Brian Eno *et al* (Eno 2001; Long Now 2008); in the traditional religious understandings of the ‘eternal now’ spoken of by the Benedictine monk David Steindl-Rast (Steindl-Rast and Lebell, 1998, 7); it is alluded to in paintings such as *L’esperança del condemnat a mort 1-111* by Joan Miró (1974); and in the words of Longfellow when he writes:

Trust no future, howe’er pleasant!  
Let the dead past bury its dead!  
Act – act in the living present!  
From: *A Psalm of Life*  
(Herbert, ed., 1981, 188-189)

Emphasis is placed on living fully in the reality of the *present*, rather than constantly anticipating or yearning for the *next* thing.

This suggests a rather different way of understanding sustainability - not as some future way of living we must strive towards, but as something to address now - in our attitudes, thoughts and actions as individuals; in our *being* rather than our *having*. It challenges our assumptions,

our desires and our behaviours. Living fully in the ‘eternal’ present is not about momentary thrill rides or continual consumption. As such, it represents a significant change in priorities and values. Undoubtedly, without such an ‘internal’ change we will be unprepared and unwilling to make the necessary systemic changes that are required; changes that could steer us away from our current highly consumptive and destructive behaviours. Indeed, if our contemporary modes of living are environmentally unsustainable, then sooner or later we will have no choice but to change. However, without a shift in priorities and values such enforced change will be viewed as a continuous imposition of undesirable deprivations that inexorably impede our progress towards our still-desired but increasingly elusive lifestyles.

### SUSTAINABILITY: VALUES AND LOCALIZATION

Sustainability does not simply represent a problem ‘out there’ to be fixed – through new technologies or legislation or policy. Without a clear sense of inner purpose and meaning such ‘external’ activities can, and do, create a host of contradictions. External change has to be accompanied and steered by inner change. As Armstrong has said, “Unless there is some kind of spiritual revolution that can keep abreast of our technological genius, it is unlikely that we will save our planet. A purely rational education will not suffice” (Armstrong, 2006, xi).

Realistically, we cannot hope to reduce environmental degradation if we are not also prepared to reduce our levels of consumption. This is only likely to occur if we can develop other ways of finding fulfilment that also provide for economic confidence and security. For such change to occur, we need to consider what it means to prioritise *being* over *having*, and the effect this might have on our ways of living.

Such notions are anything but new. Emphasis on living fully in the present, or “being”, has always been a principal teaching of the world’s major philosophical and spiritual traditions. These traditions - from Lao Tsu to Thoreau and from Socrates to Gandhi – not only speak of inner development through selflessness and rejecting ego-centric desires, they also teach that concern for wealth, status and possessions hinders ‘inner’ growth (e.g. *Phaedo* by Plato, Tredennick and Tarrant., trans., 1954, 125). They are therefore completely consistent with contemporary sustainability concerns related to the damaging effects of consumerism. These teachings, however, could not be in starker contrast to today’s corporate messages (see Table 1).

Despite their wisdom and their relationship to inner development, the ‘narrow path’ of which these

teachings speak (e.g. Mascaró, 1965, 61) has always been sidelined in the everyday busyness and business of society; striving for worldly comforts, distractions and personal gain too often take precedence. In the past, the effects of such behaviours on the planet itself were relatively minor, even though they may have been socially or personally harmful. However, this is no longer the case. The drastic rise in urban populations over the last century, accompanied by massive growth in industrialization, mass marketing and mass consumerism, have contributed to environmental impacts that in recent times have become alarming in their implications<sup>13</sup>.

Teachings of Philosophers and Spiritual Leaders down the Centuries	Corporate Messages in the 21 <sup>st</sup> Century
<p>“ There is no greater sin than desire, No greater curse than discontent” Lao Tsu, ca.500 BC, China<sup>3</sup></p>	<p>“ [The photos] never show the entire car but still arouse desire for something new.” Mercedes-Benz, 21<sup>st</sup> century, Europe<sup>8</sup></p>
<p>“ ...those who buy something [should live] as if it were not theirs to keep; those who use things of this world, as if not engrossed in them.” St Paul, 1<sup>st</sup> century, Europe<sup>4</sup></p>	<p>“ Its yellow, white and Everose gold are timeless symbols of prestige and luxury” Rolex Ad, 21<sup>st</sup> century, Europe<sup>9</sup></p>
<p>“ Our inventions are wont to be pretty toys, which distract us from serious things.” Thoreau, 19th century, USA<sup>5</sup></p>	<p>“ With an anodised aluminium and polished stainless steel enclosure and a choice of six colours, iPod nano is dressed to impress.” Apple, 21<sup>st</sup> century, USA<sup>10</sup></p>
<p>“ ...present-day industrial society everywhere shows this evil characteristic of incessantly stimulating greed, envy, and avarice.” Schumacher, 20<sup>th</sup> century England<sup>6</sup></p>	<p>Google's profits were up 17% to \$1.21bn (£608m) for the three months to the end of December. Some analysts had been hoping for stronger profit growth and its shares fell sharply in after hours trading. BBC News, Feb. 1<sup>st</sup> 2008<sup>11</sup></p>
<p>“ Civilization, in the real sense of the term, consists not in the multiplication, but in the deliberate and voluntary reduction of wants.” Gandhi, 20<sup>th</sup> century, India<sup>7</sup></p>	<p>“ Glacéau smartwater the water with all the answers.” Bottled Water Ad, 21<sup>st</sup> century, USA<sup>12</sup></p>

Table 1; Traditional Teachings and Marketing Messages

“...because the financier’s sun  
is not Blake’s sun, there is a  
word missing from the dawn chorus.”  
R. S. Thomas (2003, 233)

Thus, the teachings of the traditional wisdoms represent many essential considerations for sustainability: focussing on the present, rather than being preoccupied with the future and the ‘next thing’; reducing acquisitiveness and consumerism, rather than constantly desiring more; being concerned for the welfare of others, rather than the self-oriented focus that is encouraged by corporate marketing. Furthermore, giving greater importance to *localization*, which is also a significant element of sustainability, ties-in well with these traditions.

Firstly, ‘the local’ addresses that which is proximate. Consequently, people become more directly aware of the impacts of their activities on their environment, and there are obviously individual and communal benefits in looking after one’s own local environment – to ensure an attractive and healthy place to live and work.

Secondly, through direct encounter at the local level we are less inclined to objectify other people. When we fail to see and treat other people fully as people, but think of them merely as ‘users’, ‘consumers’ or ‘labour’, then we help create ‘the other’. When this happens it represents a failure to empathize. Globalization would seem to exacerbate this tendency because of physical distance or differences in language, class, ethnicity, religion or skin colour. We may hear about exploitative labour practices ‘over there’, in countries such as China or India that manufacture goods for the affluent western nations, but the physical separation also distances us mentally and can lead to objectification and the acceptance of practices and conditions that are inequitable, unjust and that we would not be prepared to tolerate ourselves. While certainly not impossible, it is more difficult to objectify people with whom we have direct contact - our neighbours and colleagues, and the people we encounter in our everyday lives. Therefore, in addition to efforts that seek to reduce human exploitation in developing countries, a shift towards greater localization in manufacturing would encourage direct encounters and therefore practices that conform to the sustainable principles of social equity and justice.

Thirdly, focussing on local practices, activities and solutions can rein in our tendency to consider sustainability as something to be

worked towards - as something to be achieved *in the future*, where there will no longer be inequity and injustice or environmental degradation; this is Utopian and counterproductive. We are obliged to act in the present, to challenge our destructive norms and to develop practices that lead away from environmentally and socially damaging conventions. Irrespective of some future condition, each one of us, in our activities in the present, should be contributing constructively within our own sphere of impact – and with the understanding that the notion of ‘the local’ may vary considerably from one individual to another, depending on one’s role and contribution.

A shift towards greater localization would, for the reasons outlined above, mean that the price of consumer goods would better reflect their true costs. The people making the goods would be receiving a living wage and working in decent conditions, and it would be in everyone’s interest to ensure that environmental standards were upheld. Thus, it seems that a shift towards localization would encourage those attitudes and behaviours spoken of in the world’s great wisdom and spiritual traditions and, in the process, would better address many social and environmental principles,

## ARTEFACT: A SYMBOLIC SUSTAINABLE OBJECT

The potential difference these concepts might make in the field of product design becomes clearer if they are made more directly relevant to the design process. Therefore, this present study includes the creation of a functional object. The design and production processes and the artefact itself serve to embody and exemplify the principles being explored; the aim being to effectively encapsulate the *general* concepts and ideas discussed above within the design and creation of a *specific*, tangible object.

The practice of design is itself a form of inquiry that connects ‘thinking’ and ‘doing’ within an iterative, mutually informing process. Therefore, the creation of a physical artefact, which emerges from and contributes to the ideas, can bring an important design-centred element to our understanding of the issues.

A number of design objectives can be identified from the foregoing discussion,

- The functional benefit of the object should be consistent with or contribute towards the shift in values that have been described, including a shift from *having* to *being* and an emphasis on the present. It should contribute positively towards a reorientation

in priorities – away from those that maintain a socially harmful and environmentally damaging production system, that tend to concentrate economic gains, and which encourage dissatisfaction, consumption and waste, and towards those that are in accord with the ethical and sustainable principles of socio-economic equity and justice and environmental responsibility.

- The object should be capable of being produced wholly or partly at the local level by making use of the materials and skills readily available within a place, and with a minimum use of energy resources.
- The environmental impact of the object during its creation, use and post-use should be negligible. Its concept as a thing, its materiality, its process of production, its function, its use and its disposal should all be entirely consistent with the ethos of sustainability.

Thus, the goal is not simply to achieve an object that *aims towards* sustainability by reducing its impacts compared with other similar objects but which, itself, still has a negative effect. Instead, the goal is to produce something that actually is *a sustainable object* in its very conception as a thing. This means it must be sustainable not only in its mode of creation, its function, its aesthetic and in its eventual disposal, but also in the way that its presence and use contribute to positively developing and reinforcing an attitude of sustainability.

Several other factors were considered in the development of this illustrative object:

- The place that was to yield the object had to be proximate to where I, as the designer, was living and working – i.e. it had to be local to the designer.
- The determination of what the functional object was to be, and its specific definition, would be a result of combining a familiarity and consideration of place with the factors related to purpose, materials and skills discussed above.
- An emphasis on the fitness or aptness of the object to ‘purpose-and-place’ overrode other factors that might be important in a contemporary design practice. Commercial viability was not a factor; the purpose of the project being to further academic inquiry and to be illustrative.
- Novelty and originality were not considered to be important and were not sought after when deciding on the type of object

to be created or when designing its form. Unusual as this may seem, modern consumerism is so strongly associated with and promoted by novelty and so called innovation, that an attempt was made to eliminate such factors from this design project. There are precedents for such an approach. For example, in the creation of the icons of Eastern Orthodoxy the subject of the icon is painted (or ‘written’, as is conventionally said) by reference to previous depictions, and composition and style are determined by tradition rather than through individual expression (Proud, 2000, 8; Achemastou-potmaianou, (ed.) 1987, 38-39).

Bearing in mind these priorities and considerations, the rural area immediately adjacent to my place of work was visited (Fig. 5). It is a place of high moors and deep fertile valleys. The main occupation is farming, and the predominant sight is dry stone walls enclosing pastures filled with different varieties of sheep. Streams and rivers cut through the moor land, with gravel beds and ancient stepping stones, and stone farmhouses and barns stand out on the horizon (Figs. 6-9). Research about the area revealed a small cottage industry of rare-breed sheep rearing, together with the spinning and weaving of their wool.



Fig. 5 Countryside adjacent to author's place of work



**Fig. 6** Dry stone walls

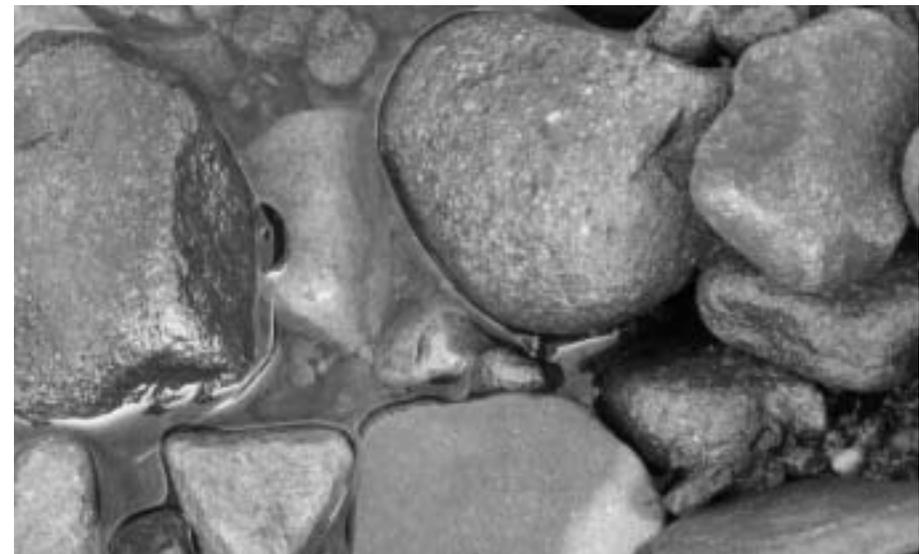
Reflecting on these experiences and findings, and referring to a previous study that looked at objects used as aids for inner development and contemplation, (such as the Buddhist prayer wheel, prayer beads and the Jewish prayer shawl) (Walker, 2006, 39-51) I was reminded of references to an ancient type of tallying device used for keeping track of meditative sayings or prayers (Schaff, 1886, 367; Schaff, 1889, Ch.32; St Paul, 2000, 24). The ‘device’, used since the 3<sup>rd</sup> century, consists of a simple pile of stones. To keep track of the spiritual exercises, each time a saying or mantra is completed, a stone is moved from the pile, to form another adjacent pile. Combining such a device with the local cottage industry of weaving would enable a simple, illustrative, functional object to be produced that would fulfil all the priorities set out for the project.

Revisiting the area, small stones were collected from a stream bed. These were later cleaned and dried and piled in a manner suitable for use as a tallying device. Moving the stones one by one into a second pile prescribed a comfortable ‘use’ area, which was then defined in terms of specific dimensions. The local weaver was visited and a piece of woven cloth was commissioned, which was to be made from the wool she had spun from the rare breed Teeswater sheep that she rears (Figs. 10, 11). Several weeks later, the cloth,

woven on a small hand loom, was ready (Fig. 12). The stones were then placed on the cloth to form the simple ‘tallying device’, and the artefact was complete (Figs. 13-15).



**Fig. 7** Sheep pasture



**Fig. 8** River stones



**Fig. 9** Stone Barn

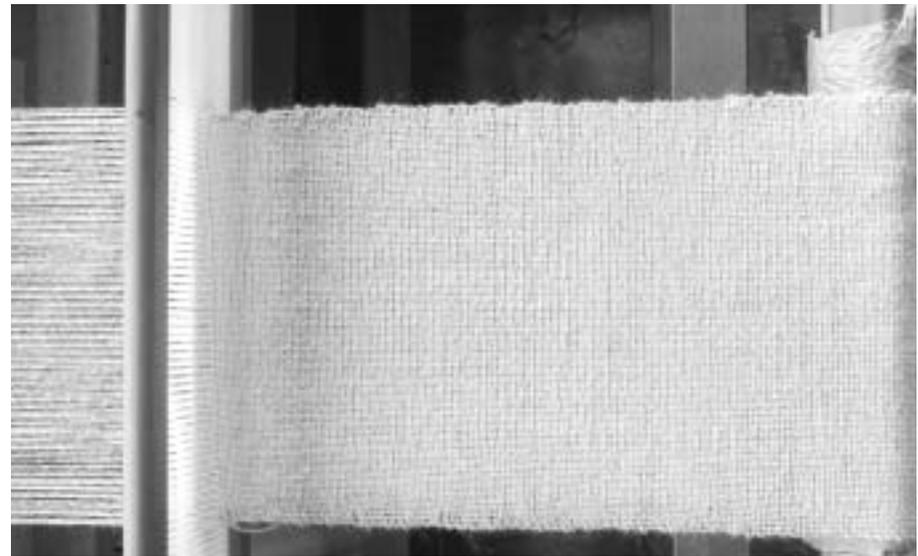


**Fig. 11** Teeswater rare breed sheep

111



**Fig. 10** Wool from Teeswater sheep



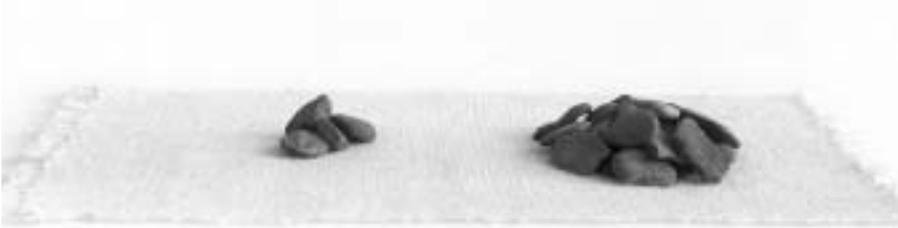
**Fig. 12** Woven cloth on hand loom



**Fig. 13** Sustainable artefact: a 'tallying device' – 33 river stones on a woven cloth



**Fig. 15** Sustainable artefact, detail 2



**Fig. 14** Sustainable artefact, detail 1

## A SYMBOLIC ARTEFACT

Clearly this object is very simple and its significance as a useful tool for a contemporary audience is marginal to say the least. However, as an artefact it fulfils all the objectives described earlier.

In terms of its function, these types of devices are used in conjunction with meditative practice – which in turn is related to a shift in priorities. Such practices have been carried out in many cultures all over the world for thousands of years. They can be based in religious tradition or they can be entirely secular. Frequently they centre on the repetition of a passage of scripture, a short phrase or even series of meaningless syllables (LeShan, 1974, 67). These practices can lead to greater attentiveness, and freedom from compulsions and cravings (Easwaran, 1978, 11) that are the kinds of behaviours associated with consumerism. Therefore, this type of object is related to the shift in priorities that seem to be needed to counter our susceptibilities to the messages of modern marketing, impulse buying etc. Hence, the conceptual nature of the artefact is consistent with sustainable principles.

In terms of its definition as a thing, its materials, and the manner by which it was produced – these are all intimately related and responsive to locale and the particulars of place. While its actual usefulness

may be marginal, its relevance lies more in what it represents, in terms of its concept, its process of creation, and its materiality. It signifies a sort of sustainable ideal because, by conceiving it as an object that is related to a shift in priorities and by intentionally keeping it very simple and local:

- its use is associated with the development of values that are in accord with sustainability,
- it offers an opportunity to employ local people and locally available skills and resources,
- it takes little to create in terms of materials and energy,
- its use produces no adverse waste, and
- at the end of its useful life it can be easily re-absorbed back into the natural environment with no detrimental long-term effects.

In this sense it is symbolic. Even though this degree of sustainability may be unattainable in the creation of most other objects, it provides an example of what a fully sustainable functional object can be.

In addition, the creation of this object demonstrates the ability of the design process itself to contribute to knowledge. It exemplifies well how the experiential process of ‘designing’ can inform our understanding of the relationship between the conceptual notion of an object, its design and production, the nature of the resulting artefact and the priorities of sustainability. In this case, the consideration of aptness to place comes to the fore, which expands and deepens our understanding of ‘the local’ in the context of manufactured functional objects. It is not simply a case of doing things locally for instrumental benefits - to create local jobs, reduce transportation etc. The difference is also qualitative, aesthetic and cultural. The functional object is no longer an alien artefact that is imposed upon a place. Instead, it is an artefact *of* place, which emerges from a gentle rearrangement of the elements within the local environment – like the art works of Andy Goldsworthy or Richard Long, or the vernacular architecture of traditional cultures such as the adobe houses of the American Southwest, the reed houses of the Marsh Arabs, or the stone cottages of rural England. These vernacular forms, like this ‘tallying’ object, are not concerned with novelty, individual expression or ‘making a splash’. They are quiet, familiar forms based on traditions that are centuries old and processes that have been contributed to by many over time. The resulting artefacts are both refined and

apposite and, in many important aspects, they ‘work’ effectively within their social and natural environments.

Thus, ‘the local’ is a critical element of design for sustainability and the nature of sustainable objects. It contributes to important extrinsic factors, such as reducing environmental impacts, and providing work and economic benefit through local employment. However, it also contributes to the intrinsic qualitative and aesthetic aspects of objects, and to the qualitative and aesthetic aspects of the culture in which the objects are produced. These intrinsic factors, so easily forgotten when discussions focus on environmental performance indicators and targets, are vitally important if we are to shift our values and priorities and develop a new kind cultural relationship with and attitude to material ‘goods’.

### Acknowledgements

*I would like to thank the following people who provided invaluable contributions to the development of this study. Craig Badke at the Faculty of Environmental Design, University of Calgary for his valuable critique during the early stages of this study's development. Mrs. Freda Pilkington, Teeswater Wools, Higher Gills Farm in Lancashire, UK, who so beautifully wove the cloth used in the final artefact; further details are available at: [www.teeswaterwools.co.uk](http://www.teeswaterwools.co.uk). Finally, I would like to thank my wife Helen, who edited several versions of this manuscript.*

*An earlier version of this paper was presented at the “Changing the Change Conference,” Turin, 2008.*

## NOTES

- 1 For example, in the UK research in the arts and humanities has an annual research council budget of ca. £75M compared to £1556M for research in engineering, science and technology, not including medical science (£500M for the Engineering and Physical Sciences Research Council, £336M for the Biotechnology and Biological Sciences Research Council, £220M for the Natural Environment Research Council, and £500M for the Science and Technology Facilities Council) (RCUK, 2008).
- 2 University of Cumbria (2007) *“It’s not where you are, it’s where you’re going”* banner displayed on the Lancaster campus of University of Cumbria, September 2007. University of Liverpool (2007) *“It’s not where you are, it’s where you want to be”*, advertisement in the FT Magazine of the London Financial Times, October 13/14. 2007, p.43.
- 3 Feng, G. F and English, J. (trans.) (1989) *Tao Te Ching*, by Lao Tsu, Vintage Books, Random House, New York, Chapter 46, p.48
- 4 1 Corinthians, 7:30-31, The Holy Bible, New International Version, New Testament, Zondervan Publ. House, Grand Rapids Michigan, 1973, p.226
- 5 Thoreau, H. D. (1854) *Walden*, in *Walden and Civil Disobedience*, Penguin Books, New York, 1983, p.95
- 6 Schumacher, E. F. (1979) *Good Work*, Abacus, London, p.27
- 7 Iyer, R. (1993) *The Essential Writing of Gandhi*, Oxford University Press, Delhi, p.378
- 8 Mercedes Benz TV, Weekly Show 29.02.08, promotional film for the CLC car “Key Visual Shooting part 2”, at: [http://www.mercedes-benz.tv/index.html?csref=mbcom\\_ws\\_mbtv0107\\_uk\\_en](http://www.mercedes-benz.tv/index.html?csref=mbcom_ws_mbtv0107_uk_en); accessed January 31, 2008.
- 9 Rolex Watches Website, information about the GMT-Master II watch, at: <http://www.rolex.com/en/#/en/xml/collection/extraordinary-watches/gmt-master/features/gold>; accessed January 31, 2008
- 10 Apple Store Website, information about the iPod nano, at: [http://store.apple.com/1-800-MYAPPLE/WebObjects/AppleStore.woa/wa/RSLID?nnmm=browse&mco=3587D037&node=home/shop\\_ipod/family/ipod\\_nano](http://store.apple.com/1-800-MYAPPLE/WebObjects/AppleStore.woa/wa/RSLID?nnmm=browse&mco=3587D037&node=home/shop_ipod/family/ipod_nano); accessed January 31, 2008
- 11 *Google profits Disappoint Market*, BBC News Online, February 1<sup>st</sup> 2008 at: <http://news.bbc.co.uk/1/hi/business/7221170.stm>, accessed February 1<sup>st</sup> 2008.
- 12 Print advertisement for Glacéau smartwater in *Vanity Fair Magazine*, New York, July 2007, p.85
- 13 For example, the Intergovernmental Panel on Climate Change, which shared the 2007 Nobel Peace Prize with Al Gore, says that in a little over a decade up to 250 million people living in Africa will “be exposed to increased water stress”, and “Agricultural production, including access to food, in many African coun-

tries is projected to be severely compromised,” with crop yields in some countries down by 50%, (*Intergovernmental Panel on Climate Change Fourth Annual Report – Climate Change 2007: Synthesis Report, AR4*, Table SPM.2 Examples of some projected regional impacts, p.10. Available at: <http://www.ipcc.ch/>, accessed February 1, 2008.

## BIBLIOGRAPHY

Achemeimastou-potmaianou, M., *From Byzantium to El Greco – Greek frescoes and Icons*, The Theology and Spirituality of the Icon by Rt. Rev. Dr. Kallistos Ware, Athens, Greek Ministry of Culture, 1987.

Armstrong, K., *The Great Transformation*, London, Atlantic Books, 2006.

Badke, C. and Walker, S., *Designers Anonymous*, presented at the Education Symposium of the ICSID/IDSA Connecting '07 World Design Congress in San Francisco, October 17<sup>th</sup>-20<sup>th</sup> 2007. Selected as 'best education paper', to be published in a forthcoming issue of the IDSA journal, Innovation, 2008.

BBC News, *Archbishop launches attack on US*, BBC News November 25<sup>th</sup> 2007 <http://news.bbc.co.uk/1/hi/uk/7111686.stm>, accessed November 25, 2007.

Beattie, T., *The New Atheists*, London, Darton, Longman and Todd, 2007.

Cafod, *Report Highlights Workers' "Abuse"*, Friday 08 February 2008, at: [http://www.cafod.org.uk/news\\_and\\_events/news/report\\_2008\\_02\\_07](http://www.cafod.org.uk/news_and_events/news/report_2008_02_07), accessed February 11<sup>th</sup> 2008.

Chesterton, G. K., *Orthodoxy*, New York, Image Books, Random House, 1908 (2001 edition).

De Botton, A., *Status Anxiety*, London, Penguin Books, 2004.

De Graaf, J., Wann, D. and Naylor, T. H., *Affluenza: the all consuming epidemic*, San Francisco, Berrett-Koehler Publishers Inc., 2001.

Douglas, N., *The Overall Sale Experience*, Socialist Review, 2006. Available at: <http://www.socialistreview.org.uk/article.php?articlenumber=9706>, accessed January 14<sup>th</sup> 2008.

Easwaran, E., *Meditation-Commonsense Directions for an Uncommon Life*, London, Arkana, Penguin Books edition, 1978 (1986 edition).

Eno, B., *The Big Here and the Long Now*, 2001, an essay available at: [http://digitalsouls.com/2001/Brian\\_Eno\\_Big\\_Here.html](http://digitalsouls.com/2001/Brian_Eno_Big_Here.html), accessed January 13<sup>th</sup> 2008.

Herbert, D. ed., *Everyman's Book of Evergreen Verse*, A Psalm of Life by Henry Wadsworth, London, Longfellow, Dent, 1981.

Hummer, *Restore the Balance* 2006 TV commercial, available at: <http://www.youtube.com/watch?v=Z0bnXI4nTUQ>, accessed January 14<sup>th</sup> 2008.

IDSA, *CONNECTING '07*, The Icsid/IDSA World Design Congress, October 17-20, 2007 San Francisco, <http://www.idsa.org/ICSID-IDSA07/congress/index.asp>, accessed January 11<sup>th</sup> 2008.

Korten, D. C., *When Corporations Rule the World*, San Francisco, 2<sup>nd</sup> Edition, Chapter 3, The Growth Illusion, Kumarian Press Inc., Bloomfield, Connecticut and Berret-Koehler Publishers Inc, 2001.

LeShan, L., *How to Meditate*, Bantam Books, New York, 1974.

Long Now, *The Long Now Foundation*, at: <http://www.longnow.org/>, accessed January 13<sup>th</sup> 2008.

Mascaró, J. (trans.), *The Upanishads*, London, Penguin Books, 1965.

Miller, V. J., *Consuming Religion*, New York, Continuum, 2005.

Miró, J., *L'esperança del condemnat a mort I-III/The Hope of the Man Condemned to Death I-III*, Acrylic on canvas, Barcelona, Fundació Joan Miró, 1974.

Proud, L., *Icons, A Sacred Art*, Norwich, Jarrold Publ., 2000.

Ratzinger, J., *Jesus of Nazareth*, London, Doubleday, 2007.

RCUK, Overall research budget figures from the Research Councils of the United Kingdom website, 2008: <http://www.rcuk.ac.uk/default.htm>, accessed January 11<sup>th</sup> 2008

St. Paul, M. Sr., *Clothed with Gladness – The Story of St. Clare*, Huntington, IN, Our Sunday Visitor Inc., 2000.

Schaff, P. (ed.), *Socrates and Sozomenus Ecclesiastical Histories Creator(s): Socrates Scholasticus*, Chapter XXIX, New York: Christian Literature Publishing Co., 1886, Public Domain, at: <http://www.ccel.org/ccel/schaff/npnf202.txt>, accessed February 8, 2008.

Schaff, P., *History of the Christian Church, Volume III: Nicene and Post-Nicene Christianity. A.D. 311-600*, 5th edition, Chapter 32, Lights and Shades of Monastic Life, 1889; at <http://www.ccel.org/ccel/schaff/hcc3.iii.vii.v.html>.

Seymour, R., *Space Tourism*, a presentation of the Virgin Galactic space tourism project, Thursday, October 18<sup>th</sup>, 2007. *CONNECTING '07*, The Icsid/IDSA World Design Congress, October 17-20, 2007 San Francisco.

Steindl-Rast, D. and Lebell, S., *Music of Silence*, Berkeley, Seastone, 1998.

Straubel J. B. and Hatt, B., *Sleek and green*, a presentation of the Tesla Roadster, Thursday, October 18<sup>th</sup>, 2007. *CONNECTING '07*, The Icsid/IDSA World Design Congress, October 17-20, 2007 San Francisco.

Tata, *Tata Motors unveils the People's Car*, Press release January 10<sup>th</sup> 2008, available at: [http://www.tatamotors.com/our\\_world/press\\_releases.php?ID=340&action=Pull](http://www.tatamotors.com/our_world/press_releases.php?ID=340&action=Pull), accessed January 10<sup>th</sup> 2007.

Taylor, C., *A Secular Age*, Cambridge, MA., The Belknap Press of Harvard University Press, 2007.

Tesla, *The Tesla Roadster Electric Car*, Tesla Motors, description and specifications available at: <http://www.teslamotors.com/>, accessed January 10<sup>th</sup> 2008.

Thomas, R. S., *Selected Poems*, Penguin Books, London, extract from *Mass for Hard Times*, 1992 (2003 edition).

Tredennick, H. and Tarrant, H., (trans.), *Phaedo*, in *The Last Days of Socrates* by Plato, London, Penguin Books, 1954.

Virgin Galactic, *The Virgin corporations commercial 'spaceline'*, description and video presentations available at: <http://www.virgingalactic.com>, accessed January 10<sup>th</sup> 2008.

Walker, S., *Sustainable by Design: Explorations in Theory and practice*, London, Earthscan, 2006.

Waste Online, *Electrical and Electronic Equipment Recycling Information Sheet*, at: [http://www.wasteonline.org.uk/resources/InformationSheets/Electrical Electronic.htm](http://www.wasteonline.org.uk/resources/InformationSheets/ElectricalElectronic.htm), accessed February 11<sup>th</sup> 2008.

## FIGURES

1. Marketing banner "Buy Me", Selfridges department store, Trafford Centre, Manchester.
  2. Main concourse 'Palm Court', Trafford Centre, Manchester
  3. Food court 'Ocean Liner', Trafford Centre, Manchester
  4. Grand marble and brass staircase, Trafford Centre, Manchester
  5. Countryside adjacent to author's place of work
  6. Dry stone walls
  7. Sheep pasture
  8. River stones
  9. Stone barn
  10. Wool from Teeswater sheep
  11. Teeswater rare breed sheep
  12. Woven cloth on hand loom
  13. Sustainable artefact: a 'tallying device' – 33 river stones on a woven cloth
  14. Sustainable artefact, detail 1
  15. Sustainable artefact, detail 2
- All photos by author.

L'APPROCHE PHÉNOMÉNOLOGIQUE  
EN URBANISME : LA RECHERCHE  
D'UNE MEILLEURE PRATIQUE, LA  
PRATIQUE D'UNE MEILLEURE  
RECHERCHE

JUAN TORRES  
SANDRA BREUX

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

## RÉSUMÉ

En urbanisme, l'approche phénoménologique permet de se pencher sur l'expérience de l'individu et, plus précisément, sur le rapport que celui-ci entretient avec son milieu de vie. Cette approche permet de concevoir des milieux de vie mieux adaptés aux besoins et aux attentes des individus et suppose des démarches d'aménagement qui accordent un rôle important au citoyen. Toutefois, si l'approche phénoménologique est couramment utilisée dans le cadre de travaux théoriques, elle est difficilement adoptée sur le terrain, en dépit de son utilité et des justifications que l'on peut donner à son utilisation au plan éthique. Dans le présent article, nous explorons les raisons d'une telle disparité en levant le voile sur une double difficulté : difficulté professionnelle, d'une part, à dépasser le modèle déterministe du rapport personne-environnement ; difficulté scientifique, d'autre part, à ancrer la production de connaissances dans les processus de transformation du milieu de vie.

## ABSTRACT

In urban planning, the phenomenological approach focuses on personal experiences and, more precisely, on the study of the person-environment relationship. This approach allows the conception of living environments to be better suited to the needs and expectations of people; it involves planning process where citizens play an important role. However, while the phenomenological approach is commonly used for theoretical work, it is hardly adopted in practice, despite its usefulness and the ethical justifications of its use. In this paper, we explore the reasons of this disparity by highlighting a twofold difficulty: first, a professional difficulty in going beyond the deterministic understanding of the person-environment relationship; second, a scientific difficulty in anchoring the production of knowledge in the processes of transformation of the living contexts.

## INTRODUCTION

En tant que praticiens, les urbanistes transforment le cadre de vie des personnes à des échelles différentes (la région, la ville, le quartier, la rue, etc.) et par divers moyens (des plans, des projets, etc.). Malgré leur diversité, ces interventions partagent un trait commun : elles s'appuient sur des connaissances et, plus largement, sur une compréhension particulière du milieu. Depuis les années 1960, nombreux sont ceux qui questionnent non seulement les moyens utilisés pour aménager la ville, mais aussi les connaissances sur lesquelles de telles interventions se fondent.<sup>1</sup> On réagit ainsi contre un modèle rationaliste en urbanisme, dont les fondements épistémologiques positivistes supposent que la compréhension de la réalité n'est possible que par l'addition de connaissances objectives et indépendantes de la pratique.<sup>2</sup> En revanche, dans des courants comme celui de l'apprentissage social (*social learning*), on soutient que la connaissance de la réalité dérive directement de l'expérience et est validée à travers la pratique.<sup>3</sup> L'urbaniste travaillerait ainsi dans une réalité toujours provisoire et construite collectivement à travers l'action. Connaître cette réalité dans sa complexité serait saisir la manière dont d'autres sujets la comprennent. C'est dans ce sens que l'approche phénoménologique s'avère tout à fait adéquate pour relever des défis urbanistiques contemporains.

L'approche phénoménologique est ici comprise en tant que perspective épistémologique et méthodologique, c'est-à-dire comme une manière particulière de concevoir ce qui peut être connu et comme une manière de le connaître. En urbanisme, il s'agit d'une approche préconisée depuis plus de quatre décennies, notamment en raison de la relation qu'elle permet d'établir entre la théorie et la pratique. Innes de Neufville<sup>4</sup> décrit cette approche dans les termes suivants :

“[...] the central object of the [phenomenological] approach is the understanding of particular phenomena in their own terms and contexts. It is grounded in the everyday world and pays attention to ordinary language and beliefs. It is wholistic in that it attempts to see all the influences at work [...]. The goal is to make sense of particular situations, rather than primarily to make generalizations. The research itself is qualitative and exploratory, rather than mainly hypothesis tes-

ting and measuring. [...] Its results are stories accounting for events, behaviors and attitudes”

En tant que méthode, l'approche phénoménologique permet en fait d'appréhender les phénomènes tels que saisis empiriquement par les individus.<sup>5</sup> Dans le domaine de l'aménagement – et plus spécifiquement de l'urbanisme – elle permet donc de saisir le rapport qu'un individu entretient avec son cadre bâti et avec le processus d'aménagement proprement dit. Dans ce sens, l'approche justifie la participation directe des usagers dans le projet urbanistique, ne serait-ce qu'en tant qu'informateurs clés.

L'approche phénoménologique permet en effet de considérer l'individu comme partenaire du processus d'aménagement, plus précisément comme coproducteur de connaissances pour l'aménagement de son milieu de vie. *A posteriori*, l'approche permet aussi de se pencher sur la réception d'un tel aménagement par l'individu (l'impact sur le comportement, les représentations, etc.). Elle s'avère aussi très féconde dans la théorisation de l'urbanisme, dans la mesure où elle permet de se placer dans la perspective des participants et d'explorer leur expérience. On examine ainsi la manière dont les expériences idiosyncratiques des praticiens influencent leur pratique et vice-versa.<sup>6</sup> Cela dit, si l'approche est utilisée dans la théorisation de l'urbanisme, force est de constater que sa place dans la pratique urbanistique demeure mitigée, évoluant peu depuis les célèbres travaux de Lynch.<sup>7</sup> Ce cantonnement idéal est surprenant, alors que, dans les processus d'aménagement, l'utilisation de l'approche phénoménologique peut se justifier à maints égards, y compris au plan éthique.

La pertinence de l'approche au plan éthique peut se vérifier à deux niveaux, soit celui des effets des interventions (substantiel) et celui de la démarche de planification urbaine (procédural). Pour ce qui est des effets des interventions urbanistiques, l'approche phénoménologique permet la conception de projets plus sophistiqués, basés sur une compréhension plus nuancée des enjeux urbains et la reconnaissance de la diversité de points de vue possibles et de possibilités d'action. Cette reconnaissance ne peut qu'amener les professionnels de l'urbanisme à assumer avec modestie les limites de leurs interventions.<sup>8</sup> Par rapport à la démarche, l'approche phénoménologique comporte la reconnaissance du public comme acteur du processus d'aménagement. En effet, en s'intéressant aux regards des acteurs concernés par les interventions, on contribue à légitimer la participation des

citoyens à l'aménagement de leur propre milieu de vie. On fait ainsi valoir la richesse et la pertinence des connaissances non professionnelles. Contrairement au modèle rationaliste, on abandonne le rapport hiérarchique qui place le professionnel dans une situation de pouvoir très asymétrique, comme seul expert face à un citoyen « usager », déterminé par son environnement.

Ces considérations éthiques mettent encore plus en évidence la nécessité de ne pas restreindre l'approche phénoménologique aux sphères de la pensée, alors que les questions de développement urbain durable,<sup>9</sup> de gouvernance,<sup>10</sup> d'acceptabilité sociale,<sup>11</sup> de consultation publique,<sup>12</sup> d'identité et de *vivre-ensemble*<sup>13</sup> appellent à la participation des citoyens et traversent les projets urbanistiques contemporains. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour élucider la faible utilisation de cette approche dans la pratique urbanistique. Dans le cadre de la présente démarche, c'est l'une d'entre elles qui est explorée. Plus spécifiquement, l'article lève le voile sur une double difficulté : une difficulté professionnelle d'une part à dépasser le modèle déterministe du rapport personne-environnement et une difficulté scientifique d'autre part à ancrer la production de connaissances dans les processus de transformation du milieu de vie. Dans les deux cas, plusieurs considérations théoriques et pratiques de l'utilisation de l'approche phénoménologique en urbanisme seront évoquées.

Deux sections jalonnent notre exploration. La première partie fait état des implications épistémologiques de l'approche phénoménologique, notamment en ce qui a trait au type de rapport personne-environnement qu'elle suppose, ainsi qu'aux défis qu'elle soulève dans le milieu professionnel, à la lumière des enjeux urbanistiques contemporains. La deuxième partie expose et explore les différences qui peuvent exister entre la recherche et la pratique en urbanisme par rapport aux défis de l'utilisation de l'approche phénoménologique.

## L'APPROCHE PHÉNOMÉNOLOGIQUE ET L'URBANISME : ENTRE PERMANENCE ET MUTATIONS

### PHÉNOMÉNOLOGIE ET RAPPORT PERSONNE- ENVIRONNEMENT

Si le point de vue des usagers semble aujourd'hui incontournable, c'est en raison à la fois de la reconnaissance des savoirs des acteurs concernés par l'aménagement et des limites cognitives des profes-

sionnels de l'urbanisme. Sous-jacente à l'intérêt pour la réalité vécue des usagers se trouve alors une conception interactive du rapport personne-environnement : on assume que le regard des usagers sera original (ou, tout au moins, différent de celui du professionnel), tributaire d'une expérience particulière du milieu. Toutefois, cette conception du rapport personne-environnement n'est pas la seule. Trois perspectives différentes peuvent être identifiées dans la compréhension d'un tel rapport.

Premièrement, la ville peut être appréhendée selon une *perspective de disjonction*.<sup>14</sup> Elle constituerait alors un décor : les phénomènes qui s'y déroulent, de façon indépendante, obéiraient à des causes intrinsèques ou à une causalité simple.<sup>15</sup> En psychologie environnementale, on parlerait alors d'un modèle interactionnel, selon lequel, l'interaction n'engendrerait ni transformations environnementales ni changements comportementaux.<sup>16</sup> Une telle disjonction entre la personne et son environnement rend l'avis des usagers superflu lors de l'aménagement des milieux et isole les transformations environnementales de toute répercussion sur le comportement des usagers. On aménagerait ainsi la ville comme un objet abstrait, de la même manière qu'on effectue une opération mathématique.

Deuxièmement, la ville et le citoyen peuvent être considérés comme éléments indissociables selon une *perspective de conjonction*. Dans cette perspective, l'environnement constitue le contexte indispensable pour comprendre les phénomènes qui s'y déroulent, l'ensemble personne-environnement étant un système interactif.<sup>17</sup> On y considère cependant l'environnement comme objet réel. Le concept d'« affordance », par exemple, est défini par Gibson comme une propriété environnementale objective, indiquant les actions possibles dans un milieu donné : « [t]he observer may or may not perceive or attend to the affordance, according to his needs, but the affordance, being invariant, is always there to be perceived ». <sup>18</sup> Une telle perspective demeure déterministe, dans la mesure où les actions possibles dépendraient de l'environnement et existeraient indépendamment du sujet. Elle s'exprime par exemple dans la Charte d'Athènes, qui préconise des principes universels d'organisation pour une ville en vue d'un assainissement et d'une adaptation à la révolution technoscientifique.<sup>19</sup>

Troisièmement, on peut avancer une *perspective de complexité*, soulignant que la ville est dans le citoyen tout comme le citoyen est dans la ville. Dans cette optique, l'environnement est considéré non pas comme un contexte unique dans lequel s'emboîtent tous les êtres,

mais plutôt comme le produit de l'interaction entre l'individu et son milieu.<sup>20</sup> À la base de cette perspective se trouvent le concept d'*Umwelt* (milieu) et la phénoménologie environnementale de Uexküll, selon lesquels divers individus peuvent se trouver dans un même lieu tout en expérimentant des espaces vécus différents.<sup>21</sup> La théorie de la forme (*Gestaltheorie*), distingue également l'environnement géographique, à caractère physique et objectif, de l'environnement comportemental, concernant le milieu vécu et à caractère subjectif : « *Do we live in the same town? Yes, when we mean the geographical, no, when we mean the behavioural "in"* ». <sup>22</sup> Le modèle écologique de Bronfenbrenner<sup>23</sup> s'inscrit également dans cette approche, l'individu influençant et, simultanément, étant influencé par les multiples systèmes (imbriqués les uns dans les autres) qui composent son environnement perçu. Tout changement environnemental comprendrait donc des transformations autant dans la manière dont la personne perçoit son milieu que dans la manière dont la personne agit sur son milieu.

En urbanisme, l'approche phénoménologique s'inscrit dans la perspective de complexité et amène les praticiens non seulement à comprendre le point de vue de l'usager, mais aussi à considérer celui-ci comme acteur dans la transformation de son environnement lors des projets d'aménagement. L'approche comporte ainsi des objectifs d'ordre substantiel et procédural : substantiel, car il s'agit de chercher le bien-être par l'amélioration du milieu de vie ; procédural, car il est question de susciter la participation de l'usager dans une telle recherche du bien-être et dans la transformation de son milieu de vie. Ces deux objectifs sont, par ailleurs, au centre des enjeux urbanistiques contemporains.

## DES ENJEUX CONTEMPORAINS EN URBANISME

Les enjeux qui caractérisent l'urbanisme contemporain, s'ils sont fort nombreux, peuvent toutefois s'inscrire dans une expression très galvaudée, à savoir celle de développement urbain durable. En effet, « le développement durable des villes et des métropoles est devenu un principe d'action pour l'aménagement du territoire et l'urbanisme ». <sup>24</sup> Deux volets principaux circonscrivent cette notion de développement urbain durable. En effet, elle peut être conçue comme « un concept essentiellement procédural qui renvoie moins aux formes spatiales que la planification produit ou induit, qu'aux formes sociales qu'elle adopte comme processus de décision ». <sup>25</sup> Cette définition, qui n'est

pas sans rappeler les principes de la charte d'Aalborg,<sup>26</sup> affirme que l'interaction et la négociation entre les différents acteurs impliqués sont désormais au cœur de tout processus urbanistique. Mais ce concept de développement urbain durable comporte également une dimension substantielle, en ce qu'il met aussi l'accent sur le bien-être et la préservation des écosystèmes.<sup>27</sup> Il s'agit donc de faire des choix, comportant parfois un changement de valeurs et des modifications de comportement afin de contrer les impacts négatifs d'une urbanisation galopante.

Si ces deux volets du développement urbain durable se retrouvent dans la dimension transformative de l'urbanisme (en tant que pratique), il n'en demeure pas moins qu'ils coïncident aussi avec sa dimension cognitive (l'urbanisme considéré en tant que discipline). Pinson considère en effet qu'aujourd'hui la gouvernance (volet procédural) et les projets urbains (volet substantiel) constituent les deux objets d'étude de cette discipline.<sup>28</sup>

Quelles que soient les distinctions apportées par les multiples acceptions de la gouvernance, il est possible de dire brièvement qu'en urbanisme, cette notion ouvre la porte à la prise en considération d'une variété d'acteurs et d'intérêts. Elle permet de se pencher sur la participation d'une multitude d'acteurs (parmi lesquels se trouvent les habitants) à la prise de décision. Quant aux projets urbains, on constate qu'ils sont légions, si bien qu'on peut se demander s'ils ne sont pas devenus nécessaires à la fabrique de la ville contemporaine.<sup>29</sup> Ces projets urbains, destinés à façonner la ville de demain, sont amenés à modifier la ville des habitants et par conséquent à intervenir dans le rapport que les individus entretiennent avec un territoire donné. Ces opérations d'aménagement sont donc susceptibles de concourir à une modification de valeurs et de comportements et elles constituent de fait un objet d'étude incontournable.

Ainsi, autant comme pratique que comme discipline, l'urbanisme comporte à la fois une portée procédurale et une portée substantielle. Or, si l'importance de ces deux portées ne fait nullement mystère, leurs enjeux au plan de l'éthique font l'objet d'un moins grand nombre de discussions.

Pour saisir les enjeux éthiques de l'urbanisme, il est utile de distinguer ceux d'ordre procédural de ceux d'ordre substantiel. Au plan procédural, on se préoccupera de mettre en place des démarches justes, inclusives, fécondes, afin que le processus d'aménagement soit bénéfique pour les participants. Au plan substantiel, afin que l'objet amé-

nagé soit porteur d'un bien-être autant pour les générations présentes que pour celles à venir, on se préoccupera de mettre de l'avant un certain nombre de valeurs, notamment le respect environnemental, la pertinence sociale et la viabilité économique des projets. À travers l'approche phénoménologique, l'urbanisme contemporain aurait donc la possibilité de répondre à ces deux préoccupations. D'une part, elle permet d'envisager des processus d'aménagement collaboratifs, voire délibératifs,<sup>30</sup> porteurs d'apprentissage pour les participants. D'autre part, elle permet d'intervenir de manière plus informée, à travers des actions plus adaptées au contexte et mieux accueillies par le milieu. En effet, de manière très pragmatique, l'approche phénoménologique peut faciliter l'action, dans la mesure où la construction d'une compréhension collective de la réalité peut susciter la convergence des objectifs. Dans les termes d'Innes de Neufville : « *[the phenomenological approach] offers opportunities to engage and motivate policy makers and citizens so they will be prepared to act on the knowledge produced* ». <sup>31</sup>

Pour des auteurs comme Wackermann, « il n'y a guère de progrès réel, durable, sans que la pensée et l'action n'aient un fondement éthique ». <sup>32</sup> L'approche phénoménologique offre un fondement éthique à l'urbanisme ; toutefois, on constate qu'elle est négligée dans la pratique. La relation entre la recherche et l'intervention, c'est-à-dire entre l'urbanisme comme discipline et comme pratique, est en cause.

121

## RECHERCHE ET PRATIQUE EN URBANISME : DEUX RAPPORTS DISTINCTS À LA PHÉNOMÉNOLOGIE

Malgré la pertinence de l'approche phénoménologique en urbanisme et, plus précisément, des justifications éthiques reliées à son utilisation (dans la quête de meilleures démarches et de meilleurs résultats), force est de constater qu'elle demeure confinée au domaine théorique, adoptée principalement dans la recherche. On constate en effet, d'une part, un foisonnement (notamment depuis le tournant du siècle) d'études phénoménologiques et, d'autre part, une opérationnalisation rare et difficile de l'approche dans la pratique. Les sections suivantes explorent les raisons de cette disparité.

### LES MOTIVATIONS DE LA RECHERCHE PHÉNOMÉNOLOGIQUE

Les dernières années témoignent d'une importante production d'ouvrages méthodologiques qui, de manière implicite ou explicite, s'ins-

crivent dans l'approche phénoménologique. « Voir la ville à travers les yeux de ses habitants » constitue l'objectif derrière divers dispositifs qui permettent au chercheur de saisir la perception urbaine des individus et les représentations que ceux-ci se font de leur milieu de vie et de ses transformations. <sup>33</sup>

Ces travaux accordent bien souvent une attention spécifique aux outils qui permettent de saisir l'expérience de certains groupes. On souligne ainsi la pertinence d'utiliser des outils comme les cartes mentales, les récits de vie <sup>34</sup> ou bien encore des techniques plus innovantes telles le parcours commenté. <sup>35</sup> Outre ces apports méthodologiques, nombreuses sont également les études qui adoptent une démarche phénoménologique pour identifier l'expérience environnementale de groupes sociaux particuliers. C'est le cas des enfants par exemple <sup>36</sup> et des adolescents vivant dans des « cités ». <sup>37</sup> De telles études s'inscrivent dans le contexte spécifique des transformations sociales et des revendications des droits incarnées en l'occurrence par la Convention relative aux droits de l'enfant, des Nations Unies (1989).

L'intérêt pour l'approche phénoménologique est donc, au moins en partie, d'ordre épistémologique. On y trouve une manière de produire des connaissances pertinentes, en ce qu'elles portent sur une réalité souvent méconnue, soit le point de vue des habitants, le point de vue de groupes généralement exclus des processus de décision. Ces connaissances peuvent notamment s'avérer utiles pour mieux comprendre les mouvements de contestation et les réactions auxquelles les urbanistes sont confrontés dans leur pratique quotidienne (ainsi que leurs échecs). <sup>38</sup> Par ailleurs, on fait souvent valoir que les problèmes urbains contemporains sont en partie le résultat de démarches basées exclusivement sur des connaissances sectorielles, valides selon les critères de scientificité positivistes, <sup>39</sup> mais peu significatives pour les usagers. À travers l'approche phénoménologique, on vise donc à comprendre non pas une réalité désincarnée, mais plutôt une réalité significative : il ne s'agit plus simplement d'expliquer, mais de saisir ce qui est important à comprendre.

Dans la recherche, l'intérêt pour l'approche phénoménologique a aussi des répercussions d'ordre éthique. L'approche amène à reconnaître l'usager comme partenaire, plutôt que comme simple objet de recherche. Il s'agit de considérer le citoyen à titre d'acteur, influencé par son environnement mais capable de le transformer. Autrement dit, l'approche phénoménologique comporte la reconnaissance des com-

pétences, des connaissances, des intérêts et des droits des participants. Bien entendu, cette forme de recherche comporte aussi des défis, ne serait-ce qu'en termes de communication entre les participants.

Finalement, au-delà des enjeux liés au processus de recherche, il faut mentionner que l'intentionnalité sous-jacente à la recherche en urbanisme rend les considérations éthiques inéluctables. En fait, en tant que discipline orientée vers l'action,<sup>40</sup> l'urbanisme ne cherche pas tant à expliquer des phénomènes qu'à concevoir une intelligibilité sur laquelle baser les interventions sur le terrain. Loin de contourner les enjeux éthiques, la recherche en urbanisme cherche donc à rendre explicites ceux-ci. Dans ce sens, l'approche phénoménologique s'avère appropriée, en ce qu'elle permet de saisir ces enjeux dans la perspective des acteurs concernés par les interventions.

## LES OBSTACLES À L'APPLICATION DE L'APPROCHE PHÉNOMÉNOLOGIQUE DANS LA PRATIQUE

La multiplication des processus participatifs en aménagement, et plus particulièrement en urbanisme, témoigne d'un intérêt dans la pratique pour inclure les résidents dans les projets non seulement comme usagers, mais aussi comme partenaires du projet. Ceci étant dit, depuis les années 1960, on a constaté que la participation prend des formes très différentes. Arnstein,<sup>41</sup> à travers son célèbre modèle de l'échelle, a fait valoir la variété de modalités de partage du pouvoir dans les démarches dites « participatives » et nous permet de comprendre que la participation du public ne s'inscrit pas toujours pleinement dans l'approche phénoménologique. En effet, dans le contexte institutionnel québécois par exemple, on se retrouve à l'heure actuelle avec plusieurs démarches de consultation, à travers lesquelles les résidents jouent un rôle plutôt limité en ce qu'il est essentiellement « réactif » : on réagit à une proposition généralement conçue uniquement en amont, qui sera, dans le meilleur des cas, ajustée afin de susciter le moins de contestation possible. De plus, cette participation est souvent le fruit d'une minorité : c'est la logique du plus petit dénominateur qui l'emporte pour obtenir l'adhésion de tous à un projet. La participation du public est alors souvent perçue par les autres acteurs (notamment les promoteurs immobiliers dans le contexte nord-américain) comme une contrainte, une « étape à franchir » pour la réalisation de leurs projets<sup>42</sup>. Et les appréhensions au sujet des processus de consultation sont d'autant plus grandes que les projets peuvent être facilement avortés, avec des conséquences graves autant pour

le secteur privé (promoteurs) que pour le public (élus, professionnels municipaux).

Certains identifient les démarches participatives de recherche-action comme une manière prometteuse d'adopter l'approche phénoménologique dans la pratique de l'urbanisme. Déjà vers la fin des années 1970, Kevin Lynch prônait l'institutionnalisation de ce type de démarche. Il constatait que les travaux qu'il menait à travers le monde comme chercheur en utilisant l'approche phénoménologique (notamment auprès d'enfants) auraient peu ou pas d'impact s'ils n'étaient pas inscrits dans la pratique quotidienne de l'urbanisme.<sup>43</sup>

Toutefois, le portrait de la situation serait partiel si on se limitait à mettre en cause la difficulté que rencontre la pratique à adopter l'approche phénoménologique. Il faudrait plutôt se questionner sur le modèle en vigueur, qui sépare de manière nette la recherche de la pratique. Autrement dit, il ne s'agit pas simplement d'une difficulté des praticiens à appliquer des connaissances, mais d'une difficulté à dépasser le paradigme selon lequel la recherche ne constitue qu'une source de connaissances pour être appliquées *a posteriori* dans la pratique. Ce paradigme évacue de l'urbanisme la dimension disciplinaire (cognitive) et se perpétue par le modèle pédagogique dominant.<sup>44</sup>

À ce titre, l'atelier en urbanisme constitue une occasion privilégiée pour intégrer la production de connaissances et le développement d'habiletés de conception dans la formation des urbanistes.<sup>45</sup> Cette activité pédagogique consiste à simuler une démarche urbanistique en la simplifiant. Or, cette simplification se traduit habituellement par l'utilisation d'information générale et désincarnée dans l'élaboration de projets, c'est-à-dire par la non utilisation de l'approche phénoménologique, qui comporterait une démarche plutôt participative.

Si les démarches participatives sont difficiles et laborieuses dans la pratique professionnelle, elles le sont aussi en situation pédagogique dans un contexte académique, ne serait-ce que pour des raisons de logistique. Ceci étant dit, lorsque menée, ce type d'expérience s'avère extrêmement formateur, permettant aux participants de mieux comprendre non seulement la dimension substantielle de l'urbanisme (l'objet d'aménagement, les résultats), mais aussi sa dimension procédurale (la complexité de la démarche d'aménagement). De plus, ce type d'expérience rend aussi explicites d'importants enjeux éthiques qui, pour les étudiants, peuvent être une source d'apprentissages qu'ils peuvent difficilement trouver ailleurs pendant leur formation.<sup>46</sup>

L'absence de l'approche phénoménologique dans la pratique urbanistique, dès la formation des praticiens, pose donc problème. D'une part, elle constitue une perte d'occasions pour améliorer les démarches d'aménagement urbain, les produits de celles-ci et la formation des urbanistes ; d'autre part, elle est l'expression d'une contradiction. En effet, en confinant l'approche phénoménologique au domaine de la recherche, l'apport des résidants comme acteurs dans leur milieu est à la fois reconnu (comme coproducteurs des connaissances, dans la dimension disciplinaire de l'urbanisme) et négligé (comme partenaires des transformations, dans la dimension pratique de l'urbanisme).

Néanmoins, si l'utilisation de l'approche phénoménologique permettrait de mieux outiller l'urbanisme pour améliorer les connaissances et le bien-être de l'individu, une question demeure : comment concilier l'approche phénoménologique à la réalité de l'élu, du promoteur et de l'urbaniste ? Premièrement, l'urbaniste fait face à une volonté politique motivée généralement par des raisons d'ordre économique et géopolitique. Deuxièmement, l'urbaniste est en lien direct avec le promoteur, lequel dispose généralement d'un échéancier serré qu'il est souvent amené à dépasser et dont les motivations sont proches de celles qui animent le pouvoir politique. Comment l'urbaniste peut-il intégrer une telle approche dans un laps de temps court, en ayant un point de vue relativement exhaustif des habitants, tout en considérant les motivations du politique et du promoteur ? Il est délicat de répondre à un tel questionnement, en raison notamment d'un problème scientifique : à notre connaissance, il n'existe aucune étude longitudinale au sujet de l'apport de l'approche phénoménologique en urbanisme. Une analyse mettant en évidence les atouts et les limites d'une telle approche à la naissance du projet urbain, pendant la réalisation de celui-ci et après son achèvement, permettrait de concevoir la pratique autrement. Il s'agirait en quelque sorte de se servir de l'approche phénoménologique pour mieux comprendre les difficultés et les opportunités que cette même approche comporte dans la pratique urbanistique. Encore une fois, c'est la relation entre la pratique et la discipline qui doit être repensée.

## CONCLUSION

En urbanisme, l'utilisation de l'approche phénoménologique permet de rapprocher l'amélioration du milieu de vie et la participation de l'individu à cette amélioration. Ces deux éléments sont d'autant plus importants qu'ils correspondent aux défis auxquels l'urbanisme

contemporain fait face. Ces défis sont liés au projet urbain (dans la dimension substantielle) et à la gouvernance (dans la dimension procédurale). Si par rapport à la dimension procédurale l'approche phénoménologique facilite la mise en place de meilleures démarches urbanistiques, par rapport à la dimension substantielle elle permet d'envisager des interventions plus pertinentes.

Néanmoins les décalages existant entre l'urbanisme en tant que pratique et en tant que discipline ne permettent pas aujourd'hui d'exploiter l'ensemble des potentialités de l'approche phénoménologique. En fait, si l'on peut déplorer l'échec de la pratique à s'appuyer sur des connaissances issues de l'approche phénoménologique, il ne reste pas moins que la relation entre la recherche et la pratique constitue un problème de fond (et pas étranger à d'autres professions). La séparation entre la théorie et la pratique et, plus profondément l'instrumentalisation de la recherche, peuvent expliquer la difficile utilisation de l'approche phénoménologique dans la pratique urbanistique.

Une recherche ancrée dans la pratique et une pratique inscrite dans la recherche apparaissent toutes deux à la fois comme objectifs et comme conditions de l'utilisation de l'approche phénoménologique en urbanisme. La quête d'une telle réciprocité se justifie à plusieurs égards et en particulier au plan éthique : elle suppose la pleine reconnaissance des individus comme acteurs dans leur collectivité ; elle nous permet de répondre à l'enjeu de durabilité qui caractérise l'urbanisme contemporain.<sup>47</sup>

## NOTES

- 1 Voir Sandercock, Leonie, *Towards Cosmopolis: Planning for Multicultural Cities*, New York/Toronto, John Wiley, 1998, ch. 4.
- 2 Inscrit dans le paradigme positiviste, le modèle suppose l'existence en urbanisme d'une rationalité universelle. L'urbaniste, en tant qu'expert, interviendrait techniquement sur la ville en prenant appui uniquement sur des connaissances ayant satisfait les critères de scientificité positivistes. Pour une caractérisation du paradigme positiviste et d'autres paradigmes, voir Guba, Egon G., et Lincoln, Yvonna S., « Paradigmatic controversies, contradictions, and emerging confluences », in N. Denzin et Y. S. Lincoln, éd., *Handbook of qualitative research*, Thousand Oaks, Sage Publications, 2000, pp. 163-188.
- 3 Friedmann, John, « Two centuries of planning theory: an overview », in S. Mandelbaum, L. Mazza et R. W. Burchell, éd., *Explorations in planning theory*, New Brunswick, N.J., Center for Urban Policy Research, 1996, pp. 10-29.
- 4 Innes de Neufville, Judith, « Knowledge and Action: Making the Link » *Journal of Planning Education and Research*, vol. 6, no 2, 1987, p. 88.
- 5 Lalande, André, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*. Paris, Presses universitaires de France, 1947 (5e éd.), p.768.
- 6 Depuis les années 1980, cet intérêt pour l'expérience des praticiens dans l'action a été incarné principalement par Schön et, plus spécifiquement en urbanisme, par des auteurs comme Bolan et Forester. Voir Schön, Donald, *The Reflective Practitioner: How professionals think in action*. London, Temple Smith, 1983. Bolan, Richard S., « The Practitioner as Theorist. The Phenomenology of the Professional Episode », *Journal of the American Planning Association*, vol. 46, no 3, 1983, pp. 261-274. Voir aussi, dans le présent dossier, l'article de John Forester ainsi que le compte-rendu de son dernier ouvrage par Jacques Fisette.
- 7 Lynch, Kevin, *The image of the city*, Cambridge, Mass., M.I.T. Press, 1960.
- 8 À ce sujet, Edgar Morin parle de l'irréductible incertitude de l'action, liée entre autres à ce qu'il appelle l'écologie de l'action. Face à une telle complexité, à la difficulté de juger des conséquences des gestes, le praticien serait amené à reconnaître l'intentionnalité de son agir professionnel, à demeurer vigilant et à assumer le conflit. Morin, Edgar, *La méthode 6 : Éthique*, Paris, Seuil, 2004, p. 67.
- 9 Sans entrer dans les nombreux débats entourant l'acceptation du développement durable, mentionnons que nous référons ici aux différentes tentatives et divers moyens mis en place à l'échelle des collectivités pour se doter d'un environnement viable. L'Agenda 21 peut être considéré comme un de ces moyens. Voir Paulet, Jean-Pierre, *Géographie urbaine*, Paris, Armand Colin, 2009.
- 10 Pinson, Gilles, *Gouverner la ville par projet*, Paris, Presses de sciences po, 2009.
- 11 Gariépy, Michel et Eid, Nohad, « L'acceptabilité sociale des grands projets urbains est-elle prévisible ? Réflexions à partir du cas montréalais ». Communication présentée au colloque *Les grands projets immobiliers : territoires, acteurs et stratégies*. 77ème Congrès de l'Acfas, Ottawa, 13 mai 2009.
- 12 Gariépy, Michel et Gauthier, Mario « Le débat public en urbanisme à Montréal : un instrument de développement urbain durable ? », *Canadian Journal of Urban Research*, vol. 18, no 1, 2009, pp. 48-73.
- 13 Morisset, Lucie K. « Réapprendre à rêver la ville », Entrevue pour le journal *Le Devoir*, 10 août 2009.
- 14 Les trois perspectives ici utilisées, ont été discutées en détail dans Torres, Juan, *La recherche par le projet d'aménagement : Comprendre le vélo chez les enfants à travers les projets « Grandir en ville » de Montréal et de Guadalajara*, Thèse doctorale non publiée, Université de Montréal, 2007, pp. 44-52.
- 15 Ces causes intrinsèques peuvent être identifiées à l'idée aristotélicienne d'une cause matérielle (la raison pour que l'objet ou le phénomène existe), différente de la cause efficiente (causalité dans le sens habituel), soit celle qui précède un effet. Voir Aristote, *Physique* (traduit par Pierre Pellegrin), Paris, Flammarion, 2000, livre II.
- 16 Altman, Irwin, et Rogoff, Barbara, « World views in psychology: trait, interactional, organismic and transactional perspectives », in D. Stokols et I. Altman, éd., *Handbook of environmental psychology*, New York/Toronto, Wiley, 1987, pp. 7-40.
- 17 On prend appui sur le travail de Bertalanffy, Ludwig von, *General system theory: foundations, development, applications*. New York, Braziller, 1968.
- 18 Gibson, James J., *The ecological approach to visual perception*, Boston, Houghton Mifflin, 1979, p. 139.
- 19 Le Corbusier, *La charte d'Athènes*, Paris, Editions de Minuit, 1957.
- 20 Lewin, Kurt, *Principles of topological psychology*, New York, McGraw-Hill, 1936.
- 21 Uexküll, Jacob von, *Mondes animaux et monde humain : suivi de Théorie de la signification*, Paris, Denoël, 1965.
- 22 Koffka, Kurt, *Principles of Gestalt psychology*, New York, Harcourt Brace, 1963, p. 28. Dans le même esprit, Moles et Rohmer distinguent deux manières de concevoir l'environnement, l'une en tant que lieu (perçu), inscrite dans la philosophie de la centralité, et l'autre en tant que quantité (abstrait), inscrite dans la philosophie de l'étendue. Voir Moles, Abraham, et Rohmer, Élisabeth, *Psychologie de l'espace*, Tournai, Casterman, 1972.
- 23 Bronfenbrenner, Urie, *The ecology of human development: experiments by nature and design*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1979.
- 24 Gariépy et Gauthier, 2009, p.2.
- 25 Gariépy et Gauthier, 2009, p.3.

- 26 Charte des villes européennes pour la durabilité-Charte d'Aalborg, 27 mai 1994 : <http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/agenda21/textes/aalborg.htm>
- 27 Paulet, 2009.
- 28 Pinson, Daniel « L'urbanisme : une discipline indisciplinée ? », *Futures*, 2003, version française en ligne <http://pagesperso-orange.fr/d.pinson.urb/rep-gen/ArtFuturespdf.pdf>; référence version anglaise : PINSON, Daniel, *Urban Planning : an 'undisciplined' discipline?* in *Futures*, 36, 2004, Elsevier, London.
- 29 Breux, Sandra et Bédard, Mario « Non-lieux et grands projets urbains », Communication présentée au colloque *Les grands projets immobiliers : territoires, acteurs et stratégies*. 77ème Congrès de l'Acfas, Ottawa, 13 mai 2009.
- 30 Forester, John, *The deliberative practitioner: encouraging participatory planning processes*, Cambridge, Mass., MIT Press, 1999.
- 31 Innes de Neufville, « Knowledge and Action: Making the Link », p. 88.
- 32 Wackermann cité dans Paulet, 2009, p.80.
- 33 Breux, Sandra « Représentations territoriales et engagement public individuel : premières explorations ». *Politique et sociétés*. Numéro spécial sous la direction de Bernard Fournier et Min Reuchamps, vol.27, n°3, 2008, pp. 177-211.
- 34 Fortin, Andrée et Desprès, Carole. « Le juste milieu : représentations de l'espace des résidents du périurbain de l'agglomération de Québec », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 52, n°146, 2008, pp. 153-174.
- 35 Jean Paul-Thibaud. «La méthode des parcours commentés» dans Michèle Grosjean et Jean-Paul Thibaud, dir. *L'espace urbain en méthodes*, Marseille, Parenthèses, 2001, pp. 79-99.
- 36 Voir, par exemple l'ouvrage de Driskell, David, dans le cadre du programme Grandir en ville, de l'UNESCO : *Creating better cities with children and youth: a manual for participation*, London/Paris, Earthscan/UNESCO Publishing, 2002.
- 37 Fournand, Anne, « Images d'une cité. Cartes mentales et représentations spatiales des adolescents de Garges-les-Gonesse ». *Annales de géographie*, n°633, 2003, p. 537-550.
- 38 Paulet, Jean-Pierre, *Les représentations spatiales*, Paris, Armand Colin, 2002.
- 39 Ces critères comportent la validité interne, la validité externe, la consistance et l'objectivité. Voir Guba, Egon G., et Lincoln, Yvonna S., « Competing Paradigms in Qualitative Research », in Norman K. Denzin et Yvonna S. Lincoln, eds., *Handbook of qualitative research*, Thousand Oaks, Sage Publications, 1994, pp. 105-117.
- 40 Dans les termes de Simon, l'urbanisme, comme d'autres formes d'aménagement, constitue une science de l'artificiel, c'est-à-dire une démarche scientifique intentionnalisée, la production de connaissances ayant pour but la transformation de la réalité. Simon, Herbert A. *The sciences of the artificial*, Cambridge, M.I.T. Press, 1969.
- 41 Arnstein, Sherry R., « A ladder of citizen participation », *Journal of the American Institute of Planners*, vol. 35, no. 4, 1969, pp. 216-224.
- 42 Gariépy et Gauthier, 2009.
- 43 Lynch, Kevin, *Growing up in cities: studies of the spatial environment of adolescence in Cracow, Melbourne, Mexico City, Salta, Toluca, and Warszawa*, Paris / Cambridge, UNESCO / The MIT Press, 1977.
- 44 Sandercock, *Towards Cosmopolis*, p. 88.
- 45 Voir à ce sujet l'ouvrage de Donald Schön, *Educating the reflective practitioner: toward a new design for teaching and learning in the professions*, San Francisco, Jossey-Bass, 1987.
- 46 Torres, *La recherche par le projet d'aménagement*, p. 217.
- 47 Les auteurs remercient Hugo Loiseau pour sa lecture des premières ébauches de ce texte.

## S'EXERCER À L'EMPATHIE : UNE EXPÉRIENCE PÉDAGOGIQUE EN DESIGN D'INTÉRIEUR

RABAH BOUSBACI  
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

### RÉSUMÉ

Les professionnels ont par définition un public bénéficiaire de leurs services : le patient pour le médecin, le psychologue ou l'infirmière ; le client pour l'avocat ; le consommateur pour le gestionnaire d'une entreprise commerciale ; etc. L'utilisateur ou l'habitant du cadre bâti constitue un des destinataires des services professionnels du design d'intérieur. De quelle manière peut-on apprendre aux étudiants/futurs professionnels du design d'intérieur à se mettre à la place de l'utilisateur/habitant des espaces qu'ils conçoivent ? Le concept de l'empathie, communément décrit comme la capacité de se mettre à la place de l'autre, de le comprendre et de ressentir ses sentiments et ses émotions, est bien adapté pour explorer cette attitude. Cet article est composé de deux parties. La première présente une expérience pédagogique en design d'intérieur où des étudiants apprennent à se représenter les usagers de leur projet d'aménagement en utilisant un outil méthodologique appelé « boussole éthique ». Cette boussole est constituée essentiellement de trois pôles qui renvoient aux trois rapports fondamentaux de l'être humain tels qu'étudiés dans la tradition stoïcienne : rapport à soi-même, à autrui et à la nature. Dans la seconde partie, l'article met en relief plusieurs éléments théoriques qui permettent de comprendre, de consolider et, éventuellement, de faire évoluer les bases conceptuelles qui sous-tendent cette démarche. Il s'agira notamment des théories éthiques et de certaines approches spécifiques au concept de l'empathie.

### ABSTRACT

All professions have obligations to the public they serve, i.e.: the patient for physicians, psychoanalysts, or nurses; the client for lawyers; the consumer for managers; etc. The user or occupant of the built environment is the intended public of interior design services. How do interior design students learn to imagine the occupants of the built environments they design? The concept of empathy, commonly defined as the capacity of identification with and understanding of another's situation, feelings, and motives, is particularly suitable to explore this attitude. This paper has two parts. The first one presents an interior design academic exercise where students learn to imagine the occupants of their design project by using a methodological tool called an "ethical compass". The compass is composed of three poles, which remind the three fundamental relations in the human condition as they were considered in the Stoic tradition: man's relation to oneself, to others, and to nature. In the second part, the paper outlines several theoretical elements, which help to understand, to strengthen, and eventually to make progress about some of the conceptual bases that underline this approach. Mainly, it outlines important ethical theories and specific approaches to the concept of empathy.

## INTRODUCTION

Les savoirs professionnels et la problématique de leur enseignement ont suscité de nombreux questionnements et réflexions au cours des quatre dernières décennies. Cet intérêt a d'abord trouvé un important catalyseur dans les travaux de Herbert Simon. Dans son manifeste de 1969, *The Sciences of the Artificial*<sup>1</sup>, Simon décrit le processus de design (ou processus de la conception) comme l'activité caractéristique des savoirs professionnels. Dans le chapitre intitulé « *The Science of Design : Creating the Artificial* », on peut lire la description suivante :

« Everyone designs who devises courses of action aimed at changing existing situations into preferred ones. The intellectual activity that produces material artifacts is no different fundamentally from the one that prescribes remedies for a sick patient or the one that devises a new sales plan for a company or a social welfare policy for a state. Design, so construed, is the core of all professional training; it is the principal mark that distinguishes the professions from the sciences. Schools of engineering, as well as schools of architecture, business, education, law, and medicine, are all centrally concerned with the process of design. »<sup>2</sup>

Les disciplines du design (design industriel, design graphique, design de web, design de jeu, design architectural, design urbain, design de paysage, etc.), se sont dans une large mesure reconnues dans cette définition de Simon. Le design d'intérieur n'est pas en reste dans cette dynamique. Depuis les années 1980, le champ du design d'intérieur s'est considérablement développé en Amérique du Nord tant au niveau des savoirs qui le sous-tendent qu'au plan de la reconnaissance sociale et institutionnelle<sup>3</sup> dont il jouit comme pratique professionnelle. Un designer d'intérieur conçoit, configure et dessine les aménagements des environnements intérieurs des édifices. Ces espaces intérieurs sont les lieux de vie quotidiens où les personnes de tous les âges habitent, travaillent, étudient, jouent, s'amuse, se font soigner, etc. :

« Interior design is a multi-faceted profession in which creative and technical solutions are

applied within a structure to achieve a built interior environment. These solutions are functional, enhance the quality of life and culture of the occupants, and are aesthetically attractive. [...] Designs must adhere to code and regulatory requirements, and encourage the principles of environmental sustainability. »<sup>4</sup>

Comme cette définition le souligne, le bien-être et la qualité de vie des habitants (occupants/usagers) des espaces constituent la préoccupation première et le point de mire de la démarche de conception en design d'intérieur<sup>5</sup>. Un questionnement fondamental et spécifique orientera donc notre investigation dans cet article. On peut bien entendu s'interroger : de quelle manière les designers d'intérieur s'imaginent-ils ou se représentent-ils les habitants/occupants/usagers des espaces qu'ils conçoivent ? Sachant que dans une majorité de situations ces occupants leurs sont inconnus, de quelle façon les designers se mettent-ils à la place de ces personnes ou se projettent-ils dans la situation de ces personnes pour concevoir des espaces qui leurs conviennent ? Cependant, la question qui orientera de plus près la substance de cet article, i.e. la question pédagogique, est la suivante : *de quelle manière (i.e., la question méthodologique) et sur la base de quels fondements conceptuels (i.e., la question théorique) peut-on enseigner aux étudiants/futurs professionnels du design d'intérieur à se mettre à la place des habitants/occupants/usagers des espaces qu'ils conçoivent ?*

Ces questions, bien entendu, ne sont pas spécifiques à la pratique du design d'intérieur. Elles sont inhérentes à toutes les pratiques professionnelles dans la mesure où le public est toujours le premier bénéficiaire des services des professionnels. Il en est ainsi du médecin, du psychologue ou de l'infirmière vis-à-vis de son patient, de l'avocat vis-à-vis de son client, du maître d'école vis-à-vis de son élève, du professeur vis-à-vis de son étudiant, du gestionnaire vis-à-vis du consommateur des produits de son entreprise, etc. Le professionnel a toujours une vision ou conception, *tacite* ou *explicite*, de la personne humaine du bénéficiaire ou destinataire de ses services. Au sein des disciplines du design, la manière « trop » ordinaire d'aborder les facteurs touchant l'utilisateur consiste en la vieille et habituelle analyse des *besoins fonctionnels* des projets. Après avoir été inaugurée et mise en œuvre d'une façon systématique au sein de la tradition du Bauhaus, ce type d'analyses fait partie maintenant de tous les

programmes pédagogiques des disciplines du design. Il est donc permis de dire que l'analyse des besoins fonctionnels consiste en la manière habituelle qu'ont les designers de se mettre à la place de l'utilisateur.

Le concept de l'*empathie*, exploré amplement en éthique (i.e. : philosophie morale) ainsi que dans diverses autres disciplines<sup>6</sup>, est particulièrement adapté pour orienter les réponses à notre question principale énoncée ci-dessus. Communément décrite comme la capacité de se mettre à la place de l'autre, de le comprendre et de ressentir ses sentiments et ses émotions, la notion d'*empathie* possède des ressources non négligeables pour étudier et comprendre en design d'intérieur, d'une façon qui lui serait propre, cette faculté de s'identifier à autrui : la faculté de se mettre dans les « souliers » de l'autre.

Dans les sections qui suivent, nous allons dans une première partie présenter une expérience pédagogique. Elle consiste en un exercice de design d'intérieur. Les étudiants y apprennent, d'une façon beaucoup plus complexe que la traditionnelle analyse des besoins fonctionnels, à se représenter et s'imaginer la personne de l'utilisateur pour lequel ils conçoivent des aménagements intérieurs. Ils s'y exercent en se servant d'un outil méthodologique appelé « boussole éthique ». Les résultats de cette expérience, de courte durée, montreront, à travers un nombre restreint d'exemples choisis parmi une quarantaine, de quelle manière les étudiants prennent d'abord conscience de leurs habitudes de conception et préjugés, et par la suite comment ils modifient leur approche habituelle en adoptant une attitude fondée sur l'*empathie*. Dans la seconde partie de l'article, nous allons mettre en relief certains éléments théoriques qui permettent de comprendre, de consolider et, éventuellement, de faire évoluer les bases conceptuelles qui sous-tendent cette démarche. Il s'agira essentiellement des théories éthiques et de certaines approches spécifiques au concept de l'*empathie*.

## PARTIE 1 : UNE EXPÉRIENCE PÉDAGOGIQUE EN DESIGN D'INTÉRIEUR

L'exercice dont il sera question dans ce texte s'inscrit dans le cadre des activités pédagogiques d'un cours en design d'intérieur. L'exercice s'étale sur deux semaines. Habituellement, il est destiné à un groupe de 40 étudiants et le rendu se fait sur des feuilles blanches de format 11"x17". Dans son ensemble, ce cours est centré sur les différents modes de raisonnement et d'approches qui peuvent être mis en œuvre par le designer dans la conception d'un projet d'aménagement intérieur : l'approche rationaliste, l'herméneutique, l'éthique, la poétique et la rhétorique. Ce cours est également jumelé avec l'Atelier (*studio*) de design de la même session où les étudiants abordent la problématique et la conception des aménagements de bureaux (la problématique du travail, le travail de bureau comme mode de vie, le développement durable, etc.). Le projet d'atelier sert ainsi de contexte de mise en pratique des notions abordées dans le cours théorique. Durant la session d'hiver 2009, le projet d'atelier consistait en l'aménagement des bureaux d'une firme d'avocats dans le 14<sup>ème</sup> étage d'une tour de bureaux. L'envergure du projet avoisine 7000 pieds carrés. La commande du projet, comme c'est souvent le cas, est énoncée sous la forme d'une liste des espaces dont le client a besoin avec la superficie correspondante. Elle comporte, entre autres, un espace d'accueil avec la réception et la salle d'attente (400 pieds carrés), deux salles de conférence (2 x 300 p.c.), une bibliothèque (200 p.c.), 9 bureaux d'avocats associés (9 x 300 p.c.), 5 bureaux de secrétaires/assistantes administratives des avocats (5 x 100 p.c.), une cafétéria (200 p.c.) et bien d'autres locaux.

### EXERCICE PÉDAGOGIQUE

D'une façon très spécifique, l'exercice est conçu pour apprécier la fécondité et le potentiel heuristique d'un outil méthodologique appelé « boussole éthique » ; c'est un modèle en forme de boussole qui permet aux étudiants de se représenter autrement qu'à l'habitude, c'est-à-dire d'une façon plus complexe, les usagers des espaces qu'ils conçoivent et de s'exercer ainsi d'une façon plus systématique à l'aptitude de l'*empathie*. L'objectif global de l'exercice visait quant à lui la mise en pratique des notions apprises dans les séances du cours

théorique consacrées spécifiquement à l'herméneutique (i.e., la question des *préjugés*), l'éthique (i.e., le concept de l'*empathie*) et la poétique (raisonnement *métaphorique* ou analogique).

L'exercice avait comme point de départ le plan d'aménagement final des espaces de la firme d'avocats auquel chacun des étudiants était arrivé dans son projet d'atelier. Au plan méthodologique, l'exercice comporte deux étapes. Dans la première étape, les étudiants sont appelés à expliciter et rendre compte tout simplement des préjugés communs (c'est-à-dire les visions préétablies, les préconceptions, les pré-compréhensions, etc.) qui, selon eux, sont inhérents à chacun des espaces qui composent la commande du projet. Une fois déterrés ces préjugés, les étudiants sont appelés par la suite, dans la seconde étape, à détacher leur attention des espaces comme tels et de s'intéresser *plutôt* aux usagers de ces espaces en essayant, par le biais de la *boussole éthique*, de se projeter et de s'imaginer à leur place. Cependant, le but de l'exercice ne consiste pas à considérer tous les usagers potentiels d'un espace. Il vise plutôt à entraîner l'étudiant à pratiquer son empathie à l'égard d'au moins un usager spécifique à chaque fois. Aussi, parmi tous les espaces explorés, nous avons retenu les espaces suivants pour illustrer les résultats de cet exercice : l'espace d'accueil qui comprend la réception et la salle d'attente ; le bureau de l'avocat.

### Les préjugés communs

129

Les comptes-rendus au sujet des préjugés sont élaborés sous-forme de commentaires écrits et illustrés au besoin avec des plans, des croquis, des perspectives 3D ou des photos. Tel que le croquis ci-dessous les résume (figure 1), les principaux préjugés communs que l'on dénote au sujet de *l'espace d'accueil* sont les suivants :



Figure 1 : Un espace d'accueil-type

*L'espace d'accueil est formé de la réception et de la salle d'attente. La réception est composée d'un bureau de travail où se tient une réceptionniste et d'un comptoir, le tout fait face à l'entrée principale de la firme. C'est à travers le design de l'espace d'accueil que la firme projette son image corporative. L'ambiance de l'accueil a un caractère à la fois solennel, formel, sérieux, institutionnel et intimidant. Le logo et le nom de la firme y sont disposés bien en vue. La salle d'attente peut être située légèrement en retrait de la réception. On y dispose quelques fauteuils adossés au mur et une table basse avec des revues. Mises à part les conversations de la réceptionniste au téléphone, l'ambiance globale est assez silencieuse.*

Les principaux préjugés communs que l'on signale au sujet des bureaux des avocats quant à eux sont les suivants (figure 2) :

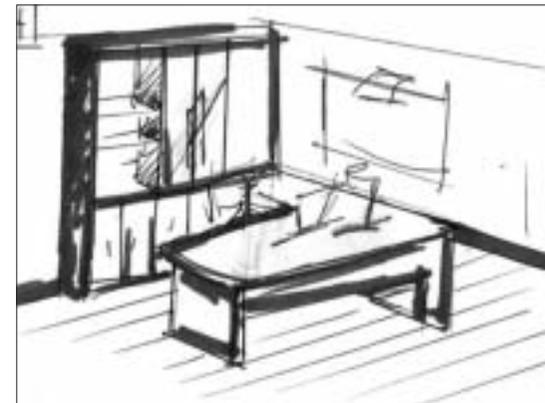


Figure 1 : Un bureau-type fermé

*Un bureau d'avocat est un espace fermé avec une porte le plus souvent en bois. C'est un espace rectangulaire ou carré qui est situé près d'une fenêtre afin de jouir de la meilleure vue sur l'extérieur. On y trouve un meuble-bibliothèque, une chaise confortable et un bureau massif en bois avec une grande surface de travail sur laquelle sont empilés plusieurs dossiers de clients. Deux sièges pour les visiteurs sont disposés en face du poste de travail. Des couleurs sobres et monochromes, ainsi que des matériaux nobles (bois, marbre, tapis) constituent les éléments caractéristiques de l'ambiance globale.*

## Une boussole pour s'exercer à l'empathie

C'est dans la seconde étape de l'exercice que les étudiants s'exercent concrètement à l'empathie à l'endroit des usagers : s'imaginer et se représenter, d'une façon plus appropriée que l'analyse fonctionnelle, les occupants/usagers des espaces qu'ils conçoivent. Maintenant qu'ils ont pris conscience des préjugés qui gouvernent la perception générale des espaces étudiés ci-dessus, d'une façon intentionnelle, il leur est à présent demandé de centrer leur attention sur les usagers de ces espaces. Pour les aider à se représenter ces usagers, un outil méthodologique à caractère exploratoire et heuristique leur est proposé. Nous l'avons appelé « *boussole éthique* » (figure 3). L'idée qui la sous-tend<sup>7</sup> postule qu'une situation humaine peut être caractérisée par les trois *rappports fondamentaux* : rapport de la personne à *soi-même*, rapport à *autrui* et rapport à la *nature*.

Il est demandé aux étudiants de s'imaginer les principaux usagers des espaces mentionnés ci-dessus : la réceptionniste et le visiteur *dans* l'espace d'accueil ; l'avocat *dans* son bureau. Les étudiants devaient alors explorer, d'une façon quasi analytique, chacun des rapports fondamentaux *individuellement* et *systématiquement*, en commençant par le rapport à soi, puis le rapport à *autrui* et enfin le rapport à la nature. Pour leur faciliter l'exploration systématique, un certain nombre de *thèmes*, entrevus au préalable dans les séances du cours théorique, sont associés à chacun des trois pôles de la boussole (figure 3) : le travail *versus* la détente ; travail intellectuel *versus* travail manuel ; travail individuel *versus* travail en groupe ; les corps et ses différentes postures ; les cinq sens ; les diverses conceptions du bonheur ; les modes de vie et habitudes au travail ; les cinq sens dans leurs rapports à la nature ; etc. etc.

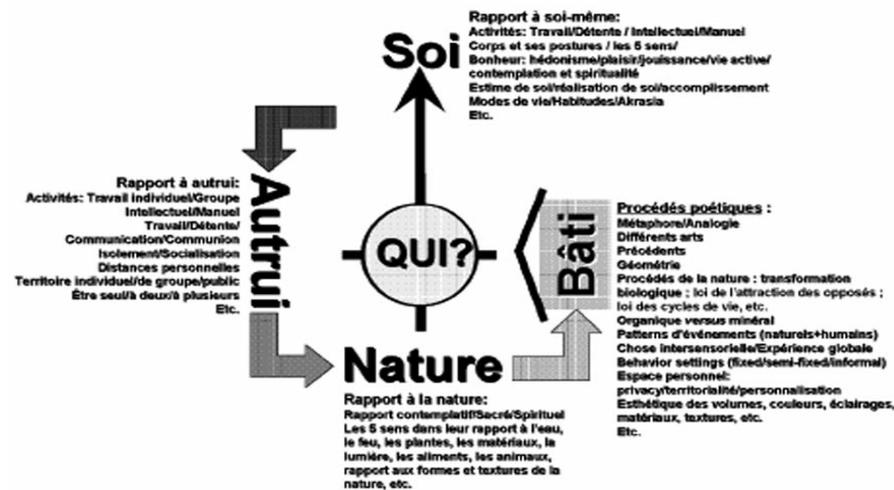


Figure 3 : La boussole éthique

Une fois nourris de leurs diverses explorations à l'endroit des thèmes qui composent les trois rapports fondamentaux de chacun des usagers étudiés, les étudiants sont par la suite tenus de proposer de nouvelles solutions d'aménagement intérieur des espaces étudiés. Pour cette dernière tâche, ils doivent faire appel au 4<sup>ème</sup> pôle de la boussole qui renvoie aux notions entrevues, entre autres, dans les séances théoriques sur la poétique (le raisonnement métaphorique).

Les résultats obtenus à l'issue de cette seconde étape de l'exercice démontrent bien l'impact positif ainsi que le potentiel et la fécondité appréciables de l'utilisation de la boussole éthique comme outil d'exploration et d'innovation en matière d'aménagement des environnements intérieurs. Ces résultats confirment deux aspects importants au sein de la démarche de conception. Il y a d'abord le rôle prépondérant que jouent les préjugés dans la démarche de conception, particulièrement en amont du processus. Comme nous allons le voir dans la seconde partie de l'article avec ce que Donald Schön désigne par l'idée de « *routines* » chez les professionnels, les préjugés constituent notre manière *habituelle* d'approcher les situations ou les problématiques auxquelles nous faisons face. Il est cependant pertinent de rappeler que la question des préjugés et des enjeux herméneutiques ne constitue pas le point focal de notre enquête dans cet arti-

cle. Ensuite, cet exercice confirme également les vertus d'une démarche fondée sur l'empathie comme méthode pour dépasser les préjugés et découvrir (i.e., la dimension heuristique) des réalités souvent oubliées et non explorées *systématiquement* lors de la réflexion sur le bien-être des usagers des espaces. Il est bien entendu fort probable que de nouveaux préjugés puissent également se développer dans cette étape de mise en œuvre de la boussole. Mais, là encore, il ne s'agit pas de l'objet d'attention central dans cet exercice.

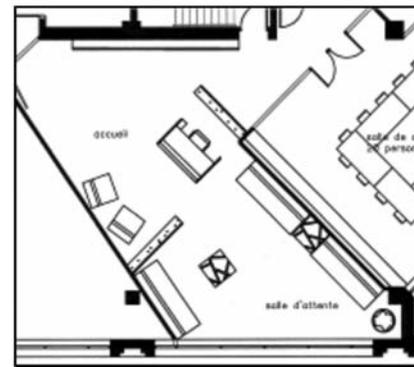
Les deux exemples illustrés ci-dessous (les aménagements nouveaux proposés pour l'espace de l'accueil et le bureau d'un avocat) montrent de quelle manière ces apports peuvent se manifester concrètement dans une démarche de conception en design d'intérieur.

### a) L'espace de l'accueil

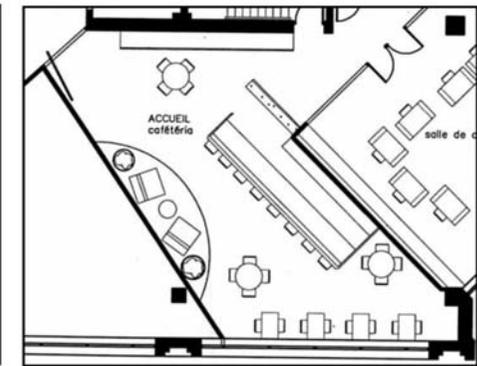
Parmi les explorations portant sur l'*espace de l'accueil* de la firme d'avocat, celles de l'expérience vécue par le visiteur et la condition de travail de la réceptionniste ont particulièrement retenu l'attention des étudiants dans leur exercice à l'empathie. En effet, un client vient voir un avocat parce qu'il a un problème d'ordre juridique ou judiciaire. On estime qu'il vit une situation angoissante et stressante durant les 5 à 10 minutes qu'il passe dans l'espace d'attente de l'accueil. Bien entendu, le caractère parfois solennel, formel, sérieux, institutionnel et intimidant des ambiances et des aménagements conventionnels des espaces d'accueil (voir, ci-dessus, la description des préjugés concernant l'espace de l'accueil) n'est pas de nature à aider à détendre le visiteur. Les étudiants ont par conséquent exploré les thèmes de la boussole qui sont susceptibles de générer des idées en vue d'occuper par quelque chose de plus agréable l'attention du visiteur pendant les 5 à 10 minutes qu'il attend en lui procurant une expérience plus détendue et conviviale. Ils ont de ce fait exploré de plus près les thèmes de la détente, des postures du corps et celui de la sensorialité (les cinq sens). Le recours aux procédés métaphoriques du 4<sup>ème</sup> pôle de la boussole les a amenés à imaginer des solutions de design parfois très innovantes et pertinentes.

L'exemple ci-dessous (figure 4) illustre la proposition d'aménagement finale d'un espace d'accueil appelé « Accueil-caféteria », et dont l'atmosphère globale est inspirée de l'ambiance de bistrot. Le point de départ de la réflexion de l'étudiante était l'exploration du premier contact entre la réceptionniste et le visiteur qui pénètre dans l'espace d'accueil. Le premier contact entre ces deux personnes

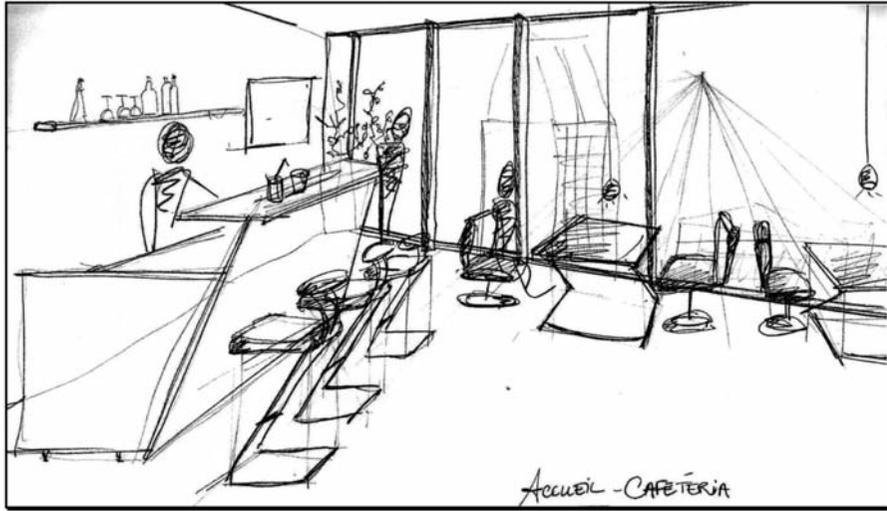
s'opère par la médiation du comptoir de réception que l'on trouve dans les configurations traditionnelles des espaces d'accueil. Ce type de configuration spatiale participe grandement du caractère solennel, institutionnel et intimidant de l'ambiance traditionnelle des espaces d'accueil. La réceptionniste est dans une posture assise, et elle doit souvent lever la tête pour parler au visiteur. Ce dernier est quant à lui dans une posture debout s'accoudant parfois sur le comptoir et doit souvent se pencher pour parler à la réceptionniste, et par conséquent envahir quelque peu l'espace ou la bulle personnelle de la réceptionniste. En explorant d'autres postures possibles du corps ainsi que d'autres lieux dans lesquels on est accueilli d'une façon plus conviviale, l'étudiante est arrivée au modèle du bistrot comme solution finale. La réceptionniste est l'analogue du barman dans ce cas : tout en accomplissant son travail administratif, elle accueille également, dans une posture *debout*, les clients et leur sert des cafés ou des boissons fraîches ; le mobilier du bistrot (chaises, tables, tabouret, comptoir, etc.) est nettement plus diversifié que celui des salles d'attentes conventionnelles ; l'ambiance sensorielle du bistrot (odeurs de café et des croissants, les bruits des ustensiles et des conversations, l'éclairage, les matériaux, etc.) complète l'expérience globale de l'accueil et contribue ainsi à la détente du visiteur.



a) Espace d'accueil initial avec bureau de réception et salle d'attente contiguës



(b) Solution finale : un accueil-caféteria



(c) Vue perspective sur l'accueil-caféteria

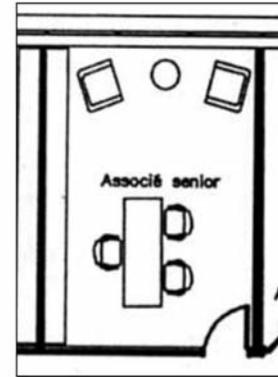
Figure 4 : Un aménagement de l'espace d'accueil

### b) Le bureau d'avocat

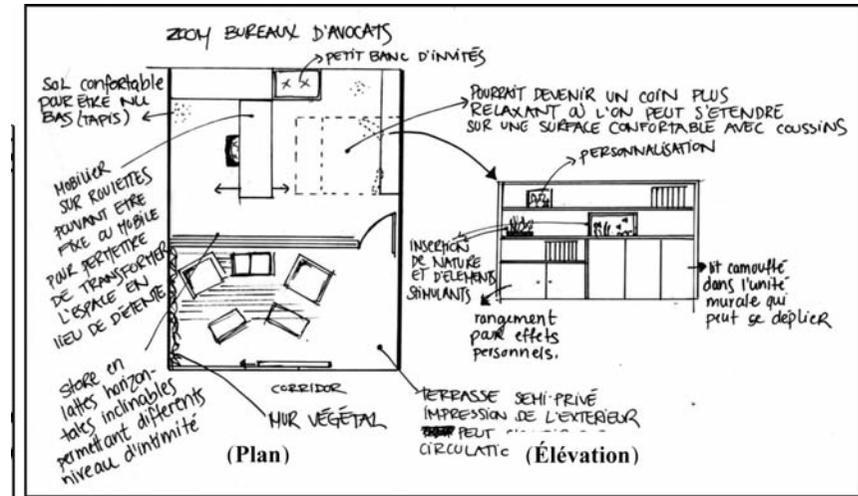
Le bureau de l'avocat constituait, quant à lui, un bon prétexte pour réfléchir sur la signification du travail de bureau et sur les conditions dans lesquelles il est fait. Le bureau fermé représente en effet l'archétype même des espaces de bureaux. Cependant, en considérant la nature et le nombre important des tâches qu'un avocat peut accomplir dans une journée (une journée qui peut commencer très tôt et finir très tard), on en vient très vite à comprendre que le bureau n'est pas simplement un lieu de travail : il est un lieu de vie. L'avocat y lit les journaux, prend son café et mange quelques viennoiseries, prend ses appels téléphoniques, consulte ses courriels, reçoit sa secrétaire et certains de ses collaborateurs et discutent d'une cause, effectue des appels téléphoniques, lit des jugements et autres documents juridiques, fait des recherches de jurisprudences sur internet, prépare ses plaidoiries, fait des siestes, etc.

Considérant l'intensité et la diversité de toutes ces tâches, les étudiants ont pour ce faire exploré les thématiques qui sont susceptibles de générer des possibilités de détente pour l'avocat : diversité de matériaux et d'expériences sensorielles, diversité de postures du corps,

divers degrés d'intimité pour accommoder tous les besoins de l'avocat dans le bureau, etc. L'exemple ci-dessous (figure 5) illustre la solution finale proposée par une étudiante pour l'aménagement du bureau d'avocat.



a) Plan initial du bureau



(b) Solution finale : un bureau à deux espaces

Figure 5 : Un aménagement du bureau d'avocat

Le mode de vie frénétique de l'avocat au bureau a particulièrement retenu l'attention de l'étudiante. À l'instar d'un milieu de vie comme par exemple le domicile, où l'on retrouve divers espaces qui répondent à divers degrés d'intimité, elle a proposé un bureau scindé en deux espaces séparés par une cloison vitrée ayant un rideau de stores inclinables. L'un des deux espaces est strictement privé et personnel, l'autre de nature plutôt semi-privée. Dans le premier espace, l'avocat dispose de son bureau (facilement déplaçable sur roulettes) et d'un meuble-bibliothèque où est camouflé un lit qui peut se déplier au besoin pour permettre à l'avocat de s'étendre un moment où même d'y passer la nuit si cela s'avérait nécessaire lors des longues journées de travail. Dans cet espace privé, l'avocat peut également se mettre pieds nus après une longue plaidoirie à la cour où il reste longtemps debout. Le second espace est à l'image d'une terrasse, donc une extension du premier espace. Il est meublé de fauteuils bas et des tables basses, et permet à l'avocat de s'y tenir seul ou d'y rencontrer ses collaborateurs et de travailler en commun sur un dossier.

Après ce compte-rendu au sujet des principaux éléments qui ont caractérisé et orienté notre expérience pédagogique tant au plan de la démarche qu'au niveau de la teneur des résultats auxquels les étudiants sont arrivés, nous allons à présent développer quelques propos à l'endroit des dimensions théoriques qui permettent de comprendre, de consolider et, éventuellement, de faire évoluer l'horizon conceptuel qui sous-tend cette démarche.

133

## PARTIE 2 : ÉLÉMENTS DE THÉORIE

Étant donné notre intérêt explicite pour le concept de l'empathie, notre entreprise théorique prend donc sa source naturellement dans le champ global de l'éthique, i.e. la philosophie morale. Il en constitue son port d'attache.

### LES THÉORIES CLASSIQUES EN ÉTHIQUE

Pour distinguer l'éthique comme champ de savoir philosophique, il est parfois commode de convoquer le système des trois grandes catégories de jugement : le jugement du *vrai* qui est du ressort de la science, le jugement du *beau* qui relève du champ de l'esthétique et le jugement du *bien* qui relève du domaine de l'éthique. Dans l'histoire de la philosophie morale occidentale, on distingue communément trois grandes perspectives théoriques<sup>8</sup> à l'égard de la question du bien : les approches conséquentialistes, les approches déontolo-

giques et, enfin, l'éthique de la vertu. Les approches conséquentialistes jugent de la valeur morale d'une action en fonction des conséquences ou résultats visés et/ou obtenus. On y retrouve notamment les théories éthiques dites « utilitaristes » dont le principe général consiste à favoriser les actions qui produisent le plus grand plaisir pour le plus grand nombre d'individus. Les approches déontologiques sont quant à elles généralement centrées sur le concept du *devoir* moral, où l'on juge de la valeur d'une action non pas en regard de ses résultats, mais en se référant plutôt à la moralité de la règle à laquelle l'action s'est conformée tout au long de son déroulement. On qualifie souvent ces approches de formalistes ou encore de procédurales. C'est notamment le cas de l'éthique de Kant ainsi que de l'éthique de la discussion de Jürgen Habermas. Les codes de déontologie qui structurent l'exercice de plusieurs professions modernes sont également des exemples concrets de ces approches. Aussi, il est à noter que les approches conséquentialistes et déontologiques sont principalement le fruit de la modernité et de la pensée des philosophes du siècle des Lumières. Ces approches susciteront beaucoup de questionnements et de critiques pendant le 20<sup>ème</sup> siècle. L'éthique de la *vertu* quant à elle retiendra particulièrement notre intérêt dans le cadre de ce texte. En effet, l'empathie est essentiellement une vertu, et nous cherchons à la cultiver par des moyens pédagogiques chez nos étudiants :

« La principale qualité de l'éthique de la vertu est qu'elle place au centre de la réflexion morale d'une personne la question : Quel type de personne est-ce que je veux devenir ? Au lieu de se demander quels devoirs moraux s'imposent à elle [...] ou quels bons résultats elle devrait tenter de produire par sa vie, la personne envisage principalement les types de dispositions, de sensibilités, d'amours, de haines, de buts, auxquels elle veut offrir une place dans son cœur et dans sa vie, en sachant que, de ce fait, elle devient une personne dotée d'un certain type de caractère [...]. »<sup>9</sup>

« Lorsque nous possédons une vertu, cela veut dire que nous accordons à un certain bien une place dans l'économie de nos pensées, sentiments et actions, et ce faisant nous intégrons ce bien dans notre vie active comme un bien doté pour

nous d'un certain poids ou d'une certaine importance. »<sup>10</sup>

## L'ÉTHIQUE DE LA VERTU, OU L'ETHOS HABITUÉ AU BIEN

C'est chez les Grecs anciens, particulièrement chez Aristote et chez les Stoïciens, que l'on trouve les premières réflexions élaborées sur l'éthique de la vertu. Il est pertinent de rappeler ici l'étymologie du terme *éthique*. En effet, « éthique » dérive du grec *ethos*, qui signifie *caractère* ou manière d'être *habituelle*. Il renvoie aux coutumes, mœurs et habitudes propres à un individu, un groupe, une communauté ou une société. L'éthique comme champ de savoir s'intéressait alors à l'*ethos* humain et aux manières d'en faire un *ethos* imprégné et préoccupé par le bien. En établissant l'éthique comme un champ de savoir et une discipline autonome il y a de cela près de 24 siècles, Aristote a pris acte de l'importance primordiale du phénomène de l'*habitude* et de l'*exercice habituel* dans la constitution de la vertu morale chez une personne. Il a de ce fait consacré une bonne partie du Livre II de l'*Éthique à Nicomaque* à l'étude du phénomène de l'habitude :

« La vertu morale [ou éthique] [...] est le produit de l'habitude, d'où lui est venu aussi son nom, par une légère modification de l'ἔθος. [...] il est également évident qu'aucune des vertus morales n'est engendrée en nous naturellement, car rien de ce qui existe par nature ne peut être rendu autre par l'habitude. [...] Ainsi donc, ce n'est ni par nature, ni contrairement à la nature que naissent en nous les vertus, mais la nature nous a donné la capacité de les recevoir, et cette capacité est amenée à maturité par l'habitude. »<sup>11</sup>

À la base de l'éthique de la vertu chez Aristote, il y a donc ce principe fondamental qui affirme que l'éthique, c'est d'abord l'*ethos habitué* au bien. L'éthique (ou la *science pratique* pour Aristote)<sup>12</sup> est concernée par l'action, mais l'action ... à poser (à venir). Elle s'intéresse à la conduite humaine ainsi qu'aux conditions qui orientent vers le bien les dispositions à l'action et la manière d'être habituelle (l'*ethos*) de l'homme. La question du bien ou de la *vie bonne* est centrale dans l'anthropologie aristotélicienne. Elle oriente et donne un sens à tout ce que l'homme fait (pratiquer un art, initier une recherche, entreprendre une

action, procéder à un choix, etc.), c'est-à-dire qu'elle oriente grandement la conception de la nature humaine chez Aristote au point où il souligne cette dimension dès les toutes premières phrases de l'*Éthique à Nicomaque* :

« Tout art et toute investigation, et pareillement toute action et tout choix tendent vers quelque bien, à ce qu'il semble. Aussi a-t-on déclaré avec raison que le Bien est ce à quoi toutes choses tendent. »<sup>13</sup>

Nous retrouvons ainsi dans l'éthique de la vertu deux principales caractéristiques de la conception du savoir en général et de l'éthique en particulier chez les Grecs anciens<sup>14</sup>. Premièrement, l'éthique, comme tous les autres types de savoirs chez les Grecs, est un savoir incarné : il est incarné dans des personnes et par des personnes ; il est ensuite incarné dans des situations *concrètes* de la vie (vie familiale, vie entre amis, vie active ou professionnelle, vie publique, etc.). Ensuite, l'acquisition des vertus<sup>15</sup> requiert de la part de l'individu qui s'y intéresse de l'exercice et de l'entraînement, aussi bien intellectuel que corporel, afin de pouvoir petit à petit les intégrer dans les habitudes et la nature même de la personne en question.

L'importance que prennent la pratique et l'exercice habituel dans l'acquisition des vertus ne semble pas avoir échappé aux défenseurs contemporains de la vertu du *souci* ou de la *sollicitude* (le *care*), particulièrement ceux qui l'abordent sous l'angle de la phénoménologie du corps. En effet, dans un ouvrage récent qui s'appuie sur la phénoménologie du corps chez Maurice Merleau-Ponty, Hamington défend l'idée du potentiel corporel (en termes d'habitudes, de connaissances et d'imagination)<sup>16</sup> dans le développement de la vertu du *souci* à travers des notions telles que « *embodied care* » et « *caring habits* ». L'idée de l'*ethos habitué* au bien s'élargit dans ce cas pour intégrer le phénomène du corps dans sa conception ; l'éthique exigerait aussi un *corps habitué* au bien :

« [...] care is a corporeal potential realized through habits. The capacity to care is an aspect of embodiment. Cultural differences will result in varying manifestations of caring, but the bodies that human beings inhabit give everyone the possibility of care. [...] As a corporeal potential, care can be cultivated or diminished through habits and practices. »<sup>17</sup>

## DONALD SCHÖN ET L'IDÉE DES MANIÈRES D'AGIR « ROUTINIÈRES » CHEZ LES PROFESSIONNELS

Beaucoup plus près de nous, Donald Schön, dans diverses études très éclairantes à l'endroit des savoirs professionnels, a lui aussi mis le doigt sur l'importance de cette dimension *habituelle* qui semble ainsi être constitutive de ce qu'on pourrait présenter maintenant comme « l'*ethos* des professionnels » en général. Après avoir étudié divers exemples de pratiques professionnelles<sup>18</sup>, Schön attire spécifiquement l'attention sur certains phénomènes caractéristiques des savoirs professionnels. Il y a notamment l'idée de répertoire des « manières d'agir habituelles » ou « routinières » dont dispose chaque professionnel. Ces manières d'agir habituelles sont mises en œuvre et, au besoin adaptées, dans chacune des situations que les praticiens rencontrent. Elles peuvent se présenter sous diverses formes : des stratégies *habituelles* d'action, une compréhension *habituelle* des phénomènes, ou encore des manières *habituelles* de structurer (*to frame*) les situations problématiques. Schön les décrit comme un « savoir-en-action » (*knowing-in-action*), qui est de surcroît un savoir *tacite* que les professionnels commencent à acquérir par l'exercice dès leur formation académique (*training*) :

« ... the starting condition of reflection-in-action is the repertoire of routinized responses that skilful practitioners bring to their practice. This is what I call the practitioner's knowing-in-action. It can be seen as consisting of strategies of action, understanding of phenomena, ways of framing the problematic situations encountered in day-to-day experience. It is acquired through training, or through on-the-job experience. It is usually tacit, and it is delivered spontaneously, without conscious deliberation. It works, in the sense of yielding intended consequences, so long as practice situations fall within the boundaries of the normal and routine. »<sup>19</sup>

Notre intérêt pour le rôle du phénomène de l'habitude dans la constitution de la vertu n'est donc pas fortuit. Rappelons que l'exercice pédagogique que nous avons fait faire à nos étudiants avait comme *point de départ* le plan d'aménagement final de la firme d'avocats auquel chacun d'eux était arrivé dans son projet d'atelier. Le plan

d'aménagement final de chaque étudiant était en réalité composé de plusieurs « solutions routinières » (c'est-à-dire habituelles) que les étudiants/futurs professionnels multiplient dans leurs démarches de conception sans nécessairement faire preuve d'une quelconque réflexivité à leur endroit. L'aménagement-type de l'espace d'accueil ou celui du bureau d'avocat, tels que relaté dans ce que nous avons désigné comme les « préjugés communs » et auxquels tous les étudiants sont arrivés dans une certaine mesure, sont des démonstrations éloquentes de la présence de ce que Schön appelle ci-dessus le répertoire des « solutions routinières ». L'exercice avait donc comme objectif lointain d'initier une manière d'agir nouvelle chez l'étudiant : à savoir celle qui consiste d'abord à déterrer ses propres préjugés à l'endroit des espaces qu'il aborde dans sa démarche de conception et ensuite celle d'intégrer l'outil méthodologique qu'est la boussole pour se représenter les usagers des ces espaces. Cependant, pour que cette manière d'agir *nouvelle* devienne une manière d'agir *habituelle*, il y a lieu de répéter l'exercice plusieurs fois : il faut en faire un exercice habituel, une routine.

## L'ÉTHIQUE FÉMINISTE

Dans la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, l'héritage et les idées issus des philosophies des Lumières, particulièrement dans le domaine de l'éthique, ont fait l'objet de nombreux questionnements et critiques. C'est dans ce contexte que le courant de l'éthique féministe s'était développé en tentant, dans un premier temps, de proposer de nouvelles analyses à l'endroit des questions dites « féminines » comme par exemple l'avortement, l'égalité des chances ou la division du travail au foyer<sup>20</sup>. Mais depuis quelques décennies, les protagonistes de ce courant proposent plutôt de remédier à des déficiences qu'ils ont constatées dans les idées des Lumières, notamment la propension de ces dernières à accorder une importance centrale à des valeurs telles que l'autonomie, l'égalité ou l'impartialité. Selon le courant de l'éthique féministe, l'importance accordée à ces valeurs repose sur

« [...] une conception de la nature humaine qui représente les individus comme étant essentiellement *séparés* les uns des autres [...]. La philosophie morale occidentale a marginalisé et parfois même condamné des valeurs telles que la responsabilité et la sollicitude à l'égard de personnes particulières, valeurs qui

présupposent que l'on conçoive les êtres humains comme des êtres *inter-dépendants*, contraints et *inégaux*. »<sup>21</sup>

Face au sujet moderne, rationnel, autonome et désengagé, dont les bases philosophiques remontent à Descartes, l'apport de l'éthique féministe de nos jours se distingue davantage par sa contribution à repenser la subjectivité morale. Les féministes s'efforcent ainsi à bâtir une conception *relationnelle* de la subjectivité morale ; un sujet ou un moi relationnel, sensible aux autres, doté d'un mode de pensée morale qui favorise la perception morale *empathique* de situations particulières au lieu de recourir expressément à des principes généraux et universels<sup>22</sup> :

« Les conceptions de la subjectivité morale qui privilégient l'autonomie sont l'expression caractéristique des Lumières européennes, car elles sont issues du modèle cartésien du moi. Selon cette conception, le moi est désincarné, asocial, unifié, rationnel, et essentiellement semblable à tous les autres moi. »<sup>23</sup>

« [...] les tendances récentes de l'éthique féministe cherchent plutôt à s'appropriier des traditions philosophiques qui contestent la pensée morale de l'Aufklärung [i.e., les Lumières]. Ces traditions incluent l'éthique aristotélicienne de la vertu, le marxisme, la psychanalyse, le pragmatisme, le communautarisme et le postmodernisme [i.e., le courant de la déconstruction]. »<sup>24</sup>

Cette nouvelle orientation centrée sur la nécessité de repenser la subjectivité morale afin de l'amener vers une conception *relationnelle* du moi a donné lieu au sein de l'éthique féministe à l'émergence d'un véritable courant de pensée autour d'un concept ou une vertu phare : le *care*<sup>25</sup> (le *souci* ou la *sollicitude* pour les francophones)<sup>26</sup>. Cependant, afin de couvrir toutes les facettes importantes de ce concept, les défenseurs de ce courant ont bien pris la précaution d'adopter un horizon très large qui ne se limite pas au seul souci à l'égard de personnes vulnérables (c'était en effet une des principales critiques adressées au courant de l'éthique féministe à ses débuts) :

« Nel Noddings focuses especially on the attitudes of caring that typically accompany the activity of care. Close attention to the feelings, needs, desires, and thoughts of those cared for, and a skill in understanding a situation from that person's point of view, are central to caring for someone. Carers act in behalf of *others'* interests, but they also care for *themselves* [...] To Noddings, the cognitive aspect of the carer's attitude is receptive-intuitive rather than objective-analytic, and understanding the needs of those cared for depends more on feeling with them than on rational cognition. »<sup>27</sup>

« [Joan Tronto] and Berenice Fisher have defined "taking care of" as activity that includes "everything that we do to maintain, continue, and repair our 'world' so that we can live in it as well as possible," and care can be for *objects* and for the *environment* as well as for other *persons*. »<sup>28</sup>

Cette idée d'élargir le concept du *care* à des sphères qui incluent diverses instances, telles que les personnes qui nous entourent, mais aussi les objets ainsi que notre milieu de vie, est de nature à susciter beaucoup de résonance dans le champ du design. En effet, ce sont précisément ces instances que les designers considèrent dans leurs démarches de conception et ils en prennent soin (*care*). Cette idée était à la base de notre modèle méthodologique qu'est la boussole éthique. C'est également une idée qui a ses racines dans une tradition de pensée deux fois millénaire : celle des stoïciens.

## LE MODÈLE STOÏCIEN

Prendre soin (to *care*) des personnes qui nous entourent, des objets et de notre environnement veut dire développer et cultiver une certaine excellence, i.e. une vertu, dans nos rapports à ces instances. C'est cette conception de l'existence humaine que les stoïciens enseignaient dans leur tradition. Les stoïciens reconnaissent dans l'existence humaine trois rapports fondamentaux qu'ils s'efforçaient de cultiver auprès des adeptes de leur école de pensée. Précisément, ces trois rapports délimitent les lieux d'excellence (les vertus) de l'exis-

tence : excellence de l'homme dans ses rapports avec le cosmos (la nature), avec les autres hommes (rapport à autrui) et, enfin, avec lui-même. Ces trois rapports correspondent également aux trois types de savoirs qui structurent la philosophie antique : la physique (qui étudie la nature, le cosmos), l'éthique (qui s'intéresse à l'action humaine) et la logique (qui étudie les formes de la connaissance, les formes de jugement et les formes de raisonnement). Cependant, « pour les stoïciens, les parties de la philosophie sont des vertus, qui, comme toutes les vertus à leurs yeux, sont égales entre elles et s'impliquent mutuellement : pratiquer l'une d'entre elles, c'est nécessairement pratiquer toutes les autres. »<sup>29</sup> Ces trois rapports fondamentaux sont, d'après Pierre Hadot, nettement plus explicites chez Épictète :

« [...] les trois *topoi* d'Épictète correspondent aux trois parties de la philosophie stoïcienne, considérées, en leur sens profond, comme des exercices spirituels : non pas physique ou éthique ou logique théoriques, mais physique qui transforme le regard porté sur le monde, éthique qui s'exerce à la justice dans l'action, logique qui produit la vigilance dans le jugement et la critique des représentations. Les trois *topoi* d'Épictète, comme les trois parties de la philosophie stoïcienne, couvrent tout le champ de la réalité, aussi bien que l'ensemble de la vie psychologique. »<sup>30</sup>

137

Les critiques adressées par les défenseurs de l'éthique féministe à l'endroit des théories morales modernes nous ont permis d'en arriver à détecter ce qui est profondément en cause dans les discours de ces dernières, à savoir une certaine conception de la nature humaine tributaire du modèle cartésien du moi : « un sujet rationnel, autonome, désengagé, désincarné, asocial et essentiellement semblable à tous les autres moi. »<sup>31</sup> Ces attributs du sujet moderne ont grandement nourri les idées qui ont jalonné l'épisode fonctionnaliste dans l'histoire des disciplines du design. Les problèmes que cette conception du sujet humain a engendrés aussi bien dans l'enseignement que dans la pratique du design sont aujourd'hui assez bien examinés dans les sphères de la recherche.<sup>32</sup> Il est donc clair qu'un designer ne peut approcher aujourd'hui la problématique de l'utilisateur avec cette conception de la nature humaine. L'approche féministe ainsi que ses antécédents stoïciens nous ont révélé une conception de l'existence

humaine qui est à la fois englobante et suffisamment complexe pour aller au delà du modèle du sujet moderne.

À l'issue de l'exploration des corpus théoriques évoqués ci-dessus, nous nous acheminons donc subtilement vers une réponse convenable à une des questions qui nous animait dès les premières sections de ce texte, à savoir : de quelle manière les designers d'intérieur s'imaginent-ils ou se représentent-ils les habitants/occupants/usagers des espaces qu'ils conçoivent ? En d'autres termes, avec quelle conception du sujet humain approchent-ils et se représentent-ils ces usagers ? Notre modèle de la boussole trouve ses racines dans cette façon englobante qu'ont les stoïciens de considérer l'existence humaine à travers tous ses rapports fondamentaux : rapport à soi-même, rapport à autrui et rapport à la nature.

Maintenant que nous avons rendu compte des bases philosophiques qui sous-tendent notre modèle de la boussole éthique, incitant le designer à considérer la personne de l'utilisateur dans ses rapports fondamentaux (rapports à soi-même, à autrui et à la nature), considérons à présent les éléments de compréhension se rapportant à la question pédagogique : de quelle manière et sur la base de quels fondements conceptuels peut-on enseigner aux étudiants/futurs professionnels du design d'intérieur à se mettre à la place des habitants/occupants/usagers des espaces qu'ils conçoivent ? C'est ici que le concept de *l'empathie* nous aide à saisir certaines dimensions très subtiles à considérer dans cette entreprise exploratoire.

## LE CONCEPT DE L'EMPATHIE

Les féministes plaident pour une conception *relationnelle* de la nature humaine, où les sujets seraient considérés comme inter-dépendants, contraints et inégaux. Le sujet des féministes est conçu comme un moi sensible aux autres, doté d'un mode de pensée qui favorise la perception morale *empathique* des situations particulières d'autres sujets concrètement différents de lui. En effet, dans des situations concrètes de la vie sociale, comme c'est le cas dans les pratiques professionnelles, il est difficile de penser que les sujets puissent être égaux : le patient est dépendant du médecin et de son savoir, un plaignant est dépendant de son avocat, tout comme le client et les usagers d'un projet d'aménagement sont dépendants du designer et, quelque part, ils subissent les solutions que ce dernier élabore. Notre intérêt pour le concept de *l'empathie* part donc de cette base fondamentale : celle de l'inégalité qui caractérise le rapport du designer à

l'usager, et la dépendance du second vis-à-vis du premier.

Le concept d'empathie décrit un phénomène très complexe. Comme le précisent Decety et Jackson, il implique diverses facultés, allant de la perception, à la mémoire, à la connaissance et au raisonnement : « Empathy is a complex form of psychological inference in which observation, memory, knowledge, and reasoning are combined to yield insights into the thoughts and feelings of others. »<sup>33</sup> Aussi, l'empathie ne peut être réduite ou assimilée, comme on a tendance à le faire souvent, à la sympathie : « [...] empathy is not sympathy, feeling sorry for another, but rather understanding another, knowing what he or she is going through, knowing what her experience is like. [...] Literally, then, "empathy" means feeling oneself in another or in another's experience. »<sup>34</sup>

Même si la possibilité de l'idée générale de « se mettre à la place de l'autre » suscite des débats<sup>35</sup>, il semble y avoir un large consensus parmi les chercheurs dans ce domaine pour reconnaître tout de même deux dimensions structurantes au sein du phénomène de l'empathie : la dimension *affective* et la dimension *cognitive* :

« There are two major elements of empathy. The first is the cognitive component: understanding the other's feeling and the ability to *take their perspective*. [...] The second element to empathy is the affective component. This is an observer's appropriate emotional response to another person's emotional state. »<sup>36</sup>

« [...] empathy requires both the ability to share the emotional experience of the other person (affective component) and an understanding of the other person's experience (cognitive component). »<sup>37</sup>

« For many psychologists, empathy implies at least three different processes: feeling what another person is feeling, knowing what another person is feeling, and having the intention to respond compassionately to another person's distress. But regardless of the particular terminology that is used, there is broad agreement on three primary components: (a) an affective response to another person, which often, but not always, entails sharing that person's emotional state; (b) a cognitive capacity to *take the perspective* of the other

person; and (c) some regulatory mechanisms that keep track of the origins of self-and other feelings. »<sup>38</sup>

L'empathie commence donc par une attention et un élan de sollicitude orientés vers l'autre. Cependant, cet élan est doublé d'une volonté et une tentative de *comprendre convenablement* sa situation. Ce dernier élément est très important, car l'élan de sollicitude est imprégné d'une attitude de prudence qui est nécessaire pour *bien* comprendre la situation *particulière* de l'autre. C'est pour ces raisons peut-être que les féministes l'incluent dans les grandes lignes qui structurent la conception de leur sujet : un sujet ou un moi relationnel, sensible aux autres, doté d'un mode de pensée morale qui favorise la perception morale empathique de situations particulières au lieu de recourir expressément à des principes généraux et universels<sup>39</sup>.

Pour les besoins de cet article, nous allons surtout nous intéresser à la dimension cognitive du phénomène de l'empathie. Cette dimension, comme il est bien précisé ci-dessus, inclut à la fois la capacité de *comprendre* la situation et les sentiments d'autrui ainsi que l'aptitude qui consiste à plus ou moins *adopter* la perspective d'autrui (*take the perspective of the other*). C'était cette aptitude spécifique qui était à l'ordre du jour de nos préoccupations dans l'exercice pédagogique : comment amener l'étudiant à *adopter* la perspective de l'usager dans les situations particulières qu'étaient celles de l'espace d'accueil, de la salle d'attente, du bureau de l'avocat, etc., etc.

## LE CONCEPT DE "PERSPECTIVE-TAKING" ET LE RÔLE DES PRÉJUGÉS

Dans la littérature scientifique anglophone, on réfère à cette dernière aptitude par le concept de *perspective-taking* ; il correspondrait plus ou moins au concept de *décentration* élaboré par Jean Piaget dans ses études sur la psychologie des enfants. En effet, cette aptitude est reconnue comme une source importante dans le développement de l'empathie chez les êtres humains : « [...] empathy requires one to adopt more or less consciously the subjective point of view of the other. A more obvious instance is when a psychotherapist adopts the mental world of his client. Perspective taking is acknowledged as an important source of human empathy. »<sup>40</sup>

Cette aptitude fait partie de l'arsenal de notre faculté d'*imagination*. En effet, on ne peut avoir de l'empathie pour quelqu'un si on ne peut même pas *imaginer ce qu'il peut vivre* comme expérience :

« [...] empathy does seem to require at least the *ability* to imagine oneself having a given type of experience. As we say to express empathy with another, “I can imagine how you must feel”: that is, I can imagine how I would feel if I — in stead of you — were now feeling as you are. If I truly *could not* imagine this, how could I possibly empathize? »<sup>4</sup>

Mais que veut-on dire précisément par “adopter la perspective d’autrui” ?

« [...] what is meant by adopting the person’s perspective? First, it is an act of imagination. One does not literally take another person’s place or look through his or her eyes. One imagines how things look from the other’s point of view. »<sup>42</sup>

Batson distingue alors deux formes de *perspective-taking* (i.e., deux manières de percevoir la situation d’autrui) : (1) *imaginer* ce que l’autre peut vivre comme expérience (an *imagine-other perspective*) ou alors (2) *s’imaginer* soi-même en train de vivre ce que l’autre subit (an *imagine-self perspective*) :

« There are [...] two different ways of perceiving the other’s situation, and these are often confused. First, you can imagine how another person sees his or her situation and feels as a result (an *imagine-other perspective*). Second, you can imagine how you would see the situation were you in the other person’s position and how would feel as a result (an *imagine-self perspective*). »<sup>43</sup>

Bien entendu, c’est la première forme de perspective (i.e., an *imagine-other perspective*) qui sera d’un intérêt certain pour nous, dans la mesure où c’est davantage ce genre d’attitude et aptitude que nous cherchons à développer chez nos étudiants/futurs praticiens professionnels du design d’intérieur. Il faut les amener autant que possible à sortir de la seconde forme de perspective (c’est-à-dire sortir de sa perspective plutôt égocentrique qui est de s’imaginer soi-même en train de vivre ce que l’autre subit ; cela veut dire en bout de ligne sortir de ses propres préjugés ou préconceptions à l’égard de la situa-

tion d’autrui) pour développer la première forme de perspective : imaginer ce que l’autre peut vivre comme expérience.

Nous en sommes maintenant au point où l’on peut se poser la question : de quelle manière la boussole développe-t-elle alors chez l’étudiant cette capacité à *imaginer* ce que l’autre peut vivre comme expérience ? Pour élucider cela, il faut revenir à la définition de l’empathie. Par-delà sa dimension affective et émotionnelle qui semble évidente, nous avons remarqué l’importance de la dimension cognitive : comprendre, mais *bien* comprendre, *mieux* comprendre, *mieux* imaginer et se représenter le vécu de l’usager : « [...] *understanding* another, *knowing* what he or she is going through, *knowing* what her *experience* is like. »<sup>44</sup> Rappelons-nous bien que l’idée d’adopter la perspective de l’autre est d’abord un acte d’imagination : « [...] what is meant by adopting the person’s perspective? First, it is an act of imagination. [...] One *imagines* how things look from the other’s point of view. »<sup>45</sup> Ce que la boussole institue chez l’étudiant, c’est d’abord une capacité *cognitive* à adopter la perspective de l’autre. Cette capacité cognitive est cependant *renouvelée*, dans la mesure où elle dépasse la traditionnelle analyse des besoins fonctionnels, dispensée communément dans les programmes de formation en design depuis le Bauhaus. La boussole aide l’étudiant à *approfondir* sa compréhension de la situation et du vécu de l’usager. En ce sens, elle contribue au raffinement de la dimension cognitive de l’aptitude à l’empathie chez l’étudiant. L’expérience de l’usager est ainsi scrutée systématiquement selon les trois rapports fondamentaux que sont le rapport à *soi*, à *autrui* et à la *nature*. Ces trois rapports sont décortiqués d’une façon aussi exhaustive que possible selon les thèmes pertinents tels qu’illustrés dans la boussole.

Comme guide à l’exercice, l’outil méthodologique qu’est la boussole s’apparente ainsi à une « technologie mentale ». Cette idée nous l’empruntons à Epley et Caruso. Pour ces auteurs, une aptitude est considérée comme une technologie mentale. Cependant, le fait de posséder une aptitude et d’en faire usage quand il le faut, sont deux choses différentes :

« [...] as anyone who has recently purchased a cell phone, computer, or almost any other technological gadget knows all too well, owning impressive technology and using it correctly are two entirely different things. One of us, for instance, owns a cellu-

lar telephone that is also able to take pictures, play music, and do something called “texting”, but so far is only able to use it to call other telephones. The same gap also holds for *mental technologies*, for which the possibility of performing some impressive mental operation need not equate with one’s actual ability to perform this operation. From memory, to altruism, to self-control, the gap between what is possible with one’s psychological abilities and what is probable can appear somewhat “canyonesque”. The same, we argue, is also true of perspective taking. Humans possess the mental capability necessary to adopt another’s perspective and consider another’s thoughts, feelings, and internal mental states. »<sup>46</sup>

Il y aurait donc des obstacles ou des barrières qui empêchent les personnes de faire usage convenablement de leur aptitude de *perspective taking*. Epley et Caruso en distinguent trois catégories : « [...] there are three critical barriers – activating the ability, adjusting an egocentric default, and accessing accurate information about others. »<sup>47</sup> À la source de tous ces obstacles, il y aurait alors l’incapacité de simplement sortir de sa propre perspective (ce que Batson appelait ci-dessus an *imagine-self perspective*) et d’activer cette aptitude mentale par laquelle on imagine la situation du point de vue de l’autre lorsque cela est requis. Decety et Jackson, autant que Epley et Caruso, mettent en cause dans ce cas le mode de *raisonnement par défaut* auquel les personnes font appel instinctivement dans de telles situations, à savoir celui de faire appel à leurs *préjugés* personnels, aux *stéréotypes* et aux *premières impressions* que l’on a de la situation :

« [...] our default mode to reasoning about others is biased toward self-perspective, and this is general feature of human cognition. Stated in other words, people are fundamentally egocentric and have difficulty getting beyond their own perspective when anticipating what others are thinking or feeling. »<sup>48</sup>

Epley et Caruso mentionnent qu’un tel exercice demeure tout de même assez ardu et nécessite un effort mental exigeant de la part de la personne qui s’y adonne :

« People’s brains are capable of a great deal of effortful thinking, but effortful thinking is hard, and people may therefore avoid doing it. People rely, for instance, on defaults in judgment, rapid first impressions when evaluating others, and heuristics for important decisions. Adopting another’s perspective is exactly the kind of mental effort and hard thinking that people may do considerably less often than they could (or than they should). »<sup>49</sup>

Par ailleurs, ces auteurs ne manquent pas de mettre le doigt sur la nécessité de l’exercice pratique et répétitif pour parfaire une telle aptitude :

« Because one’s own perspective tends to come to mind more rapidly, readily, and reliably than information about others’ perspectives, one’s own point of view may tend to serve as the default perspective for interpreting the world even among full-grown adults. Reducing the automaticity of this default to see things from another’s perspective then requires either *repeated and frequent practice* [...]. »<sup>50</sup>

Il y a donc comme une lourdeur et une inertie qui accompagnent continuellement notre mode de raisonnement par défaut qu’est notre attitude égocentrique. Notre mode de raisonnement est constamment biaisé par la nature automatique de cette attitude, et pour en sortir, il faut faire preuve de grands efforts et de vigilance accrue afin de toujours surveiller nos préjugés et stéréotypes. Nous avons été particulièrement sensible à ce phénomène dans la mise en œuvre de notre modèle de la boussole. C’est pour cette raison que nous avons imposé une certaine démarche systématique dans l’exercice pédagogique à laquelle nous avons astreint les étudiants. L’exercice est conçu sous forme d’une succession d’étapes à respecter rigoureusement ; cela amenait les étudiants à ne pas disperser leurs efforts et à travailler sur plusieurs dimensions à la fois. La première étape était donc centrée essentiellement sur la question des préjugés. Ensuite, la mise en œuvre de la boussole est, elle aussi, élaborée d’une façon systématique en forçant les étudiants à réfléchir et explorer un pôle à la fois et dans un ordre déterminé : rapport à soi-même, à autrui, à la nature, avant d’aboutir à la dernière étape de synthèse (4<sup>ème</sup> pôle).

## CONCLUSION GÉNÉRALE

La dernière section ci-dessus a bien mis en valeur l'importance qu'il y a lieu d'accorder au rôle des préjugés, des stéréotypes et, d'une façon générale, des manières *habituelles* de compréhension et d'action lorsqu'on s'intéresse au phénomène de l'empathie et à celui de l'adoption de la perspective d'autrui. Les Grecs anciens ont, comme nous l'avons aperçu plus en amont, désigné cette manière habituelle d'être, de comprendre et d'agir par l'idée de l'*ethos*. Les designers d'intérieur ont pour vocation d'aménager, c'est-à-dire concevoir, configurer et dessiner, les environnements intérieurs des édifices qui sont les lieux de vie quotidiens où des personnes de tous les âges habitent, travaillent, étudient, jouent, s'amuse, se font soigner, etc. Mais comme l'a si bien montré Alain Findeli dans ses nombreuses études sur les programmes pédagogiques de la tradition du Bauhaus, le défi pour les pédagogues du design est d'abord celui de bien construire l'homme qui va à son tour construire le monde.<sup>51</sup> L'*ethos* du designer constitue en ce sens le principal objet d'attention et d'étude du pédagogue ; cet *ethos* est, pour reprendre la terminologie de Herbert Simon, la situation existante à transformer en situation préférée. Exprimé en termes encore plus familiers aux disciplines du design, cet *ethos* est le véritable *projet* du pédagogue ; l'étudiant est le *projet* du pédagogue. Il devient donc important de continuer de chercher à bien comprendre la nature de l'ethos humain, particulièrement quand le but est d'apprendre à un jeune ethos à *adopter la perspective* d'un autre ethos.

## Remerciements

*Je tiens à remercier grandement les étudiantes qui m'ont permis d'utiliser leurs croquis pour illustrer certains propos et résultats en lien avec l'exercice pédagogique (Mathilde Robin pour l'espace d'accueil et Mylène Morency pour le bureau d'avocat).*

## NOTES

- 1 Simon, H. A., *The Sciences of the Artificial*, 3ème éd. augmentée, Cambridge, Mass., MIT Press, 1996 (1ère éd. 1969).
- 2 *Ibid.*, p. 111.
- 3 Voir à ce sujet le site de l'*American Society of Interior Designers* ([www.asid.org/](http://www.asid.org/)) et son code de déontologie ([www.asid.org/about/ethics/](http://www.asid.org/about/ethics/)) ainsi que celui du *National Council for Interior Design Qualification* ([www.ncidq.org/](http://www.ncidq.org/)).
- 4 NCIDQ (*National Council for Interior Design Qualification*), URL=<<http://www.ncidq.org/who/definition.htm>>, consulté en décembre 2009, souligné par nous.
- 5 «Members shall at all times consider the health, safety and welfare of the public in spaces they design. » (ASID, *Code of Ethics and Professional Conduct*, article 2.3, URL=<[www.asid.org/about/ethics/](http://www.asid.org/about/ethics/)>, consulté en décembre 2009).
- 6 Notamment en psychiatrie, psychologie, neuropsychologie, psychologie sociale, éthologie, etc. Voir également le site du *Swedish Empathy Center* (<http://www.empathy.se/Empathyeng/index.htm>).
- 7 L'idée principale qui sous-tend au plan théorique cette boussole est empruntée en premier lieu aux Stoïciens. Nous allons revenir sur les dimensions théoriques de cette idée dans la seconde partie de cet article.
- 8 Voir Canto-Sperber, M. et Ogien, R., *La philosophie morale*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004.
- 9 Dent, N., « Éthique de la vertu », in Canto-Sperber, M., dir., *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, Paris, PUF/Quadrige, 2004, p. 2018.
- 10 *Ibid.*, p. 2013, souligné par nous.
- 11 Aristote, *Éthique à Nicomaque*, (tr. fr. de J. Tricot), Paris, Vrin, 1990, II, 1, 1103a, 15-25.
- 12 Selon Richard Bodéüs, « La science pratique [... chez Aristote.] a donc pour objet l'action, non pas l'action posée ou passée [qui serait plutôt l'objet d'une science théorique de l'action, comme par exemple la sociologie], mais l'action à poser, l'action à venir, non pas l'action d'autrui, mais l'action que doit réaliser le sujet connaissant. La science pratique apparaît ainsi comme une qualité cognitive de l'homme immergé dans l'action et se déterminant à l'action. » (Bodéüs, R., *Le philosophe et la cité : Recherches sur les rapports entre morale et politique dans la pensée d'Aristote*, Paris, Belles Lettres, 1982, p. 47-48).
- 13 Aristote, *Éthique à Nicomaque*, I, 1, 1094a, 1-5 (souligné par nous).
- 14 Voir à ce sujet Hadot, P., *Qu'est ce que la philosophie antique ?*, Paris, Gallimard, 1995.
- 15 Aristote s'intéressera à plusieurs vertus comme le courage, la modération, la justice et, particulièrement, la vertu de l'amitié et ses diverses formes (la bienveillance, la bienfaisance et la concorde) auxquelles il consacra une longue étude dans les Livres 8 et 9 de l'*Éthique à Nicomaque*.
- 16 Hamington, M., *Embodied Care: Jane Addams, Maurice Merleau-Ponty, and Feminist Ethics*, Chicago, University of Illinois Press, 2004, p.32. Voir la section « Caring as the Body's Habits, Knowledge, and Imagination » ainsi que les chapitres 2 et 3.
- 17 Hamington, *Embodied Care*, p. 5.
- 18 Voir notamment les références suivantes : Schön, D., *The Reflective Practitioner : How Professionals Think in Action ?*, New York, Basic Books, 1983; Schön, D., *The design studio: an exploration of its traditions and potentials*, London, RIBA Publications for RIBA Building Industry Trust, 1985.
- 19 Schön, *The design studio*, p. 24.
- 20 Jaggar, A. M., « Tendances contemporaines de l'éthique féministe », in Canto-Sperber, M., dir., *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, Paris, PUF/Quadrige, 2004, p. 717.
- 21 *Ibid.*, p. 719, souligné par nous.
- 22 *Ibid.*, p. 722.
- 23 *Ibid.*, p. 719.
- 24 *Ibid.*, p. 719.
- 25 Held, V., *The Ethics of Care: Personal, Political, and Global*, New York, Oxford University Press, 2006; Noddings, N., *Caring: A Feminine Approach to Ethics and Moral Education*, Berkeley, University of California Press, 1988; Noddings, N., *Starting at Home: Caring and Social Policy*, Berkeley, University of California Press, 2002; Tronto, J. C., *Moral Boundaries: A Political Argument for an Ethics of Care*, New York, Routledge, 1993.
- 26 Voir aussi les divers articles qui compose le dossier « Le souci : éthique de l'individualisme » dans *Magazine littéraire*, No 345, Juillet-Août 1996.
- 27 Held, *The Ethics of Care*, p. 31, souligné par nous.
- 28 *Ibid.*, souligné par nous.
- 29 Hadot, P., *La citadelle intérieure. Introduction au Pensées de Marc Aurèle*, Paris, Fayard, 2001, p. 95.
- 30 Hadot, P., *Exercices spirituels et philosophie antique*, Paris, Institut d'Études Augustiniennes, 1993 (1ère éd. 1981), p. 140.
- 31 Jaggar, « Tendances contemporaines de l'éthique féministe », p. 719.
- 32 Voir à titre d'exemple Kurtgozu, A., « From Function to Emotion: a Critical Essay on the History of Design Arguments », *The Design Journal*, Vol. 6, No 2, 2003, p. 49-59.
- 33 Définition de W. Ickes, reprise dans Decety, J. et Jackson, Ph., L., « The Functional Architecture of Human Empathy », *Behavioral and Cognitive Neuroscience Reviews*, Vol. 3, No 2, 2004, p. 71.
- 34 Smith, W. D., *The Circle of Acquaintance: Perception, Consciousness, and Empathy*, Boston, Kluwer Academic Publishers, 1989, p. 115.
- 35 Voir Nagel, Th., « What is it like to be a bat ? », *The Philosophical Review*, LXXXIII, 4, 1974, 435-50.

- 36 Baron-Cohen, S., *The Essential Difference: The Truth about the Male and Female Brain*, New York, Basic Books, 2003, p. 26, souligné par nous.
- 37 Decety, J. et Jackson, « The Functional Architecture of Human Empathy », p. 73.
- 38 *Ibid.*, p. 73, souligné par nous.
- 39 Jaggar, « Tendances contemporaines de l'éthique féministe », p. 722.
- 40 Decety. et Jackson, « The Functional Architecture of Human Empathy », p. 84.  
Voir aussi Decety, J., « Perspective Taking as the Royal Avenue to Empathy », dans Malle, B. F. et Hodges, S. D. (Eds), *Others Minds: How Humans Bridge the Divide between Self and Others*, New York, Guilford Press, 2005.
- 41 Smith, *The Circle of Acquaintance*, p. 118, souligné dans le texte.
- 42 Batson, D., « Two Forms of Perspective Taking: Imagining How Another Feels and Imagining How You Would Feel », in Markman, K. D., Klein, W. M. P. et Suhr, J. A., dir., *Handbook of Imagination and Mental Simulation*, New York, Psychology Press, 2009, p. 267.
- 43 *Ibid.*, p. 267.
- 44 Smith, *The Circle of Acquaintance*, p. 115, souligné par nous.
- 45 Batson, « Two Forms of Perspective Taking », p. 267, souligné par nous.
- 46 Epley, N. et Caruso, E. M., « Perspective Taking: Misstepping into Others' Shoes », in Markman, K. D., Klein, W. M. P. et Suhr, J. A., dir., *Handbook of Imagination and Mental Simulation*, New York, Psychology Press, 2009, p. 295, souligné par nous.
- 47 *Ibid.*, p. 296.
- 48 Decety. et Jackson, « The Functional Architecture of Human Empathy », p. 84.
- 49 Epley et Caruso, « Perspective Taking: Misstepping into Others' Shoes », p. 298.
- 50 *Ibid.*, p. 298, souligné par nous.
- 51 Voir Findeli, A., « Le Bauhaus : construire l'homme pour construire le monde », in Chupin, J. P. et Simonnet, C., dir., *Le projet tectonique*, Gollion, Infolio, 2005, p. 139-153.